

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9259 — 36 PAGES — MARDI 22 OCTOBRE 1974

Les banquiers de New-York commencent à sentir le vent de la panique

LIRE PAGE 17 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYE SPECIAL PAUL FABRA



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

RETROUVAILLES franco-canadiennes

A l'ordre du jour rituel des entretiens que commence ce lundi à Paris M. Trudeau, premier ministre du Canada — relations politiques, commerciales, culturelles, etc. — il faudrait ajouter les relations psychologiques. Elles tiennent en une double interrogation : le Canada veut-il diluer dans la Fédération ce qui reste de la « Nouvelle-France » ? La France souhaite-t-elle le démembrement du Canada ?

Depuis la précédente visite en France d'un premier ministre canadien, M. Pearson, dix ans ont passé, et le général de Gaulle, en 1967, a lancé à la foule montréalaise, en écho au cri de ralliement des séparatistes québécois : « Vive le Québec libre ! » Les relations franco-canadiennes ne se sont jamais complètement remises de ce « scandale ». En 1971, M. Schumann, alors ministre des affaires étrangères, renoua avec le gouvernement d'Ottawa des rapports amicaux. Il reste à M. Trudeau à réconcilier les arrière-pensées.

Comme il l'a dit lui-même dans son interview au « Monde », il n'y aurait pas de problème franco-canadien si « de fortes tendances séparatistes » ne s'exprimaient au Québec. Or, quel que soit leur avenir, ces « tendances » ne sont pas au pouvoir dans « la belle province » que gouverne aujourd'hui, en la personne de M. Bourassa, un fédéraliste libéral. A Ottawa, ce n'est pas un « Anglo-Saxon protestant » qui est à la tête de la Fédération, mais un Montréalais passionnément attaché à l'entente des deux communautés. Le problème interne canadien n'a pas disparu, mais c'est par la coopération, non par l'épreuve de force, que les dirigeants fédéraux et québécois entendent le résoudre.

A Paris, M. Giscard d'Estaing, qui n'était pas au gouvernement en 1967, est moins prisonnier que M. Pompidou de la ligne gaulliste. Certes, il est conscient des obligations attachées à un héritage culturel menacé : le « Canada français » est, avec la France et sa frange wallonne et romande et Haïti, la seule communauté au monde où le français est la langue du peuple. La France ne saurait donc, comme disait le général de Gaulle à son retour du Québec, « considérer le Canada comme un pays qui lui serait étranger au même titre que tout autre ». Mais des liens intimes avec le Québec — auquel ne se limite pas d'ailleurs le « fait français » au Canada — sont-ils nécessairement incompatibles avec de bonnes relations franco-canadiennes ? M. Giscard d'Estaing, qui a invité M. Bourassa en décembre, ne le pense pas.

Le président de la République croit, en revanche, que la France et le Canada peuvent se rendre mutuellement service. La France a cruellement besoin de produits de base, notamment énergétiques. Le Canada en regorge, mais il y a encore beaucoup à faire pour exploiter tout son potentiel. En échange de contrats d'approvisionnement à long terme, la France ne peut-elle participer à la mise en valeur de ces ressources.

Pour M. Trudeau, l'émancipation de l'écrasante hégémonie économique américaine est, en effet, le corollaire de sa politique d'unité nationale. Mais cette aspiration soulève à l'Elysée plus d'hésitations qu'on ne pourrait le croire. Aussi la démarche de M. Trudeau (qui se rendra à Bruxelles mercredi) pour établir des liens privilégiés entre son pays et la Communauté européenne est-elle accueillie à Paris avec circonspection. Ne créerait-elle pas un précédent dont pourrait se prévaloir M. Kissinger pour relancer son projet de « partnership » atlantique ? M. Giscard d'Estaing attend, pour prendre définitivement position, de connaître de la bouche de M. Trudeau ce qu'il souhaite. Les mêmes appréhensions ont déjà amené le gouvernement français à s'opposer à la candidature du Canada à la Conférence régionale européenne de l'Unesco.

Décidément, les relations franco-canadiennes constituent un cas d'espèce — comme le Canada lui-même.

(Lire nos informations page 3.)

Le ministre des affaires étrangères au Proche-Orient

Les Israéliens s'indignent de l'entretien entre MM. Sauvagnargues et Arafat

M. Jean Sauvagnargues quitte, ce lundi après-midi 21 octobre, le Liban pour la Jordanie, où il sera reçu mardi par le roi Hussein.

En Israël (où M. Sauvagnargues doit se rendre le 31 octobre), la presse réagit très vivement à l'entretien qu'a eu, ce lundi, le ministre des affaires étrangères avec M. Yasser Arafat, chef de l'O.L.P. Pour le journal Davar, *les déclarations électorales de M. Giscard d'Estaing* « se révèlent des « chèques sans provision » et un affront à l'électorat juif français ». *L'éditorialiste de* Maariv *écrit pour sa part :* « On ignore encore si la main que M. Sauvagnargues serre aujourd'hui à Beyrouth tient la clé du pétrole, mais nul n'ignore que cette main est souillée du sang d'enfants assassinés. Quel grand succès vraiment pour la diplomatie française ! Presque aussi grand que celui, historique, qu'elle avait remporté à Munich. »

Après avoir rencontré dimanche, au Caire, le président Sadate, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, a eu ce lundi 21 octobre, à Beyrouth, un entretien d'une heure trois quarts (de 8 h. 30 à 10 h. 15, heure locale) avec le ministre français des affaires étrangères, M. Sauvagnargues. C'est la première fois que le chef de l'O.L.P. rencontrait officiellement un membre d'un gouvernement occidental.

« Un contact nécessaire »

L'entrevue a eu lieu à la résidence des Pins, demeure de l'ambassadeur de France au Liban, autour de laquelle veillait un important service d'ordre. La Mercedes du chef de la résistance palestinienne a franchi un des portails de la résidence, qui donne sur le camp de réfugiés de Sabra, un des plus importants de Beyrouth. M. Arafat a été accueilli au pied du perron par M. Guyot, conseiller de l'ambassade. En tenue de ville sombre, M. Arafat portait la traditionnelle keffieh palestinienne à carreaux noirs et blancs. Il était accompagné de MM. Zouheir Mohsen, membre du comité exécutif de l'O.L.P. et chef du département militaire de la résistance, Mohamed Al Azari, membre du bureau politique de l'O.L.P., et Ezzeddine Kalak, représentant de l'O.L.P. à Paris. Le ministre français l'attendait à l'entrée du salon arabe, à l'extrémité de la résidence. Les deux hommes se sont salués, puis se sont assis dans un coin du salon, où avait été disposée une table ronde basse et des coussins pour le petit déjeuner.

Assis à la gauche de M. Sauvagnargue, M. Arafat a d'abord prononcé quelques mots en français, tandis que les photographes prenaient des clichés. Seul, du côté français, M. de Commines, chargé des affaires d'Afrique du Nord et du Proche-Orient au Quai d'Orsay, a participé à l'entretien auprès du ministre des affaires étrangères.

Celui-ci avait déclaré, dimanche, qu'il croyait que « *la prise de contact avec M. Arafat était nécessaire* ». « *Nous estimons, en effet*, avait-il dit, *que l'affaire palestinienne doit être au premier plan d'un règlement au Proche-Orient. Il faut donc entendre les Palestiniens, et*, a fortiori, *entendre le dirigeant palestinien qui incarne les aspirations des Palestiniens.* »

D'autre part, dans *le Nouvel Observateur* de ce lundi, le représentant de l'O.L.P. à Paris, parlant de cette entrevue dont il a été l'artisan, déclare : « *Nous espérons qu'elle donnera l'exemple d'une meilleure compréhension du problème palestinien aux pays de la Communauté économique européenne. Par la même occasion, M. Sauvagnargues pourra trouver des réponses claires quant aux inquiétudes que semblent éprouver certains pays amis de la France.* »

(Lire nos informations page 2.)

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Il faut concilier l'autorité de l'État avec la protection des libertés

déclare M. Chirac à Versailles

Objet des délibérations du Parlement réuni en Congrès à Versailles, lundi matin 21 octobre, le projet de loi constitutionnelle vise à étendre les possibilités de saisine du Conseil constitutionnel : soixante *députés ou soixante sénateurs* pourront saisir cette juridiction des lois qui leur paraîtraient contraires aux libertés garanties par la Constitution.

(Lire la suite page 10 et, page 36, le compte rendu des débats.)

EN AUGMENTATION DE PRÈS DE 30 % EN UN AN

Le nombre des demandeurs d'emploi a dépassé le cap du demi-million

Les statistiques sur la situation de l'emploi, que devait publier lundi 21 octobre, en fin d'après-midi, le ministère du travail, révèlent que le nombre des chômeurs s'est fortement accru au cours du mois de septembre. En un an, le nombre des travailleurs à la recherche d'un emploi a augmenté de quelque 30 % et dépasse désormais le demi-million.

La lutte contre la dégradation de la situation de l'emploi est un des thèmes de la campagne lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. du 21 au 31 octobre. Des arrêts de travail et des manifestations devraient marquer plus particulièrement la journée du 25 octobre. Trois jours plus tard, des négociations reprendront entre les syndicats et le C.N.P.F. sur le contrôle des licenciements.

Selon de premières indications, le nombre de chômeurs qui se sont inscrits en septembre à l'Agence nationale pour l'emploi a doublé en un mois : 250 000 inscriptions nouvelles environ, au lieu de 128 200 en août et de 190 000 il y a un an. Face à ce flux jamais observé depuis la guerre dans les bureaux de main-d'œuvre, les employés chargés du placement n'ont pu présenter qu'un nombre d'offres beaucoup plus limité qu'il y a un an. En fin de mois, le nombre d'offres non satisfaites a diminué de 30 % (195 000, au lieu de 280 000 en septembre 1973), et le nombre des demandes non satisfaites s'est considérablement gonflé : 534 000, contre 419 200 il y a un an (+ 28 %).

Ce qui inquiète le plus les observateurs est l'ampleur de l'augmentation en un mois, car elle est deux fois plus élevée qu'en 1973 à pareille époque : + 25 %, au lieu de + 12 %. Aux obstacles habituels que rencontrent les jeunes, libérés de leurs obligations scolaires, se sont ajoutées les difficultés d'ordre économique. S'il est vrai que ce sont les jeunes qui en pâtissent (les demandes émanant d'eux ont augmenté, en un an, de 39 %), les autres catégories de travailleurs ne sont pas épargnées : les plus éprouvées sont les femmes (+ 34 %) et ensuite les adultes (+ 20 %).

(Lire la suite page 33.)

Acquis à la majorité des deux tiers

LE REJET DE L'INITIATIVE XÉNOPHOBE EST ACCUEILLI AVEC SOULAGEMENT EN SUISSE ET DANS LES PAYS LIMITROPHES

Soixante-six pour cent des électeurs suisses qui ont participé au référendum du dimanche 20 octobre ont rejeté l'initiative xénophobe. Celle-ci aurait eu pour conséquence l'expulsion, en trois ans, de cinq cent mille étrangers. Les partisans du projet n'ont obtenu la majorité dans aucun des cantons.

Ce résultat a été accueilli avec soulagement. Les électeurs ont été sensibles aux arguments d'ordre moral : un vote positif aurait terni l'image du pays et aurait pu avoir un effet de contagion en Europe. Aux arguments d'ordre économique aussi : pendant la campagne, il a été indiqué que le départ des travailleurs étrangers provoquerait une réduction de 11 % du revenu national brut, de 6 % du revenu des citoyens, et une hausse de 14 % de la charge fiscale.

La satisfaction est visible en Italie, en Belgique. En France, M. Simon Kezzler, président du Comité national des frontaliers français, constate que « certains cantons périphériques hésitants en 1970 (lorsque avait été présentée une initiative de même inspiration) ont cette fois voté contre ».

(Lire page 6 l'article de JEAN-CLAUDE BUHRER.)

Les agents de maîtrise en question

En dépit de l'inflation et de l'accroissement du chômage qui figurent au premier plan de leurs préoccupations, l'amélioration des conditions de travail retient toujours l'attention des partenaires sociaux. Les représentants des syndicats ont à nouveau rencontré, lundi matin 21 octobre, les dirigeants du C.N.P.F. afin de poursuivre les négociations, entamées sur ce thème en mai 1973. Les confédérations devaient présenter remarques et critiques sur le projet d'accord cadre que le patronat leur a envoyé cet été.

Outre la réduction du salaire au rendement et l'amélioration du travail à la chaîne des O.S. (ouvriers spécialisés), le projet prévoit une revalorisation des tâches des agents de maîtrise. Face à la crise de l'autorité et au souci du patronat et des milieux politiques de donner plus d'autonomie aux ouvriers, les agents de maîtrise, qualifiés souvent de « petits chefs », s'interrogent sur leur avenir. Comme l'affirme le mouvement patronat Entreprise et Progrès, « on se trouve au seuil d'une période qui verra la disparition de la maîtrise traditionnelle » ; il s'agit de lui substituer « un nouvel encadrement ».

I. — Entre deux chaises

par JEAN-PIERRE DUMONT

Le patron, pour nous exploiter, a besoin des services des chefs. Les chefs, ce sont les yeux, les oreilles du patron pour nous surveiller, ce sont les ordres pour qu'on se crève à bosser et les sanctions si on ne respecte pas la loi du patron. » Ce tract, distribué par des gauchistes à Billancourt, avait pour titre : « *A bas les chefs-flics !* » Un autre, sur lequel figurait le nom de l'intéressé, était plus menaçant : « *Je suis bête, je fous sans arrêt des sanctions, je ne connais rien au boulot, je suis chef et je m'appelle... Bientôt je vais me faire casser la gueule.* »

Avec la crise de mai 1968 et l'arrivée sur le marché du travail d'une « *nouvelle vague* », les agents de maîtrise sont devenus la cible facile des contestataires même si les attaques contre les « *adjudants* » ou les « *surveillants* » n'ont fleuri que dans quelques entreprises. Elles reflètent un état d'esprit assez répandu : l'agent de maîtrise, comme l'ont noté des sociologues, appartient au monde des « *ils* », terme indéfini qui qualifie, pour l'ouvrier, le camp de la direction.

Situé sur la « *première ligne de commandement* », en contact direct et constant avec les exécutants, les agents de maîtrise ont la charge difficile de faire appliquer les ordres du patron, de veiller au respect des objectifs de production.

Rien d'étonnant s'ils sont les premiers visés, lorsque la colère éclate sur les chaînes : c'est la *gifle du vieil ouvrier, réputé père* tranquille et soudain agacé par les ordres et les cadences, comme cela s'est produit chez Ferodo ; ce sont les moqueries, les séquestrations, les attaques jusqu'au domicile des intéressés, comme cela s'est passé parfois chez Renault ou Berliet.

Or les agents de maîtrise sont, le plus souvent, d'anciens ouvriers qui continuent à agir, à penser, à vivre comme des ouvriers. Ils déclarent souvent d'ailleurs « *ne pas éprouver le besoin de sortir du milieu* ». La plupart ont un frère ou un père ouvrier, des camarades aussi. « *De la ségrégation ?* s'étonne M. R. B..., chez Cegedur, *il n'y en a pas. L'agent de maîtrise vit avec les ouvriers, il est invité chez eux, il va au bistrot avec eux. Je vous assure que l'ouvrier accepte l'engueulade quand, la veille, on a fait la bringue ensemble. Restent, il est vrai, les jeunes, plus hostiles parfois* ».

L'agent de maîtrise — l'A. M. — se sent encore ouvrier mais aime qu'on « *le considère* », voire qu'on l'appelle « *monsieur* » ; il souffre du mépris que les cadres lui manifestent et généralement du fossé qui les sépare dans leur vie quotidienne.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

Quand les Suisses ne sont pas suisses

Faire suisse, c'est boire seul, sans inviter de camarades, dit le dictionnaire. Il y avait un peu de cela dans l'initiative Schwartzenbach, que les Suisses ont rejetée il y a quelques années, et dans celle qu'ils viennent de rejeter maintenant.

Pourtant, comment ne pas aimer la Suisse, même quand on n'a pas de capitaux à mettre à l'abri, même quand on n'a pas une oppression à fuir, un refuge à trouver, même quand on n'a pas un urgent besoin du calme et de la beauté de la nature, de la tranquille et solide amitié des hommes ?

Il y a, il est vrai, des amours écrasantes. On peut excuser les Suisses de s'être demandé un moment s'ils n'allaient pas mourir étouffés sous l'envahissement.

L'essentiel est ce qu'ils ont répondu à la vraie question, qui était de savoir s'ils s'aiment eux-mêmes tels que le monde les aime.

On est soulagé d'apprendre que c'est oui.

ROBERT ESCARPIT.

UN FILM FRANCO-HELVÉTIQUE

« Erica Minor » ou « l'après-Chinoise »

Bertrand Van Effenterre (vingt-huit ans) est un jeune cinéaste suisse, puisqu'il s'est installé à Genève, qu'il a été l'assistant d'Alain Tanner et que son premier film, « Erica Minor », est un film suisse. Mais Bertrand Van Effenterre est né à Paris, y a vécu, étudié, a été élève de l'IDHEC, et c'est aussi un jeune cinéaste français qui donne à la Suisse — au cinéma suisse — tout autant qu'il lui prend. Si bien qu' « Erica Minor » vient à point élargir ce cinéma de Tanner, Soutter et quelques autres, un peu trop confiné aujourd'hui dans la petite musique de chambre, toujours subtilement exécutée, du « mal de vivre en Suisse ».

Donc, à Paris, Genève et en d'autres lieux, trois jeunes femmes, Edith Scob, Brigitte Fossey et Juliet Berto, trois jeunes femmes qui n'en font, peut-être, qu'une seule, « Erica Minor », vivent leurs névroses, leurs problèmes ou leurs angoisses. Toutes trois issues de la bourgeoisie, elles se promènent sur la frontière qui sépare la société à laquelle elles veulent s'arracher de la société où elles voudraient entrer.

Le balancement franco-suisse est une réflexion théorique, qui rend le film « godardien », comme le mode de récit mêlant à cette réflexion théorique des moments anecdotiques de la vie d'Edith Scob, de Brigitte Fossey et de Juliet Berto. Bien qu'elles portent les noms de leurs personnages, ces interprètes ne cessent jamais d'être des actrices auxquelles le réalisateur, dirigeant les mouvements intérieurs et extérieurs de leur tempérament, fait exprimer les contradictions de jeunes bourgeoises d'après la crise de 1968 allant — ou croyant aller — vers leur libération.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 22.)

PROCHE-ORIENT

Liban

Le problème palestinien et la coopération euro-arabe ont été au centre des entretiens de M. Sauvagnargues à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est dans une atmosphère de plus en plus amicale que s'est poursuivi le séjour de M. Jean Sauvagnargues au Liban. Le ministre français des affaires étrangères a eu dimanche deux séances de travail avec son homologue libanais, M. Fouad Naffah, et a été, le même jour, l'hôte à déjeuner du chef de l'Etat, M. Frangié, avant d'être reçu dans l'après-midi au siège patriarcal maronite de Bkerké. La rencontre entre M. Sauvagnargues et M. Arafat a eu lieu, d'autre part, ce lundi matin 21 octobre, à la résidence des Pins de l'ambassadeur de France, où le ministre des affaires étrangères et le leader de l'O.L.P. ont pris leur petit déjeuner. Le chef de la diplomatie française quitta lundi soir Beyrouth pour Amman.

Les milieux libanais et palestiniens se félicitent de la « méthode » suivie par le ministre français pour exposer le point de vue de son gouvernement. C'est à travers une vision globale du conflit du Proche-Orient qu'il a proposé de jeter les bases d'une coopération nouvelle entre la Communauté européenne et les pays membres de la Ligue arabe. Le hasard a voulu que les conseils *de ces deux organismes soient* actuellement présidés respectivement par le chef de la diplomatie française et par le ministre libanais des affaires étrangères.

Dans cette perspective, le Liban continuera certes à être pour la France *« un cas unique et passionnant »*, imprégné par *« la pensée libérale européenne avec le support de la langue française »*, comme l'a souligné M. Sauvagnargues samedi soir au cours du dîner offert en son honneur par le ministre libanais des affaires étrangères. Néanmoins, l'aide que le Liban s'estime en droit d'attendre désormais de la puissance européenne amie fera désormais partie intégrante des relations arabo-européennes. Les deux pays ont d'autre part envisagé une stratégie d'approche du problème palestinien qui devrait leur permettre de coordonner leurs démarches aux Nations unies quand sera débattue cette question. *Que, par le biais de* celle-ci, la France ait pu relancer sa politique arabe, voilà qui devrait inciter les Libanais, concernés à plus d'un titre, à assumer cette même cause auprès des instances des Nations unies et de la Communauté européenne, surtout en joignant leurs efforts à ceux du gouvernement de Paris pour l'instauration d'une paix juste et durable dans la région. Ils auraient d'autant plus intérêt à le faire que leur pays souffre, comme l'a encore précisé M. Sauvagnargues, de *« l'état de choses actuel »*, ce qui est pour la France *« une raison supplémentaire de souhaiter l'avènement rapide de temps nouveaux et plus sereins »*.

La Palestine serait donc appelée à devenir une sorte de dénominateur commun qui ouvrirait la voie à ce dialogue *« entre l'ensemble auquel appartient la France et celui auquel appartient le Liban »* dont le ministre français a parlé.

Le ministre libanais, dans son allocution de bienvenue, avait fait ressortir de son côté l'importance de la coopération entre l'Europe et les pays arabes, *« coopération qui découle de la nature même des choses : la proximité géographique, la force des courants traditionnels des échanges, aussi bien matériels que culturels, l'interpénétration des civilisations depuis les temps les plus reculés de l'histoire, la recherche nécessaire d'un équilibre équitable dans la conjoncture économique actuelle entre les besoins et les possibilités des uns et des autres, font que nos pays, nos peuples, se doivent de mieux se connaître et de coopérer plus étroitement entre eux »*.

Des questions particulières ont figuré aussi à l'ordre du jour de ces entretiens. Le Liban a notamment sollicité l'aide de la France pour la conclusion d'un nouvel accord économique avec la C.E.E.

ÉDOUARD SAAB.

M. BOUMEDIÈNE ENVISAGE DE CONVOQUER UNE CONFÉRENCE ARABE « AU SOMMET » SUR L'ÉNERGIE

Le Caire *(A.F.P.)*. — Le président Boumediène annonce, dans la seconde partie d'une interview qu'a publiée, samedi 19 octobre, le quotidien cairote *Al Ahram* (1), qu'il envisage de convoquer une conférence « au sommet » arabe *« non conventionnelle »*, pour élaborer un programme de développement du monde arabe dans son ensemble, à partir de l'énergie.

« L'énergie a créé dans le monde un fait nouveau, souligne le chef de l'Etat algérien, *mais ce fait pourrait être pour les Arabes une catastrophe si nous n'exploitons pas l'énergie conjointement et d'une manière opportune. »*

Evoquant la question palestinienne, M. Boumediène déclare : *« Si le roi Hussein nous demande de choisir entre la Jordanie et la révolution palestinienne, nous choisirons sans hésitation et sans aucune réserve la révolution palestinienne. »*

Au sujet de la conférence de Genève, M. Boumediène ajoute : *« Nous devons faire en sorte d'être toujours en position de force. Nous sommes les seuls à détenir la solution du problème du Proche-Orient. (...) Israël et les Etats-Unis se trouvent dans une impasse. Il existe effectivement une possibilité de solution, non seulement acceptable pour les Arabes, mais relativement honorable. »*

« Nous (les Arabes et le tiers-monde) *sommes aujourd'hui en mesure de traiter d'égal à égal avec les grandes puissances, sans complexes, sans susceptibilités et sur la base des intérêts mutuels »*, a encore affirmé M. Boumediène. A ce propos, le président algérien estime que le *« changement d'attitude des Etats-Unis est tactique et non stratégique »* ; que l'Union soviétique *« est une amie véritable, quelles que soient les divergences de vues sur certaines questions »*.

(1) La première partie a été mentionnée dans « le Monde » daté 20-21 octobre.

Egypte

LA VISITE DE L'ÉMIR DU KOWEIT ILLUSTRE LA COOPÉRATION ÉTROITE ENTRE LE CAIRE ET LES MONARCHIES PÉTROLIÈRES.

(De notre correspondant.)

Le Caire. — La visite d'Etat que l'émir Sabah du Koweït a effectuée au Caire du 19 au 21 octobre illustre le développement spectaculaire de la coopération politique et économique entre l'Egypte et les monarchies pétrolières du golfe Persique.

L'émir Sabah, qui avait déjà effectué une visite officielle au Caire avant la guerre d'octobre *(le Monde* du 4 septembre 1973), se trouve à la tête du pays qui, proportionnellement à ses ressources, accorde sans doute l'aide financière la plus importante à l'Egypte. La véritable démocratie parlementaire qui fonctionne au Koweït permet en outre aux éléments d'origine palestinienne, particulièrement actifs dans le secteur de la presse, de jouer un rôle d'aiguillon en faveur de l'aide aux pays arabes du champ de bataille. En plus du financement d'achats d'armes soviétiques pour plusieurs centaines de millions de dollars, de la participation à la réalisation de l'oléoduc Suez-Alexandrie et à divers autres projets, le Koweït a envoyé sur le front du canal un contingent de plusieurs centaines de soldats pendant la guerre d'octobre, contingent qu'il vient seulement de rapatrier. En contrepartie, l'Egypte fournit des cadres.

Outre l'accroissement de la coopération bilatérale, l'émir et le raïs ont débattu, au cours de leurs entretiens, du prochain « sommet » arabe de Rabat. Tous deux seraient tombés d'accord sur la « nécessité impérative » d'amener le roi Hussein de Jordanie et M. Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, à trouver un *modus vivendi* dans la perspective d'une négociation d'ensemble en 1975 entre Israël et les Arabes. L' « arme de l'argent du pétrole » a également été évoquée par l'émir Sabah et le président Sadate.

DIPLOMATIE

APRÈS L'ACCORD SUR L'ÉMIGRATION ET LES CÉRÉALES

Un nouveau départ de la détente soviéto-américaine ?

De notre correspondant

Washington. — A en croire la page féminine du *New York Times*, la détente reste en vogue, dans les magasins de mode comme chez les coiffeurs. Après le succès des bottes, des blouses paysannes et autres *roubachki*, voici la nouvelle coupe de cheveux baptisée « détente » (cheveux courts soit crêpés en boucles, soit mis en ondulations serrées et verticales tenues par de longues barrettes) pour laquelle le maquillage recommandé est : sourcils fins, paupières ombrées, bouche étroite en forme d'arc... Mais l'effet général, dit-on, évoque davantage la Russie des tsars que celle des soviets. Néanmoins, les vicissitudes de la politique de détente n'ont apparemment pas affecté le goût, et parfois même la manie, des Américains pour tout ce qui est russe, ni en Union soviétique l'engouement pour les blue-jeans, la pop music, le jerk, qui désigne là-bas toutes les danses occidentales.

Sur le plan politique également, la détente reste en vogue. En tout cas, elle se porte bien sinon mieux. En moins de quarante-huit heures, les obstacles à la coopération soviéto-américaine ont été surmontés au prix de concessions réciproques.

Intervenant immédiatement après le compromis sur l'émigration des juifs soviétiques, l'accord soviéto-américain sur les livraisons de céréales illustre bien le désir des deux camps de régler à l'amiable leurs divergences au mieux de leurs intérêts. En échange de livraisons américaines (2 200 000 tonnes, dont 1 200 000 tonnes de blé et 1 million de tonnes de maïs), les Soviétiques ne chercheront pas à acquérir davantage de céréales américaines cette année. En plus de cette limitation de leurs achats (pendant les dernières années, ils ont importé annuellement 3 millions de tonnes de maïs pour nourrir leur cheptel, et les deux accords récemment annulés sur pression de la Maison Blanche portaient sur 3,4 millions de tonnes), les Soviétiques sont disposés à négocier une formule permettant d'informer à l'avance les Etats-Unis et leurs autres grands fournisseurs de leurs besoins céréaliers. C'est là une concession non négligeable, compte tenu de l'aptitude des Soviétiques à utiliser à leur profit les mécanismes de la libre entreprise capitaliste.

Dans ce contexte, la plupart des observateurs et des milieux diplomatiques parlent d'une véritable relance de la détente. Certains estiment même que les besoins impératifs de l'Union soviétique en crédits et en technologie l'amèneront à d'autres assouplissements sur les divers fronts de la négociation Est-Ouest. D'autres s'inquiètent de ce que, grisés par leur succès, le sénateur Jackson et ses amis du Congrès s'efforcent de relever le « prix » de la détente à un niveau qui risque un jour d'être inaccessible aux Soviétiques. L'éditorial du *New York Times*, faisant référence à l'amendement Jackson, écrit : *« ...De tels efforts d'intervention dans les affaires intérieures d'autres pays peuvent être aussi nuisibles qu'utiles, de même que les initiatives subordonnant une législation économique à des considérations politiques. »* Il est certain que le recul de la Maison Blanche face à l'influence grandissante du Congrès dans la direction de la politique étrangère a de quoi préoccuper M. Kissinger, qui, dit-on, n'apprécierait pas la forte tendance au compromis acquise par le président Ford au cours de ses années au Capitole.

Dans l'immédiat, on se demande si le bon climat retrouvé des relations soviéto-américaines favorisera cette semaine M. Kissinger au cours de sa visite à Moscou. Le secrétaire d'Etat apporterait en effet des offres concrètes pour faire sortir de l'impasse la négociation nucléaire. Il s'agit toujours, dit-on, de stabiliser la « compétition » nucléaire, en laissant à chaque camp les avantages qu'il détient dans le cadre d'une égalité globale et en ralentissant et limitant le développement de nouvelles armes. Poursuivant des objectifs plus modestes (il n'est plus question d'arriver à un accord permanent, mais simplement décennal), ces propositions auraient de meilleures chances d'être acceptées. Elles prévoiraient essentiellement : maintien de l'avantage des Soviétiques dans le nombre et les dimensions de leurs engins lancés à partir de bases terrestres, avantage équilibré par la supériorité numérique des Américains en bombardiers et en MIRV (fusées à têtes multiples) ; limitation mais non interdiction du développement de nouvelles armes ; limitation du nombre de gros engins en mesure de porter les MIRV (indirectement, un contrôle des MIRV et l'établissement immédiat d'un plafond pour l'ensemble des forces) ; enfin, exclusion de l'accord éventuel des forces nucléaires américaines stationnées en Europe et sur son pourtour, ainsi que des missiles soviétiques à moyen rayon d'action stationnés en Europe.

Les milieux diplomatiques ne manifestent pas d'optimisme exagéré quant aux chances d'aboutir à un accord, étant données les divergences de vues confirmées des deux puissances sur divers points fondamentaux, et notamment sur le nombre des forces à inclure dans le décompte général. En particulier, Washington ne veut considérer que les forces stationnées en Union soviétique et aux Etats-Unis, alors que Moscou veut toujours qu'il soit tenu compte des bombardiers américains porteurs d'armes nucléaires basés en Europe.

HENRI PIERRE.

ISRAËL ESPÈRE ACCUEILLIR LA GRANDE MAJORITÉ DES ÉMIGRANTS VENANT D'U.R.S.S.

Le ministre israélien de l'intégration des immigrants, M. Schlomo Rosen, a déclaré, samedi 19 octobre à la radio israélienne, qu' « après que le sénateur Jackson a obtenu pour les juifs d'U.R.S.S. la possibilité d'émigrer librement, Israël se prépare à une immigration massive ».

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — A un moment où les *perspectives politiques et militaires* n'ont jamais paru aussi peu rassurantes, la nouvelle de l'accord permettant l'émigration annuelle de soixante mille juifs de l'Union soviétique a provoqué une joie à laquelle les Israéliens semblent avoir quelque peine à croire.

Israël, qui est pour beaucoup de ses habitants — surtout depuis le dernier vote de l'Assemblée générale sur les Palestiniens — une espèce de camp retranché dans un univers hostile, s'apprête à recevoir le flot de nouveaux immigrants comme on accueille des renforts sur un front menacé.

Une profonde reconnaissance monte de tout le pays vers le sénateur Jackson, qui a mené, longtemps seul, et parfois sans les encouragements des dirigeants officiels d'Israël et du mouvement sioniste, qui ne voulaient pas indisposer l'administration américaine, une lutte opiniâtre, afin que soit accordé aux juifs soviétiques le droit d'émigrer.

C'est, pense-t-on ici, dans les délais les plus courts, peut-être dans les prochaines semaines, que les portes de l'Union soviétique vont s'ouvrir plus largement. On ne croit pas à Jérusalem que la totalité des soixante mille Juifs qui seraient autorisés à partir chaque année voudront venir en Israël, mais on est persuadé que la grande majorité choisira l'Etat juif comme destination, après l'escale de Vienne.

M. Pinhas Sapir, président de l'Association sioniste mondiale, chef des services d'immigration et ancien ministre des finances, a déjà chiffré l'opération : chacune des vingt mille familles qu'Israël accueillera annuellement coûtera plus de 60 000 dollars pour son transport, son logement et son intégration économique et sociale. Il a donné ces chiffres avant de prendre l'avion afin de réclamer aux Juifs d'Europe, d'Amérique et d'Afrique du Sud leur contribution financière à la vaste entreprise qui va s'engager. Dimanche prochain, le conseil des ministres sera essentiellement consacré à la mise au point d'un plan de construction de plusieurs milliers de logements et de création de complexes industriels.

Selon les chiffres en possession de l'association sioniste, près de cent soixante-dix mille juifs d'Union soviétique ont déposé des demandes de visa de sortie. Ce nombre pourrait être très largement dépassé après l'accord Jackson-Kissinger, qui implique la suspension de toutes les mesures de rétorsion (suppression d'emplois, notamment) qui étaient jusqu'à présent infligées à toute personne demandant l'autorisation d'émigrer.

ANDRÉ SCEMAMA.



DIPLOMATIE

La visite à Paris de M. Trudeau

M. Trudeau, premier ministre du Canada, accompagné de Mme Trudeau et de dix-huit conseillers, est arrivé à Paris ce lundi 21 octobre à 9 h. 30 pour une visite officielle de deux jours. Venant de la base militaire canadienne de Lahr, en Allemagne fédérale.

***M. Trudeau, qui est reçu avec le protocole réservé aux chefs d'Etat,* aura ce lundi après-midi un premier entretien avec M. Giscard d'Estaing, suivi d'un dîner à l'Elysée, et un second mardi, précédé d'un déjeuner à l'ambassade du Canada. Le premier ministre canadien aura également deux entretiens avec M. Chirac.**

M. Trudeau déposera, mardi à 10 h. 40, une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, sera reçu à l'Hôtel de Ville et assistera à une réception à la Sorbonne. Il aura aussi un entretien avec M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., et donnera mardi une conférence de presse avant de quitter Paris pour Bruxelles, où il aura des entretiens avec les membres du gouvernement belge, avec le secrétaire général de l'OTAN et avec la commission de la Communauté européenne.

« Votre visite, a dit notamment M. Chirac en accueillant son hôte à l'aéroport, scellera, j'en suis convaincu, entre la France et le Canada, une fructueuse entente et constituera, dans un monde troublé, un élément d'équilibre et de paix. Je puis vous assurer de notre volonté de mettre en œuvre avec vous ce que nos affinités et nos intérêts nous commandent. »

M. Trudeau a dit de son côté son « émotion » en « ce jour heureux pour le Canada et certainement pour la France », et espère que sa visite servira « non seulement les deux pays, mais la communauté mondiale ».

PORTRAIT

Un faux dilettante rodé par le pouvoir

Des yeux en amande, sans doute hérités de quelque ancêtre indien, un sourire désarmant, des cheveux ébouriffés, une élégance plutôt voyante, Pierre-Elliott Trudeau a beau avoir passé six ans à la tête du Canada et abdiqué beaucoup du dilettantisme et de l'arrogance qu'on lui reprochait naguère, son apparence et son comportement sont plus d'un étudiant prolongé que d'un premier ministre. M. Giscard d'Estaing, qui mise tant sur son charme et sur son « style » détendu, trouvera sur ces terrains, dans son hôte d'aujourd'hui, qu'il connaît d'ailleurs de longue date, un digne rival.

L'un et l'autre sont des gosses de riches qui ont décroché les diplômes sans fatigue excessive, sauté les obstacles de la vie en se jouant, parcouru en tous sens le vaste monde, goûté l'ivresse de la puissance, de la richesse et de la séduction mêlées. Mais autant la carrière du président de la République, de sa naissance à l'Elysée, est rectiligne, pour ne pas dire programmée, autant celle du chef du gouvernement d'Ottawa est non certes sinueuse, puisqu'il s'est toujours battu à visage découvert, mais marquée de tournants spectaculaires.

Il est né à Montréal, en 1919, d'un fils de cultivateur qui accumula durant les quarante-sept années de sa vie la bagatelle de 6 millions de dollars. Sa mère, Grace Elliott, dont le nom lui fournit son second prénom, était elle-même le fruit de l'union d'un Ecossais de Montréal et d'une Canadienne française. Son horreur du conformisme inspire au jeune Pierre-Elliott, à l'université dans les années 40, ses premiers faits d'armes : blagues énormes d'un goût parfois discutable et campagne contre la conscription, à l'époque où les « maudits Anglais » d'Ottawa prétendaient obliger les Québécois mands. Ce qu'ils durent faire d'ailleurs, malgré un référendum négatif.

La guerre finie, il complète ses études en fréquentant successivement — excusez du peu — Harvard, les Sciences Po de Paris et la London School of Economics. Puis il s'embarque pour un tour du monde, sac au dos, fertile en aventures. Il est arrêté deux fois, traverse le Bosphore à la nage. A en croire son biographe quasi officiel Jean Pellerin (1), ce voyage, en lui permettant de contempler les innombrables misères engendrées à l'époque, tant en Europe qu'en Asie, par le nationalisme, a contribué à accentuer sa méfiance à l'égard de celui-ci. Le fait est qu'on rencontre rarement homme d'Etat aussi cosmopolite, aussi détaché de toute racine proprement nationale ; on ne sait laquelle des deux langues, du français ou de l'anglais, est pour lui la plus « maternelle », et il s'irrite à l'occasion de l'accent et des idiotismes de ses compatriotes québécois.

La lutte centre Duplessis

De retour au Canada, Trudeau s'engage à fond dans la lutte contre le régime obscurantiste et corrompu de Maurice Duplessis, pendant vingt ans au pouvoir à Québec. Economiste, syndicaliste, il participe à la grève de l'amiante, qui fut la première bataille de cette libération, et, avec la revue Cité libre, qui s'inspire d'Esprit, scandalise les bien-pensants. Tout le monde le croit plus ou moins communiste, ce qui lui vaut un moment d'être interdit de cours à l'université par le cardinal Leger, frère de l'actuel gouverneur général. Ce ne sont pas son voyage en U.R.S.S. en 1952, Staline régnante, ni sa tentative pour aller rendre visite en kayak à Fidel Castro qui pouvaient faire changer d'avis les braves bourgeois de la « Belle Province ».

En 1963, les conservateurs au pouvoir à Ottawa cèdent la place à un gouvernement libéral présidé par l'ancien ministre des affaires étrangères Lester Pearson, un homme de cœur qui n'avait pas volé le prix Nobel de la paix à lui décerné pour son action au moment de la crise de Suez. Trudeau n'a que sarcasmes pour ce « prince défroqué », auquel personne, certes, ne s'attendait alors à le voir succéder un jour. Dès 1965, pourtant, il devient son secrétaire parlementaire. Entre-temps, Pearson, premier à avoir voulu faire reposer le Canada sur une association égalitaire des deux communautés qui le composent, avait cherché à rajeunir les cadres libéraux francophones. Il avait songé au syndicaliste Jean Marchand. Mais celui-ci n'accepta la proposition qui lui était faite qu'à condition d'amener avec lui ses deux meilleurs amis : Gérard Pelletier et... Pierre-Elliott Trudeau. On les appelait les « trois colombes », avant que, renforcés par Marc Lalonde, ils deviennent, aux yeux des anglophones soupçonneux et nostalgiques de l'empire, la « mafia québécoise ».

Le « Québec libre »

Trudeau est le ministre de la justice de Lester Pearson lorsque de Gaulle prononce au balcon de l'hôtel de ville de Montréal son « Vive le Québec libre ! *» qui conduit les relations entre Paris et Ottawa au bord de la rupture. Il se range au nombre des adversaires les plus déterminés des thèses séparatistes, et donc de la France, coupable de les encourager. Son point de vue, il l'exprime dans son livre le Fédéralisme et la Société* canadienne française (2) : « On doit faire sentir à tous les citoyens que c'est seulement dans le cadre de l'Etat fédéral que leur langue, leur culture, leurs institutions, leurs traditions les plus sacrées et leur niveau de vie peuvent échapper aux assauts de l'extérieur et aux conflits intérieurs. » *Une seule solution donc, le « fédéralisme », et l'extension du bilinguisme aux institutions fédérales.*

Plébiscité au congrès des libéraux du Québec en 1968, Trudeau se heurte durement, quelques jours plus tard, à la conférence d'Ottawa, au premier ministre québécois de l'époque, Daniel Johnson, dont la détermination met en échec le projet de révision constitutionnelle. En modernisant considérablement la législation du divorce, de l'homosexualité et de l'avortement, le sémillant ministre de la justice, qui se donne des allures de play-boy, tranchant sur le style compassé de la politique canadienne, devient le dieu de la jeunesse anglophone et bientôt s'impose comme le dauphin de Lester Pearson lorsque celui-ci prend sa retraite.

Sous sa direction, le parti libéral, jusque-là minoritaire, gagne haut la main, après une campagne à l'américaine, les élections de 1968. Malgré la vigueur du séparatisme, qui lui vaut un accueil mouvementé dans sa province natale, Trudeau enlève les deux tiers des sièges du Québec. Le voilà premier ministre.

On crie un peu partout à la résurrection de Kennedy. Mais il n'y a pas de miracle en politique. Le Canada bi-communautaire, et même bilingue, voué à des ambitions à la mesure de son immense territoire et de ses fantastiques richesses, n'existe guère que dans l'imagination de Trudeau et de sa « mafia ». Aux yeux de beaucoup de ses compatriotes francophones, il n'est qu'un valet des Anglais. L'enlèvement du ministre du travail du Québec Pierre Laporte et d'un diplomate britannique par le Front de libération du Québec met cet homme, qui n'a jamais porté les armes, devant la plus dure épreuve de sa vie. Il hésite peu et décide l'application des « mesures de guerre ». Le F.L.Q. réplique en exécutant Pierre Laporte.

Le drame accentue la coupure entre Trudeau et les nationalistes québécois qui lui prêtent les plus noirs desseins. En même temps, le gouvernement fédéral a du mal à juguler la hausse des prix et le chômage. Sa politique de bilinguisme fédéral agace beaucoup d'anglophones, qui ragent de devoir payer trop d'impôts pour aider les francophones. Les grands voyages du premier ministre, les importantes mesures qu'il fait adopter en matière de sécurité sociale, sa politique énergétique fort prévoyante, son mariage avec une charmante étudiante de Colombie britannique, qui lui donne deux enfants, ne suffisent pas à redorer une image en train de se ternir. En 1972, massivement lâché par les provinces de l'Ouest, il est bien près de perdre les élections.

Placé à la tête d'un gouvernement minoritaire, il lui faut apprendre, après bien des années passées à n'en faire qu'à sa tête, à louvoyer et à composer. Mais alors que les difficultés économiques s'amoncellent, et que beaucoup croient pouvoir annoncer la fin de sa carrière politique, il prend sa revanche aux élections de juillet dernier. Il réussit en effet à faire basculer l'Ontario en sa faveur sans pour autant perdre le soutien des Québécois, qui — nationalistes ou pas — préfèrent avoir à Ottawa un premier ministre originaire de leur province plutôt qu'un « Anglais ».

C'est donc un homme fortement rodé par l'expérience du pouvoir qui fait lundi à Paris la visite officielle que les premiers ministres canadiens ont accoutumé de rendre à leurs deux mères patries après leur prise de fonctions et qui, pour des raisons vraiment « indépendantes de sa volonté », a été si longtemps retardée.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Jean Pellerin, *le Phénomène Trudeau*, éd. Seghers.

(2) P.-E. Trudeau, *le Fédéralisme et la société canadienne française*, éd. H.M.H.-Montréal.

Face à l'emprise des États-Unis, le Canada cherche à diversifier son commerce extérieur

Les relations entre la France et le Canada sont en voie de normalisation. « J'ai pu obtenir, declarait récemment à l'A.F.P. M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, de nos partenaires et au niveau le plus haut, l'assurance qu'il n'y avait pas de conflit entre le développement des relations franco-canadiennes et la poursuite et l'approfondissement de la coopération franco-québécoise. »

Sixième fournisseur et dixième client du Canada en 1973, la France aurait, selon M. Ségard, des « possibilités immenses » de développer ses exportations vers ce pays, notamment dans le domaine des *transports ferroviaires et aéronautiques* et de l'énergie.

Montréal. — M. Trudeau commence sa tournée européenne par la France, celui des « grands » pays de la C.E.E. qui commerce le moins avec le Canada. Les échanges entre les deux pays représentent en effet à peine 1 % de leur commerce extérieur. Ils ont été déficitaires pour Ottawa *de 118 millions de dollars en 1973.* De plus, les ventes françaises contiennent six fois plus de valeur ajoutée que les exportations canadiennes, composées en moyenne d'un cinquième de produits finis — pourcentage inférieur à une moyenne globale de 36 %.

En fait, le commerce franco-canadien a doublé en volume au cours des cinq dernières années. *c'est la France qui a réussi la* « diversification », puisque ses ventes de biens d'équipements ont triplé entre 1971 et 1973.

En outre, avec un montant cumulé d'investissements de 1 100 millions de dollars en 1973, l'industrie française a déjà installé au Canada l'indispensable tête de pont de son offensive commerciale. Enfin, l'augmenta*tion de la part des produits finis* dans les ventes canadiennes en France — 17,6 % en 1972, 23,4 % en 1973 — est quelque peu artificielle, puisqu'elle est due en grande partie à la livraison échelonnée sur plusieurs années de six cargos porte-conteneurs, dont la construction incorpore de nombreux composants importés de France.

De notre correspondant

Il ne faut pas s'attendre, toutefois, que M. Trudeau, au cours de ses entretiens avec M. Giscard d'Estaing, se plaigne outre mesure du commerce franco-canadien. En effet, le but réel d'Ottawa est d'obtenir la conclusion d'un accord commercial avec la Communauté, qui permettrait de mettre sur pied un comité ministériel Canado-C.E.E., comme il en existe entre ce pays, les Etats-Unis ou le Japon. Il semble que jusqu'ici la France ait été le pays européen le moins favorable à une telle institutionnalisation, car elle créerait un précédent : il serait difficile *pour la C.E.E. de refuser aux* Etats-Unis ce qui aurait été accordé au Canada. M. Trudeau se réclame néanmoins de la *« spécificité de son pays »* et fonde cette affirmation sur sa nouvelle politique de *« diversification »*.

Cette diversification est-elle possible ? Les seules ventes à l'étranger des filiales de compagnies constituent 40 % de l'ensemble des *exportations* du Canada. Les 60 % restants sont le fait de compagnies contrôlées par des intérêts nationaux, mais se répartissent pour moitié entre les Etats-Unis — ce qui est aisément compréhensible en raison de la proximité géographique — et les autres pays. Le Japon, dont les achats au Canada pourraient cette année dépasser 4 milliards de dollars, a certes accédé au rang de deuxième « pays client » après les Etats-Unis, mais en réalité le second « bloc-client » est la Communauté européenne élargie qui absorbe 12 % *des exportations* canadiennes.

Ottawa voudrait absolument augmenter ce pourcentage, soulignant *notamment que les droits* de douane moyens de la C.E.E. sur les produits industriels sont nettement inférieurs aux droits américains.

Le gouvernement fédéral n'évoque que de façon détournée l'autre raison pour laquelle le Canada veut obtenir de Bruxelles la clause de la nation la plus favorisée. Il s'agit de la menace américaine de plus en plus précise de réduire l'importance du seul secteur de l'industrie canadienne qui vende 100 % de produits finis à l'étran*ger : l'automobile.*

Ce secteur est, en pratique, entièrement contrôlé par les trois grands producteurs américains, General Motors, Ford et Chrysler. Or Washington a apparemment obtenu de ces trois constructeurs une réorganisation de la production de leurs usines, ce qui a eu pour effet de rendre le commerce canado-américain de l'automobile *déficitaire pour Ottawa. Ce déficit* ne cesse de s'accroître puisqu'il a atteint 509 millions de dollars au cours du premier semestre de 1974 contre 67 millions durant la même période de 1973.

FRANÇOIS-MARIE MONNET.

Les débuts d'une collaboration nucléaire

Pendant sa visite à Paris, M. Trudeau ne manquera pas de s'entretenir avec le chef de l'Etat des problèmes que pose la collaboration des deux pays dans le domaine nucléaire. Il *doit d'ailleurs rencontrer* M. Giraud, administrateur général du Commissariat français à l'énergie atomique, pour *discuter* de l'exploitation des ressources d'uranium du Canada et de l'éventuelle construction dans ce pays d'une usine d'enrichissement faisant appel à la technologie française.

Avec la multiplication des centrales nucléaires, qui, dans les pays industrialisés, produiront en l'an 2000 en moyenne 50 à 60 % de l'électricité, l'uranium naturel est, dès aujourd'hui, une ressource aussi précieuse que le pétrole.

Assez peu riche en uranium naturel, la France cherche à diversifier ses approvisionnements. Après avoir établi des installations d'extraction en Afrique, au Gabon et surtout au Niger, elle tente, malgré les obstacles de toute sorte, de prospecter aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. *Un groupement associant le commissariat à l'énergie atomique, les sociétés Pechiney-Ugine-Kuhlman, Mokta et la C.F.M.U. (Compagnie française des mines d'uranium)* a déjà mis en exploitation un gisement canadien.

Tout récemment, en septembre dernier, le ministre canadien de l'énergie, M. Donald Macdonald, a écrit aux quatre producteurs canadiens d'uranium pour leur demander de protéger le marché intérieur et d'assurer son approvisionnement *avant d'exporter et de préserver une réserve de combustible d'au moins quinze ans pour les réacteurs nucléaires canadiens.*

L'atout majeur de la France est qu'elle peut offrir au Canada un bien rarissime : la technologie qu'elle a mise au point pour enrichir l'uranium.

Plusieurs obstacles se dressent cependant sur la voie de cette coopération. D'une part, toujours dans le souci de préserver sa richesse, le Canada a édicté une règle limitant les participations étrangères dans les sociétés d'exploitation des minerais à 33 % et la participation de chaque société étrangère à 10 %. D'autre part, la réalisation d'une usine d'enrichissement de l'uranium fondée sur la technologie française de diffusion gazeuse coûte aujourd'hui de 10 à 15 milliards de francs, et requiert une fabrication d'équipements industriels complexes. La construction d'une usine d'enrichissement au Canada implique donc que les deux pays s'entendent sur le financement et sur les industriels qui fabriqueront les équipements. Car la France entend garder pour elle certains secrets industriels.

A ces problèmes viennent s'ajouter *les difficultés propres aux deux* pays. Le gouvernement fédéral canadien se heurte au gouvernement québécois qui a pris les devants en concluant, en juillet dernier, un accord avec le C.E.A. pour l'étude préliminaire de l'implantation d'une usine au Quebec (*le Monde* du 28-29 juillet 1974). Inutile d'ajouter qu'Ottawa n'a pas vu cet accord d'un très bon œil et qu'il n'est pas mécontent des difficultés rencontrées par le Québec.

D'autre part, le Québec devra trouver le financement de l'usine, et Ottawa ne se prive pas de faire savoir qu'il n'est pas prêt à l'aider sur ce plan. La France chercherait à se contenter de vendre sa technologie, sous forme de licence, ou de redevances sur la quantité d'uranium enrichi produit par l'usine, sans participer au financement.

Du côté français, certaines difficultés subsistent. L'accord avec le Québec a été, certes, conclu avec *l'accord du gouvernement,* mais il reste essentiellement une initiative du C.E.A. qui cherche à valoriser les techniques dont il est seul détenteur en France.

D. V.

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANCE-ÉTATS-UNIS A NICE

Trois anciens ministres français des affaires étrangères ont participé aux débats

Nice. — Le second congrès de l'Association France-Etats-Unis a terminé ses travaux le samedi 19 octobre. Il a entendu trois anciens ministres des affaires étrangères et l'actuel secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Bernard Destremau, faire le point des relations entre Paris et Washington.

MM. Destremau et Schumann ont été d'accord sur la nécessité d'une Europe unie et d'une sécurité européenne autonome. « *Mais elle ne se fera pas au détriment de nos alliés* », a dit le secrétaire d'Etat. « *La France appartient irréversiblement à l'Occident* », a constaté pour sa part M. Schumann. En revanche, les propos de MM. Jobert et Couve de Murville ont été teintés, pour l'un de scepticisme, pour l'autre de pessimisme. Selon M. Jobert, les relations franco-américaines se caractérisent « *par une absence de relations* ».

De notre correspondant

Pour M. Couve de Murville, à la base des divergences bilatérales, il y a un désaccord sur la nature même des relations franco-américaines. « *S'agit-il vraiment d'une communauté atlantique, comme le pensent les Américains, ou d'un ensemble d'Etats alliés et amis, ce qui est le point de vue du plus grand nombre des Français ?* », s'interrogea l'ancien premier ministre, qui demanda aux gouvernants français de faire preuve à l'égard des Etats-Unis d'amitié et de détermination.

Les congressistes ont adopté une résolution en trois points dans laquelle ils se félicitent de l'excellence des rapports franco-américains et souhaitent que les présidents Ford et Giscard d'Estaing recherchent et trouvent ensemble les solutions à la crise actuelle.

ASIE

Vietnam du Sud

Paris accordera en 1975 à Saigon une aide au moins égale à celle de 1974

Le général Tran Van Don, vice-premier ministre de la République du Vietnam, a quitté Paris dimanche 20 octobre pour Téhéran. Il avait la semaine dernière, conféré avec MM. Poniatowski, Sauvagnargues, Fourcade et des membres du C.N.P.F. Il ressort de ces entretiens que la France accordera l'an prochain au régime de Saigon une aide au moins égale à celle de cette année, qui a été de 100 millions de francs. Une délégation française se rendra à Saigon avant la fin de 1974 pour discuter des modalités d'attribution des crédits.

Le gouvernement français poursuit donc sa politique définie l'an passé : s'il tient la balance égale entre Saigon et Hanoï, il ne prend pas en considération l'existence du G.R.P. du Sud. La question se pose cependant de savoir si l'assistance au régime de M. Thieu demeurera dans le cadre strict des relations bilatérales ou sera placée par Paris dans le cadre plus vaste d'un groupe d'aide que la Banque mondiale, Washington et Tokyo veulent instituer.

● A SAIGON, quelque quinze cents personnes ont manifesté dimanche contre le régime, brûlant des portraits de M. Thieu devant la statue du vénérable Thich Quang Duc, bonze qui s'était suicidé par le feu il y a onze ans en signe d'opposition à la dictature de Diem. Des groupes ont ensuite pénétré dans l'immeuble de l'Assemblée nationale, y commettant des dégâts. A Hué, environ trois milles personnes se sont réunies dans une pagode pour écouter les dirigeants des Forces de réconciliation nationale prôner le respect de l'accord de Paris. A Can-Tho, dans le Delta, le Père Tran Huu Thanh, qui mène la lutte contre la corruption, a organisé un meeting de cinq mille personnes, il s'agit du début d'une grande tournée dans cette région.

La presse a décidé de boycotter à partir de lundi toutes les informations d'origine gouvernementale et de ne plus envoyer de journalistes aux conférences de presse officielles. La décision a été annoncée dimanche à la suite d'une réunion des directeurs de journaux qui protestent contre les onze saisies de quotidiens par la police en une semaine et l'« étranglement de la liberté de la presse » (l'imprimerie du journal *Dai Dan Toc* vient, en effet, d'être fermée).

Sur le plan militaire, on apprend que les communistes ont fait sauter deux ponts dans la région de Saigon et contraint l'adversaire à abandonner six avant-postes à 16 kilomètres au nord-ouest de Hué. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

EUROPE

Espagne

L'ARRESTATION DU PEINTRE EDUARDO ARROYO EST CONFIRMÉE

Le peintre espagnol Eduardo Arroyo a été arrêté vendredi soir 18 octobre à Valence, alors qu'il prenait l'avion pour la France, où il réside (*le Monde* du 20-21 octobre). Il s'était rendu en Espagne pour assister au mariage de sa sœur avec un passeport établi sous un autre nom. Eduardo Arroyo est l'un des quatre nouveaux commissaires à la peinture de la Biennale de Venise.

[*Eduardo Arroyo* est un jeune peintre de trente-cinq ans qui a grandi avec le régime franquiste. Ce n'est pas un peintre de salon. Chez lui, chaque toile commente un événement, souvent cruellement. C'est dans cet esprit qu'il avait, en 1963, exposé en Espagne des tableaux qui, disait-il, « croyaient à la réconciliation nationale ». Le peintre fut censuré et dut quitter son pays, où il n'était pas désiré.

Récemment, Arroyo a publié un petit livre vengeur intitulé « Trente-cinq ans après » : cent vingt pages qui esquissent une biographie politique et racontent trente-cinq années de régime franquiste. Chaque tableau reproduit évoque, comme une affiche réaliste et surréaliste, une actualité encore brûlante : la grève des Asturies, l'assassinat de Carrero Blanco, l'exécution par l'ETA du commissaire Manzanas. C'est un guide touristique à l'envers. Il ne pouvait plaire au régime. — J. M.]

Yougoslavie

L'HEBDOMADAIRE DE LA LIGUE DES COMMUNISTES CRITIQUE M. MARCHAIS

Belgrade (*A.P.*). — *Komunist*, hebdomadaire officiel de la Ligue des communistes, critique M. Georges Marchais, lui reprochant son appréciation négative de l'autogestion en Yougoslavie.

A propos du livre d'André Harris et d'Alain de Sédouy, *Voyage à l'intérieur du parti communiste*, l'éditorial de *Komunist* note que, selon M. Marchais, l'autogestion a conduit les travailleurs yougoslaves à l'« anarchie ».

« *Nous trouvons qu'il est inattendu et inadmissible que le secrétaire général du parti communiste français tente d'avancer sa propre évaluation de l'autogestion dans notre pays — évaluation qui, malheureusement, coïncide avec celle des adversaires de l'autogestion socialiste. C'est une déformation surprenante des rencontres et des entretiens que Georges Marchais a eus en Yougoslavie.* »

L'hebdomadaire ajoute que le jugement porté par M. Marchais sur l'autogestion socialiste « *équivaut à une tentative d'ingérence* ».

[D'autre part, à son retour à Belgrade, M. Grlitchkov qui conduisait la délégation yougoslave à la rencontre communiste de Varsovie, a précisé que son parti s'était associé au principe de la convocation d'un « sommet » européen, mais qu'il ne s'est pas engagé à participer à la conférence.]

Union soviétique

La psychose du maniaque sexuel envahit Moscou

De notre correspondant

Moscou. — *La contrôle strict de l'information a peut-être des avantages, mais il a aussi des inconvénients. Moscou est en train d'en faire l'expérience : depuis quelques jours, une sorte de psychose de peur s'est emparée des habitants de certains quartiers de la capitale soviétique. On ne laisse plus les enfants jouer seuls dans les cours des immeubles. Les femmes évitent de se retrouver isolées dans la rue à la tombée de la nuit. On n'ouvre plus la porte de son appartement sans demander qui va là.*

La raison de cette psychose ? Des rumeurs plus complémentaires que contradictoires. Selon les uns, un seul criminel serait à l'œuvre, un maniaque sexuel qui s'en prendrait, le soir venu, aux femmes et aux enfants. Des chiffres sont cités : ici on parle de onze morts, là de bien davantage. Selon les uns, le maniaque existerait bien, mais le danger viendrait surtout d'une bande de dangereux condamnés de droit commun qui auraient réussi à s'évader d'un train au cours d'un transfert. Combien seraient-ils ? Là encore les chiffres varient considérablement, mais on parle déjà d'au moins plusieurs dizaines d'individus. Certains précisent même que ces condamnés se seraient évadés alors qu'on les transportait sur les chantiers du nouveau transsibérien.

En fait, personne ne sait rien avec certitude. Mais toutes les conversations des Moscovites tournent autour du même sujet, que ce soit pour en rire ou pour s'en effrayer. La presse et la télévision ne disent rien, bien sûr, puisqu'elles ont pour consigne de passer sous silence les faits divers, qu'ils aient trait à la criminalité ou aux accidents. Dimanche soir, Vremia, *le grand journal télévisé de la première chaîne, ne parlait pas plus du maniaque sexuel que d'incendie dans une station de métro de la ville. L'incendie pourtant a bien eu lieu, puisque des centaines de témoins y ont assisté et que le trafic a été paralysé pendant un certain temps.*

Alors qu'en est-il réellement ? Il n'est pas facile de s'y retrouver, car il semble qu'il se passe des choses anormales depuis quelque temps à Moscou. Des gens sérieux, qui n'ont pas l'habitude de colporter des « canards », donnent même des précisions ; ils disent où et quand ont été retrouvés certains cadavres. Autre indice : il est maintenant établi que la milice a mis en alerte les responsables d'immeubles de plusieurs quartiers de Moscou. Dans les dépôts de taxis, elle aurait fait placarder des mises en garde aux chauffeurs. La milice a parlé non pas tant du maniaque que des évadés, des gens bien sûr prêts à tout, s'ils existent bien. Dans un cas au moins, elle a demandé aux habitants d'un bloc d'immeubles de ne pas ouvrir les portes à de prétendus ouvriers et de ne pas laisser traîner les enfants. Dans certains quartiers, le dispositif de surveillance mis en place a manifestement été renforcé la nuit, mais lorsqu'on interroge les miliciens, ils affirment contre toute vraisemblance qu'il ne s'agit que des préparatifs de la fête du 7 novembre...

En attendant, la rumeur va continuer sans doute à gonfler. La presse, elle, va sans doute continuer à se taire.

JACQUES AMALRIC.

Italie

M. Fanfani rencontre de sérieuses difficultés pour former un gouvernement quadripartite

De notre correspondant

Rome. — M. Amintore Fanfani, qui a été chargé, le 14 octobre, de former le nouveau gouvernement italien, vient de passer une semaine déprimante. Toute l'habileté du leader de la démocratie chrétienne n'a pas suffi, en effet, à débloquer une crise ministérielle ouverte le 3 octobre avec la démission du cabinet Rumor. Socialistes et sociaux-démocrates continuent de croiser le fer, rendant chaque *jour plus difficile* la *reconstitution* de la majorité de centre gauche avec les démocrates-chrétiens et les républicains. M. Fanfani, qui avait mis une semaine en moyenne pour former ses quatre précédents gouvernements (en 1954, 1958, 1960 et 1962), voit passer les jours avec appréhension.

Epouvantail pour les uns, génie politique pour les autres, M. Fanfani est considéré par tous comme l'unique recours, l'homme de la dernière chance. Même ceux qui le rendent responsable — avec quelque exagération — de tous les malheurs de l'Italie, ont contribué à lui donner cette image de sauveur gaullien.

« *Vous m'avez choisi à l'unanimité. Maintenant il faut me soutenir* », a dit M. Fanfani aux dirigeants de son parti. Il a été entendu. Ses censeurs habituels se sont réfugiés dans un *silence* d'or. Personne ne songe plus à lui reprocher le référendum sur le divorce, perdu en mai dernier, et nul ne se souvient d'avoir dit que M. Fanfani était « *l'homme qui toujours échoue* » — de crainte du mauvais œil ou d'une *sortie* sans appel du prestidigitateur.

La tâche du secrétaire de la démocratie chrétienne est également facilitée par les républicains, qu'on ne peut accuser de jeter de l'huile sur le feu.

Les exigences des socialistes

Reste les frères ennemis — socialistes et sociaux-démocrates, — qui formaient encore en 1969 un seul parti. Ils sont divisés, et cela ne facilite ni à l'un *ni* à l'autre la définition d'une ligne de conduite.

Dirigée par MM. Tanassi et Orlandi, la tendance majoritaire des sociaux-démocrates, qui a déclenché toute la crise, fait *preuve d'une incohérence* remarquable. Hormis son anticommunisme, on voit mal ce qui l'anime, sinon le désir de pousser les socialistes à quitter le gouvernement. La tendance minoritaire est davantage prête à composer, et on parle d'ailleurs de son leader, M. Saragat, comme d'un éventuel successeur à M. Fanfani au cas où ce dernier ne réussirait pas à former le nouveau gouvernement.

Les socialistes, pour leur part, sont divisés en deux camps : le premier — avec MM. De Martino et Mancini — est favorable à la reconduction du centre gauche ; le second — avec MM. Lombardi et Nenni — souhaite un retour à *l'opposition pour ne pas « gérer la crise »* et pour mieux se préparer à d'éventuelles élections. Après de difficiles tractations, les deux parties se sont finalement mises d'accord, le 19 octobre, sur un programme de gouvernement *en dix points, qu'elles ont soumis* à leurs partenaires. Les socialistes réclament notamment : le maintien, au printemps prochain, des élections régionales et administratives (que la démocratie chrétienne renverrait volontiers à plus tard, *de peur de perdre des sièges*) ; une année de salaire garantie pour les travailleurs mis au chômage (à l'exemple de la toute récente mesure décidée en France) ; une restructuration des différents services de sécurité (et notamment du contre-espionnage, pour lutter de manière plus efficace contre la subversion d'extrême droite) ; enfin, « *une répartition plus équilibrée du pouvoir politique* » (c'est-à-dire, pour eux socialistes, un ministère-clé, au moins, comme ceux de l'intérieur, de la défense, des affaires étrangères ou du Trésor — monopolisés jusqu'à présent par « le parti de la majorité relative »).

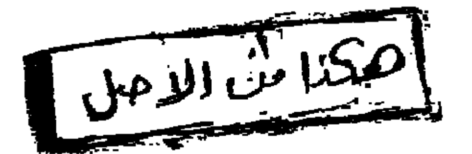
Les sociaux-démocrates ont aussitôt refusé toute discussion sur ce programme, faisant savoir qu'ils n'accepteraient de débattre que des propositions de M. Fanfani. Celui-ci a *quelque* peu inquiété les professionnels de la politique avec ses velléités réformatrices. On s'est demandé qui *étaient ces « hommes neufs et compétents »* que le secrétaire de la démocratie chrétienne veut introduire au *gouvernement*, et s'il était bien dans ses intentions de réduire le nombre des ministres.

On devrait en principe être fixé mardi 22 octobre sur les résultats des consultations de M. Fanfani. « *Qu'on ne compte pas sur moi pour former un gouvernement faible* », a-t-il dit en substance le 19 octobre, en affirmant que seule une formule *quadripartite* lui paraissait acceptable.

En fait, un échec du secrétaire de la démocratie chrétienne signifierait presque sûrement des élections législatives au printemps. Mais on ne voit pas bien à quoi *serviraient des élections* anticipées, sinon à donner à l'Italie une Chambre encore plus ingouvernable qu'aujourd'hui. Les communistes, qui sont opposés pour toutes sortes de raisons à cette nouvelle consultation, ont ressorti et remis sur leurs affiches ce « *no* » qui avait si bien réussi au référendum du printemps précédent.

ROBERT SOLÉ.





EUROPE

Loin des capitales

A Akademgorodok, le génie court les rues

ET si pour une fois on prenait au mot l'humoriste ? Il voulait installer les villes à la campagne ? Eh bien ! c'est fait, au moins pour l'une d'entre elles qui vient de pousser à 3 000 kilomètres à l'est de Moscou. Maisons et immeubles sont disséminés dans la forêt de bouleaux. Les membres de l'équipe de ski de fond s'entraînent automne comme hiver dans les rues de la cité. Ils n'attendent même pas que tombe la neige pour durcir leurs muscles ; ils posent des roulettes sous les skis et partent à la conquête du bitume. Les écureuils sont restés comme chez eux. Après le travail, les habitants vont cueillir les champignons. S'ils le préfèrent, ils peuvent se prélasser à la plage. Au cœur d'un continent, la ville s'est même offert le luxe d'avoir son « boulevard maritime ». Comme il n'était pas possible de le prolonger jusqu'à la mer naturelle, on avait fait venir la mer à domicile. A quelque 20 minutes à pied du centre, elle s'amuse à faire des vagues, cette mer de l'Obi, une retenue d'eau longue de 80 kilomètres et large d'une quinzaine par endroits, édifiée non pour la natation et le nautisme mais pour l'électrification.

D'UNE certaine façon, la mer a engendré cette ville. En 1956 le XX° congrès du parti communiste de l'Union soviétique décidait d'accélérer la mise en valeur de la Sibérie. Un académicien, considéré par ses pairs comme un des meilleurs spécialistes de l'hydraulique, M. Lavrentiev, proposa ses services. Il était prêt à quitter la capitale et à s'enfuir en province — et quelle province ! — si le gouvernement lui permettait de faire une entreprise originale.

Pourquoi ne pas fonder en Sibérie cette ville de la science qui aurait précisément pour mission première d'assurer la mise en valeur de l'Est ? M. Lavrentiev fit dégager un crédit de 300 millions de roubles (actuellement le rouble est échangé au taux de 6,40 F) et partit à la recherche d'un site. Il fallait se fixer à proximité d'un grand centre industriel. Novosibirsk fut choisi parce que c'était la métropole sibérienne, l'endroit où se croisent l'Obi et le Transsibérien, les voies aériennes qui sillonnent l'orient soviétique.

M. Lavrentiev voulait aussi trouver « un environnement qui favorise les activités créatrices et les loisirs ». Avec son épouse il explora la forêt, s'arrêta au bord de la mer de l'Obi et traça le périmètre de la future ville à 25 kilomètres de Novosibirsk. Avait-elle déjà un nom au moins dans son imagination ? Puisque là devait être créée la filiale sibérienne de l'Académie des sciences, pourquoi ne pas l'appeler tout simplement Akademgorodok, la petite ville académique ?

Petite ? Si l'on veut. A l'échelle de l'Union soviétique cette agglomération qui compte quelques dizaines de milliers d'habitants occupe un rang modeste. Mais la densité intellectuelle y est étonnante. La filiale sibérienne de l'Académie contrôle quarante-huit instituts de recherche. Vingt-quatre d'entre eux se trouvent à Akademgorodok. Quatre mille candidats ès sciences — titre équivalant au doctorat — vivent et travaillent dans la cité ainsi que quatre cents professeurs, soixante-seize membres titulaires et correspondants (soit 15 % de l'effectif total) de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S.

QU'ALLAIENT donc faire loin du centre de décision ces éminents esprits ? Assurer le développement des forces productives en Sibérie et en Extrême-Orient. Telle était la consigne du gouvernement. M. Lavrentiev précisa la stratégie. Akademgorodok doit à la fois pousser la recherche fondamentale, trouver les adaptations pratiques convenant aux conditions de cette région du monde et former les spécialistes. Cent vingt entreprises industrielles de Novosibirsk avec lesquelles les instituts sont en rapport servent de banc d'essai aux chercheurs. Depuis cinq ans la section sibérienne de l'Académie a étudié sept cents sujets qui lui étaient soumis afin qu'elle propose des solutions. Elle établit un plan prospectif de mise en valeur de la Sibérie et de l'Extrême-Orient jusqu'à l'an 2000.

Ces hommes ne paraissent guère avoir envie de revenir là où ils étaient. Ils sont, pour la plupart, russes originaires d'Europe, ukrainiens, arméniens, etc. Et pourtant ils se disent « sibériens ». En franchissant l'Oural, ils ont inventé ou réinventé un style de vie. Ici, on ne perd pas de temps à répéter les formules qui sont de rigueur à Moscou. A quoi bon célébrer à longueur de discours la sagesse du parti ? Puisque c'est admis une bonne fois, n'en parlons plus. Et puisque ces chercheurs sont occupés à remplir une tâche capitale, il est inutile de les obliger à répéter constamment un petit catéchisme. Il faut les traiter avec le respect qu'ils méritent, leur permettre des fantaisies qui seraient intolérables dans l'Ouest du pays.

LES écoliers du cru baignent dans cette atmosphère de haute tension intellectuelle. Parce qu'ils sont eux-mêmes enfants de chercheurs. Ou parce qu'ils ont été recrutés grâce à leurs dons jugés exceptionnels. Chaque année, dans les écoles secondaires de Sibérie se déroulent les Olympiades de mathématiques, physique et chimie. Les gagnants de cette espèce de concours général sont envoyés à Akademgorodok.

Cette ville a une ambiance de décontraction — faut-il dire de liberté ? qu'on imagine mal à l'ouest de l'Oural. Pourtant, il y a quelques années, les dirigeants du club local ont eu maille à partir avec les autorités parce qu'ils organisaient des discussions qui s'écartaient trop des schémas admis. Les habitants ont une mentalité de pionniers. Ils découvrent des territoires encore peu explorés, mettent au point des techniques d'avant-garde. Ils sont à l'aise parce que leur matière grise est une des principales richesses du pays. Apporteront-ils aussi à la Russie soviétique ce quelque chose qui ne figure sur aucune carte de géographie, une façon de voir la vie et le monde sans être encombré de dogmes ? Les académiciens, docteurs et professeurs d'Akademgorodok sont capables d'improviser de longs exposés. Ils sont loin du fonctionnaire qui doit lire son papier pour répondre « Ouvrez » lorsqu'un visiteur frappe à sa porte...

BERNARD FERON.

EUROPE

Suisse

EN REPOUSSANT L'INITIATIVE DE L'ACTION NATIONALE

Les deux tiers des votants ont refusé de faire des étrangers des boucs émissaires

De notre correspondant

Berne. — Plus nettement encore que ne le prédisaient les plus optimistes, les citoyens helvétiques ont rejeté, dimanche 20 octobre, par 1 689 870 voix contre 878 739, l'*« initiative contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse »*. Présenté par les milieux xénophobes de l'Action sociale, ce projet de loi visait notamment à ramener le nombre des étrangers résidant en Suisse d'un peu plus d'un million à cinq cent mille dans un délai de trois ans. La proposition a non seulement été repoussée par la majorité des citoyens, mais également par la totalité des vingt-deux cantons de la Confédération. Selon la Constitution, pour l'adoption du projet il aurait fallu une double majorité : celle des suffrages exprimés dans l'ensemble de la Confédération et celle des cantons favorables au « oui ». La participation au scrutin a été de 69,6 %, ce qui représente un taux relativement élevé pour la Suisse.

Dimanche, en début d'après-midi, dès que furent connus les premiers résultats, le soulagement fut à la mesure de l'incertitude qui avait fini par gagner la Suisse au cours de la campagne référendaire. A l'approche de la date fatidique, une détérioration du climat psychologique était perceptible, notamment dans les entreprises, dans les rapports entre Suisses et immigrés. Comme si tout s'était mis à l'unisson, c'est sous un ciel morose et gris d'hiver précoce que les électeurs se sont rendus aux urnes. Chose plutôt rare en Suisse, des queues s'étaient parfois formées devant les bureaux de vote et les soudaines rafales de pluie n'étaient visiblement pas l'unique raison du mutisme ambiant. L'issue sans équivoque du scrutin est cependant venue démontrer que la majorité du corps électoral avait pris conscience de la démesure d'un projet entraînant l'expulsion sous la contrainte d'un demi-million de personnes en trois ans.

L'adoption de mesures aussi brutales aurait été en contradiction flagrante avec les principes humanitaires dont se réclament la Suisse, et n'aurait pas manqué de ternir son image à l'étranger. Si les considérations d'ordre moral n'ont pas été absentes du débat, les arguments économiques ont sans doute pesé d'un grand poids dans le choix des électeurs. Les adversaires de l'initiative ne se sont d'ailleurs pas privés de mettre l'accent sur les conséquences néfastes que le renvoi de cinq cent mille étrangers, dont trois cent cinquante-trois mille travailleurs, auraient pu avoir pour l'économie helvétique. A la veille de la consultation, des signes de flottement avaient également été enregistrés, jusque dans les rangs des milieux xénophobes. Ainsi, dans une déclaration à la *Neue Zürcher Zeitung*, le président de leur groupe parlementaire, M. Walter Braem, reconnaissait, sans la remettre toutefois fondamentalement en cause, que *« l'initiative exige trop en trop peu de temps »*.

Une victoire du bon sens

Par sa netteté le résultat du scrutin du 20 octobre peut être considéré comme une victoire du bon sens sur des ressentiments plus ou moins avoués. Dans une proportion de deux contre un, les électeurs se sont refusés à entrer dans le jeu de l'Action nationale qui tendait à faire des étrangers des boucs émissaires. Alors que la précédente initiative xénophobe, présentée en 1970 par M. Schwarzenbach, avait recueilli 46 % des suffrages et avait été approuvée par sept cantons, le projet de l'Action nationale n'a attiré que 34 % des voix et a été rejeté par tous les cantons. Dans quatre cantons seulement (Berne, Bâle-ville, Schwyz et Uri) les « oui » ont franchi le cap des 40 %. Les partisans de l'initiative obtiennent leur meilleur score à Uri (44 %) et leur plus faible à Genève (24 %). Les propositions xénophobes ont généralement trouvé un écho moins favorable dans les cantons romands et au Tessin qu'en Suisse alémanique. Dans les agglomérations urbaines, les quartiers populaires ont donné de plus fortes proportions de « oui » que les quartiers résidentiels. Contrairement à certains préjugés, les femmes, qui participaient pour la première fois à pareil scrutin, ne semblent pas avoir facilité la tâche de l'Action nationale. La participation a cependant été légèrement inférieure à celle de 1970, où elle avait atteint 74 %.

A l'issue de cette consultation, le sentiment de satisfaction prédomine aussi bien parmi les Suisses que parmi les étrangers. Le gouvernement helvétique, qui s'était directement engagé et avait mis tout son poids dans la balance, a été le premier à se féliciter de voir levée une hypothèque qui pesait lourdement sur l'avenir du pays. *« Nous pouvons désormais nous atteler à d'autres tâches qui ne sont pas moins importantes que le problème des travailleurs étrangers »*, a notamment déclaré M. Ernst Brugger, président de la Confédération.

De la droite à l'extrême gauche, tous les partis politiques, à la seule exception de l'Action nationale, expriment le même soulagement. Pour le Parti du travail (communiste), *« un faux problème comportant de fausses solution, inhumaines et désastreuses, a été écarté »*. M. Schwarzenbach, qui avait également fait campagne contre le projet de ses anciens amis, a rendu hommage *« à la maturité et à la modération du peuple suisse »*, tout en renouvelant ses réserves sur la politique gouvernementale envers les étrangers. Dans les milieux patronaux, on espère qu'à une période d'incertitude succédera une certaine reprise économique. De leur côté, les syndicats ouvriers souhaitent qu'une « solution humaine » soit apportée au problème des étrangers. Seule note discordante dans ce concert, l'Action nationale, tout en se résignant à sa défaite, réaffirme sa volonté de poursuivre le combat contre la « surpopulation étrangère ».

Même si l'initiative xénophobe vient d'être clairement repoussée, certains problèmes soulevés par la présence d'immigrés en Suisse (17 % de la population) subsistent, et les traces du malaise engendré par la récente campagne ne sauraient être effacées du jour au lendemain. Le Conseil fédéral s'est d'ailleurs engagé à poursuivre sa politique de stabilisation de la population étrangère avant de songer à « une réduction modérée ». Il doit aussi tenir compte d'un nouveau projet de loi déposé par M. Schwarzenbach préconisant une limitation des travailleurs immigrés dans un délai de dix ans. Les étrangers ne seraient pas expulsés mais ceux qui s'en vont ne seraient pas remplacés. Cependant, a remarqué M. Kurt Furgler, chef du département fédéral de justice et de police, *« ce n'est pas par un flot d'initiatives populaires que nous arriverons à résoudre le problème de la qualité de la vie, mais par une politique qui place l'homme et le bien commun au centre de nos préoccupations. Sur le plan de la politique à suivre envers les étrangers*, a-t-il ajouté, *cela signifie qu'il faut établir un juste équilibre entre la population suisse et la population étrangère. »*

Une procédure mise en cause

Le scrutin du 20 octobre a également mis en évidence certaines carences de la démocratie semi-directe pratiquée en Suisse. Ainsi il suffit de réunir cinquante mille signatures pour soumettre à référendum les propositions les plus diverses. Ce droit permet certes aux minorités de s'exprimer, mais il peut aussi comporter des risques d'abus, notamment lorsque plusieurs groupes prennent l'initiative d'inciter les citoyens à se prononcer sur des sujets identiques.

Aussi d'aucuns se demandent-ils s'il ne faudrait pas réexaminer le droit d'initiative, afin d'éviter une succession de consultations sur des thèmes analogues, comme c'est actuellement le cas pour le problème des étrangers.

« Les résultats du vote sont sans doute positifs, disait dimanche soir un travailleur immigré, *mais nous ne sommes que partiellement rassurés »*. L'écrivain Max Frisch avait ainsi défini les causes du malaise : *« Il nous fallait des bras, ce sont des hommes qui sont venus. »* Au-delà de l'aspect économique du problème, certains Suisses découvrent aussi la nécessité d'une meilleure insertion des travailleurs immigrés dans la communauté.

« Notre tâche la plus urgente n'est pas seulement de stabiliser ou de diminuer le nombre de travailleurs étrangers dans des délais raisonnables, mais aussi de forger un avenir désormais commun », vient d'affirmer, au lendemain du scrutin, le président des Eglises protestantes de Suisse.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS

Canton (ou demi-canton)	Nombre oui	de %	Nombre non	de %	Participation en %
Appenzel, demi-canton des Rhodes intérieures	6 257	33,77	12 273	66,23	64
Appenzel, demi-canton des Rhodes extérieures	1 893	40,49	2 782	59,51	61
Argovie	61 626	35,62	111 364	64,38	70,67
Bâle, demi-canton de Bâle-ville	40 969	40,80	59 367	59,20	70
Bâle, demi-canton de Bâle-campagne	29 044	32	61 709	68	74
Berne	165 067	40,61	238 977	59,38	66
Fribourg	24 004	33,88	46 849	66,12	66
Genève	31 134	23,84	99 469	76,16	76
Glarus	5 899	38,40	9 448	61,60	69
Grisons	15 776	26,98	42 687	73,02	62
Lucerne	46 852	38,64	74 385	61,36	71
Neuchâtel	17 363	26,27	48 723	73,73	69
Saint-Gall	51 529	35,28	94 527	64,72	67
Schaffouse	9 747	29,61	23 171	70,39	65
Schwyz	14 413	41,26	20 517	58,74	56
Soleure	38 494	39,80	58 229	60,20	75
Tessin	24 832	25,13	73 966	74,87	72
Thurgovie	21 688	29,84	50 991	70,16	74
Unterwald, demi-canton d'Obwald	3 326	36,23	5 855	63,77	62
Unterwald, demi-canton de Midwald	4 615	39,33	7 118	60,67	72
Uri	6 274	44,28	7 895	55,72	70
Valais	22 473	28,75	55 700	71,25	63
Vaud	53 846	26,37	150 351	73,63	73
Zoug	10 459	34,59	19 782	65,41	77
Zurich	171 228	35,33	313 605	64,67	74
Total voix	878 739		1 689 870		
Moyenne pourcentages		34,21	–	65,79	69,60

A travers le monde

Chine

● M. HARTLING, premier ministre danois, a été reçu le samedi 19 octobre par M. Chou En-lai dans un hôpital de Pékin. Il a eu dimanche une entrevue d'une heure avec le président Mao Tse-toung. — *(A.F.P., Reuter.)*

Corée du Sud

● AUX CRIS DE « A BAS LE REGIME DICTATORIAL ! », cinq cents prêtres, religieux et laïcs ont manifesté, le dimanche 20 octobre, à Inchon, à l'ouest de Séoul, sous la conduite de l'évêque américain William McNaughton, pour demander la libération de deux cent trois personnes — dont cent quatorze étudiants — condamnés à mort ou à des peines de prison aux termes de décrets d'exception abrogés par le président Park depuis que ces condamnations ont été prononcées. — *(A.P., Reuter.)*

Madagascar

● DEUX TECHNICIENS FRANÇAIS, appartenant à la Direction de la recherche scientifique et technique de Madagascar (D.R.S.T.M.), ancien Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM), viennent détre expulsés de Madagascar. Ces deux spécialistes de la culture du café, rentrés récemment d'une mission aux Comores, ont été invités à quitter la Grande-Ile dans les douze heures pour « menées de nature à nuir à la moralité et à l'ordre public ». Les autorités responsables n'ont révélé ni les noms des deux Français ni les motifs exacts de leur expulsion. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LA POLICE NEERLANDAISE a identifié les trois extrémistes japonais, membres de l'Armée rouge, qui avaient pris des otages le mois dernier à l'ambassade de France à La Haye, a déclaré, le samedi 19 octobre, un porte-parole de la police nippone. Il s'agit de MM. Haruo Wako, vingt-six ans, ancien étudiant de l'université de Keio ; Junzo Okudaira, vingt-cinq ans, diplômé de l'université de Kyoto, et Jun Nichikawa, vingt-quatre ans, ancien étudiant de l'université de Kyoto. M. Junzo Okudaira est le frère cadet de Tsuyochi Okudaira, l'un des trois membres du commando-suicide japonais responsable du massacre de l'aéroport de Lod (Israël), en mai 1972. — *(Reuter, A.P.)*

Grande-Bretagne

CANDIDAT POSSIBLE A LA SUCCESSION DE M. HEATH

Sir Keith Joseph préconise une contraception sélective

De notre correspondant

Londres. — En prononçant samedi 19 octobre à Birmingham un discours *pour le moins imprudent sur la « décadence morale »* dont souffre la société britannique, Sir Keith Joseph, ancien ministre des affaires sociales de M. Heath, a peut-être définitivement compromis les chances, importantes disait-on, qu'il avait de lui succéder à la tête du parti conservateur.

Sir Keith a toujours été connu pour sa rigueur morale et il n'est pas surprenant qu'il ait mis l'accent sur le besoin de revenir à des valeurs telles que *« le travail, l'épargne et le service public »*.

Dans les milieux conservateurs, et même dans d'autres, bien des Britanniques sont, certes, d'accord avec le tableau de la société contemporaine tel qu'il a été présenté par Sir Keith Joseph. Celui qui se considère comme le *« gardien de la conscience tory »* a dénoncé notamment les *« gangs »* d'écoliers qui terrorisent les enfants plus faibles. Il s'est élevé contre les *« brutes gauchistes »* qui donnent, au sein des universités, un avant-goût de la dictature qu'ils comptent bien imposer un jour au pays tout entier... A ses yeux, *la dégénérescence qui* se manifeste dans tous les secteurs de la société est due au manque de courage des dirigeants politiques, des éducateurs, des responsables de la presse et de la télévision. Sir Keith n'a pas craint d'associer les progrès de la société *« permissive »*, avec ses violences et ses misères, à la propagation des thèses socialistes...

L'attitude de Sir Keith Joseph en ce qui concerne la contraception ne pouvait, cependant, que choquer beaucoup de ses auditeurs. Il a paru estimer, en effet, que les classes sociales *« inférieures »* n'étaient ni capables ni dignes d'élever leurs enfants.. Avec une maladresse d'autant moins compréhensible qu'il est lui-même israélite, Sir Keith Joseph a placé tout le problème dans un contexte qui lui vaut d'être accusé de « racisme ». Déclarant que pour près d'un tiers des naissances *étaient dues à des mères défavorisées* sur le plan de l'intelligence comme sur celui de l'éducation, il a exprimé la crainte que l'*« équilibre »* de la population se trouve ainsi sérieusement menacé.

En parlant de cet équilibre, Sir Keith a employé le mot anglais « stock », qui signifie à la fois *souche, tronc* et *famille*, mais aussi *race*. Ce dernier sens est d'ailleurs le plus familier à beaucoup de citoyens qui connaissent surtout le terme de « blood-stock » utilisé pour l'ascendance des chevaux de courses. La virulence des commentaires qui ont suivi son discours, les *comparaisons faites avec la doctrine* nazie en matière d'eugénisme, sont évidemment très exagérées et injustes. Mais elles ont été facilitées par le fait que, sur le plan économique, les thèses de l'ancien ministre sont très proches de celles défendues par M. Enoch Powell.

En prônant une contraception sélective, Sir Keith Joseph ne pouvait guère compter sur la sympathie des Eglises. Le président de la commission sociale des évêques catholiques s'est dit *« épouvanté »* par les thèses de l'ancien ministre. Le Dr Mervyn Stockwood, évêque anglican de Southwark, n'a pas été plus tendre. Tout en admettant qu'il faudrait décourager les parents *« irresponsables »* d'élever des familles nombreuses, il refuse de ne voir ceux-ci que dans les classes les plus pauvres de la société.

Il n'est pas interdit de croire que ce discours si controversé réjouisse — secrètement — M. Heath, contre lequel Sir Keith s'efforce actuellement de mobiliser la droite du parti.

Durant la campagne électorale, il avait déjà causé un tort grave à la cause des conservateurs en laissant croire à ses adversaires qu'il était partisan d'un recours massif au chômage pour combattre l'inflation.

JEAN WETZ.

Autriche

Les élections provinciales en Styrie et dans le Vorarlberg

Les populistes remportent un net succès au détriment des sociaux-démocrates

De notre correspondant

Vienne. — Le parti populiste (Oe. V.P.) d'opposition a remporté un net succès aux élections provinciales qui se sont déroulées le dimanche 20 octobre en Styrie et dans le Vorarlberg, ainsi qu'aux élections municipales dans le Land de Salzbourg. Plus d'un million d'Autrichiens, soit environ le quart de l'ensemble du corps électoral, étaient concernés par ces différentes consultations.

A un an de la date prévue pour le renouvellement du Parlement fédéral, les trois scrutins de dimanche font apparaître clairement un tassement du parti dirigeant, le parti socialiste (S.P.Oe.) et, à un moindre degré, du parti libéral (F.P.Oe.), la deuxième formation d'opposition. Les populistes, au contraire, ont plus que *jamais* le vent en poupe. Ils acquièrent la majorité en Styrie, en recueillant 53,2 % des suffrages (48,6 % en 1969) et consolident celle qu'ils avaient obtenue *il y a cinq ans dans le Vorarlberg* avec 56,9 % des voix (50,08 % en 1969).

La poussée populiste est sensible aussi dans le Land de Salzbourg, puisque le total des voix recueillies par l'Oe.V.P. au plan communal passe de 45,4 % à 48,2 %, tandis que le S.P.Oe. rassemble 38,1 % des suffrages (moins 2,4 points) et le F.P.Oe. 11,3 % (moins 1 point).

Si dans le Vorarlberg le plus petit Land du pays, les socialistes parviennent à maintenir leurs positions (27,6 % des voix contre 27,7 % en 1969), en revanche, ils enregistrent un recul incontestable en Styrie (41,3 % contre 44,7 %). Cette défaite est d'autant plus cuisante qu'il n'y a pas si longtemps on nourrissait encore dans les milieux socialistes l'espoir de supplanter les populistes à la tête du gouvernement du Land.

Eux aussi en perte de vitesse, les libéraux connaissent cependant des fortunes diverses, selon les régions : s'ils limitent tant bien que mal les dégâts en Styrie (4,2 % contre 5,3 %), et dans le Land de Salzbourg (11,3 % contre 12,3 %), ils sont en chute libre dans le Vorarlberg (13,9 % contre 21 %).

Il faut se garder de tirer des conclusions trop générales à partir des résultats de ces élections partielles, où les considérations de politique locale jouent toujours un rôle. Remarquons simplement que, depuis un an et demi, à l'exception notable de Vienne, le parti socialiste, seul au pouvoir depuis 1970, n'a pas remporté une seule élection dans les Länder. Ces échecs répétés paraissent devoir être mis au compte, autant d'un manque de personnalités de premier plan dans les provinces que de l'insuffisance de la politique gouvernementale contre l'inflation. Celle-ci devrait être proche cette année de 11 %. Il y a trois *semaines*, les élections aux chambres du travail, auxquelles participent les salariés, avaient déjà révélé une perte de voix d'environ 5 % pour les socialistes et une poussée des populistes.

Cette désaffection à l'égard du S.P.Oe. profite à l'Oe.V.P. qui élargit aussi son influence sur sa droite, en attirant des électeurs déçus par l'attitude *louvoyante* des libéraux. Ces derniers paient les ambiguïtés d'une politique qui les a souvent conduits depuis trois ans à parler en futurs alliés des socialistes, *tout* en agissant *comme* des adversaires du gouvernement, ou le contraire.

Le principal enseignement de ce retournement général de tendance, qu'il ne faudrait cependant pas exagérer, paraît être le suivant : les gouvernements majoritaires ne sont guère du goût des électeurs autrichiens. Les populistes l'avaient appris les premiers à leurs dépens en 1970. C'est au tour maintenant des socialistes d'en faire l'amère expérience. Dans un pays où toute la vie sociale et politique se complaît dans les compromis feutrés et les arrangements à l'amiable, où la répartition des portefeuilles ministériels *entre* les deux grands partis se faisait plaisamment, selon un système proportionnel, où l'on ne peut nommer à la tête d'une banque ou d'une entreprise nationalisée un directeur « rouge » que s'il est flanqué d'un adjoint « noir », l'accaparement du pouvoir depuis 1966, d'abord par les populistes, puis par les socialistes, a quelque chose de choquant et d'inquiétant. C'est ouvrir les portes, semble-t-il, aux électeurs autrichiens, à tous les excès, à tous les abus ou, comme vient de le montrer la réforme très controversée de la radio-télévision, aux opérations politiques douteuses et irréfléchies. A Vienne, on est déjà aux portes de l'Orient : au choc des idées on préfère les conciliabules d'homme à homme.

MANUEL LUCBERT.

Portugal

Le parti communiste retire de son programme les références à la <dictature du prolétariat>

Lisbonne *(A.F.P., Reuter)*. — *M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, s'est montré très modéré dans le discours qu'il a prononcé le dimanche 20 octobre au congrès de son parti, qui s'est terminé tard dans la nuit de dimanche à lundi par l'adoption d'une* « plate-forme d'urgence ».

En déclarant que les références à la *« dictature du prolétariat »* seraient retirées du programme du parti communiste, M. Cunhal a voulu rassurer les électeurs du centre. Il a expliqué que le mot de *« dictature »* réveillerait trop de mauvais souvenirs, qui rappelleraient le régime de droite renversé par le coup d'Etat d'avril dernier. M. Cunhal a toutefois *ajouté que l'esprit de la formule « dictature du prolétariat »* demeurerait toujours un point essentiel de la doctrine du parti. Inspiré par le même désir de *conciliation*, M. Cunhal a déclaré que son parti était favorable aux investissements étrangers au Portugal, tout en insistant sur la nécessité d'un contrôle gouvernemental. *Il a en revanche dénoncé* certains groupes économiques. *« Une demi-douzaine de familles*, a-t-il dit, *détiennent tout au Portugal. On ne peut tolérer d'être étranglé par six familles. »*

La « plate-forme d'urgence » propose, afin d'assurer la stabilité économique et financière *« La suppression immédiate des dépenses non essentielles de l'Etat, l'augmentation des recettes publiques par l'augmentation progressive des impôts, notamment sur les successions et les donations, et l'allégement de la pression fiscale pesant sur les petits contribuables. »*

En ce qui concerne l'agriculture, le P.C. préconise dans sa *« plate-forme »* la *« réquisition par l'Etat des terres incultes et leur transformation sous des formes coopératives ou de gestion publique, ou leur remise à des exploitations familiales »*. Il préconise également l'intensification des échanges avec les pays socialistes.

Dans la proclamation approuvée par le congrès, le parti communiste portugais assure enfin qu'il respectera l'ordre démocratique : *« Le parti communiste fera tout ce qui est en son pouvoir pour que les élections libres soient dignes de ce nom. »*

Les dirigeants communistes avaient convoqué ce congrès pour examiner les changements de programme et de statuts du parti, rendus nécessaires par la nouvelle situation politique, et pour préparer les prochaines élections, qui désigneront, au mois de mars, une Assemblée constituante. Au cours des cinq derniers mois, le parti communiste portugais, qui suit une ligne prosoviétique, a renforcé son contrôle sur les syndicats et soutenu le mouvement des forces armées. Ce congrès est le septième de l'histoire du parti, mais le second seulement à avoir lieu dans la légalité. Quatre mille délégués y participaient.

Au congrès extraordinaire de *dimanche*, les délégués *étaient* ainsi répartis, selon le *Diario de Noticias* : ouvriers, 51,5 % ; employés, 23,8 % ; intellectuels, 12 % ; paysans, 2 % ; étudiants, 5,4 %. *On comptait* 12,5 % de femmes et près de 46 % de délégués de moins de trente ans. Le comité central compte vingt-deux membres, qui ont totalisé trois cent huit années de prison.

Dans le Palais des sports de Lisbonne, décoré de drapeaux rouges et de portraits de Marx et de Lénine, avaient pris place des délégués du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert (P.A.I.G.C.) auquel le Portugal a récemment transféré le pouvoir en Guinée-Bissau. Des représentants du Mouvement populaire de libération de l'Angola (M.P.L.A.) et des territoires portugais de Timor et Sao-Tomé étaient également *présents*.

Le congrès a coïncidé avec la visite au Portugal de M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate ouest-allemand, qui a rencontré dimanche les dirigeants du parti socialiste portugais. Ce même jour, M. Brandt a prononcé un discours lors d'un meeting organisé à Porto par le parti socialiste.

● A TIMOR, M. Almeida Santos, ministre portugais des *territoires d'outre-mer*, a promis, samedi 19 octobre, à la population qu'elle pourrait décider librement de son avenir. Il y aura soit référendum, soit élection d'une Constituante.



Les archipels du Sud

OCÉANIE

LES FIDJI, OU LE BONHEUR DES AUTRES

La crise est générale dans les archipels du Pacifique du Sud. L'archaïsme de la monarchie et de la féodalité des Tonga saute aux yeux (« le Monde » des 16 et 17 octobre). Le système des chefs traditionnels se fait de plus en plus pesant dans les Samoa-Occidentales (indépendantes), et la situation paraît sans issue dans la colonie américaine, la Samoa orientale (« le Monde » des 18, 19 et 20-21 octobre).

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une série d'articles sur l'archipel des Fidji, où la présence d'une importante population d'origine indienne ajoute à la complexité des problèmes. Cependant, ici aussi, la question des rapports du pays avec l'étranger domine toutes les autres. Les Fidji sont en passe d'être totalement intégrées dans une « aire » touristique de plus en plus vaste et dévastatrice des valeurs culturelles locales. Les Fidjiens sont-ils condamnés à faire le bonheur des autres ?

I. - Un jour, Londres eut besoin de sucre

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Suva. — Une pluie lourde, épaisse, qui n'en finit pas, cloue sur place. Le bureau météorologique a cru bon d'annoncer que le prochain week-end serait humide sur cette côte orientale de Viti-Levu. Prédiction au demeurant sans risque : Suva prend une douche quotidienne. Le ciel se couvre en un rien de temps, les nuages butent sur la barrière montagneuse, à l'ouest, de l'autre côté de la presqu'île, et crèvent. « *Sunny Fiji !* » commente en riant un commerçant, répétant en boutade le slogan publicitaire à usage touristique : « *Les Fidji ensoleillées !* ». Pas faux, ce slogan, *à condition de l'utiliser* dans la moitié occidentale du pays.

Deux moyens pour y parvenir : la voie côtière, ou l'avion. Les routes mordent à peine sur l'intérieur de l'île principale, le cœur montagneux d'où descendent les rivières aux splendides vallées encaissées. Les routes ? L'appellation est excessive, et pourtant le colonisateur britannique n'a pas reculé devant des noms de baptême grandiloquents : celle du sud est la Queen's road; celle du nord la King's road. En *fait*, quelques kilomètres de bitume, au sortir des villes, et ensuite, un large chemin.

ILES FIDJI — VANUA LEVU — VITI LEVU — SUVA — I. KANDAVU — Océan Pacifique — AUSTRALIE

Les gros ballots (fruits, légumes, chiffons) ont été empilés à l'arrière et sur le toit de l'autocar. Le voyage commence route de la reine, vers Nadi (prononcer Nandi). Il faut compter presque une journée : même dans les centres urbains, où les autocars ont leur quartier général près du marché, on s'arrête un peu partout. Les trois premières heures se passent dans le froid; le véhicule n'ayant pas de vitres, la pluie frappe de petits rideaux de plastique que les passagers baissent, attachent, détachent, remontent, suivant les variations du temps. A droite de la route, la montagne déjà et sa végétation tropicale ; à gauche, une mince bande de terre, quelques bovins, et puis l'océan.

Tout d'un coup, à la sortie d'un méandre, entre Naboutini et Korolevu, le ciel bleuit, la poussière envahit l'autocar; apparaissent, malingres d'abord, puis, au fur et à mesure de l'avancée vers l'ouest, de plus en plus drues et vertes, les cannes à sucre. *Sunny Fiji*...

Auparavant, les villages étaient fidjiens. Voici, de plus en plus nombreuses, au bord de la route, des familles indiennes. Lorsque, un autre jour, nous ferons le voyage de la côte nord, de Lautoka à Suva, nous aurons les mêmes impressions contrastées — en sens inverse simplement. Avec, en heureuse prime, l'un des plus beaux paysages qui soient entre Rakiraki et Matawailevu d'abord, et ensuite dans la vallée de la Wainibuka (1).

Dix heures d'autocar, c'est long ; dix heures de radio hurlée, amplifiée par haut-parleurs, c'est beaucoup. Du moins cette expérience donne-t-elle l'occasion de constater la bigarrure humaine de l'archipel : Fidjiens au teint sombre, mélanésiens ; Fidjiens *plus clairs, plus polynésiens* ; Indiens hindouistes, musulmans, Sikhs. Les chansons diffusées couvrent à tour de rôle toutes les aires culturelles représentées. Qui ferme un temps les yeux pourrait se croire quelque part à l'ouest de Lahore : interminables mélopées de l'Orient islamisé suivies — retour dans le Pacifique — d'une langoureuse mélodie locale. Puisque c'est dimanche, un pasteur méthodiste vient — *longuement — remettre nos vies sur le* droit chemin. Ceux qui ne se sont pas endormis paraissent écouter en grignotant des graines et des *petits gâteaux*. En passant, *nos* compagnons de voyage indiens ne cessent de faire des signes d'amitié à d'autres Indiens entr'aperçus devant leurs échoppes; des Fidjiens saluent eux aussi leurs amis, et d'incroyables rires, interminables, aigus, torrents de décibels, s'échappent des énormes matrones en vadrouille. Tout le monde *semble se connaître, s'aimer, se* comprendre.

Le colonialisme britannique a eu l'art de fabriquer des sociétés qui sont des défis au bon sens, mais qui furent parfaitement adaptées aux besoins de quelques firmes privées et aux variations boursières. *En Malaisie, il a « importé »* les mains-d'œuvre chinoise et indienne pour extraire l'étain et saigner l'hévéa ; *aujourd'hui, les dirigeants de Kuala-*Lumpur s'arrachent les cheveux à la recherche d'une solution politique et économique à *leurs* problèmes raciaux. Et les *bumiputra* — les « Fils du sol » malais — disent avec raison que cette situation leur a été imposée par le maître blanc.

Un carrefour culturel

Les Fidjians ont subi le même sort. Leurs ancêtres, comme tous les peuples du Pacifique du Sud, dérivèrent au fil des siècles depuis l'Asie. Ils n'étaient pas aussi isolés que la carte pourrait le laisser supposer ; les relations, pacifiques ou martiales, étaient fréquentes avec les autres îles, et le royaume de Tonga notamment. Les Fidji se situent à un carrefour culturel : « *Le corps est mélanésien, mais l'âme est polynésienne* », a écrit un sociologue, phrase qu'a citée devant nous l'un des plus grands chefs coutumiers du pays.

Il reste que le Blanc, avec sa technologie, ses visées impériales, ses intérêts économiques, son prosélytisme religieux, a provoqué dans la région un grand remue-ménage qui est loin d'être terminé. 1643 : Abel Janszoom Tasman « découvre » quelques îlots des Fidji. Ensuite viendront Cook, Bligh et d'autres.

Au tout début du dix-neuvième siècle, grâce à des intermédiaires tongiens, les commerçants anglo-saxons apprennent l'existence aux Fidji du bois de santal : les réserves seront vite épuisées. Mais les baleiniers viennent dans le secteur, puis les premiers missionnaires : en 1830, ceux de la London Missionary Society ; en 1835, les Wesleyens. L'Américain Wilkes explore plusieurs îles en 1840. Petit à petit, des Blancs, surtout venus d'Australie et de Nouvelle-Zélande, vont se fixer non sur les grandes terres d'abord, mais à Levuka, sur l'île d'Ovalau. Le coton local est jugé excellent : déjà commence la traite des travailleurs — polynésiens en l'occurrence.

La situation politique est inextricable : luttes tribales, rivalités de chefs et de rois encore attisées par des interventions directes des combattants du roi de Tonga, dont le « représentant » local, Ma'afu, contrôle une partie de l'archipel et soutient les prétentions du roi Cakobau, qui vient de se faire chrétien. Les Américains réclament des dédommagements pour une sombre affaire d'incendie d'une maison ; les Français rôdent dans la région ; la firme allemande Godeffroy (de Hambourg) veut étendre ses antennes à partir de Samoa. En 1862, Londres repousse l'idée, avancée avec fougue par son représentant local, Pritchard, d'annexer les Fidji. Mais les trafics continuent : les Fidjians s'entretuent et se mangent à belles dents; les Anglais n'arrivent guère à imposer le respect de l'ordre, le pouvoir fantoche qu'ils ont mis sur pied ne faisant guère l'affaire. Finalement, Gladstone se laissera convaincre, et Disraeli, son successeur, donnera le feu vert : le 10 octobre 1874, à Levuka, les chefs fidjiens « cèdent » leur archipel à la Couronne, au nom de laquelle Sir Hercules Robinson, gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, signe le traité.

La traite des Indiens

Tournant politique, mais aussi tournant économique et, plus encore, humain. Les Anglais ne reculent devant rien : les cours du coton se sont effondrés, mais il faut sucrer le thé de Darjeeling. On plantera de la canne à sucre (depuis longtemps connue dans l'archipel, mais exploitée de manière artisanale). Après la signature de l'acte de cession, il a été décidé que 164 000 hectares de terres demeureraient aux mains des colons, le reste étant partagé entre les Fidjiens — *dont les droits seraient bien protégés désormais* — et la Couronne. La structure des chefferies serait préservée et, déclara *le gouverneur Gordon*, il ne faudrait pas perturber la vie traditionnelle des villages. (Le même scénario a été mis au point avec *les Malais* et leurs sultans.)

La canne à sucre réclamant une main-d'œuvre abondante et dévouée, l'Inde fournirait ces travailleurs. Le 14 mai 1879, la première « cargaison » d'ouvriers bruns était débarquée : ces Indiens avaient été « persuadés » *de faire le voyage* à coup de mensonges et de promesses insensées. Pour le repos de l'ouvrier agricole, on embarqua sur les navires *quarante* femmes pour cent hommes, ce qui ne manqua pas de créer les rivalités que l'on imagine, mais permit une abondante procréation. *Jusqu'en 1916* environ soixante mille Indiens ont de la sorte pris le bateau pour les Fidji. Ils ont souvent fait souche (un tiers *seulement* sont repartis), sont devenus des citoyens fidjiens, et représentent aujourd'hui un peu plus de 50 % de la population de l'archipel. Ainsi, pour la culture, au profit d'une firme privée, de la canne à sucre, un pays a été bouleversé et se heurtera pendant longtemps encore à un défi de taille.

Cette firme privée, la Colonial *Sugar Refining Company*, à capitaux australiens, aura fait parler d'elle jusqu'à tout récemment. Qui a, pendant les quatre-vingt-seize ans de tutelle britannique, dirigé l'archipel ? Les proconsuls de Sa Majesté ou les représentants de la C.S.R. ? Quelles qu'aient été les modalités d'emploi — travail sur les terres de la firme ou sur des terres louées à bail à des Fidjiens, — les Indiens ont sans cesse été placés sous la coupe de la C.S.R. Les années 1960 ont finalement été marquées par de graves troubles sociaux, les producteurs de canne s'insurgeant contre leur exploitation par la société australienne. Un an avant l'indépendance de 1970, la C.S.R. a décidé de « décrocher » : elle a cessé toute activité à Fidji en 1972, mais les profits accumulés pendant un siècle lui ont permis d'investir dans d'autres secteurs, à Fidji ou en Australie. Après tout, on peut « perdre » l'Indochine ou le canal de Suez et continuer d'exister...

Si, globalement, la culture de la canne à sucre demeure une affaire *indienne (les raffineries ayant été rachetées à la C.S.R. par l'Etat), des Indiens ont depuis des décennies* essaimé vers d'autres activités. Ce sont eux, avec une petite minorité chinoise, qui donnent *leur « couleur » aux villes, qui* commercent, conduisent les autocars et les taxis, dominent ce qui, dans le secteur tertiaire, n'est pas aux mains des étrangers. Les coutumes ont été conservées, avec l'usage des langues d'origine (hindi, urdu, etc.) et le port du sari ; la culture est vivante. Sur le plan religieux, toutefois, un élément frappe : l'hindouisme est d'une grande discrétion, et l'on ne voit pas ces grands temples qui se dressent au milieu de la diaspora, en Malaisie ou à Singapour, par exemple. Seule la minorité musulmane demeure de ce point de vue très vivante, avec ses mosquées et ses muezzin dont les appels sont enregistrés sur magnétophone; de leur côté, les *Sikhs bâtissent eux aussi*, avec fierté, leurs lieux de culte. Cependant, les conditions mêmes de la déportation des travailleurs indiens — promiscuité sur les bateaux et dans les « dortoirs » des plantations — ont rapidement fait s'écrouler les tabous sociaux : la communauté indienne des Fidji a presque totalement perdu la notion de caste.

Les Britanniques ont naturellement été obligés de manœuvrer lorsqu'il s'est agi d'amener l'archipel à maturité politique. Il a fallu tenir compte des clivages raciaux, des caractéristiques féodales de la société fidjienne. Plusieurs expériences ont été tentées. Les Fidjiens se regroupant encore — en gros — selon des affinités ethniques, le système d'élection à l'Assemblée n'est pas des plus simples. Disons, en bref, qu'un certain nombre de Fidjiens et d'Indiens sont élus par leurs frères de race et d'autres par la population prise dans son ensemble. L'équilibre — précaire — est ainsi *préservé. Il se perpétuera aussi* longtemps que les deux grands groupes humains continueront de penser et d'agir d'abord en fonction de leur origine, tendance que protège d'ailleurs la législation. Certes, les plus hautes autorités interdisent de poser officiellement les problèmes en ces termes. Il reste, ce n'est qu'un exemple, que toute modification du système foncier nécessite non seulement l'approbation des trois quarts des députés et des sénateurs (donc d'une partie des Fidjiens) mais aussi celle de six des huit sénateurs nommés par les chefs coutumiers fidjiens. Autant dire que le *statu quo* est constitutionnalisé. C'est bien pourquoi tant d'Indiens, auxquels l'accès de la terre est interdit, se considèrent en transit sur des îles qu'ils ont — même contre leur gré — bouleversées. Mais leur regard ne se porte pas vers Bénarès ou Bombay : les visas demandés sont néo-zélandais ou canadiens.

(1) Mis à part quelques Blancs, la population des îles Fidji est composée des *premiers habitants du sol* et des Indiens. Ces derniers étant tous de nationalité fidjienne, et donc des Fidjiens, nous proposons d'appeler les membres de l'autre moitié de la population des *Fidjians*, Mélanésiens parfois mâtinés de Polynésiens.

Prochain article :

VISA POUR VANCOUVER

POLITIQUE

LES RELATIONS ENTRE LE P.C. ET LA GAUCHE NON COMMUNISTE

M. Mauroy : le succès d'un partenaire de la gauche fait le succès de toute la gauche

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 19 octobre, a décidé de convoquer le congrès du parti les 31 janvier, 1er et 2 février, soit à Pau, soit à Bordeaux. Auparavant, le 8 décembre, une convention nationale tirera les conclusions des assises du socialisme. M. Claude Estier, porte-parole du P.S., a précisé que le processus de regroupement engagé à cette occasion, et qui doit prendre fin lors du congrès du P.S., se traduira par des adhésions individuelles au P.S. des membres du P.S.U. et de ceux de la « troisième composante » (qui regroupe surtout des militants de la C.F.D.T.). Ces nouveaux adhérents vont s'intégrer dans les diverses instances du P.S. et participeront ainsi à la préparation du congrès.

Le comité directeur a, compte tenu de ce calendrier, décidé de renvoyer au printemps 1975 la convocation d'une convention nationale consacrée à l'autogestion. Cette décision a été prise en dépit de l'opposition des représentants du CERES et de *la Bataille socialiste*. M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du secrétariat, a toutefois été chargé de mettre au point le texte qui sera soumis à la discussion du parti.

Un débat politique s'est également déroulé à propos des assises du socialisme et des relations avec le parti communiste. A cette occasion, M. Pierre Mauroy (qui dirige le parti pendant l'absence de M. Mitterrand en voyage aux Antilles) a développé des arguments qu'il a repris dimanche 20 octobre à Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Le maire de Lille a notamment déclaré :

« L'union de la gauche est notre orientation fondamentale. Il n'est pas question d'en changer et nous n'en changerons pas. Avec le programme commun, l'union de la gauche ira bientôt au pouvoir. Les socialistes sont unis ; ils sont différents des communistes, c'est vrai, mais c'est le peuple qui décide. Et c'est pourquoi il n'y a pas de problèmes d'équilibrage. Le succès d'une partenaire de la gauche fait le succès de toute la gauche. Voilà ce que nous disons, voilà notre solidarité de gauche. »

● *M. Louis Mermaz*, député, membre du secrétariat du P.S., a déclaré dimanche 20 octobre à Nivolas-Vermelle (Isère) : « *La majorité présidentielle se fissure, l'U.D.R. supportant mal de devoir passer la main au parti des républicains indépendants. La gauche et, à l'intérieur de celle-ci, le parti socialiste, dont le programme et la stratégie sont parfaitement clairs, recueille l'adhésion de nouvelles couches sociales qui prennent chaque jour davantage conscience de leur situation d'exploités. De surcroît, le développement du parti socialiste, son renforcement et son élargissement, sont susceptibles de mettre fin à l'illusion centriste. Alors la confrontation entre la droite et la gauche sera limpide.* »

M. Marchais : l'émulation doit être loyale

De nombreuses conférences fédérales du P.C.F. se sont déroulées samedi 19 et dimanche 20 octobre pour préparer le congrès du parti qui siégera du 24 au 27 octobre à Vitry-sur-Seine. Le projet de résolution a toujours été adopté. Parmi les sujets les plus souvent débattus figurent le rôle de la classe ouvrière dans l'union du peuple de France et le rôle du P.C.F. dans les entreprises.

Devant la conférence fédérale du Val-de-Marne, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré dimanche 20 octobre :

« L'union n'est pas une fin en soi. L'objectif c'est la mise en œuvre du programme commun. l'union de la gauche ne serait qu'une formule creuse si elle ne se traduisait pas par des changements nécessaires. Il faut donc battre la majorité. Mais aussi et surtout réaliser le programme commun.

Voilà ce qui doit être notre préoccupation numéro un. Or, nous sommes en droit d'être préoccupés, inquiets, quand on tend à passer sous silence le programme commun, lorsqu'on est attaqué par exemple par Rocard et par Chapuis sans que la riposte nécessaire soit donnée.

» Le pouvoir des monopoles essaie de nous affaiblir. Ce qui donne la preuve que notre parti est bien le meilleur défenseur des travailleurs. Mais ce qui nous fait question, c'est quand nous voyons que, parallèlement, les dirigeants du parti socialiste et des radicaux de gauche.. ont un comportement qui tend à nous affaiblir.

» N'y a-t-il pas là une tentative de transformer notre parti en force d'appoint ? Nous ne craignons pas l'émulation. Nous la souhaitons. Mais elle doit être loyale. Le problème n'est pas que l'un des alliés se renforce, mais que tout le monde gagne au préjudice de la droite.

» Un parti communiste affaibli, c'est la mise en cause du programme commun. Il faut donc être attentif et poser le problème devant le peuple, car ne n'est pas seulement une affaire d'état-major.

» Je comprends que des camarades éprouvent parfois quelque dépit. Nous sommes en droit de demander à nos alliés un comportement autre quand on parle de notre parti et de ses militants, qui sont des hommes faits de chair et de sang.

» On parle de « coups de gueule » de Marchais ». Ce n'est pas ça. De même il ne s'agit pas de difficultés internes à notre parti. La victoire est à portée de la main. Comment pourrait-on renoncer à notre politique d'union de la gauche ? Mais nous entendons dire les choses clairement. »

A EPINAL, devant les délégués de la fédération des Vosges, M. Marcel Trigon, membre du comité central, a cité la déclaration faite en 1972 par M. Mitterrand devant le congrès de l'Internationale socialiste. Le député de la Nièvre affirmait : « *Notre objectif fondamental c'est de refaire un grand parti socialiste sur le terrain occupé par le parti communiste lui-même afin de démontrer que, sur cinq millions d'électeurs communistes, trois millions peuvent voter socialiste.* » « *On s'étonne*, a déclaré M. Trigon, *que cette déclaration n'ait pas encore soulevé la protestation et le démenti de l'intéressé lui-même.* »

A VALLAURIS, devant la conférence fédérale des Alpes-Maritimes, M. Jacques Duclos, membre du bureau politique, a rappelé les déclarations faites par M. Giscard d'Estaing pendant la campagne pour l'élection présidentielle. « *Son rêve*, a noté M. Duclos, *était que le P.C. ne représente pas plus de 15 % des électeurs, et il avait conclu* : « A ce moment-là se » poserait pour la France le pro- » blème de la participation socia- » liste à une majorité. » *J'estime qu'un président de la République peut parfaitement envisager et préparer une participation socialiste à un gouvernement. Mais que serait donc la majorité à laquelle pensait V. G. E. ? Je vous laisse le soin d'y réfléchir. En tout cas, ce ne pourrait pas être une majorité autour du programme commun...*

» Le parti communiste français, qui depuis plus d'un demi-siècle a joué un si grand rôle dans la vie politique française, empêche en réalité M. Giscard d'Estaing de rêver d'union sacrée. Il constitue une force politique dont tous les Français, même ceux qui ne s'en rendent pas encore compte aujourd'hui, mesureraient toute l'importance s'il venait à leur manquer ou s'il venait à s'affaiblir au point de n'être plus lui-même. Mais ceux qui rêvent de nous affaiblir en seront pour leurs frais. Non seulement nous sommes résolus à ne pas nous laisser affaiblir, mais nous voulons nous renforcer de façon que notre parti puisse tenir la place qui lui revient dans la grande bataille pour l'avenir de la France. Nous ne demandons donc pas plus que notre place, mais notre place, toute notre place ! »

A CLERMONT-FERRAND, devant les délégués du Puy-de-Dôme, M. Jacques Rimbault, membre du comité central, a évoqué les assises du socialisme avant d'expliquer : « *Les assises du socialisme, dont le but principal est de renforcer le parti socialiste pour en faire une plus grande force que nous, représentent un danger de gauchir le programme commun. De même l'adhésion de Rocard au parti socialiste, c'est-à-dire d'un homme qui ne cesse de critiquer le programme commun, constitue pour nous et pour les démocrates une préoccupation en ce qui concerne la vie de demain du parti socialiste. C'est une question qu'il nous faut poser très franchement et très tranquillement. Loin de gêner les progrès de l'union, la critique politique dans la loyauté ne peut que contribuer à clarifier les données du combat politique.* »

A TOULOUSE, enfin, devant la conférence fédérale de la Haute-Garonne, M. René Piquet, membre du secrétariat, a noté :

« *La gauche unie est devenue la donnée principale de la réalité nationale, puisqu'aux dernières élections présidentielles un Français sur deux s'est prononcé pour les grandes options du programme commun. Il est très possible qu'un gouvernement de gauche, auquel participera le parti communiste, se trouve bientôt à la tête du pays.* »

M. Fabre : notre loyauté est entière à l'égard de l'union de la gauche

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche a évoqué, samedi 19 octobre, le problème de ses relations avec le parti communiste. M. Robert Fabre a précisé :

« Notre loyauté est entière à l'égard de l'union de la gauche. Nous aussi avons été soumis à un certain nombre de critiques de la part des communistes. Il n'est pas nécessaire de poursuivre la polémique. M. Yves Péron, candidat communiste de la Dordogne (1), *s'est exprimé avec gratitude envers les socialistes et les radicaux de gauche qui l'ont aidé dans sa campagne du deuxième tour.*

» Le développement de l'union de la gauche passe par notre propre renforcement. Chaque composante de l'union de la gauche a le droit et le devoir de se développer, de faire connaître sa philosophie, sa doctrine et ses propositions. »

Le comité directeur a d'autre part décidé d'organiser, les 16 et 17 novembre, un colloque sur le thème : « La gauche, un espoir pour la France. » Au cours de cette réunion, des contacts seront noués avec des membres du Centre démocrate et des gaullistes ayant refusé de soutenir M. Giscard d'Estaing.

Le congrès du Mouvement a, en outre, été convoqué à Bordeaux pour les 6, 7 et 8 décembre.

(1) M. Péron a été battu lors du second tour de l'élection législative partielle qui s'est déroulée le 6 octobre dans la première circonscription de la Dordogne par M. Guéna, ancien ministre, U.D.R.

Les municipalités communistes veulent présenter des budgets en déséquilibre

M. Jacques Duclos, président du groupe communiste du Sénat, a organisé récemment une conférence de presse consacrée aux « *communes face à l'inflation* », et au cours de laquelle il a notamment déclaré :

« *Nous avions porté de sévères critiques contre la politique de M. Raymond Marcellin lorsqu'il était ministre de l'intérieur. La situation faite aux communes de France ne s'est pas sensiblement modifiée depuis, même si l'on nous prodigue, du côté du gouvernement, beaucoup de bonnes paroles.* »

Le sénateur de la Seine-Saint-Denis a évoqué les importantes plus-values que l'inflation apportait aux ressources fiscales de l'Etat, tout particulièrement en matière de T.V.A. « *Mais*, a-t-il ajouté, *le gouvernement refuse toujours le remboursement de la T.V.A. payée par les communes, alors que le montant de cette T.V.A. est en général beaucoup plus important que les subventions qu'elles reçoivent de l'Etat.* »

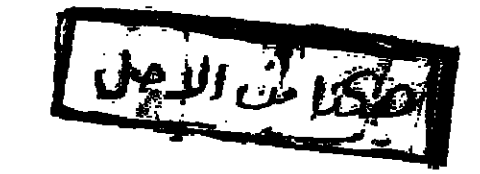
« *En réalité*, a déclaré M. Duclos, *l'Etat veut faire des communes les agents d'exécution de la politique de rationnement du gouvernement.* »

M. Marcel Rosette, membre du comité central du P.C. et maire de Vitry, a présenté un ensemble de revendications que les maires communistes souhaitent voir examinées par l'Assemblée nationale à l'occasion du débat sur la loi de finances. C'est ainsi qu'il a notamment demandé le versement par l'Etat d'une indemnité annuelle « *destinée*, a-t-il précisé, *à compenser les effets de l'inflation et de la hausse des prix* », la garantie que la progression du versement représentatif de la taxe sur les salaires soit en 1975 au moins égale à celle de 1974 (22 %), le remboursement de la T.V.A. aux communes et la révision du montant des subventions pour constructions scolaires à raison de 85 % du montant réel des travaux.

« *Ce dont les communes ont besoin en 1974*, a ajouté le maire de Vitry, *c'est d'une loi nouvelle moderne et démocratique qui définisse les pouvoirs et les moyens respectifs entre l'Etat et les collectivités locales.* » M. Marcel Rosette a d'autre part annoncé que les maires communistes proposeraient à leurs conseils municipaux respectifs la tenue prochaine d'assises communales consacrées à tous les problèmes de la vie quotidienne, assises auxquelles seraient conviés les syndicats ouvriers et de techniciens et cadres, les comités locaux et associations populaires de toute nature.

Les élus communistes ont d'autre part l'intention de présenter leurs budgets communaux en déséquilibre : le déficit correspondrait exactement aux dépenses supplémentaires auxquelles les municipalités ont à faire face en raison de l'inflation et serait compensé, sur le plan comptable, par une « subvention d'équilibre » fictive de l'Etat. Ils envisagent de demander aux autres municipalités de gauche de faire de même et, dans certains cas, de présenter ces budgets en seconde lecture sous la même forme pour obliger, cas par cas, les préfets à faire eux-mêmes certains choix.

A propos de la coopération entre les élus communistes et ceux du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, M. Rosette a ajouté : « *Les décisions que nous avions déjà eu l'occasion d'arrêter avec eux, l'an dernier, à propos de la présentation des budgets municipaux, n'ont guère été appliquées par d'autres municipalités que celles dirigées par le P.C. Il est vrai que nos amis de gauche sont parfois membres d'équipes municipales où figurent des représentants de la droite. C'est à eux-mêmes que revient de résoudre ce genre de problèmes. Globalement, nous comptons sur l'union de la gauche.* »



DANS « L'HUMANITÉ » ET « FRANCE NOUVELLE »

Les tribunes de discussion du XXIe congrès ont révélé l'existence de débats de fond au sein du P.C.F.

Le congrès extraordinaire du P.C.F., convoqué du 24 ou 27 octobre, le premier du genre dans l'histoire de ce parti, répond à une situation politique, sinon extraordinaire elle aussi, du moins nouvelle : celle qui est née du vote de près de treize millions de Français, soit plus de 42 % des électeurs (plus de 49 % des suffrages exprimés), pour le candidat d'union de la gauche, le 19 mai 1974. « Cette situation appelle une analyse des conditions nouvelles de la bataille, une définition des initiatives et des tâches nouvelles qui incombent aux communistes », déclare le projet de résolution qui sera soumis au congrès. Ce texte, mis au point par le comité central, a été discuté à tous les échelons de l'organisation : cellules, sections, fédérations. Il a fait l'objet, comme pour les précédents congrès, d'un débat public, par l'intermédiaire des tribunes de discussion ouvertes dans le quotidien « l'Humanité » et l'hebdomadaire « France nouvelle ».

Un débat plus nourri et plus animé que d'habitude. La presse communiste a, par de nombreux reportages, illustré la réalité de la discussion dans les cellules et de l'interrogation des militants devant certains aspects de l'union de la gauche. La contribution aux tribunes, sans doute moins spontanée de ton, est souvent plus élaborée quant au fond : à ce titre, elle témoigne des préoccupations et de la sensibilité de militants confirmés et qui ont quelque chose à dire.

Le texte qu'ils commentent et proposent parfois d'amender n'est pas fondamentalement différent de la résolution du vingtième congrès (décembre 1972) ; aussi en approuvent-ils le contenu. Le projet de résolution reprend, en effet, les analyses connues du P.C.F. sur l'aggravation de la crise — en insistant sur l'accélération de l'inflation, ignorée des pays socialistes, — sur le rôle des sociétés multinationales, sur les obstacles mis à la détente internationale (la consolidation du bloc atlantique, l'intégration de la France à la *« petite Europe des trusts »*), sur la concentration du pouvoir.

Plus nouvelles sont les mentions relatives au programme commun et au *mot d'ordre d' « union du peuple de France »*. Du premier il est dit que, s'il comporte des *« dispositions conjoncturelles qui devront être revues »*, ses orientations fondamentales se trouvent confirmées par la crise. Il faut donc appliquer les nationalisations qu'il prévoit, mais *« nationaliser, ce n'est pas étatiser, et, dans le cadre du plan, la gestion des entreprises nationalisées sera décentralisée et autonome »*. Des assurances sont données en ce qui concerne le respect de la propriété privée et de l'épargne, l'extension des libertés. *« Ce que nous proposons à notre peuple, c'est une expérience nouvelle, précise, limitée. Aujourd'hui, le changement que nous proposons est un changement conforme à la raison »*, déclare le projet de résolution.

Une contribution parmi d'autres,

Le passage consacré à l'union de peuple de France reprend les prises de position de la direction du P.C.F. pendant et après la campagne présidentielle, notamment les appels lancés aux intellectuels, aux agriculteurs, aux artisans et commerçants, aux petits et moyens entrepreneurs, aux militaires, aux chrétiens, aux patriotes gaullistes, pour qu'ils viennent hâter *« le changement démocratique »*. Le P.C.F. a, dans cette diversité, l'ambition d'être *« le meilleur, au service des objectifs communs »*. Le projet précise : *« Le parti communiste est ouvert sans restriction à tous ceux qui veulent prendre une part du combat pour le changement démocratique »*.

Au-delà de l'approbation de cette remise à jour, les contributions à la discussion publique visent le plus souvent à renforcer le texte sur tel ou tel point ou à souligner une lacune. M. Christian Cognard, de Châteaudun, observe, par exemple, que pour la première fois la présence de ministres communistes au gouvernement a été envisagé par *« une quasi-majorité des Français »*. MM. Louis Régulier, secrétaire fédéral de Paris, Julien Raso (Paris 9e), Richard Michel (Vincennes), Gérard Lœuilliette (Levallois) demandent qu'un effort prioritaire soit fait dans les entreprises, d'autant, souligne ce dernier, que *« le rôle dirigeant de la classe ouvrière n'est pas remis en cause »*.

MM. Roger Gaudon (Villeneuve-Saint-Georges), Jean Massoni (Paris-9e), Claude Toulon (Paris-16e), traitent de l'alliance avec les P.M.E. M. Gaston Plissonnier, membre du bureau politique, répond aux craintes qui se sont élevées à ce sujet, en expliquant qu'il ne s'agit pas de nouer *« une sorte de pacte de non-intervention idéologique de la classe ouvrière »*, mais de prendre en compte les revendications de ces catégories sociales qui ne sont pas contraires aux intérêts de la classe ouvrière. M. J. Perrat (Lyon-9e) se félicite que les chrétiens ne soient pas traités comme une entité distincte : *« Il serait inacceptable*, ajoute-t-il, *que l'on aille un jour, comme cela existe dans certains pays socialistes, à la création d'un parti chrétien. »* M. P. Merlo (Essonne) regrette que la résolution ne fasse pas mention de la recherche scientifique et technique au moment où M. Michel Debré propose de créer un ministère de la science (*le Monde* du 28 août). *« Il est important qu'un ancien premier ministre gaulliste fasse des constatations dont certaines sont très proches des nôtres »*, note-t-il. M. Armand Hamidi (Fontenay-aux-Roses) pense qu'il faut reconnaître clairement la place politique des travailleurs immigrés et Mme Jacqueline Larue (*Sainte-Livrade-sur-Lot*) explique que la tactique du pouvoir n'est pas tant d'opposer les hommes et les femmes que d'entretenir le préjugé de l'inégalité des sexes : *« l'idée d'une femme ministre de l'intérieur ou des finances serait-elle admise même dans les rangs du parti? »* demande-t-elle.

Il arrive que la tribune de discussion de *l'Humanité* s'enrichisse d'une contribution militante prestigieuse. Ainsi, dans le numéro du 12 octobre, le théoricien Louis Althusser relève ce qu'il y a de nouveau dans le projet de résolution et souhaite que celle-ci souligne *« le rôle moteur de l'union du peuple de France »* dans les transformations politiques à venir, cette union étant soudée autour de la classe ouvrière et grâce au rôle essentiel du parti dans les masses.

Un parti ouvert

Les tribunes de discussion sont cette année le cadre de véritables débats. Tel celui sur les conditions d'adhésion. La phrase du projet de résolution citée plus haut : *« Le parti comuniste est ouvert sans restriction... »*, a fait bondir plusieurs militants. M. Henri Sterdyniak (Paris) a lancé le débat en proposant de la supprimer. *« Il me paraît erroné et inutile de déclarer que peuvent être membres du P.C.F. des gens qui ne souhaiteraient pas le passage au socialisme. »* M. Cognard, de Châteaudun, approuve : *« On ne vient pas au parti communiste quelque temps, histoire de faire quelques réformes du moment. »* M. Hugues Sirach, de Seyssinet (Isère), pense de même : *« Changeons les statuts s'ils ne correspondent plus à la période actuelle mais ne les violons pas en invitant à l'adhésion même ceux qui ne désirent pas le passage au socialisme. Le parti a un nom. Il s'appelle communiste. C'est un nom qui ne prête pas à confusion. »*

De nombreux militants s'élèvent contre ces réactions. Pour M. Jean-François Gau, M. Sterdyniak raisonne comme un P.S.U. MM. Didier Marfaing (Mitry-Mory), Raymond Gehant (Paris) et Lucien Midol (Cher) estiment que le parti doit être très ouvert. *« Que connaissent du socialisme ceux qui sont issus des couches les moins politisées, les plus perméables à l'idéologie dominante ? »* demande M. François Durant (Clamart). *« Serions-nous moins regardants, devenons-nous plus opportunistes ? »* interroge Mme Jacqueline Falgaryrac, de Marssac (Tarn), qui répond par la négative. Pour M. Henri Genard (Marseille), le parti doit éduquer les nouveaux adhérents dans l'esprit du marxisme-léninisme mais *« ce n'est pas en proclamant que le parti communiste n'est ouvert qu'à ceux qui acceptent le socialisme que l'on joue un rôle révolutionnaire... »*. M. René Maillard (Charente-Maritime) demande : *« Alors, allons-nous créer une antichambre du parti, avec au bout d'un an un examen pratique de distribution de tracts et de vente de* l'Huma, *suivi d'un examen théorique sur le marxisme avec oral de contrôle tous les ans pendant cinq ans ? »* et rappelle que c'est en forgeant qu'on devient forgeron. M. Claude Lemaire écrit dans *France nouvelle* : *« Les qualités révolutionnaires ne sont pas naturelles, elles s'acquièrent au fil de la lutte politique et idéologique... »*

D'autres militants ne se satisfont pas de la référence faite aux nationalisations prévues par le programme commun et demandent, comme MM. Nicolas Fluet (Paris) ou Henri Sègre (Paris-13e), qu'on n'oublie pas les prises de participation financière pouvant aller jusqu'à des participations majoritaires. Pour M. Sègre, il y a une ambiguïté dans le vocabulaire utilisé par le projet de résolution à propos du capitalisme monopoliste d'Etat. Il souhaite une attitude plus offensive en ce qui concerne les nationalisations et trouve que *« le projet parle beaucoup de l'homme et bien peu de classe »*.

Socialisme et réformisme

M. Bernard Edelman (Paris) note une contradiction entre le constat d'aggravation de la crise et les solutions proposées. Il écrit : *« Comment « résoudre » la crise alors que d'une part on l'analyse comme une crise du capital, du système tout entier, mais que, d'autre part, on propose des expériences « limitées » ? Nos « réformes » n'aboutiraient-elles pas à rien d'autre qu'à mieux « gérer » le capital ? »* M. Edelman estime que l'on doit revenir à la notion de *« dictature temporaire du prolétariat »* et, d'une manière générale, aux statuts du P.C.F. Pour M. Tony Duchet (Paris-9e), il n'y a *« nulle contradiction entre le fait de proposer des réformes profondes, mais limitées, et le fait de lutter pour le socialisme. Dans un cas, on se situe au niveau des réalités de la France de 1974, dans l'autre, on se situe dans une perspective historique »*. M. Althusser a lui-même affirmé à ce sujet : *« Quant au réformisme, la chose est claire : une politique est réformiste quand elle négocie des réformes qui freinent la révolution : elle est révolutionnaire quand elle se bat pour des réformes qui préparent la révolution. »* M. Philippe Hamart estime que le XXIe Congrès n'ouvre que des perspectives à court terme et réclame un large débat sur ce que pourrait être le socialisme en France. M. Guy Hermier, membre du bureau politique, juge *« surprenante »* cette proposition et renvoie son auteur à la lecture du *Défi démocratique*, de Georges Marchais.

L'appel aux gaullistes

Un autre débat s'esquisse à propos de l'appel aux patriotes gaullistes. Ainsi, M. Etienne Balibar écrit-il dans *France nouvelle* : *« Le projet ne parle pas du rôle dirigeant de la classe ouvrière dans l'union du peuple de France et n'en esquisse pas les formes concrètes, de masse. Ces insuffisances se répercutent dans la façon dont est caractérisé le gaullisme. On ne trouve pas d'indications sur la base de classe, même contradictoires, et sur les moyens d'influence politique du gaullisme, qui se trouve réduit à une idéologie nationale, à l'idéologie d'une « famille politique » traditionnelle en France. (...) Il convient également de mettre en garde (car cette confusion est fréquente) contre l'identification du « gaullisme » avec les idées de la Résistance et l'union populaire qui s'était alors réalisée. Le gaullisme actuel s'est développé après la Résistance, qu'il a utilisée à ses fins, pour procurer à la bourgeoisie française une nouvelle possibilité d'hégémonie. L'union que nous voulons réaliser n'est donc pas une union avec le gaullisme comme tel, mais avec les masses qu'il a entraînées et conduites dans l'impasse dont elles prennent conscience aujourd'hui. »*

M. Henri Genard (Marseille) réplique qu'il ne s'agit pas de polémiquer avec l'histoire et écrit : *« Le problème, c'est qu'il existe un courant qui traverse un grand nombre de Françaises et de Français qui se reconnaissaient dans la politique d'indépendance du général de Gaulle. (...) Nous proposons des changements profonds mais limités et nul n'est besoin que l'on soit tous d'accord sur un choix de société. Certains se font-ils une certaine idée sur le système libéral, de libre concurrence ? Qu'est-ce donc qui pourrait les empêcher de s'unir avec nous ? Est-elle libérale cette société où une poignée de « gros » dilapident les richesses produites par le travail de tout notre peuple ? »* M. Jacques Heller, toujours dans *France nouvelle*, estime, quant à lui : *« Le rôle et les responsabilités de la classe ouvrière me paraissent être dangereusement tenus à l'écart. »*

Le P.C. n'est pas une force d'appoint

Le dernier thème de discussion est le plus actuel puisqu'il concerne le « rééquilibrage de la gauche ». M. Léo Figuères, membre du comité central, dénonce cette campagne. Pour M. Esstrard (Chartres), *« l'idée que notre parti devrait, demain, se contenter de jouer le rôle d'une simple force d'appoint doit être combattue »*. M. Albert Laurent (Chambéry) pousse plus loin l'analyse. *« Nous sommes*, explique-t-il, *confondus dans une gauche informelle. »* Aussi convient-il, à son avis, de montrer ce qui différencie les communistes des socialistes. Le projet de résolution devrait, suggère-t-il, être complété sur les points suivants : *« Ne pas abandonner la lutte contre le réformisme, dont le projet ne parle pas ; marquer davantage, dans le cinquième chapitre, les particularités fondamentales de notre parti, ce qui le distingue des autres formations luttant à ses côtés. »*

A travers les tribunes de discussion s'exprime ainsi, en marge de l'acceptation quasi unanime du projet de résolution et de la ligne politique, la crainte de voir le parti communiste renoncer un peu à lui-même en s'ouvrant trop largement aux nouveaux adhérents, en étendant ses alliances, en limitant sa volonté de changement de la société. Pour beaucoup de militants, le P.C.F. doit rester un *parti de classe*, à l'avant-garde de la classe ouvrière, un parti marxiste et révolutionnaire, ne serait-ce que pour se distinguer de ses alliés et ne pas céder du terrain sur sa gauche. Si combattues soient-elles — parce que jugées vaines ou inutiles, — ces craintes et ces préoccupations ne resteront vraisemblablement pas sans écho, au vingt et unième congrès, auprès de la direction du parti, qui sera portée à prouver par ses prises de position qu'elles sont injustifiées.

ANDRÉ LAURENS.

LE DÉPART DE M. DAIX DU P.C.F.

M. Pierre Daix, qui précise dans son dernier ouvrage *Prague au cœur* qu'il a quitté le P.C.F. (*le Monde* du 12 octobre), nous écrit : *« Le titre « Pierre Daix quitte le parti communiste » a pu laisser penser à vos lecteurs que ma décision était toute récente, or j'ai décidé de ne pas reprendre ma carte et l'ai communiqué à ma cellule quand* l'Humanité *a titré sur le bannissement de Soljenitsyne : « Soljenitsyne prend des vacances en Suisse », c'est-à-dire le 12 février 1974 si j'ai bonne mémoire. »*



UN LIVRE D'UN AUTEUR CONTROVERSÉ

Les « secrets » du parti communiste vus de l'extrême droite

L'Histoire secrète du parti communiste français, de Roland Gaucher, est l'œuvre d'un professionnel de l'anticommunisme, qui ne prétend pas à la sérénité. Son gros livre, qui se lit facilement — il est écrit de façon vivante, un peu vulgaire, dans la veine des romans d'espionnage, — *affiche sa thèse.*

Le parti communiste français est un *« groupe de pression téléguidé de l'étranger »*. Son histoire tout entière le prouve. Il le reste. L'analyse politique, en général, ne dépasse pas ce niveau. On y trouve, en bon ordre, un véritable florilège des thèses les plus ressassées de l'extrême droite.

Pourtant, s'il faut *tout de même en* parler, c'est que Roland Gaucher a une connaissance réelle, souvent précise, parfois inédite, de la partie immergée de l'histoire du parti communiste : ses finances, l'appareil clandestin, l'appareil antimilitariste, les liens avec l'Union soviétique. En fait, si l'on excepte le chapitre pittoresque consacré à Jean-Baptiste Doumeng, le *« nabab rouge »* (on voit le style), seule la période qui s'arrête à la libération offre quelque intérêt. Tout le passif des vingt-cinq premières années du P.C. y figure, avec un luxe de détails (pas toujours vrais).

Ainsi Roland Gaucher achève-t-il de massacrer le mythe de Marty *« l'imposteur de la mer Noire »*. Ainsi nous démonte-t-il, par le menu, *« comme si l'on y était »*, les mécanismes du financement du P.C. On ne perd pas un rouble de *« l'or de Moscou »*. Ainsi encore la description de l'appareil illégal ou des menées antimilitaristes au moment de l'occupation de la Ruhr ou de la guerre du Rif : les tribulations de Jacques Doriot, semant la police et rencontrant, déguisé en arabe, un émissaire d'*Abd-El-Krim*, ont l'air de sortir d'un roman-feuilleton.

Enfin les relations avec Moscou : représentants de l'Internationale à Paris — en particulier le fameux Fried, qui conseille très étroitement Maurice Thorez de 1931 à 1939 et dont Roland Gaucher fait, après d'autres, le véritable *deus ex machina* du P.C., — voyages ou séjours à Moscou. Là-dessus, Roland Gaucher dispose en particulier des témoignages largement inédits de dirigeants exclus, ou qui ont rompu, comme Barbé, Célor ou Vassart.

Bref, un fourmillement de faits, dont bon nombre sont vrais, mêlés à des ragots ou à des insinuations et interprétés de façon fanatique. C'est la démonstration éclatante de ce que, même si l'on sait beaucoup de choses, il ne faut pas trop haïr pour convaincre.

ALAIN DUHAMEL.

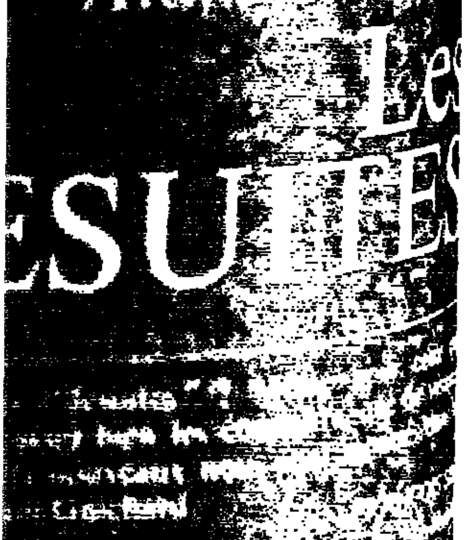
(*) Roland Gaucher *Histoire secrète du parti communiste français*, Albin Michel, 704 pages, 49 F.

« L'HUMANITÉ » : un pro-hitlérien qui cache son passé.

Sous le titre « Un pro-hitlérien qui cache son passé », *l'Humanité* s'en prend vivement, sans indiquer son véritable nom, à l'auteur de *l'Histoire secrète du parti communiste*, publiée sous le pseudonyme de Roland Gaucher, à l'occasion de sa participation, ce même lundi, à l'émission « Ouvrez les guillemets » (première chaîne, 21 h. 30). L'organe communiste reproduit l'essentiel d'un débat diffusé samedi par France-Culture, dans lequel M. Alain Guérin, écrivain communiste, déclarait notamment, à propos de Roland Gaucher :

« Il a été, en 1942, responsable parisien des jeunesses du R.N.P. de Marcel Déat. Il est devenu, en 1943, secrétaire du service de propagande de Déat. A ce titre, il a participé au comité de la légion des volontaires français contre le bolchevisme. Il est parti en Allemagne en septembre 1944. Il a été arrêté à son retour, en octobre 1945. Ce qui est frappant, c'est qu'une bonne part de son livre est basée sur les archives des brigades spéciales [services de police chargé sous l'occupation de la répression anticommuniste] *que lui seul, comme par hasard, a pu avoir... »*

● *L'ERIS* (association d'études, recherches et informations socialistes) organise mardi 22 octobre à 20 h. 30, à l'amphithéâtre X 1, 1, rue Guy-de-la-Brosse (Paris-5e), une réunion sur « La gauche devant la crise du régime », animée par M. Jean Poperen, député, membre du bureau exécutif du P.S.



POLITIQUE

A PROPOS DE LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Droit de saisine et magistrature suprême aux États-Unis et en République fédérale

par ALAIN CLÉMENT

« La souveraineté du peuple n'est pas illimitée; elle est circonscrite dans les bornes que lui tracent la justice et le droit des individus ».

BENJAMIN CONSTANT
Principes de politique.

Deux grands pays occidentaux possèdent une instance de révision constitutionnelle, les Etats-Unis avec la Cour suprême et la République fédérale d'Allemagne avec le Tribunal constitutionnel (Verfassungsgericht) de Kalsruhe.

Dans les deux cas, il s'agit, il est vrai, de fédérations, et il faut bien prévoir un arbitre pour trancher les inévitables querelles de juridiction entre le corps et ses membres. Cependant, ce qui prime à l'origine aussi bien de la Cour de Washington que du Tribunal de Karlsruhe, c'est le souci de veiller au respect des *libertés fondamentales garanties par* la Constitution. N'est-ce pas également la vocation du Conseil constitutionnel français ?

Une Cour infaillible

En Amérique, la Cour suprême dérive ses fonctions de l'article III de la Constitution et se réclame d'un principe mal défini, gauchement intitulé *judicial review*, ignoré du système légal anglais, contemporain des constituants américains de 1787. On peut l'assimiler, bien qu'il aille très au-delà, au « contrôle constitutionnel des lois ». En réalité, ce contrôle, dont la Cour suprême n'a d'ailleurs pas le monopole, s'est rarement exercé sur des lois proprement dites. En revanche, il embrasse tacitement les « actes de gouvernement ». Dans tous les domaines du droit, la Cour s'érige en instance d' « appel ultime ». Comme l'a dit un de ses membres : « *Nous n'avons pas le dernier mot parce que nous sommes infaillibles ; nous sommes infaillibles parce que nous avons le dernier mot.* »

Dans tous les documents et commentaires constitutionnels américains, l'adjectif qui revient le plus fréquemment est « limité ». Il s'applique aussi bien au gouvernement qu'à la Constitution. La souveraineté n'étant nulle part « détenue », il appartient à un organe extérieur au circuit de l'action politique de *déterminer* continuellement la « limite » des pouvoirs publics.

Aux yeux des citoyens américains, l'autorité de la Cour suprême repose sur la pérennité d'un mandat transtemporel. La Constitution de 1787 étant censée exprimer la charte que le peuple des Etats-Unis a élaborée pour asseoir sa solidarité et « établir la justice » à perpétuité.

Il est remarquable que la prééminence de la Cour suprême, qu'elle plaise ou déplaise, ait traversé intacte les crises et les générations, « *alors qu'elle est à la merci du Congrès* », puisque celui-ci est investi par la Constitution du pouvoir de créer le système judiciaire fédéral dont elle est le sommet. Le premier « *Judiciary Act* » date de 1789 ; il a été maintes fois retouché et corrigé par simple loi du Congrès, mais non pas altéré dans sa substance. Souvent à contrecœur, les élus se sont inclinés devant les docteurs de la loi, dépositaires héréditaires de la sagesse des grands ancêtres.

A la base, la Cour est suprêmement une *cour*. Elle n'a donc pas le droit d'autosaisine. « *Une mesure peut être aussi contraire à la Constitution que l'on voudra*, lit-on dans un commentaire réputé, *tant qu'elle n'est pas mêlée à un litige relevant d'une décision de justice ; les cours fédérales n'ont pas le pouvoir de se prononcer sur sa constitutionnalité.* » La « constitution de parties » s'affrontant *selon la procédure applicable à* une plainte ou à un recours *(case or controversy)* est le préalable à toute intervention de la Cour suprême. Mais l'abstention n'est pas l'imprévoyance. La Cour a récemment démontré avec éclat qu'elle n'était pas un organe apathique. A la veille de ses vacances annuelles lui parvient la motion du procureur spécial Jaworski demandant confirmation du jugement de première instance, qui requiert du président Nixon livraison intégrale des enregistrements inexpurgés de ses conciliabules avec les instigateurs de l'effraction du Watergate. Le 24 mai, la Cour est saisie. Le 31, elle déclare recevable la motion. Le 6 juin, les avocats de la Maison Blanche attaquent reconventionnellement. Le 15, ils obtiennent satisfaction. Les plaidoyers contradictoires sont *fixés au 8 juillet. Le 24, la Cour* rend son arrêt (4). Il fait table rase de tous les arguments dilatoires derrière lesquels Richard Nixon s'abritait depuis des mois. Le 9 août, il ne reste plus au président qu'à démissionner.

Aucun juriste américain pourtant ne s'était risqué à prédire que la Cour accepterait de connaître de l'affaire, *ou*, si elle s'y résolvait, à lui donner un dénouement aussi rapide et catégorique. En fait, elle a dénié *au président le droit de se retrancher* derrière un « privilège de l'exécutif » absolu. On en revient au respect de la « limite ». Les neuf « justices » — les membres de la Cour — ont capacité d'assigner la sienne aussi bien au commissaire de police local qu'au plus haut personnage de l'Etat.

Une telle marge d'initiative ravale l'importance du « droit de saisine ». Les juges peuvent d'ailleurs le solliciter *obliquement en rédigeant leurs* jugements de façon à faire comprendre que tel problème, comme celui de la peine de mort par exemple (1), doit encore « mûrir », qu'ils y apportent une solution délibérément pro*visoire et disparate — suffisante*, en l'occurrence, pour dissuader d'appliquer le châtiment suprême — en attendant un nouveau *recours*. Pendant vingt ans, n'ont-ils pas régulièrement refusé de toucher aux plaintes concernant les injustices du découpage électoral pour un beau jour, le 26 mars 1962, décréter, non sans violentes dissensions internes, que cette « question de nature poli*tique » tombait sous leur juridiction ?* L'incertitude des critères, l'extrême latitude de la référence aux précédents, en un mot le caractère assez imprévisible de ce qui se verra taxer ou non d' « inconstitutionnalité », agissent à la longue comme un avertissement permanent. Quel président voudrait maintenant s'exposer au sort de M. Nixon ?

D'un univers à un autre

Passer de Washington à Karlsruhe, c'est quitter un univers pour un autre. Sans doute y a-t-il similitude d'in*tention entre la gouvernement de la* loi *(« government of law »)* à l'américaine et l'Etat de droit *(« Rechtsstaat »)* de Bonn : dans les deux cas, ce qui est postulé, ce n'est pas seulement l'égalité devant la loi, c'est l'équité intrinsèque de celle-ci. Mais alors que les neuf « justices » de Washington ont, en fin de compte, mission de déchiffrer et d'exposer *(to expound*, selon le terme consacré) *un texte constitutionnel qui n'a jamais* dit son dernier mot », pour la bonne raison qu'il tient sur une douzaine de pages aussi éloquentes qu'évasives, le *Grundgesetz*, la loi fondamentale, de la République fédérale, se prête beaucoup moins à l'exégèse. Elaborée à loisir et au grand jour entre le 1er septembre 1948 et le 8 mai 1949, par les soixante-cinq délégués des *Landtage* (Diètes d'Etats), *détachés à cet effet*, elle offre peu de recoins inexplorés. La Constitution américaine, après une naissance difficile, a subi une série d'épreuves : extension territoriale (elle s'applique aujourd'hui à cinquante Etats contre treize à l'origine), guerre de sécession, industrialisation brutale. Ce qui lui a permis de survivre est peut-être son extrême simplicité : elle ne connaît que trois « branches » du « gouvernement », le législatif, l'exécutif et le judiciaire. La Constitution de la R.F.A., plus longue, plus explicite, pousse le fédéralisme jusqu'à renoncer à un système judiciaire fédéral distinct de celui des Länder — mis à part les tribunaux administratifs supérieurs, *Finanzhof*, *Arbeitsgericht*, etc., mais en même temps, elle institue non cinq « branches » mais cinq « organes constitutionnels » : la présidence, l'Assemblée *(Bundestag)*, la Chambre des Etats *(Bundesrat)*, le gouvernement *(Bundesregierung)* et le tribunal constitutionnel *(Verfassungsgericht)* de Karlsruhe.

Ce dernier, quoique composé de juristes de carrière, jouit d'une autonomie sans rivale dans l'histoire juridique germanique (2). Entre autres, il n'a pas de ministère de tutelle. A-t-il pour autant l' « espace de jeu », le *Spielraum* correspondant à la contribution qu'il est supposé apporter au « *dynamisme évolutif* » du *processus* constitutionnel ? La question est encore pendante. Le poids du bureaucratisme juridique pèse en sens inverse. Et il ne semble pas que, malgré ses velléités de rupture avec le passé, la majorité parlementaire, quelle qu'elle soit, favorise les efforts du Tribunal pour remplir une place équivalente à celle de la Cour suprême.

Un ciel constitutionnel serein

A vrai dire, le ciel constitutionnel de la R.F.A. est relativement serein. Il ignore les nuages lourds d'orages de ségrégation raciale ou du Watergate. De plus, le Tribunal constitutionnel n'a pas de « compétence générale ». La loi de 1951, qui le crée — amendée à diverses reprises depuis lors, — énumère avec grande précision les quinze « chefs de compétence » qui lui sont reconnus, qui vont des recours en validation de mandants électoraux à la destitution éventuelle du président de la République pour atteinte délibérée à la Constitution sur mise en accusation par les deux tiers d'une des deux chambres. La grande *nouveauté* est que le Tribunal peut être saisi par le gouvernement fédéral, un gouvernement de *Land* ou tiers des membres du Bundestag des « divergences d'opinion et des doutes » concernant la comptabilité d'une mesure législative ou réglementation avec la Constitution.

C'est ainsi que l'Etat bavarois a porté devant *le Verfassungsgericht* le traité conclu en 1970 entre Bonn et Moscou, alléguant qu'il reniait l'obligation inscrite au préambule de la Constitution, qui enjoint au peuple allemand de « réaliser l'unité et la liberté de l'Allemagne » — moyen détourné de mettre en cause l'*Ostpolitik*. La réponse de « Karlshure » à la Bavière, sanctionnant la détente, n'était pas exprimée dans un langage qui l'impose à l'opinion.

La loi réintroduit la notion ignorée par la Constitution de Weimar de « *divergences d'opinion ou doute* » quant à la constitutionnalité d'un acte des pouvoirs publics, elle rétablit le « pouvoir d'inspection » *(Prüfungsrecht)* des magistrats, qui peuvent soulever la présomption d'illégalité. Le tribunal de Karlshure étant la seule instance à statuer en matière de cons*titutionnalité*.

C'est pourquoi les personnes physiques ou *morales* sont habilitées à saisir directement le Tribunal d'une plainte en constitutionnalité *(Verfassungsbeschwerde)*, *en n'ayant à justifier* que d'un préjudice présent et *personnel*, lui aussi, ce qui exclut le « *dolos eventualis* », subi du fait des dispositions incriminées. A la date du 1er *janvier 1968*, plus de dix-sept mille dossiers avaient été déposés, dont plus de dix mille, il est vrai, avaient été écartés par une commission de triage créée par le Tribunal pour examiner le sérieux des motifs invoqués. Un peu plus de deux mille cinq cents furent admis et jugés.

L'actif du tribunal de « Karlsruhe » est donc loin d'être négligeable. Mais *il est encore plus un tribunal que la* Cour suprême est une cour. Il se défend d'exercer un magistère « suprême », de suggérer sa propre version du « message » enfermé dans la constitution. Ses arrêts, constate le commentaire officiel de ses prérogatives (3) « *sont d'authentiques arrêts judiciaires qui n'aspirent nullement à scruter de quelque manière ce qu'il y a dans la Constitution, mais seulement à se prononcer sur le contenu de ce qu'a voulu le législateur* ». Le tribunal constitutionnel n'a peut-être pas encore trouvé l'élan inventif — et il n'est pas sûr qu'il le trouvera — qui en ferait le grand *médiateur du corps politique et social* de la République fédérale.

Dans le cas du tribunal de Karlsruhe comme dans celui de la Cour suprême américaine, les avenues ouvertes à *leur* intervention rendent superflu qu'elles réclament un droit d'auto-saisine. Leur légitimation n'est pas à chercher dans une technique juridique plus ou moins avancée, mais dans la fonction prophétique, *assumée ou récusée, inséparable d'un* magistère dominant les passions et les contradictions d'une société.

---

(1) Jugement *Furman v. State of Georgia*, du 29 juin 1972. Il n'abolit pas la *peine* de mort, comme on l'entend dire trop souvent. A partir de trois cas regroupés, et décidés en faveur des condamnés, en raison des « inégalités » que leur sentence trahit chacune des neuf « justices » se livre à une méditation séparée sur le principe même du droit de la société à priver autrui de l'existence.

(2) Les seize juges du Tribunal, répartis en deux « Sénats » de huit membres chacun, n'ont qu'un mandat — renouvelable — de huit ans (les membres de la Cour suprême sont élus à vie et peuvent siéger jusqu'à leur dernier souffle), doivent depuis 1961 posséder la *Befähigung zum Richteramt*, titre accordé aux étudiants qui ont passé leur examen de « référendaire » et servi deux ans auprès d'un tribunal.

(3) *Leibholz et Rupprecht, Bundesverfassungsgerichtsgesetz* (« manuel de procédure »), éd. Otto Schmidt, Cologne, 1968.

Le Front national prépare sa rentrée politique

Tandis que se préparait la constitution d'un nouveau parti nationaliste, lancé principalement par les anciens animateurs d'Ordre nouveau (*le Monde* du 5 octobre), M. Jean-Marie Le Pen et les responsables du Front national qu'il préside ont fait de leur côté le bilan de leurs récents combats politiques et réfléchi aux formes qu'ils entendaient donner à leur action future.

Electoralement, ce bilan n'a rien de très encourageant. Les candidats du Front ont obtenu des scores très médiocres aux élections législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre derniers ; M. Le Pen lui-même, lors du scrutin présidentiel du 4 mai, n'a rassemblé sur son nom que 190 921 voix, soit 0,74 % des suffrages exprimés. Ces résultats administraient une nouvelle preuve de la faiblesse de l'audience électorale de l'extrême droite — particulièrement sensible dans un scrutin présidentiel où une partie de ses troupes faisait campagne, dès avant le premier tour, en faveur de M. Giscard d'Estaing, tandis qu'une autre partie était séduite par le style et les idées de M. Jean Royer. Mais la campagne devait permettre un effort d'implantation.

Cet effort s'est principalement manifesté en direction de la province à l'occasion des élections législatives partielles. « *Il s'agissait*, explique M. Jean-Marie Le Pen, *de mener une politique de présence. Au jour le jour, c'est difficile car épuisant et onéreux à la fois. Mais à terme c'est une attitude qui produira des résultats.* »

Les sections de province ont donc été ranimées là où elles existaient déjà, tandis que d'autres, notamment autour de ces candidatures, étaient mises sur pied. C'est que la brouille, puis la séparation officielle avec les éléments du Front qui dirigeaient le mouvement Ordre nouveau avant la dissolution de celui-ci, imposaient à ceux qui étaient demeurés fidèles à M. Le Pen de procéder à une véritable relance.

« *Quelques-uns*, explique l'ancien député de la Seine, *ont pu être trompés par le juvénilisme de la vie politique française et s'imaginer que, parce que les anciens d'O.N. étaient les plus jeunes, c'étaient eux, même peu nombreux, qui incarnaient l'avenir du mouvement national.* »

Pour convaincre militants et sympathisants d'extrême droite qu'il pouvait incarner cet avenir « *avec plus de crédibilité sinon, hélas ! avec autant de moyens financiers* », le Front national s'apprête donc à lancer sur des thèmes précis — et qu'il estime « mobilisateurs », — un certain nombre d'opérations publiques.

C'est de cette volonté d'occuper à droite le plus de terrain possible que procèdent notamment, en dehors de l'attachement que M. Jean-Marie Le Pen et ses amis ont toujours manifesté à ces thèses, la vigoureuse défense de la natalité et la lutte contre la libéralisation de l'avortement auxquelles va se livrer ce trimestre le Front national (voir par ailleurs).

C'est que l'analyse de M. Le Pen et de ses amis les conduit à penser qu'une crise politique générale très *sérieuse se prépare*. « *Je me refuse à spéculer sur cette crise, ou sur sa proximité*, affirme l'ancien candidat à la présidence de la République, *mais il faut avoir le courage de mesurer l'extraordinaire dégradation de l'autorité de l'Etat à laquelle nous assistons, et d'en envisager toutes les conséquences.* »

Certes, lorsque le Front national a appelé à voter pour M. Giscard d'Estaing au second tour de scrutin, sans enthousiasme ni unanimité d'ailleurs (*le Monde* du 14 mai), il n'espérait pas de lui plus qu'il n'en pouvait raisonnablement attendre ; mais ses dirigeants laissent aujourd'hui entendre que même les assurances minimales qui avaient pu être données alors aux milieux d'extrême droite sur certains points (l'interruption de grossesse, les harkis, etc.) n'ont pas été respectées. *M. Le Pen* n'a pas maintenant de mots assez sévères pour condamner « *l'incroyable dandysme politique du grand bourgeois de centre gauche qui nous gouverne* ». Pour l'ancien député, « *le fait que M. Giscard d'Estaing se comporte toujours comme si la campagne électorale n'était pas finie ni son élection acquise — avec, pourtant, les voix de la droite — conduit le pays à une crise très grave — peut-être très proche* », et lui aliène les suffrages du centre et de la droite sans lui valoir de sympathies électorales à gauche.

Le Front national voudrait donc apparaître le plus rapidement possible sinon comme un recours — « *Je sais bien que nous n'avons vraisemblablement aucune perspective d'une proche arrivée au pouvoir* », reconnaît son président — du moins comme la formation politique qui, si minoritaire soit-elle, aurait dit à temps ce que l'extrême droite regarde comme des vérités essentielles. C'est pourquoi ce parti souhaite que sonne l'heure de « *l'union nationale autour d'un programme de salut public* ».

BERNARD BRIGOULEIX.

LE CONGRÈS DE VERSAILLES

(Suite de la première page.)

Cette réforme, présentée comme importante par M. Chirac, aux yeux duquel elle constitue un moyen de « donner à l'opposition des droits plus étendus », n'a pas bénéficié pour autant de l'adhésion des intéressés, lesquels jugent insuffisante l'initiative prise par le chef de l'Etat et se refusent à y voir l'amorce d'un statut de l'opposition. Socialistes et communistes soulignaient de surcroît lundi matin dans les couloirs du Congrès que le voyage à Versailles était à la fois « inutile et inopportun », au moment où la progression du chômage devrait avoir la priorité sur toutes les autres préoccupations.

Intervenant lundi matin à la tribune du Congrès, le premier ministre a affirmé sa parfaite fidélité aux institutions de la Ve République et souligné la nécessité de concilier l'autorité de l'Etat avec la protection des libertés individuelles. S'il s'est étonné du refus de l'opposition, il n'a pas jugé indispensable de faire appel à la cohésion de la majorité.

Un tel appel ne s'imposait pas, puisque le pouvoir, mis en échec sur la révision du statut des suppléants, ne courait aucun risque avec celle des procédures de saisine du Conseil constitutionnel.

Aucun élu de la majorité n'avait fait défaut au Sénat, où le projet avait été adopté dans la nuit de jeudi à vendredi par 186 voix contre 92, la majorité requise des trois cinquièmes des suffrages exprimés (168 voix) étant assez largement dépassée. Cette majorité qualifiée, qui était de 288 voix à l'Assemblée nationale, y avait presque été atteinte, puisque le texte avait recueilli 286 suffrages contre 192. Sur les 291 députés U.D.R., républicains indépendants et réformateurs, 276 s'étaient prononcés en faveur du projet.

R. B.

● *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, dimanche 20 octobre, à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), à propos du Congrès de Versailles : « *Ce n'est pas l'impromptu de Versailles qui tiendra la scène. Quelle mauvaise pièce va-t-on jouer ?... Les caprices de Valéry-Marianne ou bien les fourberies de d'Estaing ?* »

PUBLICATION JUDICIAIRE

COURS D'APPEL DE PARIS
Arrêt du 12 février 1974

LA COUR... confirme le jugement entrepris en ce qu'il a déclaré BOISSET Yves *coupable de complicité* de diffamation publique envers Philippe BERNIER à raison de la publication dans le numéro 413 du « NOUVEL OBSERVATEUR » du passage de l'article « Les Services Secrets et le Pouvoir » ;

Condamne BOISSET Yves à MILLE CINQ CENTS FRANCS d'amende ;

Confirme le jugement sur le montant des dommages-intérêts.

Pour extrait : Gérard GAUTIER, Avocat à la Cour.

LES RADICAUX DU NORD SONT HOSTILES AUX PROJETS DE M. SERVAN-SCHREIBER

(De notre correspondant.)

Lille. — La fédération du Nord du parti radical ne semble pas décidée à faire siennes les propositions de M. Jean-Jacques Servant-Schreiber en vue de la *constitution* d'un *« parti radical socialiste et réformateur »*, avec la participation du Centre républicain. M. Jean Bertran, membre du secrétariat national, venu à Lille, le samedi 19 octobre, pour tenter de rallier les militants du Nord à cette entreprise, a été vivement pris à partie. La réunion, qui rassemblait une soixantaine de personnes, s'est achevée dans la plus totale confusion.

M. Claude Catesson, président de la fédération, et qui anime avec M. Léon Hovnanian la tendance Contrat radical socialiste, favorable à l'entrée du parti radical dans l'union de la gauche, a déclaré : *« Un nouveau parti ne peut naître que d'une réunion du congrès ; non de la décision autoritaire d'un comité directeur. Nous nous opposerons à ce coup de barre à droite. »*

M. Catesson a fait valoir aussi qu'à son avis M. Michel Poniatowski n'était pas étranger à l'initiative de M. Servan-Schreiber, ce qui a provoqué quelques réactions dans l'auditoire. M. Bertran a répondu : *« C'est vrai, M. Poniatowski est favorable à cette initiative, dans la mesure où elle s'oppose à l'effritement politique... »*

Un autre incident devait éclater à propos de la carte du parti attribuée directement par les instances nationales à certains membres présents à la réunion. M. Catesson a voulu voir là une manœuvre de la direction pour reprendre en main la fédération du Nord. Des propos fort désobligeants ont alors été tenus à l'égard de M. Servan-Schreiber par certains participants.

Le seul point d'accord fut la décision de réunir une nouvelle assemblée de la fédération avant la prochaine session du comité directeur du parti.

● *Au cabinet de Mme Giroud*, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine, sont nommés conseillers techniques Mme Martine Boivin-Champeaux pour les relations avec la presse et le Parlement et Mlle Christine Chanet, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice.

Les relations des gaullistes avec M. Giscard d'Estaing

M. SANGUINETTI : il n'y a pas eu de grogne à l'U.D.R.

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., présidant samedi 19 octobre, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), une réunion des cadres U.D.R. de Bretagne, en présence de deux députés du Finistère, MM. Guermeur et de Bennetot, a assuré que l'U.D.R. était prête à *« accepter pour le pays les décisions qui pourront apparaître nécessaires si les sacrifices demandés sont équitablement et justement répartis »*. M. Sanguinetti a également évoqué les deux votes à l'Assemblée nationale sur la sécurité sociale et la réforme du statut des suppléants, expliquant notamment : *« Il y avait eu la même réticence de l'U.D.R. du temps de MM. Pompidou et Messmer. Le mouvement avait déjà refusé d'entériner les décisions de l'administration des finances et montré qu'il ne veut pas qu'on touche à la Constitution. Il ne faut pas y voir de volonté de grogne maintenant parce que c'est M. Giscard d'Estaing qui est au pouvoir. Il m'est arrivé à moi aussi de voter contre un projet du gouvernement, notamment sur la régionalisation, et personne ne m'a mis à la porte. »*

Au sujet des relations entre le P.C. et la gauche non communiste, M. Alexandre Sanguinetti a déclaré : *« Le parti socialiste a actuellement un volant d'électeurs potentiels considérable, mais il n'est pas au niveau du parti communiste au plan de l'organisation et des structures. C'est bien pourquoi, actuellement, M. Marchais fait du forcing. »*

M. OLIVIER GUICHARD : préserver l'autorité de l'État

M. Olivier Guichard, ancien ministre, député U.D.R. de Loire-Atlantique, déclare, dans une interview que publie *Sud-Ouest* lundi 21 octobre, à propos des « changements » décidés par le président de la République :

« Ce qui me frappe surtout, c'est qu'ils ont un côté négatif : on lève des interdits. J'espère qu'il s'agit d'une première étape, et qu'on en viendra vite à pratiquer un libéralisme plus constructif. (...)

» Pour moi, le problème numéro un n'est pas économique, mais social et politique : c'est de lutter contre la décomposition sociale si menaçante, c'est de préserver l'autorité de l'État. »

En ce qui concerne le rôle de l'U.D.R., M. Olivier Guichard précise : *« Il faut que les gaullistes s'occupent d'abord de ce qui dépend d'eux et ne lient pas leur sort aux décisions d'autrui... Concrètement, cela veut dire que les gaullistes doivent être des agents actifs du rassemblement dans la société, dans leur ville, dans leur entreprise, dans les milieux qu'ils fréquentent. »*

Interrogé sur son destin politique, M. Olivier Guichard répond :

« Toute mon expérience politique me convainc de marier la nation et la région. Depuis toujours, je pense que la diversité française est une richesse. La décentralisation est donc la tâche nationale numéro un. Cela veut dire qu'il faut la faire vivre en bas — et donc y prendre des responsabilités — et l'organiser en haut. Et pour cela, il faut un État, une France cohérente. Nous sommes là pour y aider. »

Dans chaque ville

M. MICHEL JOBERT VEUT CRÉER DES COMITÉS DE SOUTIEN DOTÉS DE « STRUCTURES EXTRÊMEMENT SOUPLES »

M. Michel Jobert, invité à Nice le samedi 19 octobre par le congrès de l'Association France-États-Unis en sa qualité d'ancien ministre des affaires étrangères, a indiqué au cours d'une réunion qui groupait quelque deux cent cinquante sympathisants, le sens qu'il entendait donner aux comités de soutien qui se constituent en sa faveur, en déclarant :

« Ce seront des lieux de rencontre et de réflexion dotés de structures extrêmement souples où pourront s'exprimer toutes les bonnes volontés quelles que soient leur origine et leur appartenance politique et par-delà toute classification traditionnelle.

» Les comités devront réfléchir et s'intéresser en priorité à la vie quotidienne et collective de chaque citoyen, à l'épanouissement de leurs responsabilités au sein de toute collectivité, et ce pour une France forte et consciente de sa propre existence. »

M. Michel Jobert a encore indiqué que ces comités devraient être constitués, dans chaque ville, de petits groupes de réflexion de vingt à vingt-cinq personnes. *« J'entends*, a-t-il dit, *que l'impulsion vienne de la base. Il n'y aura donc ni président ni délégué régional. »*

Dans une interview accordée à Radio-Monte-Carlo le 18 octobre, M. Jobert a évoqué le rôle de M. Giscard d'Estaing de 1967 à 1969, *« intermède pendant lequel il n'a été qu'un homme politique »*, ajoutant : *« Tout le monde sait les positions qu'il a prises, c'est-à-dire une certaine hostilité à Georges Pompidou et une position déclarée contre les projets du général de Gaulle. »*

Dans les municipalités

DEUX ÉLECTIONS DANS L'HÉRAULT

Un arrêté de scission, pris par le préfet de l'Hérault, le 28 septembre, a érigé la station touristique de La Grande-Motte en commune indépendante. Le premier tour a eu lieu le dimanche 20 octobre en vue d'élire un conseil municipal à La Grande-Motte et de procéder au renouvellement de celui de Mauguio, dont dépendait jusque-là la station touristique. Les résultats ont été les suivants :

● LA GRANDE-MOTTE *(13 sièges à pourvoir)* : inscr., 754 ; vot., 620 ; suffr. expr., 607 ; liste pour le développement de la station, conduite par M. René Couveinhes, ancien député U.D.R., moyenne de liste, 300 voix, 6 élus dont M. Couveinhes ; liste pour la gestion et l'essor de La Grande-Motte, *sans étiquette*, 174 voix ; liste pour l'expansion, P.S., 76 voix. *Il y a ballottage pour 7 sièges.*

● MAUGUIO (23 sièges à pourvoir) : inscr., 3 130 ; vot., 2 305 ; suffr. expr., 2 184 ; liste P.S. conduite par M. Théo Luce, maire *sortant* ; *moyenne de liste* 1 641 voix, 23 élus ; liste P.C., 469.

A Mauguio, au premier tour des élections municipales de mars 1971, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 838 ; vot., 2 208 ; liste socialiste, 1 322 voix, 23 élus ; action municipale, 450 ; liste P.C., 367. Sur la liste de M. Luce, La Grande-Motte était alors représentée par trois conseillers municipaux. Pour l'élection du 20 octobre 1974, ils ont été remplacés sur la liste sortante par trois représentants de Cardon-Plage.

● *Le conseil des ministres* a décidé à sa dernière réunion la dissolution du conseil municipal de la commune d'Araches (Haute-Savoie).

UN ÉCOLOGISTE ÉLU MAIRE DE MARCKOLSHEIM

La mini-crise ouverte au conseil municipal de Marckolsheim (Bas-Rhin) par la démission, le 16 juillet dernier, de onze conseillers municipaux hostiles à l'installation d'une usine chimique allemande, la Chemische Werke, se termine par la victoire des « écologistes ». Le dimanche 13 octobre, les onze conseillers réélus étaient tous hostiles à l'usine. Samedi 19 octobre, ils ont désigné leur nouveau maire, M. Léon Siegel, vétérinaire, et ses deux adjoints. M. Siegel a aussitôt déclaré : « Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour que cette usine ne vienne pas. » Puis il s'est rendu sur le terrain de la Chemische Werke pour saluer les militants écologistes français et allemands qui campent là depuis cinq semaines. Ces contestations reçoivent sans cesse de nouveaux témoignages d'encouragement, notamment du parti communiste.

Mais si la crise municipale est terminée, une autre s'annonce : l'épreuve de force entre Marckolsheim et les dirigeants de la firme allemande qui entendent prendre possession de leur terrain. Autre affrontement prévisible : avec M. Sicurani, préfet de la région Alsace, qui, ayant accordé le permis d'installation, a déclaré plusieurs fois qu'il ne reviendrait pas en arrière. Une solution de compromis viendra-t-elle du ministère de la qualité de la vie ? Un inspecteur général, envoyé par M. Jarrot, vient de s'entretenir avec les contestataires écologistes.

● *Un concours sur titres* est ouvert à la préfecture du Haut-Rhin (direction départementale de l'action sanitaire et sociale) *pour le recrutement* de deux médecins de protection maternelle et infantile, employés à temps complet. Renseignements et inscriptions à la DASS du Haut-Rhin, service P.M.I., Cité administrative, 68026 Colmar.

POLITIQUE

LE CONSEIL POLITIQUE DU CENTRE DÉMOCRATE

M. Lecanuet veut relancer le mouvement réformateur

Les réunions, les samedi 19 et dimanche 20 octobre, du comité directeur et du conseil politique du Centre démocrate, ont été, pour le parti que préside M. Jean Lecanuet, l'occasion de préciser sa stratégie, après l'annonce des deux opérations de regroupement au sein de la famille centriste (d'un côté l'accord entre la Fédération des républicains indépendants et le Centre démocrate, de l'autre l'entreprise de rénovation du parti radical sous l'autorité, notamment, de MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Michel Durafour).

Dimanche, M. Lecanuet a confirmé sa volonté de continuer d'avancer dans les deux directions : d'une part, il a fait à nouveau état des liens qui unissent désormais son parti et celui dont est issu le président de la République ; d'autre part, il a — avec insistance — rappelé l'appartenance du Centre démocrate au mouvement réformateur.

Parallèlement, le garde des sceaux a marqué nettement les limites de son accord avec les giscardiens. Ainsi, il était question, dans le protocole rendu public le 30 septembre, d' « assises communes » au Centre démocrate et à la Fédération des républicains indépendants : « Nous n'en sommes pas encore là », a souligné à deux reprises M. Lecanuet qui, de la sorte, faisait droit aux réserves exprimées le matin même par certains membres du conseil politique, inquiets de la rapidité et de l'ampleur du rapprochement. Avant de réunir des assises communes, dont l'échéance paraît maintenant bien lointaine, si ce n'est aléatoire, giscardiens et centristes mettront donc en place un comité de liaison. C'est là un objectif plus modeste et M. Poniatowski pourra trouver, dans ce correctif, une indication sur la prudence avec laquelle M. Lecanuet agit dès lors qu'un projet risque, si peu que ce soit, de porter atteinte à la liberté de manœuvre de son parti.

En revanche, jamais le président du Centre démocrate ne s'était montré aussi attaché au Mouvement réformateur. Singulier retour des choses : M. Lecanuet, naguère si circonspect à l'égard de l'alliance signée à Saint-Germain-en-Laye, ne cesse aujourd'hui de s'en réclamer. De ce côté-là, l'actuelle faiblesse du parti radical permet au garde des sceaux de ne pas craindre pour son leadership. Mais il s'agit surtout au-delà du « rééquilibrage de la majorité », du renforcement de son propre poids au sein de cette majorité — et face à M. Poniatowski. Le projet de réunifier les centristes issus de la démocratie chrétienne en préparant les retrouvailles avec le C.D.P. n'est d'ailleurs pas abandonné au Centre démocrate.

Alors, M. Lecanuet fait un peu la sourde oreille : il proclame sa volonté de faire vivre le Mouvement réformateur, propose d'associer les radicaux à ses travaux avec les giscardiens en vue de l'élaboration d'un projet de société et ce faisant parle comme s'il n'avait pas entendu M. Jean-Jacques Servan-Schreiber déclarer : « L'époque du Mouvement réformateur est révolue. »

M. Lecanuet entend apparaître un jour comme le chef de file de la principale force politique appuyant l'action réformiste du président de la République. C'est pourquoi il ne souhaite pas que disparaisse le Mouvement réformateur dont le nom même est utile dans cette entreprise. C'est pourquoi il ne tient pas à ce que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber — l'intention du président du parti radical semble pourtant bien être celle-là — se démarque trop nettement, emportant avec lui une bonne part de l'image progressiste. Là tient sans doute la seule possibilité pour le Centre démocrate de ne pas être tiré à droite par son accord avec les giscardiens et de se situer, autant que faire se peut, au centre gauche. Ce fameux centre gauche, objet de tant de convoitises et où les places risquent d'être chères.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie, dimanche 20 octobre en fin d'après-midi, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a notamment déclaré : *« Le Centre démocrate se situe d'une manière claire et déterminée dans la nouvelle majorité présidentielle. Cela pour deux raisons : l'une historique, l'autre tenant à l'actualité. La raison historique est que notre parti a soutenu dès avant le premier tour de l'élection présidentielle la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing. La deuxième raison est que la volonté du président de la République est une volonté de réforme. Notre parti veut appuyer de toute sa force son action*

» La finalité, pour nous, est d'apporter au chef de l'Etat l'appui du mouvement de réforme et de liberté.

» L'évolution naturelle, de proche en proche, doit conduire à une restructuration de la majorité. Nous affirmons clairement notre volonté d'animer le Mouvement réformateur et d'animer une association active avec les républicains indépendants. C'est ce processus-là qu'il faut mettre en marche. Il ne s'agit pas de viser un objectif de « politique politicienne » mais de travailler au rassemblement de tous ceux qui veulent construire un projet de société. Il appartient à la majorité nouvelle de dessiner la société réformée, la société transformée que souhaite le président de la République. »

Le président du Centre démocrate a encore affirmé : *« Certes, il ne s'agit pas d'aboutir à un parti unique : le parti radical a sa tradition, les républicains indépendants ont la leur et nous avons la nôtre. Il ne s'agit pas non plus de tenter de faire un rassemblement global. Il s'agit du surgissement d'un esprit nouveau. »*

M. Lecanuet a ajouté : *« Nous voulons être une force de stimulation. Le Centre démocrate est le centre gauche — avec ses amis réformateurs — d'une majorité nouvelle qui doit apporter son concours à l'exécutif. Le rééquilibrage de la majorité est dans le droit fil de l'élection présidentielle. »* Le garde des sceaux devait déclarer encore sur ce sujet au micro d'INF 2 : *« Il faut tenter, sans porter atteinte à personne, de faire coïncider la nouvelle majorité présidentielle avec la majorité parlementaire, qui est antérieure à l'élection du chef de l'Etat. »*

Interrogé sur ce que serait le contenu des *« assises communes »* entre giscardiens et centristes, assises dont il est fait état dans le protocole d'accord signé par M. Michel Poniatowski (pour la F.N.R.I.) et M. Jean Lecanuet (pour le Centre démocrate), en septembre dernier, le garde des sceaux a répondu : *« Nous n'en sommes pas encore aux assises. Nous mettrons d'abord sur pied un comité de liaison auquel nous souhaitons que soit associé l'ensemble des réformateurs. »* Il a conclu : *« Ce qui compte c'est le courant. Or le courant qui part de l'Elysée est un courant de réforme. Il se crée une identification entre le réformisme et M. Valéry Giscard d'Estaing. Le reste n'est que détail, anecdote. »*

M. André Fosset, sénateur des Hauts-de-Seine, rendant compte des travaux du conseil politique, avait notamment affirmé : *« Nous sommes fondamentalement attachés au Mouvement réformateur. Nous n'entendons pas nous séparer de ce que nous avons mis sur pied. Nous nous réjouissons que nos partenaires du parti radical s'emploient de leur côté à renforcer ce mouvement. Pour notre part, nous nous efforçons de réunir la famille centriste.*

M. Jean-Marie Daillet, qui avait présenté devant le conseil politique le rapport de politique étrangère, avait déclaré : *« Notre parti a pris acte avec satisfaction du début de redressement de la politique française en matière européenne. »*

Le Centre démocrate organisera les 12 et 13 décembre, à Paris, un colloque européen sur les questions agricoles, colloque auquel participeront les représentants des partis politiques de la Communauté.

LA MOTION

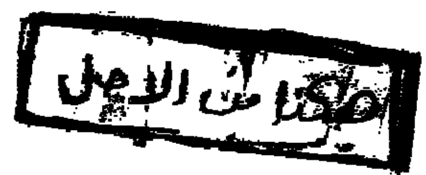
On lit notamment dans la motion adoptée, dimanche 20 avril, par le conseil politique du Centre démocrate :

« Le changement s'affirme depuis l'élection du président de la République et la formation du nouveau gouvernement. Il se traduit notamment par des réformes sociales de première importance (...).

» La lutte contre l'inflation génératrice d'inégalités sociales et de graves désordres économiques, doit s'accompagner d'une politique dynamique de l'emploi. (...) Le crédit doit être modulé en tenant compte de la situation des P.M.E., des exploitations familiales agricoles, et des disparités régionales. L'épargne populaire et familiale doit être mieux protégée. (...) Les mesures sociales n'auront leur plein effet que si, la reconnaissance des revenus étant acquise, la fiscalité s'impose de façon plus équitable à tous. (...)

» Le Centre démocrate prend acte avec satisfaction du redressement de la politique européenne de la France ; il souhaite que la prochaine conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement (...) fasse franchir une nouvelle étape vers l'organisation politique de la Communauté européenne. Il souhaite que la France participe à l'agence européenne de l'énergie dans le cadre de l'O.C.D.E.

» Se félicitant de l'unité de vue et d'action du groupe réformateur de l'Assemblée nationale et du renforcement du groupe sénatorial de l'Union centriste, le Centre démocrate affirme la nécessité de développer le rôle du Mouvement réformateur. C'est avec cette volonté qu'il entend poursuivre une collaboration active avec les républicains indépendants pour établir un projet de société soutenu en commun. »



LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE ALSACIENNE

« Vous serez comme une avant-garde »

Le 7 octobre 1874, l'Ecole alsacienne, alors installée rue Vavin à Paris, accueillait pour sa première rentrée une vingtaine d'élèves. Peu de temps auparavant, l'Alsace avait été annexée à l'Allemagne, et des parents, soucieux de préserver pour leurs enfants la continuité nationale, avaient préféré fonder une école à leur intention. Un autre souci devait présider à la création de l'Ecole alsacienne : celui de maintenir des méthodes pédagogiques très en avance sur celles de l'ensemble du pays.

Aujourd'hui, l'Ecole alsacienne, qui célèbre son centenaire par de nombreuses manifestations et lance une souscription, est logée dans des locaux plus vastes, rue Notre-Dame-des-Champs. Subventionnée par l'Etat dès 1890, elle a, depuis 1958 un statut d'établissement privé sous contrat d'association. Elle accueille 1 400 élèves, des classes maternelles au baccalauréat, mais n'en est pas moins restée fidèle à la volonté de recherche et d'innovation pédagogique qui animait ses fondateurs. En mars 1971, la qualité d'établissement pilote lui a même été reconnue par le ministère de l'éducation nationale, justifiant en quelque sorte les paroles de Jules Ferry : « L'Université vous suivra et vous serez comme une avant-garde. »

« L'idéal est que chacun de nos élèves devienne un homme complet et équilibré : c'est ce que j'appelle l'école libre. » Ce mot « liberté » est l'un des premiers principes sur lesquels repose le fonctionnement de l'Ecole alsacienne. Comme ses prédécesseurs, M. Georges Hacquard, qui en est le directeur depuis 1953, y tient beaucoup. « *Pour le chef d'établissement,* explique-t-il, *c'est la possibilité de faire ce qu'il juge nécessaire sans avoir à demander d'autorisation préalable. Lorsque nous sentons qu'une réforme est nécessaire, nous la décidons sans rien demander à personne. Il est très important,* ajoute-t-il, *que le directeur et l'équipe de professeurs se sentent libres de leurs initiatives dans un contexte social. De la même façon, il faut que les élèves se sentent libres dans le même contexte social, c'est-à-dire dans la mesure où le voisin est libre aussi.* »

L'anonymat, ce « *fléau n° 1* », est proscrit à l'Ecole alsacienne. Nommés et payés par le ministère de l'éducation, conformément au contrat d'association, les enseignants (une centaine) sont toutefois choisis par la direction de l'école. Ils sont ensuite formés tout en ayant la responsabilité d'une classe. Les notions de « *communication* », d'« *équipe enseignante* », d'« *interdisciplinarité* », dont on parle souvent dans les établissements publics, existent ici réellement, même si la seconde d'entre elles réussit mieux avec certaines disciplines qu'avec d'autres.

Les maths modernes

Nombre des recherches entreprises à l'Ecole alsacienne sont maintenant appliquées dans les établissements publics ou poursuivies en liaison avec les services spécialisés du ministère de l'éducation. Si l'on considère simplement les quelque dix dernières années, les exemples — et non des moindres — abondent. En 1964, l'Ecole alsacienne est le premier établissement à disposer d'un circuit fermé de télévision, contrôlé par le centre audio-visuel de Saint-Cloud, à qui appartient le matériel. Quelques établissements publics ont ensuite bénéficié d'une semblable installation, mais leur nombre, aujourd'hui encore, est très limité.

Un an auparavant, l'Ecole alsacienne avait commencé à expérimenter l'enseignement des mathématiques modernes dans les classes primaires. Depuis, cet enseignement a fait son entrée dans les écoles publiques, et, lorsque la commission présidée par M. Lichnérowicz s'est préoccupée de rénover les programmes de mathématiques dans l'enseignement secondaire, les professeurs de l'Ecole alsacienne ont bénéficié de décharges de service pour participer à ses travaux.

L'introduction des mathématiques modernes à l'Ecole alsacienne a très vite bouleversé un autre enseignement : celui du Français. L'équipe enseignante s'est en effet aperçue qu'il n'était plus possible d'enseigner la grammaire comme avant, à partir de règles. C'est ainsi que dans ces classes, où les enfants disposent de tableaux accrochés à toutes les hauteurs pour pouvoir écrire dans la position qui leur convient le mieux — même à plat ventre, — on s'est acheminé vers un enseignement du Français qui parte de l'expression des enfants. En cours d'expérimentation, l'équipe s'est aperçue qu'à l'éducation nationale une commission présidée par l'inspecteur général Rouchette, étudiait le même sujet. « *Alors,* conclut M. Hacquard, *on a travaillé ensemble* ».

D'autres commissions de travail officielles ont fait appel aux professeurs et aux membres de la direction de l'école. Les dernières en date sont, d'une part, la commission sur la liaison entre les enseignements de mathématiques, de sciences physiques et de biologie, et, d'autre part, le groupe de réflexion sur la réforme du second cycle de l'enseignement secondaire.

Cette dernière correspond d'ailleurs à la plus récente des expériences entreprises à l'école (en même temps que les travaux de recherche des enseignants sur « *l'évaluation* ») à la demande du ministère de l'éducation. Comme l'Ecole alsacienne, quelques lycées publics participent, depuis deux ans, à cette expérimentation, qui se caractérise, pour l'essentiel, par un enseignement à options et la pratique du travail indépendant. Elle débouche en fin de parcours sur un baccalauréat spécial, dont la première session sera organisée en 1975.

« Drôlement privilégiés »

Les disciplines qui participent ici au travail indépendant sont le français, l'histoire, les langues vivantes et les mathématiques. Dans chacune d'entre elles, dès la classe de seconde, les élèves disposent d'un mois environ pour préparer un « *mini-mémoire* » sur un thème qu'ils choisissent parmi une liste de sujets proposés par les professeurs : la vie de Molière (en histoire), la famille sous la Renaissance, l'art culinaire au seizième siècle... En fonction de leur choix, les élèves se regroupent en équipes, dans lesquelles ils se répartissent le travail.

Faute de place, la documentation mise à la disposition des élèves pour leurs recherches est modeste. Ils complètent leurs informations dans les bibliothèques municipales, ou au cours des voyages d'études que chaque classe fait une fois par an à Rome, à Florence, aux Pays-Bas ou dans le Quercy, selon le programme. Mais ils trouvent aussi beaucoup de documents dans la bibliothèque familiale.

La grande majorité des élèves qui bénéficient de la pédagogie de l'Ecole alsacienne appartiennent, en effet, à un milieu socio-culturel privilégié. La scolarité est de 900 francs par trimestre, quel que soit l'âge de l'enfant, et s'il est demi-pensionnaire il en coûte quelque 1 600 francs à ses parents chaque trimestre. Mais la démarche des parents qui inscrivent leurs enfants dans cette école privée plutôt que dans une autre ne se fait pas au hasard. Ils choisissent là, en même temps qu'une pédagogie avancée, un type de relations entre élèves et adultes moins traditionnel qu'ailleurs.

La plupart des élèves ont d'ailleurs bien conscience de ce privilège. Ces élèves qui critiquent certains aspects de l'école — le milieu social, la confiance encore trop limitée qui leur est faite... — n'en sont pas moins lucides : « *Je ne peux pas comparer avec ce qui se fait dans les lycées,* ajoute l'un d'entre eux, *mais quand je compare avec la communale, je peux vous dire qu'on est drôlement privilégiés.* »

Un autre de leurs privilèges, dont ils sont peut-être moins conscients, c'est le taux de redoublement particulièrement bas, puisqu'il est en moyenne de 5 % et culmine en fin de troisième avec 8 à 10 %, non compris les élèves qui partent parce qu'ils ne peuvent, estime la direction, redoubler.

M. Hacquard reconnaît certes que « *la pédagogie pratiquée à l'Ecole alsacienne est onéreuse* ». Il ajoute toutefois qu'il y a aussi, parmi ses élèves, des enfants de familles modestes. Celles-ci « *ont le souci de leurs enfants* » et leur accordent la priorité « *comme d'autres à leur voiture* ». D'autre part, ajoute-t-il, « *je voudrais que cette pédagogie soit généralisée et gratuite. Cela suppose que l'éducation nationale ait des crédits plus importants et le gouvernement des priorités : est-ce la force de frappe ou la jeunesse ?* »

Des succès, l'Ecole alsacienne en compte énormément. Toutefois, toutes ses tentatives n'ont pas abouti de la même façon. Ainsi, en langues vivantes, constate le directeur, « *nous n'avons rien fait de mieux que les autres* ». Mais l'échec le plus remarqué tant par la direction que par les élèves est celui de la participation de ces derniers à la gestion de l'établissement. Les élèves ont, en effet, renoncé à participer au comité qui rassemblait notamment, outre leurs représentants élus, ceux de la direction et des enseignants, considérant qu'ils avaient un pouvoir insuffisant et n'étaient pas assez représentés. La direction recherche actuellement, avec eux, des structures de participation plus efficaces.

Comme tout autre établissement, l'Ecole alsacienne est ainsi soumise à ce qui se passe à l'extérieur, et elle n'échappe pas, en particulier, aux périodes d'agitation lycéenne. Ses élèves, comme les autres, ont été mobilisés contre la loi Debré et les projets de M. Fontanet.

Ce sont, pour M. Hacquard, « *des moments difficiles* ». C'est pourquoi, en période de crise, le règlement intérieur est aboli, et un comité d'établissement, spécialement créé — qui se compose de représentants de la direction, des enseignants et des parents, — se réunit pour étudier la situation « *au coup par coup* ». Les élèves envoient des délégations pour exposer leur point de vue. Même s'il est déjà arrivé que l'on décide la fermeture de l'école, la plupart du temps, estime son directeur, « *on aboutit à quelque chose de positif, car notre but est de profiter d'un événement difficile pour en tirer des conséquences pédagogiques. En fait, le plus délicat est de faire comprendre aux parents que nous ne pouvons pas empêcher ce genre d'agitation même si cela nous gêne* ». Mais ce qui préoccupe le plus le directeur de l'Ecole alsacienne c'est de ne pas avoir encore trouvé les moyens de préparer ses élèves à leur rôle futur de citoyens, surtout depuis qu'une partie d'entre eux sont majeurs dès dix-huit ans.

Il espère trouver avec les élèves une solution à ce problème difficile. Néanmoins, M. Hacquard éprouve une pointe de regret. « *Si l'école doit tout enseigner sauf ce qui est essentiel, à quoi cela sert-il ? Or l'école n'enseigne ni le civisme, ni les relations d'homme à homme, ni les relations de couple, ni les relations de parents à enfants, ni la vie sociale. L'Ecole alsacienne est à mi-chemin de ce qu'il faudrait faire, car toute la formation humaine ne se fait qu'à propos du reste. Ce devrait être l'inverse.* »

CATHERINE ARDITTI.

ÉDUCATION

NOUVELLE POLÉMIQUE AUTOUR DE L'AGRÉGATION

CENT UNIVERSITAIRES PROTESTENT contre la ‹partialité› d'un président de jury

Une nouvelle polémique vient d'éclater à propos de l'agrégation. Une centaine d'universitaires appartenant à une quinzaine d'établissements ont en effet adressé à tous les jurys littéraires une lettre de protestation contre le rapport établi par M. Marc Santoni, président du jury de l'agrégation féminine de lettres classiques, pour le concours de 1973. M. Santoni s'en prenait notamment vivement au « conformisme » de nombreuses candidates trop influencées, selon lui, par le vocabulaire à la mode. Mais les signataires de la lettre lui reprochent sa partialité et son hostilité systématique aux courants nouveaux de la critique littéraire.

M. Santoni constate que la tendance à *« l'affaissement et à l'affaissement »* du niveau général du concours continue au point que le jury n'a pu attribuer les cent quinze postes dont il disposait, bien qu'il ait descendu la barre jusqu'à 7,75 de moyenne. Cela est dû en partie, estime-t-il, au manque de culture et de personnalité de trop nombreuses candidates, *« manifestement peu faites pour les études littéraires »*. Il dénonce en particulier une *« générale passivité d'esprit et de langage »*, résultant d'une trop grande soumission aux idées à la mode. Après avoir rassemblé quelques éléments d'un nouveau dictionnaire des idées reçues où il égratigne Jean-Paul Sartre et Jean-Pierre Richard, il note l'apparition cette année de trois mots qui reviennent dans la plupart des copies : *« regard »*, *« sensualité »* et *« dénoncer »*, *« plus un mot de volapük : conotation »*. *« Ces récitations primaires*, conclut-il, *auraient fait échouer leur auteur au baccalauréat voici quelques années. »*

Voici la réponse des universitaires :

« L'utilité des rapports d'agrégation tient essentiellement, nous semble-t-il, aux conseils qui peuvent être donnés aux futurs candidats à partir de l'analyse du concours précédent.

» Que cette analyse n'aille pas jusqu'à se demander si l'insuffisance intellectuelle d'un grand nombre de copies et la monotonie qui les caractérise ne tiennent pa qui les caractérise ne tiennent pas au modèle agrégatif lui-même et à sa singularité par rapport à la réalité des études littéraires dans l'enseignement, et par rapport à la réflexion élaborée en dehors des « tutelles didactiques traditionnelles », *nous paraît grave (...).*

» Mais que cette analyse soit l'occasion d'attaques, que l'ironie (cultivée ?» n'atténue pas, au contraire, nous surprend et nous indigne. En effet, le rapport des lettres classiques femmes 1973 ajoute à la critique du conformisme des copies l'attaque personnelle contre certains auteurs dont l'apport n'est pourtant plus à démontrer (Jean-Pierre Richard et Sartre), et en des termes à la fois vulgaires et insultants. Le président du jury veut-il laisser entendre par-là aux futurs candidats que certaines exclusives sont lancées, et donner l'aperçu d'une hostilité dont la prudence des agrégatifs devra tenir compte des agrégatifs devra tenir compte ? En tout cas, noyer dans une même critique des termes comme distanciation (connaît-on Brecht ?), dissolution (?), connotation (vieux mot du dix-septième siècle qui s'écrit avec deux « n » et non un seul !), s'étonner du retour fréquent des termes « regard » et « sensualité » dans des copies traitant de Madame Bovary, *et en profiter pour glisser une insulte, ne peut que laisser croire aux futurs candidats que le concours de l'agrégation devient le lieu d'une polémique où de sourdes rivalités et de vieilles rancœurs s'exercent. De tels procédés montrent que, dans la critique d'un nouveau conformisme, c'est la nouveauté plus que le conformisme qui est exécrée.*

» Enfin, si le rapport du jury devient une entreprise d'intimidation et d'interdictions, que penser de la situation des candidats face à ce même jury, lors de l'oral ? (...)

» Par un tel ton, le président du jury semble plus s'accorder un pouvoir discrétionnaire qu'il ne manifeste l'impartialité de son jugement et la sérénité de son jury. Cette atitude aboutit à faire de la préparation à l'agrégation un manège où les candidats « manifestement faits pour les études littéraires » *sont simplement ceux qui comprennent le mieux ce que le jury estime décent, en se gardant bien de ce qu'il juge indécent. Dans de telles conditions, le concours de l'agrégation, bien loin d'être la sanction sereine des études universitaires et l'estimation objective des capacités — ce qu'il prétend toujours être — devient ouvertement un moyen de partage idéologique et moral : c'est contre cela que nous nous élevons avec force. »*

L'opération « spécial rentrée »

L'ADMINISTRATION PLUS PROCHE DU PUBLIC

Le ministère de l'éducation s'estime satisfait de l'opération « spécial rentrée » organisée du 11 au 27 septembre à l'administration centrale (rue de Grenelle à Paris), dans les rectorats et les inspections académiques. Ces derniers ont enregistré 29 800 visiteurs et 18 000 appels téléphoniques. Au ministère, 880 appels ont été reçus sur les lignes spéciales, tandis que le bureau de renseignements (qui fonctionne en permanence) recevait environ 480 visiteurs et 700 appels quotidiens et que les services intéressés étaient eux-mêmes assaillis de demandes de renseignements.

Celles-ci provenaient dans l'immense majorité des enseignants et des parents d'élèves. Pour les enseignants, ce sont surtout les problèmes des maîtres auxiliaires qui ont fait l'objet des demandes (« le Monde » du 22-23 septembre), ainsi que la recherche d'éclaircissements sur les déclarations du ministre. Les interventions des familles vont des cas particuliers (affectations d'élèves dans des établissements notamment) aux problèmes les plus généraux tels que bourses, cantines, écoles maternelles, etc.

On estime, au ministère, qu'environ huit cas sur dix ont pu être résolus. On se félicite, d'autre part, de ce que l'accroissement de ces contacts directs avec des « usagers » de l'éducation nationale ait permis d'apprécier davantage les questions que se posent parents et enseignants.

LES PARENTS SONT NERVEUX

Qu'est-ce qui fait courir les parents d'élèves ? Depuis la rentrée scolaire, il ne se passe pas de jour sans qu'ait lieu, ici et là, quelque manifestation intempestive. Il y a d'abord eu des refus d'envoyer les enfants à l'école, des « occupations » symboliques de locaux scolaires, ou l'organisation de « classes sauvages » par les parents eux-mêmes. En gare de Riom (Puy-de-Dôme), le 5 octobre, des parents et des enseignants retenaient pendant plus d'un quart d'heure le train de Paris et distribuaient des tracts aux voyageurs. A Angres (Pas-de-Calais), ils ont barré, jeudi 17 octobre, la nationale Lens-Arras, pendant une demi-heure, expliquant leurs problèmes aux automobilistes. A Berre-l'Etang (Bouches-du-Rhône), le même jour, des parents occupaient les locaux administratifs du collège d'enseignement général. La semaine passée, quelques dizaines de parents du groupe scolaire Jean-Jaurès des Mureaux (Yvelines) se sont relayés jour et nuit pour « occuper » une classe maternelle. La suppression d'un poste d'instituteur près d'Annemasse (Haute-Savoie) a provoqué samedi 19 octobre une manifestation de parents, qui ont provoqué des embouteillages dans le centre-ville et sur la route nationale 206. Les parents d'élèves devaient « occuper » les locaux de l'école Colbert de Maisons-Laffitte, ce lundi 21 octobre. Et ainsi de suite...

Dans presque tous les cas, les parents réclament des postes d'enseignants pour faciliter — ou rendre simplement possible — la scolarisation de leurs enfants. La plupart du temps, les actions sont organisées sur l'initiative de militants de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (Fédération Cornec). Cette organisation s'est plutôt signalée, dans le passé, par des mouvements plus généraux et des manifestations plus orthodoxes, « pour la défense de l'école laïque » ou « pour une autre politique de l'éducation ». Il semble qu'à la base les difficultés de la vie scolaire soient ressenties avec davantage d'acuité par les parents, moins passifs qu'autrefois. Ils ne laissent plus toutes les responsabilités aux enseignants. Une partie d'entre eux, du moins...

Peut-être la « participation », introduite en 1969 dans les établissements secondaires, est-elle à l'origine de cette nervosité accrue. Sans doute aussi faut-il voir dans ces actions la marque d'un rajeunissement des parents d'élèves militants. Mai 68 est passé par là.

Y. A.

DÉFENSE

Présenté au Conseil supérieur de la fonction militaire

LE NOUVEAU STATUT DES OFFICIERS DEVRAIT FAVORISER DES CARRIÈRES PLUS RAPIDES

Selon l'arme à laquelle ils appartiennent et la formation qu'ils auront reçue et entretenue, les officiers auront le choix entre deux modèles de carrière : une carrière lente mais régulière ou une carrière rapide mais plus risquée. Telle est la principale conclusion que de nombreux cadres de l'armée tirent de leurs informations sur le projet du nouveau statut du corps des officiers, qui devait être présenté, ce lundi 21 octobre, par M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, au Conseil supérieur de la fonction militaire. C'est la première fois que ce conseil consultatif, dont les membres viennent d'être renouvelés pour moitié, entend le ministre de la défense.

La communication du ministre portera non seulement sur le projet de statut des officiers, mais aussi sur celui des sous-officiers (*le Monde* daté 20-21 octobre), sur le plan de trois ans destiné à la revalorisation de la condition militaire, sur les relations au sein de la hiérarchie militaire et l'amélioration de la concertation entre les cadres d'active.

Sur ces deux derniers aspects, le ministre de la défense avait déjà pris position, à l'issue du conseil des ministres réuni à Lyon, dans un message à des officiers et sous-officiers des trois armées dont le texte n'a eu, jusqu'à présent, qu'une diffusion interne : *« Le style de votre commandement*, explique M. Soufflet, *est probablement ce qu'il y a de plus important aujourd'hui. Souvenez-vous que, en définitive, tout dépend des cadres. Ce sont vos relations quotidiennes avec le contingent qui forgent en lui l'idée qu'il se fait de l'armée. Commandez avec fermeté, certes, et sans complexes, mais avec naturel et simplicité, sans jouer de personnage, sans craindre d'engager un dialogue d'homme à homme, qui ne peut qu'tre fructueux pour vous et vos subordonnés. »* Annonçant *« la multiplication des visites d'élus locaux et de familles dans des unités en manœuvre pour faire disparaître le mythe de l'invisibilité du contingent »*, le ministre de la défense avait lancé le *« seul mot d'ordre »* suivant : *« Prenez conscience de vos responsabilités, soyez attentifs et persuasifs : intéressez les jeunes à la défense de leur pays. »*

Dans ce message, le ministre de la défense avait aussi précisé son intention de soumettre au conseil supérieur de la fonction militaire les conclusions des études menées, de longue date, sur la révision de la situation juridique des cadres de carrière. De nouveaux statuts des officiers et des sous-officiers sont, en effet, en préparation. Depuis la promulgation de la loi de juillet 1972, portant statut général des militaires, quarante-deux textes réglementaires ont été publiés, dont certains sont relatifs aux médecins des armées ou au personnel *féminin*. Vingt autres textes sont encore en préparation, et dix décrets d'application sont en cours d'élaboration.

« Il faut repenser profondément le statut des cadres, qui n'avait pas été prévu pour une armée en paix, a déclaré, le mois dernier, M. Soufflet à des journalistes, *et innover. Un exemple : pourquoi ne pas donner de citation à tel ou tel, non puur sa bravoure au combat, mais parce que, dans une situation difficile, il a contribué à préserver la paix ? »* Cet exemple a beaucoup surpris — et déçu — de nombreux cadres, qui escomptent que les projets de statuts des officiers et des sous-officiers ne se limitent pas à ces seuls aspects de citation ou de décoration, mais se rapportent aussi à l'avancement, au recrutement, aux garanties de carrière et à la formation, voire au *« droit de reconversion »* reconnu aux militaires qui accepteraient de quitter l'uniforme.

L'idée essentielle qui semble avoir guidé les travaux des états-majors et du contrôle général des armées sur le nouveau statut est la nécessité d'un certain rajeunissement du corps des officiers, surtout dans l'armée de terre.

La déflation volontaire des effectifs intervenue depuis la fin de la guerre d'Algérie a contribué à encombrer la « pyramide » des grades et à retarder l'avancement moyen de nombreux cadres de métier, au risque d'accroître leur amertume.

A la fin de l'année dernière, le général d'armée Alain de Boissieu, chef d'état-major de l'armée de terre, reconnaissait l'existence de telles difficultés dans une lettre adressée à l'amicale des élèves et anciens élèves de Saint-Cyr : *« Il existe actuellement dans le grade de capitaine un contingent important d'officiers appartenant aux gement de partir six mois après leur promotion, mais c'est la règle commune à toutes les promotions conditionnelles. »*

Cette lettre du général de Boissieu corrobore, indirectement, le témoignage d'un jeune officier qui, sans en apprécier le bien-fondé, résume en ces termes le sentiment de ses camarades de *grosses promotions recrutées au moment des campagnes d'Indochine et d'Algérie*, écritvait-il. *Les postes occupés par ces officiers devraient normalement être dévolus à des officiers techniciens dont la carrière est statutairement limitée au grade de capitaine. Il n'existe donc pas, dans le grade de commandant, de vacances suffisantes pour absorber ce contingent de grosses promotions. De nombreux capitaines sont ainsi voués inéluctablement à demeurer quatorze ou quinze ans dans leur grade. Comme ils n'ont pas encore vingt-cinq ans de service, ils ne peuvent, s'ils désiraient partir, bénéficier de l'article 53* (1). *C'est pourquoi, on leur offre une promotion conditionnelle au grade supérieur, mais, encore une fois, sans exercer sur eux aucune pression. Certes, ces officiers, s'ils sont volontaires, doivent signer l'enga-*promotion : *« Peu de responsabilités dans notre travail, un avenir lointain et incertain nous amènent à regarder autour de nous et à prendre conscience des carrières plus rapides réservées aux élèves des autres grandes écoles militaires et civiles, du retard de nos soldes par rapport à celles des autres cadres de la nation, des astreintes auxquelles nous sommes soumis, et de l'absence d'avantages matériels qui nous sont consentis, alors que ces pratiques s'étendent dans la fonction publique et dans le secteur privé. Un manque général de vrais contacts avec nos chefs accentue la tendance habituelle à considérer que le haut commandement se désintéresse de nos problèmes moraux et matériels ou ne les défend que mollement auprès des instances politiques et financières, et renforce le sentiment, chez de nombreux camarades, que la seule solution pour espérer servir à la mesure de leurs capacités est de vieillir ou de partir. »*

Les premières études sur le projet de statut répondent au souci d'accélérer de quatre à six ans, en moyenne, le déroulement de la carrière des cadres d'active issus des principales écoles militaires. Au départ, la promotion dans les premiers grades d'officiers pourrait être automatique — quitte à conserver des cadres anciens ne bénéficiant plus que d'une progression indiciaire — et l'avancement, ensuite, serait au choix pour arriver, plus tôt et avec des officiers plus jeunes en règle générale, aux fonctions de chef de corps ou aux responsabilités de haut commandement.

L'intérêt d'un tel rajeunissement est évident. En particulier, il est de fait que les capitaines « piétinent » aujourd'hui, dans l'armée de terre, entre la trentaine et la quarantaine dépassées, à un ge où, partout ailleurs, leurs homologues civils peuvent sans doute fournir l'effort maximum, pour peu qu'ils en aient l'occasion. Dans les forces armées, c'est au contraire *« la traversée du désert »*, pour reprendre l'expression d'un jeune officier qui déplore *« qu'un cadre militaire soit, à quinze ans de service, sous-employé dans des fonctions sans responsabilités et contraint de subir »*.

JACQUES ISNARD.

(1) Cette procédure permet un départ avec le bénéfice de la retraite du grade supérieur.

Un plan de trois ans pour revaloriser la condition des militaires

Au cours de la séance du Conseil supérieur de la fonction militaire de ce lundi 21 octobre, M. Philippe Lacarrière, secrétaire général pour l'administration des armées, devait exposer les mesures en faveur des personnels militaires de carrière, inscrites dans le projet de budget de la défense pour 1975. Ces dispositions correspondent en fait, à la première tranche d'un nouveau plan de trois ans destiné à améliorer la condition militaire des cadres d'active.

Parmi les mesures catégorielles les plus importantes, il faut citer :

● *Une nouvelle et très importante augmentation de l'indemnité pour charges militaires, à propos de laquelle il a été acquis, précédemment, que pour la première fois, en 1975, elle sera automatiquement réévaluée selon l'évolution des traitements de la fonction publique. La mesure nouvelle comporte le relèvement du taux « non logé » de l'indemnité pour charges militaires pour tous les militaires et la création d'un taux majoré pour l'ensemble des adjudants et adjudants-chefs. Selon les cas, en fonction du grade et surtout en fonction des charges de famille, le taux d'augmentation variera de 25 à 85 % et il permettra de résoudre les difficultés de logement liées à la mobilité des cadres ;*

● *Pour les militaires de l'armée de terre, la création d'une indemnité pour service en campagne, destinée à compenser la fréquence des absences dues aux manœuvres et séjours d'instruction (dans certaines unités, un cadre est hors de son domicile pendant cent dix à cent vingt jours par an) ;*

● *La marine nationale obtient un relèvement du taux de la majoration pour service à la mer, portée de 12,5 % à 16 % de la solde de base. De même, le personnel embarqué sur un sous-marin nucléaire en patrouille bénéficie d'un relèvement de 25 % du taux de son complément forfaitaire journalier ;*

● *Les personnels non officiers des diverses armées bénéficient, en outre, d'améliorations de carrière après la modification des « pyramides » de grades et les possibilités sont accrues, pour certains sous-officiers, d'accéder à l'échelle maximum de solde. Enfin, la prime d'entretien d'habillement des militaires non officiers de la gendarmerie est porté de 440 à 500 francs par an.*

La plupart de ces mesures figurent dans le titre 3 de la loi de finances (dépenses ordinaires de fonctionnement) pour 1975, qui représente plus de 56 % de l'ensemble du budget de la défense et qui marque, par rapport aux crédits de fonctionnement de 1974, une augmentation de plus de 18 %. Rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée nationale, M. Jacques Cressard, député U.D.R. d'Ile-et-Vilaine, a déclaré qu'« il ne croyait pas honnêtement » *que ces mesures permettent* « de redresser la situation ».

En présence de M. Soufflet

LE SOUS-MARIN D'ATTAQUE « AGOSTA » A ÉTÉ LANCÉ A CHERBOURG

Le ministre de la défense, M. Jacques Soufflet, a présidé, samedi matin 19 octobre à Cherbourg, la cérémonie de lancement du sous-marin *Agosta* à propulsion diesel-électrique, le premier d'une nouvelle série de sous-marins d'attaque de 1 200 tonnes destinés à la marine nationale. Trois autres sous-marins du même modèle ont été commandés par la France et, déjà, l'Espagne en a acquis deux exemplaires, tandis que des contacts pour l'exportation ont eu lieu, notamment avec l'Iran, la République Sud-Africaine, l'Inde et le Pakistan.

Ces quatre nouveaux sous-marins, l'*Agosta* (1), le *Bevesiers*, la *Praya* et l'*Ouessant*, seront admis au service actif dans la marine de guerre française entre avril 1976 et juin 1977, ces délais rapprochés de mise en service constituant, en quelque sorte, un record industriel pour l'arsenal de Cherbourg.

Avec sept officiers et un équipage de quatre hommes à son bord, l'*Agosta* a été conçu pour réaliser certaines performances. En particulier, il est en mesure de faire des patrouilles de trente à quarante-cinq jours et de franchir plus de 8 000 nautiques (environ 15 000 kilomètres). Sa vitesse maximale est de 10 nœuds (dix-huit kilomètres à l'heure) en immersion périscopique et du double en plongée.

Pour la propulsion, le bâtiment dispose d'un moteur électrique de 3 500 kilowatts et de deux groupes électrogènes de 850 kilowatts. Il est acquis qu'après la construction de ces quatre sous-marins océaniques la marine nationale devrait mettre en chantier des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire.

La cérémonie du lancement de l'*Agosta* a donné lieu à quelques incidents. Des syndicalistes de l'arsenal ont expliqué, devant l'entrée des bâtiments, sur un ton assez vif, leurs doléances à M. Soufflet, touchant notamment à leur reclassement et à des augmentations de salaires.

(1) Le nom de baptême *Agosta* rappelle la victoire que remporta Duquesne (1610-1688) sur l'amiral hollandais Deruyter en 1675 dans la baie d'Agosta en *Sicile*.

MÉDECINE

Au congrès mondial de Florence

Cinq mille spécialistes confrontent leurs travaux sur le cancer

Pendant une semaine, la ville de Florence va devenir la capitale mondiale de la cancérologie. Plus de cinq mille spécialistes se réunissent jusqu'au 26 octobre dans la capitale de la Toscane pour faire le point sur les derniers développements de cette discipline en pleine expansion à l'occasion du onzième congrès international du cancer. Quatre-vingt-un pays, dont la République populaire de Chine, sont représentés par les cent soixante-dix organismes et associations membres de l'Union internationale contre le cancer (U.I.C.C.), qui organise le congrès et que préside le professeur Pierre Denoix, directeur de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif.

Cette semaine débute par une série de quelque mille cinq cents conférences, groupées autour de dix thèmes d'actualité, et qui seront présentés aussi bien à Florence qu'à Pise, Lucques, Sienne et Pérouse aux spécialistes réunis par petits groupes. C'est seulement mercredi 23 octobre que tous les cancérologues se retrouveront à Florence pour entendre plus d'une centaine d'exposés scientifiques et assister jusqu'à la fin de la semaine à quarante-cinq symposiums consacrés aux nouvelles approches de la cancérologie. L'information du grand public ne sera pas exclue du congrès puisque plusieurs séances seront consacrées aux campagnes contre le cancer.

Enfin, le samedi 26, dernier jour du congrès, des enseignements de cancérologie clinique seront donnés par les grands maîtres de la spécialité sur les cancers les plus fréquemment rencontrés en pratique médicale courante.

Comme toutes les réunions internationales, le congrès mondial du cancer, de l'avis de ses nombreux participants, souffre aujourd'hui de gigantisme. Un nouveau plan devrait être décidé à Florence par l'U.I.C.C., qui envisage déjà de remanier complètement le déroulement du prochain congrès : ni communication, ni colloque, ni conférence préparée à l'avance, mais un maximum de discussions entre *des chercheurs de pointe*, les spécialistes et les praticiens. Une sorte de « recyclage » qui permette au plus grand nombre de tirer le meilleur profit des connaissances et acquisitions récentes.

Le Monde *daté du mercredi 23 octobre publiera un bilan des connaissances fondamentales, diagnostiques et thérapeutiques en cancérologie acquises depuis une dizaine d'années et fera le point des progrès enregistrés depuis les deux précédents congrès internationaux réunis à Tokyo en 1966 et à Houston en 1970.*

Pionnier de la chirurgie cardiaque en France

LE PROFESSEUR FRANÇOIS DE GAUDART D'ALLAINES TROUVE LA MORT DANS UN ACCIDENT DE VOITURE

Le professeur François de Gaudart d'Allaines, membre de l'Institut de médecine, est décédé, samedi 19 octobre, à la suite d'un accident de la route survenu près de sa propriété de Lauroy, à Clémont (Cher).

Agé de quatre-vingt-deux ans, le professeur de Gaudart d'Allaines était né le 11 janvier 1892 à Paris. Grand spécialiste de la chirurgie digestive et biliaire à l'hôpital Broussais, de Paris, où il a été chirurgien-chef de 1943 à 1963, M. de Gaudart d'Allaines à lancé, en 1948, la chirurgie cardiaque en France en même temps que le professeur Santy à Lyon et que le professeur de Vernejoul à Marseille.

Il a été le premier, en France, à opérer des « enfants bleus » et a contribué à développer la plupart des interventions de chirurgie cardiaque classique. Il a, aussi, été à l'origine de la création du premier service de chirurgie cardiaque français et a pris l'initiative de faire construire le centre moderne de chirurgie cardiaque de l'hôpital Broussais que dirige, actuellement, le professeur Charles Dubost.

Membre de l'Académie de chirurgie depuis 1928, M. Gaudart d'Allaines était membre de l'Académie nationale de médecine depuis 1952 et membre de l'Institut (Académie des sciences) depuis 1956.

Professeur à la faculté de médecine de 1947 à 1963, il était professeur honoraire et chirurgien honoraire depuis 1965. Membre très actif de nombreuses sociétés savantes françaises et étrangères, il était aussi docteur honoris causa *de plusieurs universités étrangères.*

Sa compétence médicale et chirurgicale était reconnue bien au-delà des frontières françaises et de nombreux grands de ce monde firent appel à lui à maintes reprises.



INFORMATIONS PRATIQUES

Automobile

Des spécialistes américains en faveur d'un report d'application des normes antipollution

New-York (A.F.P.). — Une importante étude effectuée par des techniciens américains recommande le report à 1980 de la date antipollution pour l'automobile prévues par le « Clean Air Act » de 1970 et déconseille à cet égard l'utilisation des convertisseurs catalytiques employés depuis cette année par les constructeurs de Detroit.

Cette étude, réalisée sur une période de trois ans par des spécialistes des universités Harvard, Columbia et du Massachusetts Institute of Technology (MIT), précise que ce report à 1980 permettra aux constructeurs d'automobiles de développer la meilleure technologie antipollution possible.

Les conclusions de ce rapport sont relativement importantes, car elles abondent dans les sens des constructeurs automobiles américains, qui n'ont adopté qu'à contrecœur les convertisseurs catalytiques et cherchent justement à l'heure actuelle à faire repousser la date d'application des normes antipollution.

L'étude continue cependant à soutenir les prévisions du Clean Air Act (réduction de 90 % des émissions polluantes des gaz d'échappement) et précise que si un délai est accordé à l'industrie automobile il faudra que cette dernière en profite vraiment, sous peine de sanctions, pour développer de nouvelles technologies.

Les stipulations du Clean Air Act prévoyaient 1975 comme date limite. Cette date a été progressivement reportée à 1977-1978, et des normes intérimaires ont été fixées pour les modèles 1975, ce qui a nécessité l'emploi des convertisseurs catalytiques. (Sur toutes les voitures de General Motors, 70 % des Ford et Chrysler, et 35 % des voitures d'American Motors.)

Ces convertisseurs — qui requièrent l'utilisation d'essence sans plomb — ont accru cette année d'environ 100 dollars le prix des nouveaux modèles de Detroit.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 octobre 1974 :

UN ARRÊTÉ :

● Portant modification du champ d'application professionnel de la convention collective nationale de commerces de gros et extension d'accords conclus dans le cadre de cette convention ;

UNE LISTE :

● Complémentaire des candidats déclarés titulaires du brevet de préparation militaire supérieure.

Avis de concours

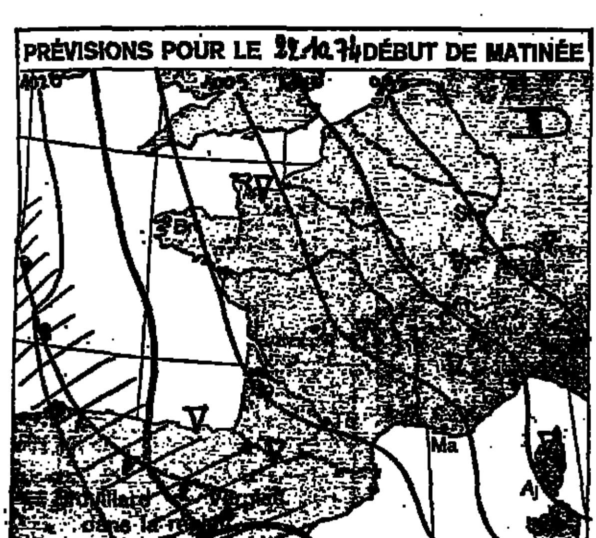
● *A la préfecture de Saône-et-Loire* (direction départementale de l'action sanitaire et sociale), un concours est ouvert en vue du recrutement d'un médecin de protection maternelle et infantile, employé à temps complet. Renseignements et inscriptions à la D.D.A.S.S., 28, rue de Paris, à Mâcon. Les candidatures devront être déposées dans un délai de deux mois à compter de la publication de cet avis au *Journal officiel*.

Vie quotidienne

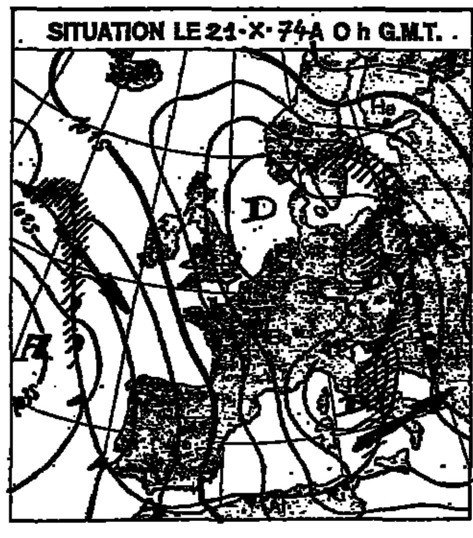
LA RÉVISION ANNUELLE DES LISTES ÉLECTORALES

Le ministère de l'intérieur fait savoir que « *la période de révision annuelle des listes électorales est ouverte depuis le 1er septembre dernier. Il est rappelé qu'aux termes de l'article L-9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Les personnes remplissant les conditions pour être électeur et qui ne seraient pas inscrites sur une liste électorale, pour quelque cause que ce soit, ou qui ont changé de domicile ou de résidence, doivent demander leur inscription. Sont particulièrement concernés les jeunes gens qui, en application de la loi du 5 juillet 1974, ont obtenu le droit de vote à dix-huit ans. En conséquence peuvent se faire inscrire les jeunes gens ayant atteint l'âge de dix-huit ans ou qui atteindront cet âge au plus tard le 28 février 1975. Les demandes d'inscription ou de radiation seront reçues dans les mairies les jours ouvrables, jusqu'au 31 décembre 1974. Les candidats à l'inscription doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et justifier d'une attache avec la commune. Cette attache peut être soit le domicile, soit une résidence continue depuis plus de six mois, soit la qualité de contribuable. Les électeurs trouveront tous renseignements utiles dans les mairies où ils sont invités à se présenter dès que possible.* »

MÉTÉOROLOGIE







Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 21 octobre à 0 heure et le mardi 22 octobre à 24 heures :

Le flux frais de nord-ouest qui s'est établi de l'Islande à la Méditerranée persistera ; il maintiendra un temps très instable sur l'ensemble de la France.

Mardi 22 octobre, le temps sera très variable en France, où des éclaircies passagères alterneront avec des nuages d'instabilité très développés donnant des averses. Les éclaircies seront surtout fréquentes sur le littoral méditerranéen, le sud de la Bretagne et la Vendée. Les averses seront nombreuses partout ailleurs ; elles donneront parfois des chutes de grêle et de la neige au-dessus de 600 mètres ; des orages sont également possibles en montagne. Les vents, de nord-ouest, forts près des côtes et très forts en mer, surtout en Manche et en Méditerranée, seront modérés ou assez forts dans l'intérieur. Les températures minimales seront en baisse et quelques gelées sont à craindre dans le Centre et le Nord-Est ; les maxima varieront peu.

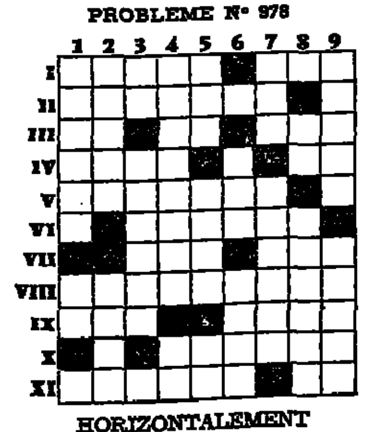
Lundi 21 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,7 millibars, soit 753,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Biarritz, 15 et 10 degrés ; Bordeaux, 14 et 7 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 11 et 6 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 12 et 3 ; Dijon, 9 et 5 ; Grenoble, 11 et 2 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 13 et 4 ; Marseille, 18 et 7 ; Nancy, 8 et 3 ; Nantes, 14 et 5 ; Nice, 22 et 11 ; Paris-Le Bourget, 10 et 5 ; Pau, 14 et 7 ; Perpignan, 21 et 7 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 10 et 5 ; Tours, 12 et 4 ; Toulouse, 15 et 7 ; Ajaccio, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 4 degrés ; Athènes, 22 et 19 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 35 et 21 ; Iles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 9 et 5 ; Genève, 10 et 3 ; Lisbonne, 19 et 12 ; Londres, 10 et 4 ; Madrid, 23 et 5 ; Moscou, 6 et 3 ; New-York, 9 et 0 ; Palma-de-Majorque, 23 et 15 ; Rome, 19 et 9 ; Stockholm, 11 et 1 ; Téhéran, 24 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 978



HORIZONTALEMENT

I. Son maître est un valet ; A roulé plus d'un Anglais. — II. Funeste passion. — III. Terme musical ; On n'y va pas à pied ; Figure. — IV. Très lié ; Pronom. — V. Eveillèrent des échos sylvestres. — VI. N'était pas seul juge en son pays. — VII. Lettres de crédit ; Pronom. — VIII. N'ont pas l'habitude de galoper. — IX. Dans un chantier maritime ; Titres étrangers. — X. Evoque des tragédies minières. — XI. Dans le Lot ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Possèdes des lois assez subtiles ; Abréviation. — 2. Poète latin ; Evoque une célèbre conversion. — 3. Possessif ; Vétéran fort écouté. — 4. Se déplacerait peut-être dans le brouillard ; Divinité. — 5. Le côté amer d'un doux breuvage ; Lance ; Vieille lumière. — 6. On y parle beaucoup ; Roi. — 7. Démonstratif ; Comme des bourriques. — 8. Se promène à poil ; Le plus désagréable des compères. — 9. Une chose à ne pas perdre ! ; Se cherche au pied du mur.

Solution du problème n° 977

HORIZONTALEMENT

I. Etude ; Ut. — II. Narines. III. Vu ; Etiers. — IV. Epaterais. — V. Révérence. — VI. Cie. — VII. Ara ; Gens. — VIII. Cassée. — IX. Crêt ; Je. — X. Pô ; Erseau. — XI. Nerveuse.

VERTICALEMENT

1. Envers ; CCP. — 2. Taupe ; Aaron. — 3. Ur ; Averse. — 4. Diète ; Aster. — 5. Entera ; RV. — 6. Eire ; Gesse. — 7. Séance ; Eu. — 8. Ricin ; Jas. — 9. Tassées ; Eue.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

«Le Monde» publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

Télévision et radiodiffusion

LUNDI 21 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : De l'Afrique et des Africains. « Naissance d'un masque ».
19 h. 18 La minute des femmes.
20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Feuilleton : L'Odyssée, d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verlay.

Dernier épisode : avant de reprendre sa vie avec Pénélope, Ulysse doit faire un mystérieux voyage pour calmer le courroux de Poséidon.

21 h. 30 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.

Avec la participation d'André Harris, Alain de Sédouy, Roland Gaucher, Michel Lancelot, René Mauries, Gilles Rosset et de notre collaboratrice Yvonne Baby.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Actuel 2. Avec M. Pierre-Eliott Trudeau, premier ministre du Canada.

Il répondra aux questions de Marc Ullmann (l'Express), Yves Cuau (Le Figaro), Olivier Todd (Le Nouvel Observateur) et de notre collaborateur Michel Tatu.

21 h. 35 Variétés : Sans tambour ni trompette, de C. Anglade.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Série : Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait, d'A. Panigel (1930-1933).
20 h. 35 Film : « Le Mystère de la chambre jaune », de M. Lherbier (1930), avec R. Toutain, H. Duflos, M. Vibert.

Le jeune journaliste Rouletabille mène, parallèlement à la police, une enquête pour résoudre le mystère d'une tentative de meurtre commise dans une pièce entièrement fermée de l'intérieur et d'où l'assassin a disparu. Adaptation modernisée du roman de Gaston Leroux (paru en 1907), dont Marcel L'Herbier a parfaitement rendu l'atmosphère.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Echanges avec la Bayerischer Rundfunk. Concert Musica Viva : « Structures pour orchestre » (Morton Feldman), « Symphonie pour grand orchestre » (K.A. Hartmann), « Heliogabale Empereur » (Hans Werner Henze). Orchestre symphonique de la Bayerischer Rundfunk, direct. K. Tennstedt. — 21 h. 30, Indicatif futur : Un public et des « media » (2). — 22 h., Black and Blue : Les disques du mois. — 22 h. 45, Piste rouge. — 3 h. 15, Libre parcours récital. Festival estival de Paris.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert U.E.R. Centième anniversaire de la naissance de Schoenberg. Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. M. Gielen : « Moïse et Aaron ». — 23 h. (S.), Reprises symphoniques (M. Decoust, F.-B. Mache, J.-C. Eloy). — 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre : Joseph Suk. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 2) : 14 h. 30, Réunion du Parlement en Congrès à Versailles ; 20 h. 35, M. Pierre-Eliott Trudeau, premier ministre du Canada.

MARDI 22 OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
19 h. 18 La minute des femmes.
19 h. 20 La parole est aux grands partis politiques.

Le Centre national des indépendants.

20 h. 15 Feuilleton : Les Fargeot.
20 h. 30 Variétés : Show Coluche. Réal. A. Flederick
21 h. 30 Pourquoi pas ? Les grandes énigmes, par R. Clarke et N. Skrotsky : Les mystères des nombres.

L'univers des nombres, avec F. Le Lionnais et A. Warusfel, mathématiciens, P. Gréco, psychologue, et W. Klein, un des plus étonnants calculateurs de l'époque.

22 h. 30 Moment musical : Ch. Edda-Pierre, sopr. (Scarlatti, Tuphly et Boismortier).

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Le dessous du ciel.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot : « L'Orchestre rouge », de H. Hohnès. Réal. F.-P. Wirth. Avec W. Kreindl.

Trepper, arrêté par les Allemands, accepte — en apparence — de travailler pour la Gestapo.

Débat : *avec la participation de Léopold Trepper ; de M. Marcel Paul, ancien ministre et président de la Fédération des déportés résistants ; de M. Marcel Degliamme-Fouché, ancien résistant ; de Mme Marie-Madeleine Fourcade, président du Comité d'action de la Résistance ; du général Kaltenhauser ; de M. Claude Spaak.*

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Musique : Les musiciens de la pellicule.

Georges Delerue

20 h. 35 Théâtre. Soirée Jules Renard : « le Plaisir de rompre ». Réal. J.-M. Coldefy, avec M. Boudet et A. Dussolier

Maurice et Blanche, qui se sont aimés, se jouent, avant leurs prochains mariages, une scène de rupture élégante.

« Huit Jours à la campagne. » Réal. J.-M. Coldefy. Avec G. Lartigau, M. Damien, N. Desailly, M. Garrel.

Un jeune clerc de notaire, invité à la campagne dans la famille d'un camarade, se rend compte qu'il est indésirable.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin réalisée en public : « Ecologie et ethnocide », avec Robert Jaulin et Pierre Samuel. — 21 h. 20, Atelier de création radiophonique. Spécial Prix Italia 1974. — 23 h. 20, Courant alternatif.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 15 (S.), En direct de Bucarest. Orchestre symphonique du conservatoire Ciprian Porumbescu, direction G. Iossub : « Concerto en ut majeur pour violoncelle » (Haydn), « Concerto pour piano et orchestre » (Paul Constantinescu), « Concerto en ré majeur pour violon et orchestre » (Beethoven). — 21 h. 40 (S.), Musique française (Poulenc, Rivier). — 22 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « Two by two » (l'Arche de Noé), avec D. Kaye. — 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare. — 23 h., Double audition. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne 1) : 16 h., Débat budgétaire à l'Assemblée nationale ; 19 h. 20, Le Centre national des indépendants.

TELEVISION (chaîne 2) : 22 h., L'Orchestre rouge, avec M. Leopold Trepper.

Visites, conférences

MARDI 22 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 92, rue Saint-Denis, Mme Bachelier : « Saint-Leu, Saint-Gilles, paroisse de l'ordre du Saint-Sépulcre ». — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Gazeau : « Hôtel de Lauzun ». — 15 h., place des Abbesses, Mme Legregeois : « Du Bateau-Lavoir à la cité des Fusains ». — 15 h., station R.E.R. Nanterre-Préfecture, Mme Oswald : « Le fonctionnement d'une grande préfecture dans son cadre contemporain : les Hauts-de-Seine ». — 15 h., entrée de la Rotonde, Mme Pennec : « Rotonde de La Villette et canal Saint-Martin ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., entrée principale : « Cimetière du Père-Lachaise » (Mme Hager). — 15 h. 15, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche). — 15 h., 5, avenue de l'Opéra : « Xanty, le spécialiste de l'amaigrissement » (Paris et son histoire). — 15 h., place des Abbesses : « Le vieux Montmartre » (Mme Rouch-Gain).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, 23, quai Conti, M. Jean-Claude Dischamps : « Relations internationales entre universités ». — 18 h. 30 et 21 h., salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Marcel Talabot : « Marrakech, ville impériale ». — 20 h. 30, 36, rue Bergère, Tchengivane : « T'Ai Ki Tch'uan » (l'Homme et la Connaissance). — 20 h. 45, 14, rue Georges-Berger, M. Gilbert Dreyfus : « Problèmes de l'environnement, crise de l'énergie et transports aériens » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël). — 20 h., 20, rue Dulong : « Sociologie politique pour l'individu et pour l'Etat » (Nouvelle Acropole). — 21 h., Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, M. Bertil Zachrisson : « Une politique nationale des mass media est-elle possible ? ». — 21 h., 38, rue Jacob, M. Dominique Fernandez : « Porporino ou les mystères de Naples » (Andrée Gautier, la Tisanière).

● *La Conciergerie fermée pour un mois.* — La Caisse nationale des monuments historiques et des sites indique que la Conciergerie, à Paris, est fermée au public du 15 octobre au 15 novembre inclus, en raison de travaux d'aménagement.

RADIO-TÉLÉVISION

Après l'annonce du « départ » de cinq cents journalistes

Les syndicats de l'O.R.T.F. demandent le détail de la répartition des personnels

Les différents syndicats de l'O.R.T.F., après avoir été informés des évaluations des nouveaux présidents des sociétés nationales pour la répartition des personnels (« le Monde » du 20-21 octobre), se réunissent ce lundi pour décider de la forme que prendra leur riposte. Ces chiffres aboutiraient notamment au « départ » de quelque cinq cents journalistes (« le Monde » du 20-21 octobre).

A l'intersyndicale on déclare que le nombre global d'agents demandés par les sept futurs présidents ne permet pas d'« *apprécier l'adéquation ou l'inadéquation des demandes par rapport aux effectifs de l'Office, sauf en ce qui concerne les journalistes* », et que des chiffres détaillés par professions, par filières et par localités ont été demandés à M. Long et à M. Erwin Guldner, président de la commission de répartition des personnels.

Cette attitude pourrait être *jugée trop attentiste* par les militants des « comités d'action intercentres » qui se constituent dans différents services, en dehors des appareils syndicaux, et qui préconisent des « interventions sauvages ».

Le chiffre de mille soixante-seize journalistes statutaires à l'O.R.T.F. — sur lesquels huit cent vingt seulement seraient reclassés — semble exorbitant lorsqu'on le compare aux effectifs habituels d'un journal quotidien, ou si l'on ne considère que l'émission d'information (« Inter-Actualité magazine » ou « 24 Heures sur la une », etc.) qu'on a l'habitude de suivre.

Mais *l'O.R.T.F.* a des missions multiples que le public, souvent enclin à se laisser convaincre qu'il y a pléthore de personnel à l'Office, ne cerne pas toujours. C'est ainsi que, sur ces mille soixante-seize journalistes statutaires, on en dénombre plus de quatre cents pour la seule troisième chaîne de télévision ; les émissions à destination de l'étranger (DAEC) en emploient deux cents.

A titre indicatif, les journalistes à l'O.R.T.F se répartissaient ainsi, dans les principaux secteurs, le 31 décembre 1973 (le chiffre qui suit entre parenthèses est celui fourni vendredi par M. Long, selon le vœu des nouveaux présidents) :

Radio : 115 (98) ; T.V. 1 : 118 (108) ; T.V. 2 : 87 (84) ; T.V 3 (et stations régionales) : 419 (348) ; DOM-TOM : 99 (sont désormais rattachés à T.V. 3) ; audio-visuel : 20 (58, dont formation professionnelle) ; DAEC : 200 (effectifs encore non fixés, mais qui seraient les plus affectés par les compressions).

Si l'on retient le chiffre avancé par M. Edouard Guibert, secrétaire général du S.N.J.-O.R.T.F., c'est quelque 500 journalistes (250 statutaires, plus 250 pigistes permanents) qui ne trouveraient pas place dans les nouvelles sociétés.

« *Le second motif d'inquiétude,* précise M. Guibert, *concerne les postes à responsabilité dans les différentes rédactions. Il est clair que le choix des hommes est en train de se faire au-delà des seuls critères professionnels tout comme ont été décidées les disgrâces de Jean Lefèvre, Jean-Claude Héberlé, Jean-Pierre Elkabbach, etc.*

» *Une fois de plus, le gouvernement s'apprête à fouler aux pieds le grand principe d'indépendance des sociétés nationales de radiotélévision, dont il s'est pourtant prévalu pour faire voter la loi du 7 août 1974.* »

RELIGION

A Rome

Le synode aborde sa phase finale

Rome. — Le synode est entré dans son avant-dernière phase: Phase souterraine, phase décisive puisqu'il s'agit de rédiger la première mouture de son document final. La commission chargée de ce travail, composée de trois présidents, des rapporteurs, des secrétaires spéciaux, des experts et d'un représentant de chacun des douze carrefours linguistiques, aura vraisemblablement terminé ses travaux le 22 octobre. Ce document sera alors présenté à l'ensemble des membres du synode qui pourront l'amender à leur gré.

De notre envoyé spécial

Les difficultés auxquelles se heurtent la commission sont considérables. Quant à la forme d'abord : bien que ce texte soit par définition destiné au pape, *il est également rendu public*. Il se doit donc d'éviter une trop grande technicité et d'adopter un style qui ne rebute pas un lecteur moyen. Il devrait éveiller un écho chez les non-chrétiens aussi puisqu'il évoquera les rapports avec les autres religions et avec les incroyants. Dans un texte de cette nature, c'est en quelque sorte l'Eglise tout entière qui offre une image de marque sur laquelle elle sera jugée.

Un synode de quatre semaines dont les moyens sont limités ne peut prétendre faire le tour des questions que soulève l'évangélisation. Un concile y suffirait à peine... force lui est donc d'être modeste dans ses conclusions. Faute de quoi, il donnerait raison à ses détracteurs plus ou moins ennemis de la collégialité et qui se réjouissent de le voir embarqué dans une tâche disproportionnée.

Modestie ne signifie pas imprécision. Plus les objectifs du synode seront circonscrits, plus il pourra être précis et donc efficace. Le point central reste celui de la plus grande autonomie des Eglises particulières dont l'ensemble constitue l'Eglise universelle. Evêque d'une de ces Eglises — le diocèse de Rome — le pape a accompli un ministère d'unité et de communion d'autant plus indispensable que l'Eglise devient plus multiforme. La perspective d'autrefois a tendance à s'inverser : au lieu que les évêques se voient « concéder » par le pape plus de liberté, on pourrait dire en doctrine qu'ils jouissent de tous les pouvoirs nécessaires pour assurer convenablement leur tâche d'évangélisateurs et qu'ils peuvent de droit les exercer pleinement, sauf les cas où le pape juge *utile* de les limiter au nom du bien universel de l'Eglise. Cette manière de voir, qui n'est pas encore entrée tout à fait dans les mœurs, est pourtant conforme à l'esprit de Vatican II. Elle suppose notamment une certaine reconversion de la part des nonces, dont on ne saurait dire qu'ils sont partout très appréciés. Cette préoccupation est apparue à plusieurs reprises au cours de la session.

Les prêtres noirs : des prolétaires

Interprète de nombreux Pères, le cardinal Marty, archevêque de Paris, avait regretté que l'on ne mette pas le synode à profit pour instaurer des échanges avec les *congrégations de la curie romaine*. Une amorce de satisfaction lui a été donnée au cours de la séance du 19 octobre. Les cardinaux Agnelo Rossi, préfet de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples ; Sergio Pignedoli, président du secrétariat pour les non-chrétiens, et Franz Koenig, président du secrétariat pour les non-croyants, ont présenté les activités de leurs dicastères. Cette dernière communication fut de loin la plus intéressante. Ces débats fournirent à Mgr Jean Zoa, archevêque de Yaoundé (Cameroun), l'occasion d'évoquer la « *situation angoissante* » de nombreux prêtres africains. « *Ceux-ci*, a-t-il dit, *constituent une véritable « prolétariat ». Nous avons reçu*, a-t-il ajouté, *un héritage trop lourd pour nous.* »

De son côté, le cardinal Thomas Cooray, archevêque de Colombo (Ceylan), a exprimé sa préoccupation devant « l'essoufflement » de l'évangélisation. Les vocations, a-t-il noté, ne cessent de baisser, les jeunes préférant *se consacrer à des tâches de développement* plutôt qu'à l'évangélisation proprement dite.

Le deuxième et dernier tour des élections du conseil du secrétariat du synode est prévu pour le 22 octobre. Lors du premier tour, qui a eu lieu le 19, un seul évêque ayant la majorité absolue a été élu (194 suffrages exprimés, majorité absolue : 98), Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Cincinnati (Etats-Unis), avec 103 voix. Le cardinal Marty ayant fait savoir qu'il n'était pas candidat, les voix se sont reportées, pour l'Europe, en priorité sur Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille (93 voix) ; pour l'Amérique latine, sur Mgr Aloisio Lorscheider, archevêque de Fortaleza (Brésil, 93 voix) ; pour l'Asie, sur le cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de *Karachi* (74 voix) et, pour l'Afrique, sur Mgr Zoa (Cameroun, 77 voix). Il est dès à présent certain que ces évêques seront élus au deuxième tour (nombre total des membres à élire : douze plus trois qui seront désignés par le pape). Si, comme tout le laisse prévoir, le pape décide, tôt ou tard, d'ouvrir les portes du conclave aux membres non cardinaux du conseil, on peut déjà considérer les évêques que nous venons de citer comme des « *papabili* » de droit.

Malgré son caractère partiel, cette réforme du conclave est considérée comme capitale. D'une part, elle brise le privilège exclusif des cardinaux, d'autre part, elle donne un nouveau relief à cette institution naissante et encore quelque peu *balbutiante* qu'est le synode.

HENRI FESQUET.

UNE « AGAPE FRATERNELLE »

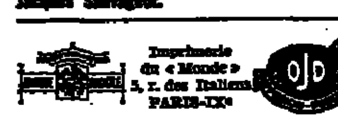
Cité du Vatican (A.F.P.). — En dépit du protocole séculaire qui interdisait au pape d'admettre quiconque à sa table, fût-il empereur ou roi, Paul VI a déjeuné dimanche avec quelque deux cent cinquante évêques et séminaristes au collège de « Propaganda fide », qui domine Rome, sur la colline du Janicule.

Le pape s'est assis à une table du réfectoire, avec, à sa droite, le cardinal Franz Koenig (Vienne), Juan Landazuri Ricketts (Lima) et les autres présidents du synode. A sa gauche, son hôte, le cardinal Agnelo Rossi (Brésilien), préfet de la congrégation pour l'évangélisation des peuples, et le cardinal Paul Zoungrana (Haute-Volta).

En face, autour de grandes tables, avaient pris place les évêques et les experts du synode, dont plusieurs femmes et des jeunes séminaristes élèves du collège, en soutane noire et ceinture rouge.

Paul VI a parlé avant et après cette « agape fraternelle ». « Ces heureux moments compensent d'autres moments d'amertume et de tristesse », a dit Paul VI avant de partir. « Je suis venu autant pour vous que pour les évêques », a-t-il ajouté, avec un sourire pour les séminaristes.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

CARNET

Décès

Fernand VERDEILLE

Nous apprenons la mort de M. Fernand VERDEILLE, sénateur du Tarn.

[Fernand Verdeille, qui sera remplacé au Sénat par M. Frédéric Bourguet, était né le 26 septembre 1906 à Penne (Tarn). Il avait été libraire et avait milité très tôt au sein du parti socialiste (S.F.I.O.). Après la libération, il avait été élu conseiller général puis maire de Vaour (Tarn). Il était entré au Sénat, alors Conseil de la République, au mois de décembre 1946 et avait constamment été réélu depuis, comme d'ailleurs au sein de l'assemblée départementale, qu'il avait présidée pendant plusieurs années, et de la commune de Vaour.

Fernand Verdeille s'était spécialisé au Parlement dans les problèmes halieutiques (pêche) et cynégétiques. Une loi sur la chasse porte le nom de « loi Verdeille ». Cette loi, qui a créé les associations communales ou intercommunales de chasse agréées, a profondément modifié la physionomie de cette activité en France.

Fernand Verdeille était membre du Comité national de la chasse et de la faune sauvage.]

— On nous prie d'annoncer le décès de *Mme Abdessamad BENABDALLAH*, née Monique Le Mercier, docteur en chirurgie dentaire des universités de Paris et d'Alger, survenu le 18 octobre 1974 à Paris.
De la part de :
Me Abdessamad Benabdallah, son époux,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu mardi 22 octobre, dans la plus stricte intimité.
26, rue Didouche-Mourad, Alger.
17, *rue* de la Convention, 75 015 Paris.

— M. Irénée Bensimon, son époux ;
M. et Mme Jacques - Joseph Bensimon, ses enfants ;
Laurence-Suzanne, Brice-Philippe et Eric-Lionnel Bensimon, ses petits-enfants ;
Les familles Lépine, Bensimon et Belaïche,
ont la douleur de faire part du décès de *Mme Irénée BENSIMON*, née Suzanne Lépine, survenu le 16 octobre 1974 à Paris.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Pré-Saint-Gervais (*93 310*), dans le caveau de famille, le mercredi 23 octobre 1974, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
La famille ne reçoit pas.
4, rue Voltaire, 95 160 Montmorency.
12, rue Georges-Vogt, 92 360 Meudon.

— On nous prie d'annoncer le décès du baron César CHERIE LIGNÈRE, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne d'Italie, grand officier de l'ordre du Mérite de la République italienne, grand officier de l'ordre de Sainte-Agathe, commandeur du Mérite de l'Ordre souverain de Malte, ancien vice-président de la Société Fiat France, ancien vice-président de la Chambre de commerce italienne de Paris, ancien consul général de la République de Saint-Marin à Paris, président d'honneur du Comité saint-marinois d'assistance, survenu le 18 octobre à Turin.
De la part de la baronne César Cherie Lignère.
Les obsèques religieuses ont eu lieu à Turin le 21 octobre, à 10 h. 15, et l'inhumation dans le caveau de famille à Pollone (Vercelli) (Italie).

— Le président, le conseil d'administration, la direction et le personnel de Fiat France ont la douleur de faire part du décès de M. César CHERIE LIGNÈRE, ancien vice-président de la Société, survenu à Turin le 18 octobre.
Les obsèques ont eu lieu à Turin le 21 octobre, à 10 h. 15.

— Montauban (82).
M. Francis Rabaud,
Mme Weill-Rabaud,
M. et Mme Philippe Weill-Rabaud et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Moulinié et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de Mlle Henriette FOURNIER, survenu à Montauban (82) le 13 octobre 1974.
Elle a été inhumée dans le cimetière familial à la Borde-Rouge.

— *La baronne François de Gaudart d'Allaines, son épouse ;*
Le professeur et Mme Claude de Gaudart d'Allaines,
M. et Mme Michel de Gaudart d'Allaines,
Le préfet et Mme Pierre Denizot, ses enfants :
M. et Mme Gilles de Bernard de Teyssier,
M. et Mme Olivier Margot,
Mlle Pascale de Gaudart d'Allaines,
M. Philippe de Gaudart d'Allaines,
Mlle Hélène Denizot,
M. et Mme Jacques Savin,
ses petits-enfants ;
Jacques, Patrick, Marc de Bernard de Teyssier,
Clémence Sevin,
ses arrière-petits-enfants ;
Le vicomte Henri de Gaudart d'Allaines, son frère,
ont la douleur de faire part du décès du professeur François de GAUDART D'ALLAINES, membre de l'Institut, grand-croix de la Légion d'honneur, survenu accidentellement le 19 octobre 1974.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Clémont-sur-Sauldre (Cher) le mardi 22 octobre, à 15 h. 30.
Un service sera célébré ultérieurement à Paris.
(Lire page 14 la biographie du professeur de Gaudart d'Allaines.)

— Claude et Jeanne Jarry,
Bernard et Danièle Jarry,
Alain et Chantal Jarry,
Sœur Simone Jarry, ses enfants :
Philippe André ; Pascale, Laurent, Emmanuel et Laure ; Dominique, Philippe et *Benoît Jarry, ses petits-enfants*,
font part du décès de leur père et grand-père, M. Etienne JARRY, survenu le 19 octobre, en son domicile, 4, square Jean-Paul-Laurens, Paris-16e.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 octobre, à 14 heures, en *l'église* Notre-Dame-de-l'Assomption, 88-90, rue de l'Assomption, à Paris (métro Ranelagh).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Il n'y aura pas de défilé à l'église.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Jacques Lumbroso,
Mme et M. Roger Memmi et leur famille,
M. et Mme Georges Lumbroso et leurs enfants,
M. et Mme Marc Lumbroso et leurs enfants,
Les familles Lumbroso, Chiche, Luisada, Pansieri, Constantini, Sultan, Memmi, Lussato, Wilin et Slama,
ont la douleur de faire part du décès de M. Jacques LUMBROSO, leur époux, père, grand-père, parent et allié, survenu le 18 octobre à Tunis.
4, rue Gounod, Tunis.

— Le R.P. Henri PETITJEAN s.j., du foyer Saint-Georges, 15, rue de Porto-Riche, Meudon, a été rappelé à Dieu le 18 octobre.
Les obsèques auront lieu le mardi 22 octobre, à 10 h. 30, en l'église catholique russe de la Très-Sainte-Trinité, 39, rue François-Gérard, Paris-16e.

— M. et Mme Paul Levy, ses enfants ;
M. et Mme Christian Bey,
M. et Mme Jacques Loudner,
ses petits-enfants ;
Les familles Vincent, Watel, Perrin, Peeters,
ont la douleur de faire part du décès de Mme Charles VINCENT, née Madeleine Perrin, survenu le 18 octobre 1974, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Le service religieux sera célébré le jeudi 24 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Marcel, 82, boulevard de l'Hôpital.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue Antoine-Marie-Colin, 94 400 Vitry-sur-Seine.

— Sainte-Menehould. Pezenas. Metz. Houailou.
Mme Pierre Zehr,
M. et Mme Georges Sutra de Germa,
Mlle Ruth Zehr,
M. et Mme Daniel Charlemagne, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre ZEHR, survenu *le 15 octobre 1974*, dans sa soixante-et-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu au temple de Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de Léonce-Jean GUIZARD, ancien président de la Compagnie des arbitres-experts près le tribunal de Paris, expert près des tribunaux, une pensée est demandée à ses nombreux amis, en union avec la messe qui sera célébrée le samedi 26 octobre, à 9 heures précises, au couvent des Franciscains de la rue Marie-Rose, Paris-14e.

Avis de messe

— Une messe sera dite à l'intention du comte *Blaise* de MONTESQUIOU-FEZENSAC le jeudi 24 octobre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou.

— On est prié d'assister à une messe concélébrée à la mémoire de l'ingénieur général de 1re classe de l'armement Pierre NICOLAU, commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, commandeur des Palmes académiques, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, le samedi 26 octobre 1974, à 9 h. 30.

— Le président et les membres du comité directeur de l'Association nationale des anciens chars et blindés (A.A.C.A.B., 64, rue Caumartin, Paris-9e) organisent une cérémonie du souvenir à la mémoire de leur doyen et président d'honneur, le commandant Jean RAGAINE, décédé le 30 août 1974, dans sa quatre-vingt-douzième année et inhumé dans la plus stricte intimité le mardi 3 septembre à Cruchet-Saint-Siméon.
Une messe sera dite à la mémoire du défunt en la basilique Notre-Dame-des-Victoires, le samedi 26 octobre 1974, à 11 heures.

Communications diverses

— à la Galerie française, 69, boulevard Haussmann, Paris-8e, vernissage-cocktail le 22 octobre, à partir de 18 heures. Lithographies et toiles originales de Zarou. L'artiste présent dédicacera ses œuvres. Exposition jusqu'au 31 octobre.



Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Les banquiers de New-York commencent à sentir le vent de la panique

De notre envoyé spécial

New-York. — Dans un article consacré à la déconfiture de la National Franklin que tout le monde devrait lire (ne serait-ce que parce qu'il montre qu'une grande banque américaine peut encore tomber de nos jours entre les mains de chevaliers d'industrie), l'excellente revue *Fortune*, qui décidément ne semble pas avoir tiré toutes les leçons des événements, écrit : « *En prenant en considération seulement sa valeur de liquidation, la National Franklin était évidemment insolvable à partir du 12 mai 1974. Certes il pourrait être argumenté que, dans un sens, la plupart des autres banques sont également insolvables... Mais la plupart des autres banques sont des affaires qui marchent, en ce sens qu'elles encaissent des profits et distribuent des dividendes ;* en conséquence, il est raisonnable d'ignorer leur insolvabilité technique (1) ».

Cela est-il vraiment raisonnable? Telle n'est pas l'impression que l'on a après un séjour à Wall Street dans les circonstances actuelles.

« *Il n'est pas impossible*, nous disait un banquier connu de la place, *que les autorités monétaires soient amenées dans un avenir proche à prendre des décisions dramatiques telles par exemple que le gel de certains dépôts à terme dans les banques* (dépôts constitués contre remise d'un C.D., *certificate of deposit*, qui font l'objet d'un marché très actif aux Etats-Unis). *On ne peut plus en effet exclure l'éventualité d'une panique qui amènerait les déposants à retirer leurs fonds.* »

Ces sombres pronostics, proférés au cours d'un déjeuner qui réunissait une dizaine de personnes, n'ont pas soulevé d'objection de la part des autres convives, dont les analyses étaient pourtant assez différentes de celles de notre interlocuteur, un homme ayant une expérience du monde et pas seulement des Etats-Unis.

La psychologie n'explique rien

Il ne s'agit pas ici de présenter comme une prévision affectée d'un haut degré de probabilité ce qui, après tout, n'était qu'un propos de table. Si les mouvements de foule sont imprévisibles, du moins peut-on examiner aussi objectivement que possible comment se présente la situation, tant il est vrai que les affaires financières de ce monde ne sont pas, comme on le dit si complaisamment, gouvernées par la psychologie mais par les faits.

Cela ne veut pas dire que des *sentiments aussi changeants* que *la* « confiance » ou la « crainte » ne jouent pas leur rôle dans l'évolution des marchés. *Il va de soi qu'ils* agissent comme de puissantes forces. Mais il n'est pas, d'exemple que la confiance puisse être durablement maintenue dans la solidité du système bancaire, par exemple, si les bilans des banques, au-delà de leur habillage de circonstance, ne reflètent pas une gestion saine. Autrement dit, les réactions dites psychologiques du marché traduisent simplement l'adaptation parfois lente, parfois rapide, d'autres fois encore maladroite des milieux d'affaires et du public en général aux conditions *objectives* du *marché du* moment.

Il est certain qu'actuellement les Américains sont *inquiets, plus inquiets* encore qu'on ne l'est en Europe. Mais ils ont des raisons de se demander si les institutions les plus réputées, les plus prestigieuses de leur économie — nous voulons parler des plus grandes sociétés dont les noms sont connus de tous — seront capables de tenir le coup. Ils s'avisent enfin qu'à quelques exceptions près toutes pratiquaient plus ou moins, et continuent à pratiquer, la politique de la fuite en avant. C'est le secteur financier — banques, assurances, etc. — qui *inspire les plus vives suspicions.* Ne serait-ce pas aussi qu'il est le plus malade? Faisons remarquer au passage qu'on aurait tort de se bercer de l'illusion que l'appareil bancaire, dans notre propre pays, est beaucoup plus sain, grâce à la prudence qu'on attribue à ses gestionnaires. Sait-on qu'aujourd'hui, à part les banques nationalisées — et encore faudrait-il y regarder de plus près pour telle d'entre elles, — aucune banque française ne se voit plus offrir de dépôts en eurodollar?

Si l'histoire de la National Franklin mérite quelque attention, c'est parce que malheureusement son cas n'est pas *aussi isolé qu'on pourrait* le croire. Une des fautes commises par les dirigeants de la quatorzième banque des Etats-Unis avait été au début de cette année de croire que les autorités monétaires seraient rapidement amenées à relâcher leur politique restrictive du crédit et qu'en conséquence les taux d'intérêt baisseraient à partir de mars ou d'avril. La belle aubaine, pensaient-ils, pour *acheter des titres* à revenu fixe dont ils attendaient une rapide remontée (2). D'où l'acquisition massive de bons émis par des municipalités et d'obligations de toute sorte.

On connaît la suite. Les taux d'intérêt, loin de fléchir, se sont au contraire raffermis. La chute des cours des obligations a largement contribué à finir de détériorer complètement le bilan de la National Franklin. Pour essayer de s'en sortir les dirigeants de cette dernière se lancèrent dans une spéculation effrénée sur les changes, espérant par un coup de dés détourner le mauvais sort. Mais leurs spéculations furent malheureuses et les enfoncèrent un peu plus.

Un des mythes les plus tenaces qui, il y a encore quelques semaines, soutenaient le moral des marchés internationaux, et notamment de l'euromarché, était que pareille mésaventure ne pourrait jamais arriver aux très grands établissements de la place. Cependant, au début du mois d'octobre, la Chase Manhattan Bank, la troisième banque en importance des *Etats-Unis et du monde*, a *dû, elle aussi*, avouer une perte dont l'importance a été aussitôt minimisée. Le fait important est cependant son origine. Elle tient, comme l'a dit son président M. David Rockefeller, à une série de « *graves erreurs de jugement* ». Sur quoi portaient ces erreurs de jugement ? Précisément sur l'évolution des taux d'intérêt. Telle la National Franklin, la Chase Manhattan Bank avait, au début de l'année, acheté en grande quantité des titres à revenu fixe, dans l'espoir d'en voir bientôt le cours remonter.

PAUL FABRA.

(*Lire la suite page 18, 3e col.*)

(1) Souligné par nous.
(2) Quand le cours d'un titre à revenu fixe monte au-dessus de sa valeur nominale, son rendement diminue. Au contraire son rendement augmente *lorsque* la valeur de ce titre descend au-dessous du cours nominal. C'est pourquoi il existe une relation inverse entre d'une part le niveau des taux d'intérêt et d'autre part le cours des obligations et autres titres à revenu fixe.

LA FRANCE EN 1975 : petit trot ou course d'obstacles ?

LES fonctions de pythonisse n'ont jamais été sans risques. Par les temps qui courent, elles deviennent périlleuses. Surtout lorsque des lunettes politiques obligent à se cacher une partie des yeux, par peur d'avoir à dévoiler un avenir trop sombre.

Tel est pourtant le triste sort des comptables nationaux, obligés de présenter cette année des prévisions encore plus aléatoires que les années précédentes. « Service de l'Etat oblige »... M. Valéry Giscard d'Estaing avait affirmé l'an passé à cette même place (1) qu'il était « impossible de concevoir des prévisions qui ne feraient pas référence à une politique gouvernementale donnée » ; les experts de la Rue de Rivoli présentent donc en quatre-vingt-quatorze pages (2) un scénario économique qui, s'il ne correspond pas au plus probable, traduit en tout cas l'évolution espérée par le pouvoir. Tout donne à penser, malheureusement, que l'écart entre la réalité et la fiction — qu'illustrent ces comptes — sera l'an prochain égal, sinon supérieur, à celui des dernières années.

Ramené à ses données essentielles, le paysage économique de la France en 1975 serait marqué par un certain essoufflement *de la croissance (+ 4,2 % de production* intérieure, contre 4,7 % cette année et 6,1 % l'an dernier). Non pas que les ennuis de ses principaux partenaires réduisent les débouchés extérieurs ; les exportations, qui ont augmenté d'un huitième cette année, progresseraient encore d'un dixième en 1975, grâce, notamment, aux commandes du Proche-Orient. Mais la demande intérieure croîtrait moins vite : de 3,5 % pour la *consommation des ménages (contre 4,5 %* cette année et 5,7 % l'an dernier), de 4,5 % pour les investissements des entreprises (au lieu de 4,7 % et 6,6 %), de 3,3 % seulement pour les dépenses d'équipement des ménages, que les restrictions de crédit découragent de faire bâtir. Les importations rendues moins nécessaires par cette décélération de la production — et l'effort d'économie fait sur le pétrole — n'augmenteraient, elles que de 6 %, contre 7,7 % cette année.

Bref, une France au petit trot ; d'ailleurs gâtée par rapport à ses concurrents étrangers, dont la croissance (3 % en moyenne) resterait, elle, inférieure du tiers à la nôtre. Et comme les experts de M. Fourcade ne prêchent pas l'optimisme à moitié, ils ajoutent, pour rosir le tableau, que la hausse des prix pourrait se ralentir l'an prochain de moitié (8 % entre janvier et décembre, contre 15,5 % cette année), et que le déficit commercial diminuerait de presque autant (12 milliards au lieu de 23). « *Année difficile* », commente le ministre de l'économie *et des finances, mais, à l'en croire*, riche de promesses de redressement. Rien à voir, en tout cas, avec la redoutable course d'obstacles à laquelle s'attendent bien des observateurs.

Un scepticisme fondé sur l'expérience

L'expérience incite, hélas ! à ne pas prendre les pronostics officiels pour argent comptant. Sans vouloir céder à la facilité, *il suffit de rappeler que la hausse des prix* aura été cette année double des prévisions de M. Giscard d'Estaing, tandis que les *investissements des entreprises auront été*, eux, inférieurs du tiers et la consommation des ménages en recul du cinquième. L'an dernier — et les émirs du pétrole n'y étaient alors pour *rien* — les erreurs avaient été du même ordre : minoration de près de moitié pour les prix, du tiers pour les salaires et les investissements des ménages... Pourquoi diable accorderait-on foi aux prévisions pour 1975, alors que les incertitudes sur *l'avenir sont maintenant encore plus grandes* qu'autrefois ?

Pareil propos n'a rien de désobligeant pour les comptables nationaux. Depuis que M. Giscard d'Estaing a érigé en dogme que *les comptes de la nation ne peuvent* pas être autres que politiques — et, précisait-il il y a un an, de la couleur correspondant *aux choix du gouvernement,* — les experts de la prévision sont tenus de faire tourner les ordinateurs selon les instructions du ministre. Quand l'évolution la plus probable est jugée trop mauvaise, ils introduisent dans la machine une hypothèse d'efficacité *accrue de l'action gouvernementale*, et le cerveau électronique crache le chiffre désiré. Rien que de très simple. A condition *bien sûr que l'action des pouvoirs publics* ait... l'efficacité supposée.

Des bizarreries

C'est là le problème. Et l'examen des bizarreries de l'épure gouvernementale pour 1975 ne peut qu'inciter au scepticisme. Sur *au moins quatre points* :

● LE REVENU DISPONIBLE DES FRANÇAIS l'an prochain. — Le compte officiel prévoit *une progression de ce revenu de 13,2 %*, soit, une fois *défalquée la hausse des prix*, de 3 % environ en valeur réelle. Pour ce faire, la croissance nominale des salaires *devrait baisser d'un petit tiers* (14 % par an, au lieu de 20 % cette année) et la hausse des prix fléchir de moitié, tandis qu'à l'inverse le profit des entreprises individuelles progresserait plus vite. Tout cela est-il vraisemblable ?

S'agissant des prix, cela suppose que M. Fourcade parvienne à ramener en cours d'année le rythme des hausses mensuelles de 1 % à 0,6 %. Hypothèse des plus incertaines quand on constate qu'après quatre mois de baisse des matières premières importées, et malgré *la fantastique propagande faite à l'opération* « frein sur les prix », l'augmentation du coût de la vie demeure supérieure à 1 % par mois. Sera-t-il possible de faire infiniment mieux l'an prochain quand la reprise de l'expansion mondiale (même modérée, 3 %, dit-on, au lieu de 1,9 % cette année) tirera vers le haut les cours des matières premières, pour *partie indexés d'ailleurs* (comme l'est le pétrole depuis Vienne) ?

Sera-t-il possible au gouvernement, dans ces conditions, d'obtenir des syndicats qu'ils modèrent leurs revendications de salaires ? On pourrait le croire si une augmentation massive du chômage était prévue, qui mettrait les représentants syndicaux en position délicate pour revendiquer. Mais tel ne sera pas le cas si *l'on se fie au rapport officiel, qui annonce* que les effectifs au travail en dehors de l'agriculture progresseront de 0,4 %, alors que la population active disponible — compte tenu du « gel » de l'immigration — augmentera, elle, de 0,9 % ; l'augmentation du chômage toucherait donc moins de cent mille personnes, nombre insuffisant pour que l'on en attende un changement profond d'attitude du mouvement *syndical, qui a maintenant pris l'habitude* de lancer les offensives revendicatives dans les secteurs où l'emploi reste solide, pour obtenir ensuite, par effet d'imitation, l'extension des avantages ainsi obtenus aux branches plus fragiles.

Bref, ni sur les prix ni sur les salaires les prévisions officielles ne paraissent convaincantes.

● LA SITUATION DE L'EMPLOI sera-t-elle d'ailleurs conforme aux prévisions ? Tout dépendra, bien sûr, du rythme de la production. Mais on a quelque raison d'être sceptique quand on se souvient :

— Qu'en 1973 une expansion de 6,1 % n'a pas empêché l'augmentation du chô*mage* ;

— Et qu'en 1974 une croissance de 4,5 % a entraîné un gonflement de 60 000 du nombre de demandeurs d'emploi (des femmes pour les quatre cinquièmes), malgré une réduction générale de la durée du travail (de 1 % environ).

Une expansion de 3,5 % seulement en 1975 (soit 2,6 % de moins qu'en 1973) peut-elle, à réduction constante des horaires de travail, n'augmenter le chômage qu'à concurrence de 0,5 % de la population active ?

Les syndicats ne le pensent pas, qui s'attendent à une détérioration bien plus sérieuse de l'emploi. Tel est peut-être aussi le sentiment secret de M. Fourcade ; cela expliquerait son espoir quant à la modération des salaires. Mais ce n'est pas en tout cas ce qui est écrit dans le rapport, officiel. Un tel espoir serait d'ailleurs en contradiction flagrante avec les déclarations du président de la République et de ses ministres sur le « *maintien de l'emploi* » en 1975.

GILBERT MATHIEU.

(*Lire la suite page 18, première colonne.*)

(1) *Le Monde* du 23 octobre 1973.
(2) *Rapport économique et financier* et *Comptes de la nation* pour 1974 et 1975, annexés au projet de loi de finances pour 1975.

BULLETIN

« JAMAIS-PLUS-ON-NE-VERRA-ÇA »

ON prépare l'opinion publique à ce qu'on n'hésite plus guère à appeler désormais une crise économique, comme en d'autres circonstances on la prépare à la guerre. Dans les deux cas il s'agit d'abord de faire admettre ce qui jusqu'alors paraissait l'inconcevable, le « jamais-plus-on-ne-verra-cela ». *Il y a encore quelques mois, l'idée que les pays industrialisés, dont la France, puissent de nouveau connaître un chômage important peut-être à l'esprit de presque personne, sauf à celui de la petite minorité qui a peine à croire au caractère inéluctable du « progrès ».*

Il était de bon ton d'affirmer que les gouvernements maintiendraient le plein emploi parce que le contraire ne serait pas accepté par les électeurs. Jugement doublement téméraire en ce sens qu'il attribuait aux gouvernants un pouvoir sur les événements dont il reste à prouver la réalité et aux gouvernés l'étonnante capacité de décider que ce qui n'est pas souhaitable n'arrivera plus.

Aujourd'hui, on commence à s'apercevoir que, si l'inflation provoque pendant un temps une prospérité fictive, elle détraque peu à peu tous les ressorts de la vie économique. Maintes entreprises endettées jusqu'au cou sont moins sûres d'être à même d'assurer les prochaines échéances. Et si, pour éviter les faillites, l'Etat desserre le crédit, il prend le risque de relancer l'inflation, donc de reculer seulement la redoutable cure d'assainissement.

En l'espace de quelques mois, le climat a changé. Il apparaît aux yeux de tous que dans un avenir sans doute proche la grande affaire ne sera pas d'éviter le chômage, mais plutôt d'en atténuer les effets. Dans cette perspective, le C.N.P.F. et tous les syndicats ont signé, le 14 octobre, un accord garantissant aux salariés victimes de licenciement pour cause économique le maintien quasi intégral de leur rémunération antérieure pendant un an. L'Etat contribuera largement au financement de cette nouvelle politique d'aide qui ne semble pas avoir encore d'équivalent à l'étranger.

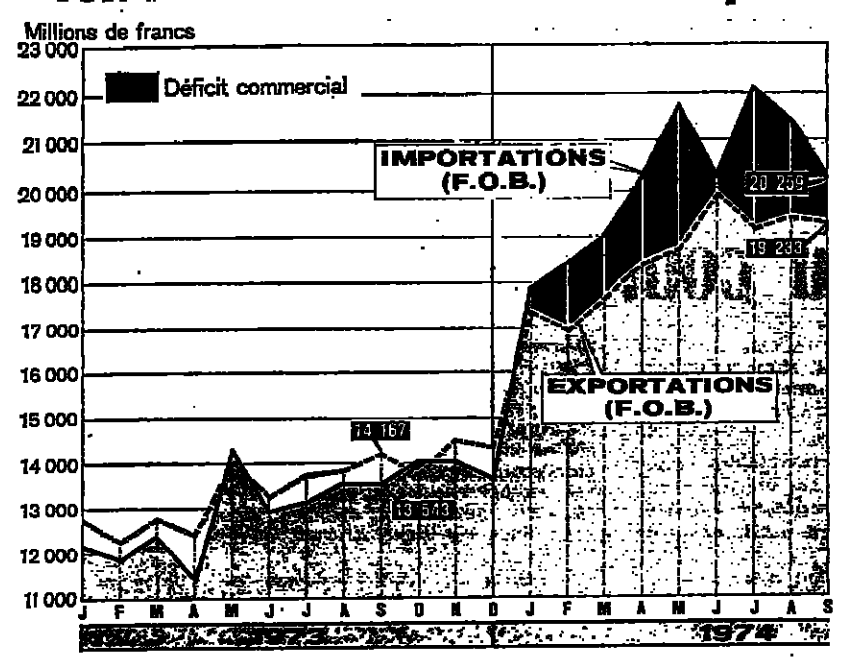
C'est une préoccupation semblable qui a inspiré le programme présenté une semaine plus tôt au peuple américain par M. Gerald Ford. L'une des principales dispositions annoncées par le président des Etats-Unis était l'octroi pendant vingt-six mois d'une aide spéciale à tous ceux qui ne sont pas couverts actuellement par un plan d'assurance-chômage ordinaire.

En même temps qu'ils se doivent de combattre les conséquences les plus pénibles de l'inflation — qu'ils n'ont pas su ou voulu empêcher, — les pouvoirs publics ont une autre tâche aussi importante : modérer progressivement la consommation (notamment, mais pas seulement, de produits énergétiques) afin de corriger les déséquilibres fondamentaux qui caractérisent les économies occidentales. Or ce deuxième objectif ne risque-t-il pas d'être contrarié par la distribution d'un pouvoir d'achat supplémentaire à ceux qui, à leur corps défendant, ne peuvent plus contribuer à l'effort de production ?

Pour éviter que l'indispensable politique de justice sociale ne vienne indûment stimuler une demande qu'il s'agit maintenant de décourager, il conviendrait que les mesures nouvelles soient financées à la manière d'une véritable assurance, c'est-à-dire en retirant des ressources réelles aux uns — ceux qui ont la chance d'avoir conservé leur emploi, ceux qui continuent à encaisser des profits — pour les attribuer aux autres. Où cette politique de transferts est-elle appliquée ?

FAITS ET TENDANCES

COMMERCE EXTÉRIEUR : un répit ?



LE secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Norbert Ségard, multiplie les déclarations « rassurantes » au sujet du montant du déficit commercial français en 1974, qui ne dépasserait pas 22 milliards de francs. Les derniers résultats « encourageants », selon lui, du commerce extérieur viennent, il est vrai, à l'appui de ses propos : le déséquilibre s'est élevé en septembre — après correction des variations saisonnières — à 1 026 millions de francs, soit la moitié et le tiers de ceux enregistrés en août (2 137 millions) et en juillet (3 014 millions). Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 94,9 % contre respectivement 90 % et 86,4 %.

Le « bon » résultat de septembre est dû, en fait, à un recul de 5,5 % des achats français à l'étranger, alors que les ventes ont pratiquement stagné (— 0,5 %). La valeur des importations d'énergie n'a pas varié d'août à septembre, atteignant 5 milliards contre 1,7 milliard un an plus tôt, si bien que l'amélioration est imputable aux achats de produits non énergétiques, qui ont tendance à se modérer. Cependant, les ventes de biens d'équipement continuent à se développer. Par rapport à la moyenne mensuelle des neuf premiers mois de 1974, les importations ont stagné (+ 0,4 %) et les exportations progressé (+ 3,9 %) en septembre.

Ainsi, depuis le début de 1974 — soit en neuf mois, — la balance commerciale a enregistré un déficit de 14 945 millions de francs. Il faudrait donc que, durant les trois derniers mois de l'année, le déficit soit supérieur à 2,3 milliards de francs par mois pour que la prévision gouvernementale ne se réalise pas. « Il semble, a souligné M. Ségard, que l'on voit poindre des tendances qui devraient permettre le rétablissement progressif de notre équilibre extérieur. » *La formulation est prudente. En effet, d'une part la reprise mondiale risque d'être plus faible que prévu, comme le laissent craindre les dernières stastistiques relatives à la baisse du produit national brut américain, et la croissance des exportations françaises en souffrira. D'autre part, il semble que le coût des achats de pétrole ait été sous-estimé, les calculs n'ayant pris suffisamment en compte ni l'importance du brut de participation ni les conséquences de l'indexation. Dès lors, diminuer de moitié le déficit commercial en 1975 — soit, dans l'hypothèse officielle, le ramener à 11 milliards — pour le faire disparaître en fin d'année continue de sembler optimiste.*

L'inquiétude des banquiers américains

(Suite de la page 17.)

Son cas n'est certainement pas isolé. Comme le dit encore *Fortune* dans le même article : « *Après plusieurs années de taux d'intérêt en hausse, la valeur de liquidation des portefeuilles des banques et des prêts à taux fixe qu'elles ont inscrit à leur bilan est sensiblement audessous de l'ensemble de leurs engagements* ».

Loin d'inciter les dirigeants à la prudence, cette hausse continuelle des taux les a, au contraire, engagés dans une politique d'expansion et de diversification forcenée. Dans les meilleurs établissements de New-York, on reconnaît aujourd'hui que, jusqu'à maintenant, on s'était assez peu préoccupé de la qualité des prêteurs et encore moins de la permanence des dépôts. C'est ainsi que de graves dangers apparaissent aussi bien du côté de l'actif que du côté du passif.

Dans la colonne du passif figurent des dépôts à court et même à très court terme, particulièrement instables. Dans la colonne de l'actif, sont inscrits un grand nombre de prêts dont on peut aujourd'hui se demander s'ils sont recouvrables. Beaucoup d'entre eux n'ont-ils pas été consentis pour la constitution de stocks qui, dans la conjoncture présente, apparaissent très excessifs ? Déjà la consommation aux Etats-Unis s'est fortement ralentie, alors que la production continue à augmenter, d'où encore la création de nouveaux stocks.

Détérioration des ratios

Cette politique de crédits inconsidérés a détérioré les ratios sur lesquels on juge traditionnellement la gestion bancaire. Alors que, jusqu'au début des années 60, la proportion des prêts commerciaux consentis par les banques par rapport au total de leurs dépôts ne dépassait pas 50 %, ce pourcentage avoisine maintenant 80 %, ce qui ne s'était encore jamais vu, même à la veille de la grande dépression de 1930, lorsque déjà le système bancaire américain s'était lancé dans une politique d'expansion forcenée qui avait amené une inflation de crédit qu'il fallut ensuite plusieurs années pour résorber.

On dira qu'en vertu de la réglementation existante les banques sont obligées de maintenir en dépôt auprès du Système de réserve fédéral une certaine proportion de leurs engagements, ce qui devrait les prémunir contre les dangers de retraits massifs de la part d'une clientèle subitement affolée par la détérioration générale de la situation financière de la plupart des entreprises du pays chaque jour davantage endettées. Mais si l'on regarde de plus près la composition des réserves des grandes banques américaines, on s'aperçoit qu'une fraction de leurs réserves sont en réalité ce qu'on appelle (hélas ! car l'expression est contradictoire), des réserves empruntées, c'est-à-dire des fonds qu'elles se sont procurés à court terme sur le marché auprès d'autres établissements possédant temporairement des liquidités supplémentaires. A ces réserves dites « premières », s'ajoute encore le portefeuille des Bons du Trésor et autres obligations d'Etat, dont on considère en général qu'ils sont quasiment liquides, en ce sens que l'on peut facilement les céder sur le marché sans perte appréciable. Mais ces réserves dites secondaires ne sont pas en réalité disponibles, une partie d'entre elles servant spécifiquement de contrepartie à des dépôts.

L'instrument privilégié

On ne devrait pas s'étonner de la mauvaise situation dans laquelle se trouve le système bancaire américain, car, depuis un quart de siècle, et plus particulièrement depuis une dizaine d'années, l'expansion économique dans ce pays (il en est du reste plus ou moins de même dans les autres) a été dopé par une politique systématique d'endettement à tous les niveaux, dont le système bancaire dans son ensemble a été évidemment l'instrument privilégié.

C'est ainsi que de 1965 à 1973, le total de l'endettement (Etat fédéral et diverses collectivités publiques, sociétés, entreprises, ménages, etc.) est passé de 1 235 milliards de dollars à 2 526 milliards de dollars. Aujourd'hui, donc, le total des dettes est à peu près égal au double du produit national brut.

Ce qu'il importe encore davantage de constater, c'est que la croissance annuelle de l'endettement a été nettement plus rapide que celle du produit national. Si l'on considère celui-ci comme une mesure approximative des biens et services réels produits et offerts sur le marché (il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais tel n'est pas notre sujet), on est enclin à en conclure que le service annuel d'une dette croissante n'a pu être financé que grâce à la création monétaire.

Les banques n'ont pas été les seules à mener une politique imprudente. Les compagnies d'assurance ont été encore plus aventureuses dans leur gestion, et la détérioration de leur bilan est telle que la plupart d'entre elles pourraient être acculées à vendre, pour se procurer des liquidités, le portefeuille boursier qu'elles se sont inconsidérément constitué à l'époque où elles croyaient à une hausse indéfinie des cours. C'est une des raisons pour lesquelles toute hausse que l'on peut constater à Wall Street, comme celle de la semaine dernière, est précaire. Les compagnies d'assurance risquent en effet de se porter massivement vendeurs au premier signe d'amélioration des cours. Ajoutons qu'il y a une raison plus profonde de penser que le mouvement de baisse de Wall Street ne pourra être, dans les circonstances actuelles, qu'interrompu momentanément par une reprise. Cette cause tient encore à l'inflation qui n'a qu'en apparence gonflé les gains des entreprises. Si l'on fait abstraction des profits fictifs représentés par la revalorisation des stocks et si l'on tient compte simultanément de la sous-évaluation systématique des amortissements, on s'aperçoit que les profits réels des entreprises n'ont cessé de baisser depuis plusieurs années. Selon plusieurs analystes de Wall Street les cours actuels des valeurs sont encore élevés, comparés au niveau réel des bénéfices des sociétés.

Le plus inquiétant est que jusqu'à maintenant aucun des déséquilibres constatés au niveau des banques, des compagnies d'assurance, des entreprises, etc., n'a été corrigé. Au contraire. Au fur et à mesure que de nouvelles sociétés connaissent des difficultés de trésorerie, la demande de nouveaux crédits se fait plus forte.

Dans l'ambiance générale de hausse des prix qui caractérise encore la conjoncture, les emprunteurs sont disposés à payer n'importe quel taux pour échapper à la banqueroute. Mais déjà les grandes banques sont obligées de réviser leur politique. « *Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est coûte que coûte améliorer les différents ratios, et toutes les actions propres à amener ce résultat vont dans le sens de la déflation* » nous disait un banquier de la place. D'un côté, les banques sont amenées à ne plus accepter, comme elles le faisaient jusqu'à maintenant, l'accroissement continuel de leurs dépôts à court terme, étant donné le risque croissant qu'elles courent à prêter ces fonds volatiles à long terme. D'un autre côté, il est devenu urgent pour elles d'améliorer le rapport entre le total de leurs engagements et de leurs fonds propres.

L'inflation n'est pas irréversible

Encore aujourd'hui, la plupart des experts et des économistes, même les plus célèbres, tel M. Milton Friedman, continuent à raisonner comme si l'inflation était un phénomène irréversible. En réalité, il n'est pas d'exemple dans l'histoire qu'une période d'expansion de crédit n'ait été suivie par une déflation généralisée, amenée par la liquidation plus ou moins forcée des dettes. Il semble bien que l'appareil bancaire soit aujourd'hui soumis à de telles tensions qu'il est désormais devenu impossible de poursuivre la route suivie depuis plusieurs années. Le danger le plus menaçant est désormais sans doute non plus l'inflation mais l'éventualité d'une déflation. La question est de savoir si elle sera brutale ou étalée dans le temps pour que ses effets soient atténués.

L'illusion est de croire que les autorités monétaires pourraient encore tout arranger. La seule arme dont elles disposent est évidemment de relâcher les rênes du crédit, mais il suffit de formuler cette proposition pour s'apercevoir des limites d'une telle action : il arrive un moment où l'on ne peut plus guérir le mal par le mal. Dans son dernier numéro la revue *Business Week* consacre une quarantaine de pages à l'analyse de ce qu'elle appelle, à juste titre une « économie de dettes » (A Debt Economy). Seon *Business Week*, nous n'avons plus le choix qu'entre plusieurs formes de « *désastres* ».

Nous n'en serions pas arrivés là, ajoute-t-elle, si on n'avait pas laissé croître l'endettement à tous les niveaux à un rythme aussi frénétique. Il est sans doute bien tard pour s'en apercevoir. Il n'y a pas si longtemps que tous ceux qui préconisaient une politique plus orthodoxe étaient considérés comme des attardés d'un autre siècle.

PAUL FABRA.

La France en 1975

(Suite de la page 17.)

● L'ARBITRAGE CONSOMMATION-EPARGNE. — L'une des singularités du rapport officiel concerne l'usage que les Français font cette année et feront l'an prochain de leur revenu disponible. Le tableau suivant (établi en valeurs nominales) illustre le problème :

	1974	1975 (prévisions)
Hausse des prix à la consommation	14 %	10 %
Revenu brut	+ 16,1 %	+ 13,4 %
Revenu disponible (après impôts et cotisations sociales)	+ 16,2 %	+ 13,2 %
Utilisation du revenu disponible :		
— consommation	+ 19,1 %	+ 13,9 %
— épargne	+ 3,5 %	+ 9,9 %

Ainsi, cette année, le pouvoir d'achat supplémentaire des Français (1,9 %) aurait été intégralement consacré à la consommation, qui aurait augmenté même bien au-delà (de 4,5 % en valeur réelle), grâce à une réduction considérable de l'épargne. Le même phénomène se produirait l'an prochain, le pouvoir d'achat supplémentaire (2,9 %) allant encore à la consommation (+ 3,5 %), ce qui nécessiterait une baisse très légère de l'épargne, ainsi ramenée en deux ans de 17,7 % à 15,2 % du revenu disponible.

Ces chiffres officiels conduisent à se poser deux questions :

1) Est-il logique de s'attendre l'an prochain à une progression du pouvoir d'achat des Français supérieure à celle de cette année, alors que, simultanément, M. Fourcade prévoit une décélération des gains des salariés (le pouvoir d'achat supplémentaire du salaire horaire reviendrait de 4,8 % cette année à 3,5 %, tandis que la durée du travail diminuerait de 1 %) ?

2) Peut-on penser que le taux d'épargne restera à peu près stable alors que, de tous côtés, les Français entendent des voix autorisées leur expliquer (comme M. Jobert à « Actuel 2 », il y a huit jours) qu'ils se font voler s'ils laissent leur argent à la Caisse d'épargne et qu'ils perdent leur capital placé en valeurs au rythme de la baisse de la Bourse ? Entre la fringale de biens de consommation et la peur de la spoliation, il reste peu de place, apparemment, pour la stabilité du taux d'épargne !

● LES PERSPECTIVES OFFICIELLES DE REDRESSEMENT DE LA BALANCE COMMERCIALE apparaissent tout aussi fragiles, comme commence à l'admettre d'ailleurs M. Ségard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur. Le sujet ayant été longuement traité récemment dans ces colonnes (*le Monde* du 27 août). Nous revenons sur les plus récents chiffres ci-dessus.

Toutes ces remarques — et les comptes de cette année en appelleraient bien d'autres, notamment sur le taux de croissance, apparemment excessif vu la stagnation de plusieurs de nos clients — conduisent à poser une fois encore le problème du sérieux des chiffres présentés au Parlement et à la nation. M. Giscard d'Estaing avait admis, il y a un an, en rappelant que les comptes officiels correspondaient aux choix gouvernementaux, que d'autres comptes étaient possibles, sinon plus vraisemblables. Par la suite, le président de la République nous avait promis de faire publier plusieurs comptes cette année, de façon à mettre en évidence l'inflexion qui correspondait aux options gouvernementales.

Cette promesse n'ayant pas été tenue, le public est une fois encore obligé de se référer à une hypothèse unique, peu crédible à bien des égards. Comment s'étonner, dès lors, que l'opinion abusée attache de moins en moins d'intérêt aux déclarations officielles et cède à ses penchants naturels, au mépris parfois de l'intérêt civique. Si l'on veut qu'elle se comporte autrement, il faut la traiter en adulte et lui exposer clairement les données et les choix. Dans un domaine — et à une époque — où la psychologie collective a tant d'influence sur les résultats, toute autre attitude apparaît irresponsable.

GILBERT MATHIEU.

LE RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE NATIONALE

	1973	1974					1975 (prévisions)	
	En millions	Variation en volume (%)		Hausse des prix (%)		En millions (prév.)	Variation en volume (%)	Hausse des prix (%)
		Prév. (sept. 1973)	Prév. rectif. (sept. 1974)	Prév. (sept. 1973)	Prév. rectif. (sept. 1974)			
● RESSOURCES DE LA NATION :								
— Product. intérieure brute	1 015 871	+ 5,5	+ 4,7	+ 6,7	+ 9,3	1 168 029	+ 4,2	+ 9,7
— Importations	167 282	+ 12,5	+ 7,7	+ 2,4	+ 46,4	263 685	+ 6	+ 9,2
dont : Etranger	156 917		+ 7,8		+ 45,3	245 857	+ 6,1	+ 9,1
P.O.M.	10 365		+ 5,1		+ 63,6	17 828	+ 4	+ 10,6
TOTAL	1 183 153	+ 6,4	+ 5,1	+ 6,1	+ 14,7	1 426 714	+ 4,5	+ 9,6
● EMPLOI DE CES RESSOURCES :								
— Consommation	688 323	+ 5,5	+ 4,4	+ 7,1	+ 14	818 996	+ 3,4	+ 10
dont : Ménages	650 652	+ 5,6	+ 4,5	+ 7,2	+ 14	774 955	+ 3,5	+ 10
Administrations	31 938	+ 2,4	+ 2,7	+ 6,4	+ 14,4	37 521	+ 1,9	+ 10,1
Institutions financ.	5 733	+ 3,7	+ 0,3	+ 7,6	+ 13,4	6 520	+ 2	+ 9,8
— Format. brute de cap. fixe	293 990	+ 6,3	+ 4,8	+ 6,2	+ 11,6	343 868	+ 4	+ 8,1
dont : Entreprises	194 934	+ 7	+ 4,7	+ 6,3	+ 11,5	227 570	+ 4,5	+ 8
Ménages	59 808	+ 4,5	+ 4,8	+ 6,3	+ 12,4	70 550	+ 3,3	+ 8,5
Administrations	36 413	+ 5,7	+ 5,5	+ 5,4	+ 10,9	42 603	+ 2,7	+ 7,9
Institutions financ.	2 740	+ 7,8	+ 0,5	+ 6,1	+ 14,2	3 145	+ 2	+ 8,1
Augmentation des stocks	24 918					23 090		
— Exportations	164 672	+ 12	+ 12,7	+ 2,4	+ 22,8	227 910	+ 10,1	+ 11
dont : Etranger	150 234		+ 12,2		+ 23,1	207 596	+ 4,5	+ 11,1
P.O.M.	14 438		+ 17,6		+ 19,6	20 314	+ 16	+ 9,9
— Solde des utilis. de serv.	11 250	+ 8,3	+ 6,6	+ 2,6	+ 7,9	12 940	+ 4,1	+ 9,1
dont : Etranger	8 363		+ 7,4		+ 8,6	9 760	+ 5,1	+ 9
P.O.M.	2 887		+ 4,2		+ 5,8	3 180	+ 1,1	+ 9,5
TOTAL	1 183 153	+ 6,4	+ 5,1	+ 6,1	+ 14,7	1 426 714	+ 4,5	+ 9,6



nquiers américai

LE MONDE DES AFFAIRES

Le congrès mondial de la sidérurgie

La montée des nouveaux maîtres de forges

EN dépit du boom sur la demande de l'équipement lourd enregistré depuis le début de l'année, l'ombre portée par la crise de l'énergie sur l'économie mondiale semble s'étendre également sur la sidérurgie, touchée par la récession dans l'automobile et le bâtiment.

A moyen terme, les producteurs d'acier restent confiants, mais une modification des implantations industrielles et des échanges commerciaux va sans doute se produire au profit des nations qui sont riches en gaz et en minerai.

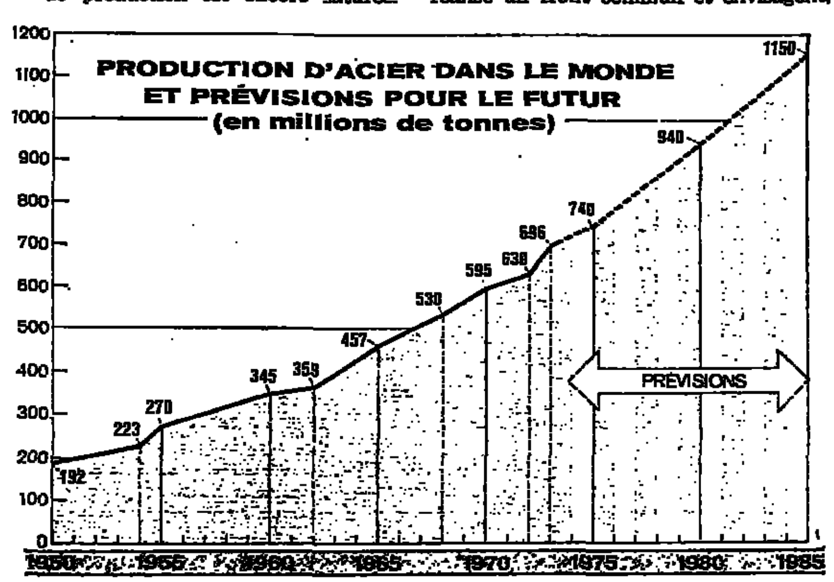
Munich. — *« Il y a une menace de réelle stagnation, et nous sommes tous inquiets de ce que nous réserve l'avenir »*, a déclaré M. Spethmann, président de Thyssen, premier producteur d'acier d'Allemagne fédérale. Ces propos n'ont rien d'étonnant si l'on considère que 3 tonnes d'acier allemand sur 4 vont à l'étranger sous forme d'exportation directe ou indirecte. De son côté, M. Ferry, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française et président du congrès, a relevé qu'aucune industrie, si bien armée soit-elle, ne peut espérer constituer durablement un îlot de prospérité au milieu d'une économie qui serait profondément déprimée.

Il est de fait que les maîtres de forges du monde entier, encore très optimistes à la veille de l'été, le sont moins à l'entrée de l'hiver. Certes, le « boom » sur l'équipement lourd se poursuit, la crise pétrolière ayant déclenché une formidable accélération des programmes d'investissements dans la recherche, l'exploitation, le stockage et le traitement des hydrocarbures, notamment dans les zones échappant au contrôle des pays gros producteurs. Le monde entier continue à réclamer des tubes pour pipe-lines, des tôles, des plaques et des poutrelles pour les réservoirs et les plates-formes de forages. L'industrie nucléaire, en plein essor, utilise de grosses quantités d'acier forgé inoxydable, notamment pour les cuves des réacteurs. En Europe, les livraisons à la grande exportation ont littéralement bondi (+ 20 % à 40 %), à des prix dont la hausse atteint 35 % à 40 % depuis le début de l'année.

Mais la situation est beaucoup moins brillante dans le secteur des tôles minces à froid (30 % de la production totale en France, par exemple, contre 15 % pour les tôles moyennes et fortes), dont l'automobile est grande consommatrice. La fabrication des ronds à béton, ce baromètre de la prospérité, est fortement ralentie, et parfois même stoppée par le marasme de la construction, qui tend à devenir universel. Et, depuis trois mois, l'on note un plafonnement des prix à la grande exportation qui pourrait préluder à une baisse modérée. Bref,

De notre envoyé spécial

les sidérurgistes appréhendent un peu le premier trimestre de 1975. A vrai dire, et de leur propre aveu, il ne serait pas malsain qu'un certain ralentissement vienne atténuer la surchauffe et même la pénurie qui affecte plusieurs branches de la sidérurgie mondiale, dont la capacité de production est encore saturée.



Au reste, la profession envisage une reprise de la croissance de la consommation apparente d'acier en 1975, au niveau de 4,2 %, soit plus du double de celle de l'exercice 1974, qui aura été affecté par la récession japonaise et la stagnation aux Etats-Unis.

L'amélioration de la conjoncture dans ces deux derniers pays devrait compenser la baisse de régime prévisible en Europe, et notamment en Grande-Bretagne. Il est même possible que la demande globale ne puisse être satisfaite si la multiplication des conflits sociaux et les difficultés d'approvisionnement en matières premières entraînent un freinage de la production.

La pénurie de coke

Ces problèmes de matières premières figurent désormais au premier rang des préoccupations des sidérurgistes, notamment celui du charbon à coke, dont le marché est pratiquement en état de pénurie. Partout, chacun s'efforce fiévreusement de s'assurer des sources régulières d'approvisionnement, allant jusqu'à acheter des mines ou des gisements aux Etats-Unis, grand pourvoyeur mondial. Inquiétude supplémentaire, les mineurs américains menacent de faire grève à partir de novembre prochain si les revendications qu'ils présentent depuis longtemps ne sont pas satisfaites : nul n'ose prévoir les conséquences de ce conflit s'il éclatait et se prolongeait...

Pénurie ou pas, une certitude s'impose désormais aux sidérurgistes ; leurs prix de revient vont augmenter et leurs marges bénéficiaires vont sans doute diminuer. Le glissement des prix enregistré sur le marché des matières premières, après leur flambée folle du premier semestre 1974, n'a pas touché celles qui sont utilisées par la sidérurgie. Depuis janvier 1974, le prix du coke a augmenté de 74 % en Europe sur la moyenne des prix de 1973, et celui du minerai de fer de 50 %, en raison des insuffisances de capacité d'extraction, bien que les réserves soient très abondantes. Par ailleurs, les producteurs de minerai ont réalisé un front commun et envisagent, comme la Suède, une nouvelle augmentation de 35 % et 50 % en 1975. La même évolution semble se dessiner pour le manganèse et le chrome, indispensables pour les alliages.

Redistribution des cartes

Comment réagir à un tel défi ? Economiser l'énergie et notamment le coke ? Tout le monde s'y emploie, mais la marge est relativement mince, car l'économie de combustible a toujours constitué le souci constant des aciéristes. Se tourner vers d'autres procédés de fabrications tels que la réduction directe du minerai par le gaz à haute température au lieu et place de coke ? La formule est séduisante, surtout pour les pays riches en gaz, mais les difficultés de mise en œuvre ne permettraient de produire ainsi que 60 millions de tonnes en 1980 sur un total global de plus de 900 millions de tonnes.

Néanmoins, elle retient de plus en plus l'attention des pays producteurs de gaz, sanc compter les autres. Le meilleur exemple en est donné par l'Iran, dont la production doit passer de 600 000 tonnes à 15 millions de tonnes en 1983, 10 millions de tonnes environ étant obtenues par la réduction directe au gaz, selon trois procédés différents (pour plus de sûreté). Le Venezuela, pour sa part, entend produire 15 millions de tonnes en 1983 contre 1,1 million de tonnes actuellement. Quant au Brésil, qui n'a pas de gaz, du moins jusqu'à maintenant, mais du minerai de fer, il envisage de passer de 7 millions de tonnes à 25 millions de tonnes en 1980. Bref, on va assister à une redistribution des cartes dans le jeu sidérurgique mondial : les nouveaux venus s'orientant vers l'élaboration de fonte ou d'acier à proximité de leurs sources d'énergie, les anciens maîtres de forges axant leurs efforts sur la valorisation plus grande de leur fabrication. De beaux échanges en perspective, avec des possibilités de collaboration déjà fortement concrétisées. Mais quel renversement ! La crise de l'énergie, là encore, est passée par là...

FRANÇOIS RENARD.

TEXTILES : une crise qui n'en est pas (encore?) une

L'INDUSTRIE textile vit des heures inquiètes et incertaines : la Lainière de Roubaix — comme l'ensemble des usines qui traitent le fil si doux des toisons australiennes — a ramené à trente-deux heures la semaine de travail de ses ouvriers, et Rhône-Poulenc, premier fabricant français de fibres synthétiques, a annoncé la réduction de 20 à 30 % de sa production (suivant les articles) jusqu'à la fin de l'année.

Pourtant, dans les magasins, le marché reste bon : en bonneterie, en prêt-à-porter, avec des variantes suivant les articles, le courant d'achats reste soutenu, meilleur à Paris et dans la région parisienne que dans les villes de province, mais cela est de tradition. Le chiffre d'affaires du textile au détail, en juillet et août 1974, a globalement augmenté de 22,3 % par rapport à la même période de 1973, et la saison printemps-été se solde, en tenant compte de la hausse des prix, par une progression de 2 % du volume des ventes par rapport à la saison 1973 (1).

Cette contradiction n'est qu'apparente, et les industriels, s'ils restent assez confiants dans un redressement d'ici à la fin du premier trimestre 1975, sont beaucoup plus réservés pour l'avenir et se refusent à tout pronostic à long terme.

Le textile a toujours connu une activité cyclique. Aujourd'hui les difficultés conjoncturelles s'ajoutent à la complexité structurelle de la profession, sans que pour autant on puisse parler de véritable crise. Il faut tout d'abord garder présent à l'esprit le fait que dix à dix-huit mois — suivant les produits — sont nécessaires pour transformer la matière première d'origine animale, végétale ou pétrolière en articles que *les clients achèteront chez les détaillants.*

Or, depuis deux ans, les cours des matières premières ont varié de manière si désordonnée qu'ils ont bouleversé les prévisions les plus réfléchies des industriels, et même si l'on atteint en ce moment un palier, les contrecoups nés de ces variations sont loin d'avoir été absorbés et maîtrisés. Le prix de la laine, par exemple, après avoir connu une baisse persistante depuis vingt ans, a regagné, en quelques mois, en 1972-1973 le terrain perdu (quintuplement des cours), pour ensuite baisser à nouveau : le prix du kilo de laine, de 30 F au printemps 1973, est ainsi retombé à 18 F ces jours derniers. Le coton a suivi une évolution comparable, avec une augmentation de 130 % des cours en 1973, suivie d'une lente décrue. Quant aux fibres synthétiques, la flambée des prix du pétrole explique la hausse de 70 % de leurs prix en un an.

Sur cette toile de fond est venu s'inscrire le plan de refroidissement du gouvernement, et notamment l'encadrement du crédit.

Les industriels, à quelque stade de la fabrication qu'ils se trouvent, s'étaient largement couverts au moment de la flambée des prix et ces achats de précaution avaient permis de constituer des stocks assez considérables. Coincé entre des fournisseurs qui souhaitent des paiements rapides, des clients qui essaient de retarder le règlement de leurs factures et des banquiers qui ferment brutalement le robinet jusqu'ici largement ouvert du crédit, l'industriel du textile épuise depuis quelques mois les stocks existants *et attend pour les renouveler* que soient atteints les derniers échelons de la baisse des cours des matières premières : il peut ainsi espérer, avec un minimum d'argent frais, réaliser en cette fin d'année 1974 les chiffres d'affaires qu'il avait prévus.

Enfin, les contrats de programme passés avec le gouvernement lui imposent dans le plus favorable des cas de ne pas dépasser les hausses jugées raisonnables par la direction de la concurrence et des prix (bonneterie par exemple) ou d'appliquer des baisses (coton, laine, tissage). « *On va être obligé de vendre à perte, puisque le jeu des divers éléments du contrat de programme autorise une hausse de 6 % environ, en moyenne, par rapport à l'an dernier, alors que les coûts de production ont augmenté de 17 à 22 % et les salaires de 23 %. En ce moment nous travaillons les matières premières qui nous ont coûté le plus cher. Le gouvernement nous demande de retarder la répercussion des hausses et d'anticiper l'application des baisses des cours. Ce n'est pas possible* », dit-on au syndicat de la bonneterie.

Une inquiétude à long terme

Ces éléments valables globalement pour l'ensemble de la branche ont cependant, comme on va le voir, des conséquences diverses selon les différents secteurs d'activité.

● LA LAINE, qui a connu un premier semestre convenable, a souffert particulièrement au troisième trimestre. Les carnets de commandes se sont dégarnis : baisse de *15 à 20 % en valeur et de 3 % en volume.* Certes, les consommateurs se sont jetés sur les vêtements chauds en ce début d'automne d'autant plus frisquet que les économies de chauffage sont à l'ordre du jour. Mais les vêtements chauds sont faits aujourd'hui de tissus où laine et synthétiques se marient étroitement, dans la proportion de 30 % de laine pour 70 % de synthétiques. Si l'hiver est rigoureux, il y a des chances que le cap difficile soit franchi, car la progression des ventes au détail amènera forcément un renouvellement des stocks. Seule activité en plein essor : la laine à tricoter dont la production a progressé en volume de 7 %, tandis que les carnets de commandes sont gonflés de 12 % d'ordres supplémentaires.

● LE COTON a connu de très bonnes ventes jusqu'au mois de septembre. Depuis, les industriels constatent un net ralentissement des commandes, mais se tiennent prêts à un redémarrage prudent. Dollfus-Mieg (D.M.C.), par exemple, ne connaît que très peu de réductions d'horaires.

● *LES FIBRES SYNTHETIQUES, comme* les autres matières premières textiles, ont subi le contrecoup de la politique de dégonflement des stocks pratiquée par leurs clients. A cet égard, la baisse de production de Rhône-Poulenc peut être considérée comme une attitude prudente en attendant que les commandes affluent à nouveau.

● LE PRET-A-PORTER. — Les détaillants, inquiets en août et septembre, ont constaté que les forts achats prévisionnels de janvier 1974 n'ont en rien entamé l'ardeur des consommateurs. Cependant, il semble que la clientèle se dirige aujourd'hui plus volontiers vers les articles solides, sérieux, dont le rapport qualité-prix est satisfaisant, et délaisse les pièces de vêtements trop typés, trop chers parce que vite démodés et d'une qualité incertaine.

● L'INDUSTRIE DE LA MAILLE, enfin, a enregistré, de janvier à août 1974, une hausse de 18 % de son chiffre d'affaires par rapport à la même période de l'an dernier. Les commandes ont, de leur côté, augmenté de 12 %, et les perspectives sont bonnes pour le printemps et l'été 1975. *Là encore, la clientèle s'oriente vers* les articles classiques et délaisse quelque peu les grosses pièces (robes, ensembles), plus soumises à la mode. Devanlay-Recoing, du groupe Pierre Lévy, a, par exemple, réalisé, à fin septembre, un chiffre d'affaires en hausse de 30 % sur l'an dernier, soit une augmentation de la production de 15 %, et ses carnets de commandes sont « confortables », tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. Seul point noir du secteur, l'industrie des collants, qui ne se remet pas d'une crise *commencée depuis dix-huit mois*, et due essentiellement à une surcapacité de production.

Raisonnablement optimistes quant à un redémarrage modéré de l'activité, d'aval jusqu'en amont, à la fin de 1974 et au premier trimestre de 1975, si les ventes au détail continuent au même rythme, les industriels restent cependant inquiets à plus long terme.

Le renchérissement des coûts de l'énergie et l'incertitude qui continue à planer sur l'évolution des prix du pétrole ont déjà affecté le budget des Français. Ne va-t-on pas assister à une transformation profonde de leurs habitudes d'achat ? Déjà, certains signes se manifestent, sans qu'on puisse savoir s'ils seront durables : les consommateurs semblent s'être lassés des objets qu'on jette avant qu'ils ne soient usés, au nom de la mode. Ce déplacement vers des produits de qualité, durant plus longtemps, s'il se généralisait, imposerait à bien des chefs d'entreprise du textile de repenser fondamentalement leur politique ; ils devraient alors envisager d'adapter leur appareil de production à cette nouvelle situation. C'est une opération qui ne s'improvise pas, et l'erreur dans ce domaine peut coûter cher. Pour l'heure, on reste à l'écoute du consommateur, en attendant de savoir si l'ère de l'innovation à tout prix est bien révolue.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Chiffres extraits du dernier bulletin d'information mensuel du Centre textile de conjoncture et d'observation économiques.

UNE « RÉFORME » SUPERFICIELLE

Le gouvernement danois n'a pas osé toucher à un système fiscal très critiqué

Copenhague. — Le gouvernement danois minoritaire libéral, présidé par M. Hartling, au pouvoir depuis décembre 1973, a réussi, après cinq semaines de négociations serrées avec les dix partis siégeant au Folketing, à faire voter le 20 septembre par une mince majorité de parlementaires (« le Monde » du 22 septembre), grâce à l'absention du groupe social-démocrate, une réforme fiscale, qui entrera en application le 1er janvier 1975.

Toutefois ce tableau encourageant risque, dans la plupart des cas, d'être faussé par une série de facteurs. Le gouvernement a décidé que le manque à gagner pour le Trésor par suite de ces allégements, évalué à 6,7 milliards de couronnes (*5 milliards de francs et demi*), sera compensé par des économies diverses opérées dans le budget national, et c'est là que les choses se compliquent.

De notre correspondante

En premier lieu, une partie de ces économies seront faites sur différentes prestations sociales (diminution ou suppression des allocations familiales, retrait de l'assurance-accident, diminution des allocations logement, etc.). Résultat : de nombreux foyers, qui auront la satisfaciton de voir leurs impôts d'Etat inchangés ou peut-être même un peu diminués, perdront en revanche un pourcentage d'aide sociale substantiel.

La répartition de ces économies n'a pas encore été faite. Les six partis, qui ont soutenu en septembre le projet de loi fiscal, les ont seulement approuvées en bloc. De nouveaux pourparlers avec les différents groupes du Folketing doivent en arrêter le montant chapitre par chapitre ; *ces discussions* s'annoncent déjà très délicates, car, évidemment, chaque parti cherchera à tirer à hue et à dia selon les besoins de sa clientèle électorale.

Un coup de frein

Le mot « réforme », employé officiellement à cette occasion par les dirigeants de *Christiansborg*, est *assez* impropre, car en réalité le texte adopté, s'il prévoit une série de changements de détails dans le calcul et l'échelle des *impôts directs revenant à l'Etat*, n'a pas touché aux structures de base d'un système fiscal actuellement fort critiqué, pour ne pas dire honni par l'ensemble de la population. Celle-ci, dans un élan sans précédent, ne lui a-t-elle pas, lors du dernier scrutin législatif il y a moins d'un an, manifesté nettement son hostilité, en retirant sa confiance aux cinq partis traditionnels qui l'avaient *mis au monde* entre 1966 et 1970 et en envoyant à la Chambre unique vingt-huit représentants du tout nouveau Parti du Progrès, partisan de la suppression de l'impôt sur le revenu ?

La *mini-réforme* de M. Hartling a au moins un mérite : celui de marquer un léger coup de frein dans l'escalade fiscale vécue douloureusement par le pays cette dernière décennie — escalade qui, en un temps record, a fait des Danois les citoyens les plus imposés d'Europe par tête d'habitant, — le pilon fiscal en outre n'épargnant personne, même les plus modestes. L'été dernier, un étudiant de passage occupé à la plonge dans un grand hôtel se voyait retenir par le fisc 40 % de son salaire !

A partir de janvier, le minimum imposable de chaque résident (célibataire) passera de 7 000 à 9 000 couronnes (5 400 à 7 000 francs). Il sera de 17 000 couronnes (*13 000 francs*) pour les retraités et les personnes titulaires d'une pension d'invalidité. Pour les premières 50 000 couronnes imposables (39 000 francs), le prélèvement fiscal de l'Etat s'élèvera à 18,6 %. Entre 50 000 et 90 000 couronnes (39 000 et 70 000 francs), il atteindra 33 % ; au-delà, quel que soit le volume des revenus, il plafonnera à 43,8 %.

Mécontentement des municipalités

Ces barèmes signifient, en pratique que les contribuables qui seront amenés à encaisser, en 1975, 10 000 couronnes (8 000 francs) de plus qu'en 1974 n'auront pas à verser à l'Etat de sommes supérieures à ce qu'ils avaient dû acquitter pour cette année.

En second lieu, pour économiser au maximum ses propres recettes, le gouvernement a résolu de se décharger de certaines obligations financières sur les communes et les départements. Désormais, par exemple, les frais de séjour ou d'opération à l'hôpital central de Copenhague, géré directement par le ministère de l'intérieur, devront être payés par la commune où réside le malade.

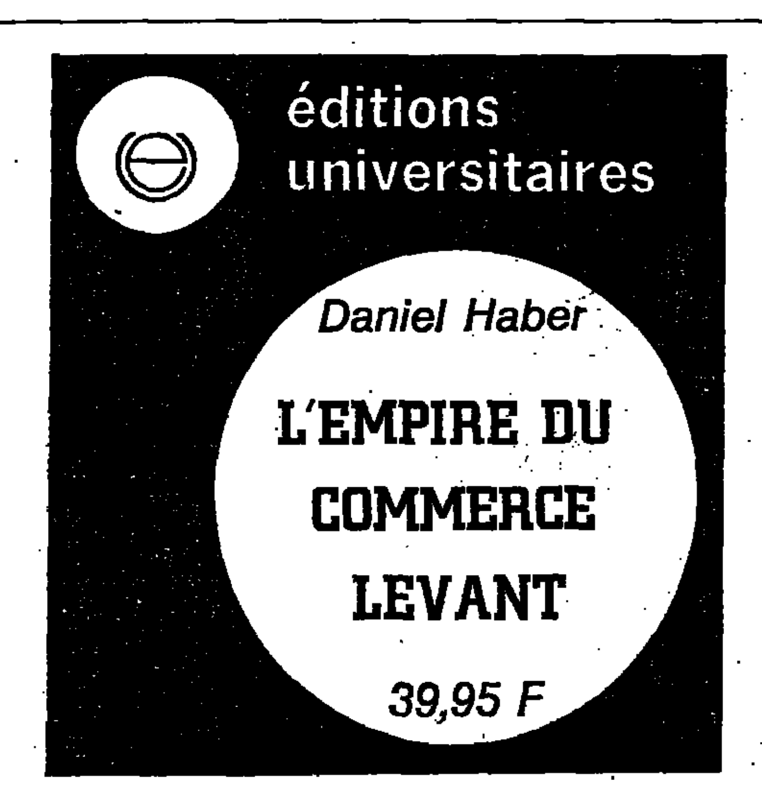
On ne s'étonnera pas après cela que la plupart des municipalités considèrent avec mécontentement et ironie cette réformette dont elles vont principalement faire les frais. Tirant la leçon des événements, communes et départements, qui, pour établir leur budget de 1975, avaient attendu de connaître le contenu des nouveaux textes de loi, ont augmenté plus que prévu le pourcentage des impôts sur le revenu qu'elles ont la possibilité de fixer et de percevoir directement de façon indépendante. Les impôts fonciers (sur les terrains, les propriétés immobilières et les habitations locatives), prélevés également par les communes, connaîtront de leur côté des hausses encore plus importantes.

En résumé, dans l'agglomération de Copenhague, les impôts communaux (sans les impôts fonciers) s'échelonneront en 1975 entre 17 % et 24 % des revenus imposables.

Les bénéfices de l'*allégement fiscal du siècle*, comme l'a proclamé le premier ministre, ne seront sans doute que très modestes, pour ne pas dire inexistants. Beaucoup de familles se verront reprendre d'une main presque totalement ce qu'on leur aura donné de l'autre. Tout cela ne pourra être véritablement vérifié que dans le courant du mois de décembre, quand les Danois, comme le veut la coutume, recevront leur feuille d'impôt pour 1975 indiquant le pourcentage de retenue à la source pour les *salariés* et le chiffre des mensualités à acquitter pour les autres Pourcentage et mensualités sont calculés en fonction des *revenus potentiels que le contribuable* est censé gagner en 1975.

En attendant cette *surprise de Noël*, à laquelle aucun d'entre eux n'échappera, les Danois se demandent quand leurs dirigeants se décideront enfin à s'attaquer à une réforme en profondeur qui leur permettrait d'échapper à la *jungle administrative et fiscale* dont la réforme de M. Hartling ne les a pas écartés d'un pouce malheureusement.

CAMILLE OLSEN.



SELON L'O.C.D.E.

La Suède devrait assumer une part raisonnable du déficit global des pays industriels

La Suède, comme d'autres Etats dont la balance des paiements est relativement solide, devrait assumer une « part raisonnable » *du déficit global des pays de l'O.C.D.E. Tel est l'avis émis par les experts de l'Organisation de coopération et de développement économiques dans leur rapport annuel sur ce pays.*

En effet, si, par suite de l'augmentation du montant des importations pétrolières, la balance de paiements courants suédoise doit être déficitaire, en 1974, ce déficit sera plus faible que dans la plupart des autres pays et *« son financement ne devrait pas poser de problèmes. »*

En 1973, grâce à une forte poussée des exportations de produits manufacturés et de matières premières — les ventes totales à l'étranger ont augmenté de 15 % en volume — liée en partie à la dépréciation de la couronne et à la faiblesse de la consommation intérieure, la balance commerciale de la Suède a enregistré un excédent de 6,7 milliards de couronnes (1 couronne égale 1,08 franc), le double de celui de 1972. En 1974, le montant des importations de pétrole devant passer de 5,1 à 12,3 milliards de couronnes, soit une augmentation de 7,2 milliards (3 % du produit intérieur brut), cet excédent serait ramené à 1,1 milliard de couronnes.

La balance de paiements courants, qui comprend aussi le fret, le tourisme, les services et les transferts, a, quant à elle, été excédentaire, de près de 5 milliards de couronnes l'an dernier, soit 2,25 % du PIB. Cette année, elle serait, selon l'O.C.D.E., déficitaire de 1,6 milliard de couronnes, soit moins de 0,75 % du PIB — le déficit prévu officiellement est de 0,8 milliard de couronnes. Le résultat, quel qu'il soit, sera en tout cas meilleur que celui enregistré dans l'ensemble de la zone de l'O.C.D.E.

L'apparition de ce déficit est liée, bien sûr, au relèvement des prix du pétrole, mais aussi à un redressement de l'activité de ce pays. L'expansion a, en effet, été relativement faible au cours des trois dernières années.

En 1974, *les autorités prévoient* une croissance économique « *plus vigoureuse* » et s'attendent que le PIB augmente en volume de 4,5 % (+ 1,7 % en 1973), avec une progression un peu plus rapide de la demande intérieure.

Bien que l'accélération de l'inflation ait été beaucoup moins marquée en Suède (+ 7,6 % en 1973) que dans la plupart des autres pays, le coût de la vie pourrait, cette année, *accuser une hausse de + 10 %*. Etant donné, note l'O.C.D.E., « *l'opportunité de continuer à freiner l'évolution des prix* », étant donné aussi « *le recul notable du chômage enregistré récemment* », qui serait de 2 % de la population active en 1974 contre 2,4 % en 1973, « *il ne serait sans doute guère prudent de viser à réaliser un rythme d'expansion plus rapide* » que prévu.

(PUBLICITÉ)

Lanvin, 15, Faubourg St-Honoré, Paris

Les cravates spéciales Lanvin

ou les attraits de la singularité

A EN CROIRE le dictionnaire, décorer peut signifier selon le contexte embellir ou honorer. *Les cravates spéciales* Lanvin concilient volontiers les deux termes tant il est vrai que celui qui les porte a de quoi se sentir une âme de commandeur.

Il faut en effet savoir que ces *cravates ont* une *singularité*. Créées par Lanvin, elles ne sont fabriquées qu'en très petit nombre : cinq ou six exemplaires à peine pour chaque modèle. Jamais plus : c'est une règle.

Comme une toile de maître

C'est au-dessus du magasin, dans un atelier qui rappelle celui d'un peintre, que tout au long de l'année, les modèles sont créés. Chacune des cravates dans son originalité porte un nom, un peu comme une toile de maître. En voici une baptisée « Escadre » dont les dessins évoquent des vaisseaux. Celle-ci nommée « Forestière ». Ou encore cette autre si fluide et si légère *appelée* « Voilage ». *Ironie* du sort : un modèle un jour baptisé « Trafalgar » fut un de ceux qui connut l'un des plus retentissants succès...

Pour chacune des trois collections de l'année, une quinzaine de cravates seulement sont retenues. Dessinées à Paris, elles sont tissées à Lyon.

Cela ne relève pas d'une *décentralisation à la mode*, mais plutôt d'un respect des compétences locales, aujourd'hui légendaires.

Là, dans des ateliers où la notion de « temps passé » n'a jamais supplanté celle de qualité, fidèles en cela à l'esprit de leurs ancêtres, fournisseurs des rois de France, des maîtres tisseurs réalisent les pièces de soie dans lesquelles sont taillées les cravates. Pour satisfaire les exigences de Lanvin, il leur a fallu construire des métiers spéciaux. Il en sort une soie dont le tissage a atteint depuis longtemps la perfection. La regarder à la loupe est d'ailleurs intéressant. Selon le dessin, on peut y voir mêlés des fils d'or *ou* d'argent.

Mais aussi perfectionnés soient-ils, ces métiers ne travaillent que lentement. Et qui songerait que pour confectionner trois cravates, il faut près d'un mètre carré de soie ? Sans parler, bien sûr, de celle de la doublure.

Le coût d'un privilège

Chaque collection comportant une quinzaine de modèles, cela fait environ une cinquantaine de cravates différentes par an. Parmi elles a de fortes chances de se trouver, non pas celle qui plaît, mais celle que l'on aime. Et qu'à ce titre on n'aimerait voir au cou de personne d'autre.

Pour quelques centaines de francs, c'est chose possible. Il suffit pour cela de se rendre rue du Faubourg Saint-Honoré et d'y acquérir au rez-de-chaussée les cinq ou six uniques modèles qui s'y trouvent.

Cela peut sembler une opération onéreuse pour une cravate. Pas pour un privilège; surtout celui-là.

Dans les ordres de la chevalerie, la « cravate » est un symbole de réussite. Mais au fond, chez Lanvin, est-ce tellement différent ? *G.L.*

E. Colley

Des ateliers où la notion du temps passé n'a jamais supplanté celle de qualité...



Polaroid invente le SX-70.

Oubliez tout ce que vous avez déjà vu dans le domaine de la photographie. Voici le SX-70.



Appuyez sur le déclencheur et hop ! la photo en couleur sort toute seule de l'appareil.

On a du mal à imaginer les merveilles qu'il peut accomplir, et dire qu'il contient plus de 200 transistors ou qu'il est gainé de cuir ne suffit pas.

Car aussi extraordinaire que soit le SX-70, le plus important n'est pas ce qu'il peut faire mais ce que vous allez faire de lui.

Le SX-70 va éveiller vos sens et laisser libre cours à votre imagination.

Le SX-70 avec son étui en cuir.

Maintenant, la photo dont vous avez envie, vous pouvez *l'avoir presque tout de suite* et elle sera d'un réalisme saisissant.

Moins de deux secondes après avoir appuyé sur le bouton rouge, hop ! la photo sort toute seule à l'avant de l'appareil et commence à se développer sous vos yeux.

Il n'y a rien à compter, rien à détacher, rien à jeter. Vous pouvez tout de suite la manipuler ou la mettre dans votre poche. Quand l'image apparaît, vous constatez qu'elle va devenir une photo couleur, comme vous n'en avez jamais vu.

Quelques minutes plus tard, le développement est terminé et la photo est d'une beauté éclatante. Elle est dure, sèche, brillante, plate et pratiquement indestructible. Son format est de 8 cm x 8 cm.

Quant au SX-70, il ne pèse que 680 g et *mesure 2,5 cm x 10 cm x 18 cm. A l'intérieur*, il y a plus de 200 transistors, un système complexe de miroirs fixes et pivotants et un moteur qui tourne à 12000 tours/mn. Cela pour saisir, photo après photo, chaque instant de votre vie.

Le SX-70 est un appareil reflex mono-objectif : ce que vous voyez dans le viseur, c'est l'image telle qu'elle sera reproduite. La mise au point va de 25 cm à l'infini.

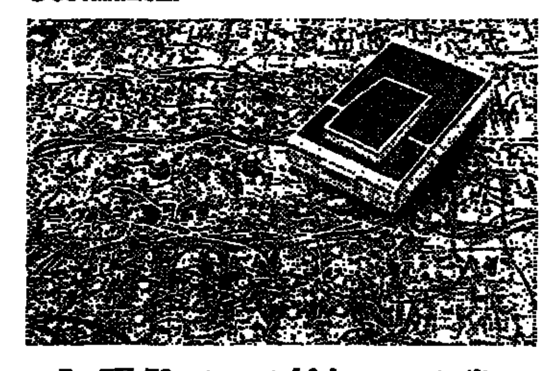
Vous pouvez prendre 10 photos les unes à la suite des autres toutes les secondes et demie pour décomposer les premiers pas d'un enfant par exemple.

Mais vous pouvez aussi faire des photos dont l'exposition sera contrôlée automatiquement jusqu'à 14 secondes.

Il y a 10 vues par film et chaque film est assez petit pour tenir dans votre poche. Et pourtant, il contient une pile extra-plate de 6 volts : c'est elle qui fournit à chaque chargement une énergie nouvelle. Une rampe de 10 lampes flash vous permet de prendre des photos en intérieur de 25 cm à 6 m et même plus. Rien n'est laissé au hasard.

Le SX-70 sélectionne électroniquement la lampe flash à utiliser. Le décompteur de vues, situé à l'arrière de l'appareil, empêche même le flash de fonctionner lorsque le film est terminé.

Pour des photos au flash, l'ouverture est réglée automatiquement en fonction de la mise au point et laisse entrer juste ce qu'il faut de lumière. Et en extérieur, sans flash, la cellule incorporée, couplée à l'obturateur, détermine la bonne ouverture et la vitesse d'obturation.

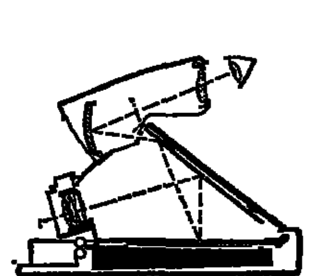


Le SX-70 est montré ici sur une petite partie de l'ensemble électronique d'origine.

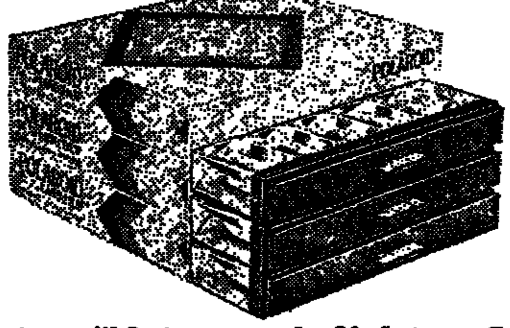
Les multiples innovations mécaniques, chimiques, optiques, électroniques n'ont qu'un but, vous libérer de toutes les contraintes de la photographie pour qu'il ne vous reste que l'acte créatif.

Avec le SX-70, ce qui n'était jusqu'à présent qu'une distraction ou un hobby devient une aventure passionnante.

Le SX-70 est disponible chez tous les négociants spécialistes Polaroid.

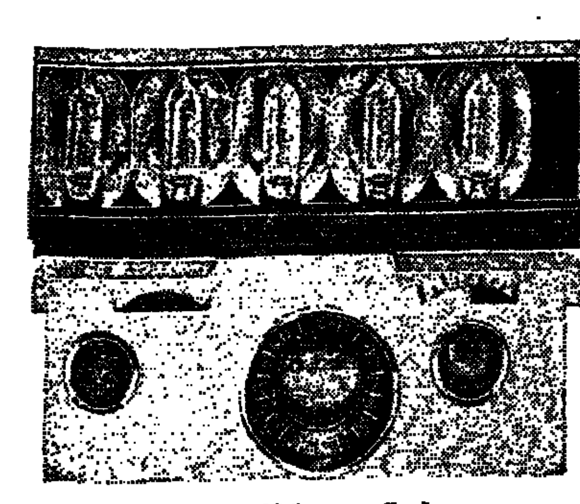


Ce que vous voyez dans le viseur c'est l'image telle qu'elle sera reproduite.

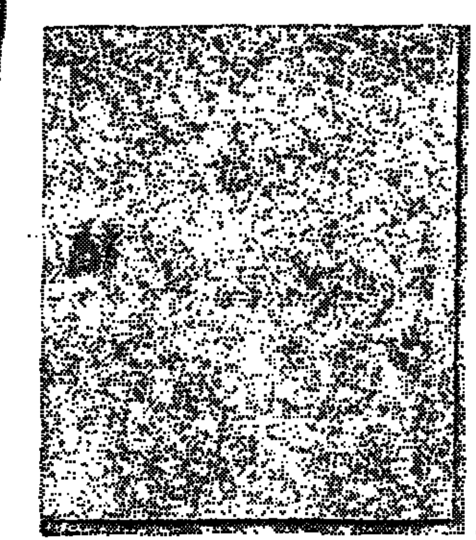


Tout ce qu'il faut pour prendre 30 photos au flash tient dans votre poche.

Chaque film de 10 vues contient une pile extra-plate, qui fournit à chaque chargement une énergie nouvelle.



La rampe de 10 lampes flash vous permet de prendre des photos en intérieur de 25 cm à 6 m et même plus.



Quelques secondes après que vous ayez pris votre photo en couleur, les premiers contours se dessinent.



Votre photo est déjà très belle, mais elle va devenir encore plus extraordinaire.



Votre photo couleur, quelques minutes plus tard, complètement développée.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Ballets (soirée J. M. F.).
Comédie-Française, 20 h. 30 : Hernani
Odéon, 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française (le Rire).

Les autres salles

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Romantisme d'hier et d'aujourd'hui.
Cour des miracles, 18 h. 30 : la Terrine du chef ; 20 h. : Tonton Couteau ; 21 h. 30 : Occupations.
Daunou, 21 h. : Hello Douby.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concert.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé
Nouveautés, 20 h. 45 : la Chambre mandarine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : Rencontres.
Plaisance, 20 h. 30 : Un étrange après-midi.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Nuit de guerre dans le musée du Prado. — La Resserre, 21 h. : le Soleil foulé par les chevaux.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : Chansons interdites.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs
Café de la Gare, 20 h. : Just quick sweet dream ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Une + une ; Hypothenar tombe la veste ; 21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque.
Le Fanal, 21 h. : Confession d'une bourgeoise.
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de Laville.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Jean Vasca.

Lundi 21 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Sélénite, salle 1, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h. : Et pour mourir à Cordoue ! ; 23 h. 30 : les Bons-Bons à Mimi ; salle 2, 21 h. : la Folle ; 22 h. 30 : la Jacassière ; 24 h. : Nuits de Sabbat.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival
Olympia, 21 h. 30 : Yves Simon, Catherine Lara, les Enfants terribles.

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : La p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Les concerts

Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Annie Jodry, Claire Bernard (Leclair, Honegger, Casadesus).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Marie Ustad, piano (Bach, Mozart, Schumann, Chopin, Liszt).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ch. Wells, haute-contre (musique élisabéthaine et baroque).
Salle Gaveau, 21 h. : Eric Heidsieck, piano (Haendel).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : Orchestra Musica Antiqua de Cologne, chœurs de Dormagen, dir. H. Max (Bach).

Festival d'automne

Théâtre d'Orsay, IRCAM, 18 h., 21 h. et 23 h. : Débat ; 20 h. et 23 h. : Concert (Chowning, Risset, Roberts, Schwartz).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Rue d'Ulm, 19 h. 30 : l'Extravagant Mr. Deeds, de F. Capra ; 21 h. : Une femme mariée, de J.-L. Godard.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.f.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.o. : Studio Galande, 5e (033-72-71).
ANNA ET LES LOUPS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24).
CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
CONRACK (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
COUP D'ETAT (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DE LA CHAIR POUR FRANKENSTEIN (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. (en relief) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
DE MAC LARREN A PETER FOLDES (Can., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 30 (sf dim.)
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Triomphe, 8e (225-45-76), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Plaza, 8e (073-74-55), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Ciné-Halles, 2e (236-71-72).
ERWINKA (Isr., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (225-15-99), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
FROGS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'EXORCISTE (A.) (**), V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) V. F. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-16), Templiers, 4e (272-94-56), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Petits-Poucets-Champs-Elysées, 8e (225-67-29), Petits-Poucets-Rive-Droite, 9e (770-63-40).
KASHIMA PARADISE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Marignan, 8e (359-92-82), Impérial, 2e (742-72-52)
LARRY LE DINGUE ET MARY LA GARCE (A.) V.O. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71).

Les films nouveaux

KID BLUE, film américain de James Frawley, avec Dennis Hopper. — v.o. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

A BIGGER SPLASH, film américain de Jack Hazan, avec David Hockney. — v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA PROPRIETE, C'EST PLUS LE VOL, film italien d'Elio Petri, avec Ugo Tognazzi. — v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

MEMOIRES DU SOUS-DEVELOPPEMENT, film cubain de Thomas Gutierrez, v.o. : La Pagode, 7e (551-12-15).

RUBY, film américain de Dick Barclett. — v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

HISTOIRES D'A, film français de C. Belmont et M. Issartel (**). — Omnia, 2e (231-39-36), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)

GATSBY LE MAGNIFIQUE, film américain de Jack Clayton, avec Robert Redford et Mia Farrow. — v.o. : Biarritz, 8e (359-42-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Biarritz, 8e (359-42-33), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Mistral, 14e (734-20-70), Cambronne, 15e (734-42-96), Telstar, 13e (331-06-19).

ERICA MINOR, film suisse de Bernard van Effenterre, avec Juliet Berto, Brigitte Fossey et Edith Scob. — Studio Logos, 5e (033-26-42).

ILLUMINATION, film polonais de K. Zanussi. — v.o. : Racine, 6e (633-43-71).

V.F. : Hollywood-Boulevards, 9e (824-62-52), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MAHLER (Ang.), V.O. : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (225-67-29) V.F. : Templiers, 4e (272-94-56).
LE MARCHAND DE QUATRE SAISONS (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Quintette 4 et 5, 5e (033-35-40), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), A.B.C., 2e (236-54-55), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MOLIERE COTE JARDIN (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75).
NOUS VOULONS LES COLONELS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
POURVU QU'ON AIT L'IVRESSE (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
RAPT A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22).
LA RIVALE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Publicis-Sofitel, 15e (842-04-68), Passy, 16e (288-62-34).
LE SECRET (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Lumière, 9e (770-84-64), Maxéville, 9e (770-72-87), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87).
S.P.Y.S. (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Miramar, 14e, (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Magic-Convention, 15e (828-20-32)
LA TERRE PROMISE (Chine, v.o.) : Studio-Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14 Juillet, 11e (700-51-13).
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-15), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ET LES AUTRES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38)

Les grandes reprises

ANNA CHRISTIE (A., v.o.) : Artistic Voltaire, 11e (700-19-15).
CAMPUS (A.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). En soirée.
GOT TO GIVE (A., v.o.) (Film de montage sur Marilyn Monroe) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Demours, 17e (380-22-44) ; 21 h.

Les festivals

SEMAINE DU CINEMA EGYPTIEN (v.o.) — Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Nuit et barreaux.
W. ALLEN (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83) 14 h. : Take the money and run ; 16 h. : Bananas ; 18 h. : Tombe les filles et tais-toi ; 20 h. : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe, sans jamais oser le demander.
VINCENTE MINNELLI (v.o.). — Action Lafayette, 9e (878-80-50) : la Femme modèle.
DIX ANS DE CHEFS-D'ŒUVRE ITALIENS (v.o.). — New-Yorker, 9e (770-63-40), à 20 h. : les Damnés.
LES CHANTEURS ACTEURS (v.o.) — New-Yorker, 9e (770-63-40) à 22 h : le Milliardaire.
JEAN RENOIR PATRON. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Marseillaise.
SCIENCE-FICTION (v.o.). — Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) : l'Invasion des Bodysnatchers.
QUINZE ANS de CINEMA ANGLAIS (v.o.). — Olympic, 14e (783-67-42) : Charlie Bubbles.
FRED ASTAIRE (A.) (v.o.). — Studio Marigny, 8e (225-20-74) à 20 h. et 22 h. : la Belle de Moscou.

Cinéma

« Erica Minor »

(Suite de la première page.)

C'est la première fois qu'un jeune cinéaste s'affirme en reconsidérant, pour son propre compte, l'influence qu'a pu avoir Jean-Luc Godard sur le langage du cinéma contemporain. « Erica Minor » ou l' « après Chinoise » de Bertrand van Effenterre.

Edith Scob, c'est le discours, hallucinant parfois, d'une « scientifique » filmée dans un décor nu, blanc, séparée du monde extérieur. Edith Scob, complètement introvertie, raconte sa prise de conscience politique, ses idées, ses luttes et ses échecs. Elle est l'action intellectuelle qui n'existe que dans les mots.

Brigitte Fossey, c'est l'étudiante qui rompt avec son milieu, avec sa culture, pour aller travailler en usine (près de la frontière suisse, c'est plus dépaysant). Intelligente, obstinée, lucide, mais, en définitive, sans maturité, elle ne peut que transposer ses problèmes en milieu ouvrier.

Sur sa route, Brigitte Fossey rencontre Juliet Berto, et Berto, c'est l'asociale-type dans son comportement fait de rouerie et d'agressivité à l'égard des hommes, vieux ou jeunes, qui appartiennent à son milieu d'origine. Traînant parfois avec elle un « Jules » dont toute la révolte consiste à refuser le travail, Berto est la seule qui ressent le poids de la vie quotidienne, dans une double attitude de lutte pour l'existence matérielle et de fuite en avant. La seule qu'obsède constamment l'idée de la mort (d'un avortement clandestin à l'enterrement d'un chat avec sa petite fille). La plus réaliste et, du coup, la plus sensible, si bien qu'à un moment elle craque, et c'est extraordinaire de voir les frémissements du visage de Berto lorsqu'elle craque.

Conclusion ? Il n'y en a pas. On peut rapprocher, superposer ces trois figures de femmes (trois actrices qui donnent le meilleur d'un travail d'actrices) ou les dissocier à mesure que le film se fait, avec elles et par elles. Il vous reste l'impression que la vie continue ailleurs, en France ou en Suisse, pour toutes les Erica Minor qui veulent se libérer. « Erica Minor » est un beau film contemporain, dont une seule vision n'épuise pas tous les secrets, toutes les questions posées.

JACQUES SICLIER.

★ Studio Logos.

« ILLUMINATION »

Quel est le sens de la vie ? Le raisonnement scientifique permet-il d'atteindre à la connaissance ? L'illumination augustinienne, la contemplation métaphysique demeurent-elles recevables ? Quels sont les rapports de la morale et de la science ?.. Tels sont quelques-uns des problèmes qu'aborde le film du Polonais Krzysztof Zanussi. Des problèmes qui s'élèvent évidemment très au-dessus de ceux que nous avons l'habitude de voir évoquer à l'écran, et que Zanussi rend pourtant accessibles en racontant la vie quotidienne, les apprentissages sentimentaux et professionnels d'un jeune homme dont l'esprit est ouvert aux disciplines les plus ardues, mais que laisse insatisfait sa recherche de la vérité.

Avant de devenir metteur en scène, Zanussi a longtemps poursuivi des études de physique et de philosophie. Il est évident que son film est nourri de ses réflexions personnelles. On le devine curieux, sceptique, désireux de savoir, mais plus encore de comprendre. Habilement, il utilise les ressources du cinéma pour transmettre des idées souvent abstraites. La chronique réaliste renvoie continuellement à la spéculation intellectuelle. Des déclarations de savants polonais, des documents relatifs à diverses expériences dans le domaine de la psychiatrie et de la neuro-chirurgie, illustrent et prolongent les interrogations de l'auteur.

La complexité de ce film le fera peut-être paraître « difficile ». Mais il mérite largement l'attention qu'il sollicite. *Illumination* est une œuvre dont on sort enrichi.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Racine (v. o.).

■ Georges Loureau, président de la Fédération nationale des distributeurs de films, président d'honneur d'Unifrance-Film, et de la Chambre syndicale de la production cinématographique, et qui a produit des films de René Clair, Jacques Feyder, etc., est mort à Paris, à l'âge de soixante-seize ans.

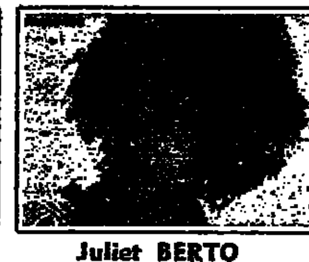
■ Nelly Kaplan, Pierre Kast et Jean-Daniel Simon ont été élus à la présidence du conseil d'administration de la S.R.F. (Société des réalisateurs de films).

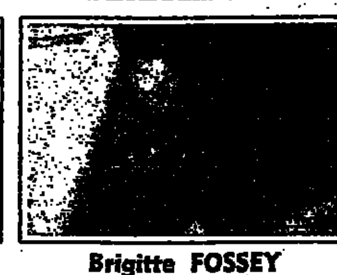
■ Les longs métrages « Heroes » de F. Becker (Etats-Unis), et « Città del Sole », de G. Amelio (Italie) ont remporté le grand prix du Festival international 16 mm et super 8 de Thonon-les-Bains. Egalement au palmarès : « Retour d'Ulysse », de L. Seguin (moyen métrage), et « Ghetto expérimental », de J.-M. Carré (court métrage).





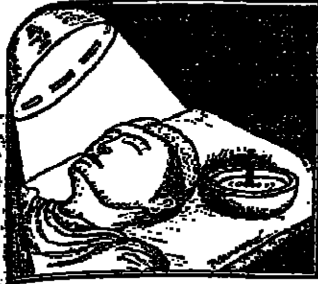

Édith SCOB


Juliet BERTO


Brigitte FOSSEY

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



UN CINÉASTE POLONAIS

● Krzystof Zanussi a suivi pendant quatre ans des cours de physique à l'Université de Varsovie. Il voulait être physicien, se spécialiser dans la physique des corps fixes. Son peu d'aptitude pour les mathématiques lui fit abandonner son projet. Il s'inscrivit à l'Université de Cracovie, où il s'intéressa *à la philosophie des sciences* naturelles et à l'esthétique. C'est ainsi que Zanussi devint le chef de file d'une « nouvelle vague » polonaise du cinéma.

Les sujets de ses films, il les emprunte au monde des scientifiques, qu'il a n'a cependant qu'effleuré. « Illumination » est son quatrième long métrage. Le héros, Francizek, est un étudiant en physique, à l'Université de Varsovie, à la recherche de la Connaissance.

« Illumination » traduit ma crainte de voir le rationnel éliminer l'intuition, dit Zanussi. Dans le domaine scientifique, l'intuition a une place limitée que notre société peut diminuer encore. Or le rationnel ne suffit pas, il faut aussi le cœur. »

Zanussi ne dit pas si Francisek parvient à cet « état-symbole ». « A vrai dire, je ne suis pas convaincu que cette illumination soit possible. Je laisse une interrogation. »

Faut-il voir dans « Illumination » une critique du système socialiste ? « On fait toujours une critique quand on parle d'une société. En comparant nos deux mondes — capitaliste et socialiste, — il ne faut pas oublier que le niveau de vie en Pologne est bas. Qu'il y a peu de place pour les choses inutiles et moins de place pour l'individu qu'en France. Néanmoins, une chance lui est donnée. Le destin de Francisek est beau. Il est typique. Francisek l'accepte. Il paie de sa personne. Il faut être prêt à payer pour les valeurs et les idées. La gratuité enlève leur intérêt.

« Dans le système socialiste, la position sociale ne discrimine pas l'individu, qui n'est pas limité par les autres. C'est l'essentiel. »

PATRICE BONNAFFÉ.

■ Animation culturelle exceptionnelle, jusqu'au 27 octobre, à la mairie du VIe arrondissement : une exposition « le VIe vu par ses peintres », est inauguré le vendredi 18 ; un récital de piano Françoise Duprey (Bach, Haydn, Mendelssohn, Fauré, Ravel), aura lieu à 17 h., le jour de la clôture.

■ M. Jean-Jacques Fouché succède à M. Michel Decrouy à la direction de la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône.

■ L'exposition Jean-Marie Serreau, présentée au Théâtre d'Orsay jusqu'au 30 octobre, sera au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis à partir du 21 février 1975.

■ Le Théâtre de Recherches de Marseille présente, jusqu'au 16 novembre, « les Troyennes », d'Euripide, adaptation et mise en scène d'Andonis Vouyoucas.

Musique

L'IRCAM DÉFINIT SES ACTIVITÉS

OUVERTURE AVEC BERIO...

L'IRCAM reçoit au Théâtre d'Orsay. L'IRCAM, *c'est* l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique — appelé aussi « Petit-Beaubourg », — dont Pierre Boulez a pris la direction. Jusqu'au 23 octobre, il invite le public à faire la connaissance des musiciens qui vont animer chacun de ses départements.

Luciano Berio, samedi soir, inaugurait ces rencontres. Il y avait foule dans la galerie du théâtre. En quelques mots, Berio rappela les orientations qu'il entendait donner à la recherche électro-acoustique dont il est responsable. Il insista sur les rapports très étroits qui lient son secteur aux autres activités de l'IRCAM ; ses collègues tinrent le même langage. L'institut veut offrir l'image d'une équipe cohérente et s'engage à ne pas travailler dans le mystère, même si une part importante de ses recherches « est fermée au public ». Pierre Boulez a annoncé que plusieurs séances d'information seront organisées d'ici l'ouverture effective de l'institut en octobre 1976.

Mais cette première rencontre a été un peu décevante. L'état-major de l'IRCAM a renouvelé sa profession de foi. Le public, sans doute intimidé, posa quelques questions confuses. Il ne rencontra aucune main secourable pour le tirer de son ignorance. — L. D.

...INSTRUMENTS ET VOIX AVEC GLOBOKAR

C'est au bar pittoresque du Théâtre d'Orsay, dont les peintures murales mêlent agréablement les mauvais styles (*le Chant des muses éveille l'âme*, dit l'une d'elles), que les responsables de l'IRCAM présentent chaque soir à 18 heures leurs futures activités. Une centaine de personnes (le nombre doubla au premier concert) écoutaient dimanche Vinko Globokar parler de son département « Instruments et voix », qui s'intéressera aux nombreuses découvertes que font les solistes sur leurs instruments et en établira le catalogue, étudiera les techniques instrumentales extra-européennes, souvent plus riches que les nôtres, développera les rapports de l'exécution vivante avec l'électronique et l'ordinateur expérimentera de nouveaux accessoires pour la transformation des instruments.

A la vérité, l'on n'a pas très bien saisi ce que serait l'activité de ce département. Pierre Boulez a précisé que celui-ci ne ferait pas d'ethnologie musicale (et donc ne concurrencerait pas le Musée de l'homme), tout en s'intéressant aux structures musicales et aux instruments extra-européens, ni ne se substituerait aux luthiers, avec lesquels il collaborera pour rechercher des perfectionnements ou des nouveaux types d'instruments.

Il a indiqué que le groupe de musiciens attachés à l'IRCAM nerait, à Beaubourg et ailleurs, des exécutions d'œuvres achevées ou en cours de recherche lors de manifestations « *saupoudrées toute l'année. Pas d'opération massive telle qu'un festival de quelques jours par lequel on se débarrasse d'une opération difficile selon la technique de la marmotte.* »

Le double concert consacré au « souffle » illustrait partiellement l'exposé de Globokar : ses *Echanges* pour trombone seul ne reposent sur « *aucune donnée musicale* », mais seulement sur des *données physiologiques : comment influencer le son à sa sortie, le modifier et le transformer avec des correctifs divers* » ; son *Discours IV* pour trois clarinettes (Di Donato, Portal, Noureddine) considère « *l'instrument comme une prolongation du corps, une amplification de la voix naturelle* » et a pour but d'établir « *un comportement de communication entre les musiciens* » ; et son *Drama* pour pianiste et percutionniste (Alsina, Drouet) engage les instrumentistes à « *réagir l'un par rapport à l'autre en une sorte de psychodrame* ».

La part était ainsi faite belle aux instrumentistes, conformément aux propos de Globokar, pour qui l'interprète a une « *responsabilité créatrice* » de plus en plus importante. Il s'est avéré malheureusement que les interprètes ne pouvaient pas grand-chose sans compositeur. Quand le tromboniste yougoslave, qui est un vrai musicien, joindra-t-il à cette passion sympathique et forcenée pour la transmutation sonore des instruments la maturité d'un véritable créateur de formes ?

Au même concert, Heinz Holliger jouait au hautbois sa propre *Cardiophonie* « *en feed-back avec son cœur* » dont les battements, transmis par un microphone de contact, « *engendrent le rythme de la pièce* ». Elément dramatique, renforcé par des effets d'amplification ponctuels supplémentaires, puis par la réinjection des séquences précédentes, pour une œuvre qui a le mérite d'une certaine cohérence : souffle à vide, attaques du souffle, création du son « normal », saturation du son, qui, à son paroxysme, sera supplé par des gestes et des paroles. Mais toute cette auto-excitation apparaît un peu factice et vaine.

JACQUES LONCHAMPT.

Théâtre

« TIMON D'ATHÈNES » par Peter Brook

Le Théâtre des Bouffes-du-Nord a perdu ses dorures et ses fauteuils rouges. La patine lui donne une teinte monochrome. Sous sa coupole ouvragée, il montre à nu ses murs blessés. Le sol est une plaque de béton. Un gouffre s'ouvre à la place de la scène disparue. Le théâtre ressemble à une crypte enfouie dans l'argile et redécouverte après des siècles. Ce qui s'y passe aujourd'hui se tient en dehors du temps, en dehors de toute géographie. C'est l'histoire de Timon d'Athènes, *histoire exemplaire née dans la géniale mémoire de Shakespeare, et c'est Peter Brook, avec la collaboration de Jean-Pierre Vincent, qui nous la transmet par la voix, la présence d'acteurs français.*

Timon est un homme excessivement riche. Il est long, mince, vêtu de blanc. Son visage est resté enfantin, son allure est celle d'un Sudiste nonchalant. Il est entouré de flatteurs qui lui disent : « Tu es un sage. » *Mais il n'est pas sage, il est généreux. Et non : il n'est pas généreux, il se plaît à gaspiller en dons inutiles une fortune qui lui semble inépuisable puisqu'il l'a toujours possédée. Il aime, lorsqu'il donne, les visages tendus vers lui, où il peut contempler le reflet de son sourire messianique. Autour de lui grenouillent des profiteurs. Ils lui cachent les menaces des créditeurs qui ne lui pardonnent pas son insouciance, de l'Etat qui ne lui pardonne pas sa popularité. Un Etat qui n'hésite pas à bannir Alcibiade parce qu'il est trop puissant et qu'il a osé défendre un soldat criminel.*

Timon ne veut rien voir. Il ne veut pas entendre les avertissements d'Apemantus, le pèlerin Noir, qui ne croit pas au pouvoir de l'argent et ne veut rien posséder d'autre que son indépendance. Timon, lui, croit à la bonté. Homme de passions absolues, lorsqu'il se trouve ruiné, abandonné de ses « amis », il devient un flambeau de haine. Et, désormais, son existence tend vers un seul but : humilier ceux qui l'ont trahi. Il les convie à un banquet, noire réplique aux fastes du temps de son innocence, et leur jette à la face de l'eau putride et des pierres. Il fuit dans le désert et il y trouve de l'or. Il va vivre l'envers sulfureux de ses visions idylliques. Il donne de l'or à Alcibiade pour lui permettre de payer son armée, de devenir un « fléau planétaire », d'envahir Athènes. Apemantus vient le trouver : rencontre essentielle entre l'homme ruiné, vide par la haine, qui va au suicide, et celui qui sait, poursuit son chemin, ironique et lucide.

L'or que Timon distribuait par amour de la bonté, il le jette en signe de mépris à ceux qui reviennent vers lui. Il refuse son aide aux sénateurs, à sa ville assiégée par Alcibiade, et s'enfonce dans la terre, disparaît, laissant un message : « Ci-gît Timon, vivant haïssant les vivants... »

Alcibiade, vainqueur, entre dans Athènes, décidé à « faire que la guerre enfante la paix ».

* * *

A travers la fable d'un homme désespéré apparaît clairement l'histoire d'une civilisation qui croit à l'absolu de ses valeurs. Entre une société mercantile, les sénateurs attachés aux institutions qui leur assurent le pouvoir, Alcibiade, le stratège qui connaît la force du refus et celle des compromis, Apermantus, le Noir, l'homme de la nature, qui en possède l'intelligence, et Timon, esthète décadent, individualiste, s'établissent des rapports idéologiques, éthiques, ceux du monde contemporain. Shakespeare a écrit Timon d'Athènes *à la fin de sa vie, alors qu'il était au paroxysme de l'amertume. C'est l'une de ses pièces les plus pessimistes, elle est tout imprécations, cris d'agonie. Elle est inachevée, touffue, répétitive. Elle est montrée aujourd'hui, aux Bouffes-du-Nord, dans une simplicité rigoureuse d'une terrible force, grâce à Peter Brook, grâce à sa connaissance de Shakespeare et du monde élisabéthain.*

Parce qu'il n'a pas besoin d'aller à la recherche de Shakespeare, de le redécouvrir, il n'a pas besoin de l'actualiser, de le transposer. Il le fait voir, tel qu'aujourd'hui il existe encore. Dépouillée de tout élément baroque, sa mise en scène — la manière dont sont utilisés le climat, l'architecte du théâtre et la présence des spectateurs pris dans la lumière du spectacle — est une merveille d'intelligence, quelque chose d'à la fois aristocratique et clair, jamais explicatif : elle est transparente, avec des éclats brefs, fulgurants, qui ne viennent pas comme une coquetterie, mais comme des cris aigus dans un récitatif.

On ne peut pas séparer la mise en scène du travail des acteurs sur la voix — des voix amples comme celles des chanteurs lyriques, avec des harmonies de tonalités, avec le jeu du chant, du parlé, des accents — et sur l'interprétation. L'ensemble est admirable et chacun apporte la quintessence de sa personnalité. Tout de suite, on confond François Marthouret et Timon ; tout de suite le visage noble de Malik et ses gestes souples sont ceux d'Apemantus : la douceur inhabituelle de Maurice Benichou devient celle de l'Intendant, mais il faudrait tous les nommer.

Ils portent des vêtements sans époque, plutôt modernes, comme des signes à peine indiqués. Sauf Alcibiade (Bruce Myer), très tranché, en dolman à brandebourg, qui serait caricatural sans son visage tendu, émacié, inquiétant. On ne peut pas séparer l'interprétation du texte (l'adaptation est de Jean-Claude Carrière), qui semble limpide, alors qu'il est très écrit. Mais il n'est ni littéraire ni parlé, il est « langage de théâtre », expressif au même titre que les lumières, les déplacements, les enchaînements.

On reconnaît chaque élément sans perdre de vue l'ensemble, comme on reconnaît par instants l'ironie de Jean-Pierre Vincent, totalement intégrée au spectacle.

Timon d'Athènes, *en français, dirigé par Peter Brook, c'est le théâtre du monde : c'est Shakespeare, tout simplement.*

COLETTE GODARD.

★ *Bouffes du Nord, 20 h. 30.*

■ L'Opéra de Paris organise une série de concerts de musique de chambre, à 18 h. 30, donnés par les musiciens de l'orchestre de l'Opéra. Patrice et Renaud Fontanarosa, Jacques Prat, Bruno Pasquier, réunis sous le nom de quatuor Debussy, inaugureront cette série le 27 octobre. Les autres concerts prévus cet hiver auront lieu les 10 novembre (Octuor de Paris), 24 novembre (Quintette instrumental de Paris), 8 décembre (Quintette à vent de Paris).

■ Les soirées littéraires de la Comédie-Française sont consacrées, cette année, « à l'humour, au rire et au sourire », à partir d'un choix établi par Antoine Blondin. Premier programme : « Quand on me parle de culture », les 21 et 28 octobre, et le 4 octobre.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

GROUPE MINIER FRANÇAIS
recherche
pour l'une de ses exploitations

INGÉNIEUR

Chef de section Electricité-Electronique
Formation : ENSI - VIOLET

Expérience professionnelle 4 à 5 ans dans réalisation installations industrielles de contrôle et de régulation ou la fabrication de matériel électronique destiné à l'industrie.

Poste à pourvoir en Afrique noire.

- Carrière stable au sein du groupe ;
- importants avantages ;
- résidence agréable pour salarié et sa famille ;
- bonnes possibilités scolaires jusqu'en 3e.

Ecrire avec C.V. à **COMUF, 1, bd de Vaugirard, 75751 Paris Cedex 15 - Service du Personnel.**

GIMM
MENUISERIES INDUSTRIELLES
recherche
pour sa filiale allemande Gmbh à Wallau

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Réf. 500

- capable, grâce à expérience et aptitudes de seconder Direction et de pourvoir à l'extension et à l'animation du réseau de distribution.
- Possibilités réelles d'accéder à un poste de responsabilités.

NOUS DEMANDONS :
— la maîtrise de la langue
— connaissance du marché allemand.

Adresser lettre manuscrite, photo et C.V. sous réf. à Direction du Personnel, GIMM, 164, avenue Charles-de-Gaulle, 69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE.

LANCEMENT D'AFFAIRES A L'ÉTRANGER

DIRECTION PROJET RECHERCHES MINIÈRES
CADRE HAUT NIVEAU (35 ans minimum)

Formation géologique ou Mines pour assurer la Direction de Projets dans le cadre d'Associations Multinationales

PLAN de CARRIÈRE
Attrayant pour cadre de valeur dynamique et ambitieux.

RÉMUNÉRATION
Importante (supérieure à 110.000 FF) accompagnée de nombreux avantages.

Ecrire n° 7.444, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

URGENT
Importante Société recherche pour travailler EN MAURITANIE

COMPTABLE INDUST.
COMPTABLE PAYEUR
COMPTABLE MAGASIN

— Minimum 30 ans.
— Plusieurs années d'expér.
Se présenter avec références,
J. V. SERVICES,
132, rue du Fg-Saint-Denis (10e).
Métros : Gares Est ou Nord.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

SOCIETE DE COMPTABILITE
GUADELOUPE
cherche
COLLABORATEUR
niveau D.E.C.S. - B.T.S. ou B.P.
C.V., photo et prétentions.
Ecr. n° 7.439, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

Pour TV éducative en Algérie recherche : TECHNICIEN DE MAINTENANCE TV
niv. min BTS + 5 a. expér. TV.

REALISATEUR TV

expér. TV éducative indispens.
Adres. C.V. et prét. AUDECAM, 100, rue Université, Paris (7e).

Important Groupe Commerciale recherche pour
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
EXCELLENT TECHNICIEN
PROTECTION CONTRE LE FEU

Niveau INGÉNIEUR, responsable :
1) de l'établissement de projets et devis d'installations fixes et tous systèmes d'alarme et détection automatiques ;
2) de la direction du service sur les plans de la gestion de l'animation commerciale et du personnel.

Adresser lettre manuscrite, avec C.V., n° 77.452.



4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e

M + R INTERNATIONAL
BRUSSELS
require
a QUANTITY SURVEYOR

to join the site team to carry out the quantity surveying work during the execution of a first phase of 1.000 grouped houses and infrastructure in the

city of Riyadh
Saudi - Arabia

Applicants should have at least 5 years experience.

Salary according to qualification experience.

Apply giving details of previous experience, age and salary proposal to :

M + R INTERNATIONAL
Froissartstraat, 118
B. 1040 BRUSSELS - BELGIUM.

INGÉNIEURS
AYANT DE L'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA PROSPECTION ÉLECTRIQUE PÉTROLIÈRE

Contacter :

A. W. Cook
Dresser Atlas Operations
Dresser Europe, S.A.
197 Knightsbridge
London S. W. 7, England
Telephone : 584-7681

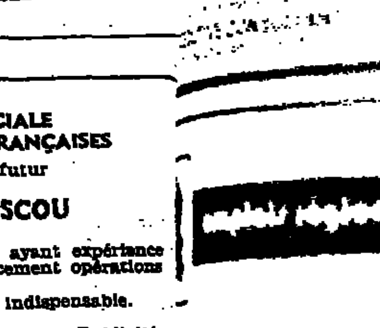
Toutes offres seront traitées confidentiellement.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE
FILIALE DE BANQUES FRANÇAISES
recherche pour son futur

BUREAU DE MOSCOU

COLLABORATEUR, 28 ans min., ayant expérience commerce international et financement opérations import-export.
Connaissance langue RUSSE indispensable.

Ecrire avec C.V. à n° 7.435, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ingénieur plastiques

BSN Gervais-Danone recherche un Ingénieur, Mécanicien de formation, disposant d'une expérience technique dans le traitement des matières *plastiques.*

Il sera chargé du Service Technique d'une usine d'emballages plastiques située à Lagnieu (01).

Sa mission comportera 2 aspects essentiels :
- Prise en charge des problèmes techniques liés au développement commercial (études de nouveaux articles ou modifications, standards, de production, outillages, niveaux de qualité, essais et préséries, assistance clients,...)
- Mise au point industrielle, en liaison avec la production, d'améliorations des techniques et équipements existants.

Ce poste implique des contacts nombreux et des déplacements.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. J20, à J. Burckel
BSN Gervais-Danone
126-130, rue Jules Guesde
92302 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

GIMM DOCKS DU BERRY
MENUISERIES INDUSTRIELLES
recherche

2 CADRES COMMERCIAUX

(référence 205)

Adjoints au Directeur de son Agence. Responsable de commercialisation des produits GIMM dans plusieurs départements.

LIEU : BOURGES.

Formation supérieure demandée (commerce - gestion).
Adresser lettre de candidature, photo, curriculum vitae, sous référence à :

Direction du Personnel,

GIMM,
164, avenue Charles-de-Gaulle,
69160 TASSIN-LA-DEMI-LUNE.

HONEYWELL
recherche pour son département
THERMIQUE CONFORT
INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
(RESIDENCE LYON)
pour région Rhône-Alpes

CAPABLE DE DEVELOPPER UNE POLITIQUE COMMERCIALE AGRESSIVE ET DE SE FIXER DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Une expérience de la vente de produits industriels liés au matériel thermique et au conditionnement d'air et l'habitude des négociations à haut niveau seront des atouts importants.

Voiture fournie.
Anglais souhaité.

Adresser C.V., Photo et Prétentions sous réf. T/C, à Direction du Personnel, Sté HONEYWELL, 12, rue Avaulée - (92) MALAKOFF.

Et. d'Etudes et de Fabrications d'Armement de BOURGES
recherche

Ingénieurs haut niveau

— *Ecole Centrale des Arts et Manufactures ;*
— *Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique ;*
— *Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées ;*
— *Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers*

pour occuper des postes de recherche et développement dans ses services d'Etudes.

Ecrire et envoyer curriculum vitae à :
EFAB - 6, route de Guerry, 18015 BOURGES.

ÉLECTROMÉCANIQUE
GRANDE SÉRIE
recherche
CHEF PRODUCTION
INGÉNIEUR 30 ANS MINIMUM
A.M. - ou équivalent

Dans Entreprise 1.800 personnes
Région Pays de Loire - C.A. 300 millions F
Est responsable d'un ensemble production-montage, autonome, de 400 personnes.

90.000 F - Logement assuré à titre onéreux.

C.V. manuscrit et photo, n° 21182 H.A.P., Hall des Petites Annonces 7 X, 44040 Nantes Cedex.

CHAINE DES HOTELS
MERCURE

Nous ouvrons dans le courant du 1er semestre 75 :

— BORDEAUX	(108 ch.)	— MARSEILLE	(120 ch.)
— NIMES	(100 ch.)	— ANNEMASSE	(80 ch.)
— MAUBEUGE	(60 ch.)	— METZ	(80 ch.)

Notre Chaîne, récente, réalisant un développement ambitieux (20 Unités ouvertes à la fin du 1er semestre 75) a besoin d'hommes à la mesure de son dynamisme.

NOUS RECHERCHONS candidats pour postes de

DIRECTEURS

— 30 ans minimum.
— Formation supérieure, économique ou commerciale ou expérience hôtelière équivalente.

NOUS EXIGEONS :
— Un dynamisme COMMERCIAL prouvé.
— Une formation confirmée aux méthodes modernes de GESTION de l'entreprise.
— *Une expérience de DIRECTION probante.*

NOUS OFFRONS :
— Une AUTONOMIE à la mesure des Responsabilités offertes.
— Une *DELEGATION* budgétaire totale.
— Une SITUATION riche d'avenir.
(Nous vous en entretiendrons)

Si vous désirez vous intégrer à une équipe *passionnée par la réussite :*
Env. votre curriculum vitae, photo et prétentions, à Monsieur LOVISA - 5, place Salvador-Allende, 91120 PALAISEAU.

LA DIVISION PETROCHIMIE D'UNE SOCIETE MULTINATIONALE
recherche le

médecin du travail

de son établissement près de MULHOUSE

« Effectif prévisionnel : 2.000 personnes »

Titulaire du CES ce médecin aura la responsabilité totale du service médical.

discrétion assurée

Adresser C.V., prétentions, sous Réf. 410-58 à :



GESTION
ANIMATION
DEVELOPPEMENT
19, Rue de Montmorency
75003 PARIS
chargé du recrutement

INGENIEUR DEBUTANT

BSN Gervais-Danone recherche pour *KRONENBOURG* un *ingénieur diplômé* d'une Grande Ecole (de préférence INA ou ENSAIA), ayant acquis au cours de ses études et de stages appropriés de bonnes connaissances en génie industriel ou engineering alimentaire.

Après une période de formation, il se verra confier, à la Direction Technique de Kronenbourg des responsabilités dans le domaine de la technologie alimentaire :
- définition des spécifications technologiques des matériels et des méthodes de fabrication, de conditionnement et de contrôle,
- études des avant-projets d'installations des moyens de production prévus au plan d'investissement,
- conduite des tests et essais industriels des matériels.

Ce poste est à pourvoir à Strasbourg.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous la réf. E 23 à Etienne Huchet BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules-Guesde *92302 Levallois-Perret.*

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DES ÉLECTRODES ET RÉFRACTAIRES SAVOIE
DU GROUPE
PECHINEY UGINE KUHLMANN

Fabrications : Produits carbonés et graphités

RECHERCHE

pour ses usines région Rhône-Alpes

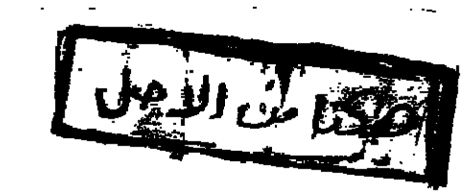
INGÉNIEURS DÉBUTANTS GRANDES ÉCOLES

destinés à occuper des postes dans Services de Fabrication ou d'Entretien

NOUS OFFRONS :

— une période de formation ;
— des situations matérielles intéressantes ;
— des responsabilités ;
— une possibilité d'évolution de carrière dans la *Société ou dans le Groupe.*

Adresser curriculum vitae manuscrit avec photo à :
S.E.R.S. - Service des Relations Sociales, 15, rue du Rocher. — 75008 PARIS.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Société de Négoce de Produits Chimiques

recherche

1) Un ACHETEUR

ayant si possible des connaissances des produits de base pharmaceutiques.

2) Un TECHNICO-COMMERCIAL

pour la promotion de produits de base pharmaceutiques, ayant si possible une connaissance de la fabrication des comprimés.

Un PHARMACIEN pourrait convenir pour l'un ou l'autre de ces postes.

Adr. C.V., photo et prétent., n° 77.564, CONTESSE Publicité. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 90.000 F/AN

Le Président d'un grand groupe de distribution souhaite déléguer la responsabilité de la gestion financière et administrative de son siège à Paris.

Il recherche un cadre supérieur, possédant l'expérience d'une chaîne de commerçants, des compétences comptables, administratives et publicitaires poussées et souhaitant poursuivre son épanouissement professionnel dans un groupe dynamique en pleine expansion.

Ce poste important intéresse un diplômé H.E.C., E.S.S.E.C. ou Sup Co., âgé de 30 ans minimum ayant de plus le goût et le sens du contact humain.

Adresser lettre manuscrite, C.V., sous Réf. A 202, à
EXECUTIVE CONSULTANT
2 rue Jules-Chaplain-75006 PARIS

emplois régionaux

secrétaire général Hte Savoie

Société française à caractère international et leader dans sa branche souhaite s'adjoindre un SECRETAIRE GENERAL.

Le poste à pourvoir comportera des responsabilités dépassant largement celles qui lui sont généralement attribuées. Ce collaborateur aura notamment pour mission de jouer, dans les domaines légal, fiscal et économique, un rôle de conseil et d'assistance auprès du Président et des Directeurs, en ce qui concerne les activités et les projets du Groupe. Une formation juridique, universitaire et professionnelle est requise ainsi qu'une expérience des problèmes économiques et de gestion de l'entreprise. Une connaissance du Droit du Travail serait appréciée. La maîtrise des langues allemande et anglaise est nécessaire.

Le siège principal d'exercice des activités de ce collaborateur sera situé en Haute-Savoie, à proximité de Genève.

Adresser curriculum vitae détaillé accompagné d'une photographie sous réf. 27 794/M à I.C.A. qui transmettra. Il sera répondu à toute candidature dans les meilleurs délais.

I.C.A. International Classified Advertising, 3, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

Importante Société de constructions de biens d'équipement (chaudronnerie - charpente - appareils de levage et de manutention) Groupe de premier plan

recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
A.M. ou ASSIMILE

pour assumer responsabilités dans un bureau d'études de matériels chaudronnés et mécano-soudés pour la sidérurgie.

Ce poste conviendrait à candidat de 35 ans minimum ayant une bonne pratique en calculs de résistance de matériaux et une bonne connaissance des règlements cahiers des charges sidérurgie

— Expérience en organisation, gestion, et connaissances langues (anglais ou allemand) appréciées
— Poste d'avenir pour candidat valable.
— Résidence grande ville du Nord

Adresser lettre manuscrite avec C.V et prétent. à n° 3821, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHE région SUD-EST

recrute pour aider des chercheurs en matière de Documentation technique (recherche, diffusion, mise à jour,...)

UN INGENIEUR MECANICIEN CONFIRME

Ayant une expérience de plusieurs années si possible en recherche et développement dans le domaine de la Construction mécanique.
Le titulaire du poste aura également une activité d'assistance technique en métallurgie, résistance des matériaux et physique.
Connaissances langues étrangères (anglais, allemand appréciées).

Adr. C.V., photo et prétent. à : N° 77.746 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Sté de fabrication de matériels de soudage

recherche :

INGENIEUR D'AFFAIRE

HEC-ESC ou simil., débutant ou 2 ou 3 années d'expérience. Esprit ouvert au problème de vente à une clientèle industrielle. Formation assur. par la société. Anglais indispensable., 2e langue souhaitée.
Ecr. N° 453 SNP Havas ROUEN.

emplois féminins

CLINIQUE conventionnée 100 lits recherche

SECRETAIRE MEDICALE caisses sécurité sociale. Ecrire, très qualifiée, grande expérience HAVAS - TOULON - n° 53.177.

Société de grand renom PARIS 8ème

recherche

Directeur du personnel

- libre rapidement,
- expérience 5 ans minimum de la fonction,
- *parfaite connaissance de la législation sociale,*
- expérience du personnel féminin appréciée.

Ecr. avec photo, CV manus., prét. et préciser date de disponibilité
Pierre LICHAU S.A.
10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transm. (s/réf. 1706)

CESTRAL

Recherche pour Centre de Formation Professionnelle

CADRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE

Mission :
- mise en place et suivi d'une comptabilité analytique efficace
- saisie des données comptables
- gestion administrative d'un centre de formation situé dans les Yvelines.

Profil :
- formation comptable supérieure (min. BTS)
- sens de la négociation
- expérience de 2 années nécessaire, en comptabilité analytique.

adresser : CV + ph. + prét. sous réf. C/166 à Cestral Sélection, Tour Horizon, 52, quai National, 92806 PUTEAUX.

IMPORTANTE ENTREPRISE

recherche

CADRE HOMME COMPTABLE CONFIRMÉ
(MINIMUM 32 ANS)

pour comptabilité générale. B.P. ancien régime, ou D.E.C.S. exigé

Adresser C.V. et photo à GOPREL, B.P. 1.839. 45008 ORLEANS CEDEX.

Groupe industriel international de tout premier plan

recherche

deux ingénieurs de fabrication

susceptibles d'occuper rapidement en usine (Région Parisienne et Province) des postes de grandes responsabilités

deux ingénieurs confirmés

dans les domaines MÉTHODES et TRAVAUX NEUFS

Les candidats devront :
— avoir acquis une expérience de 5 à 8 ans dans les domaines de fabrication mécanique de grande série (usinage - montage) ;
— posséder le goût et la pratique des relations humaines.

Larges perspectives d'évolution de carrière au sein du groupe.

Adresser curriculum vitae sous référence NOTTE, 30, rue Vernet, Paris (8e).

Filiale Groupe International

recherche à **LA DÉFENSE**

CHEF COMPTABLE

Homme, ayant grande expérience comptabilité générale, comptabilité américaine, fiscalité française et paye.

UN DIRECTEUR AUDIT

Pour Poste très haut niveau.
Expérience Cabinet Audit anglo-américain indispensable, capable coordonner gestion financière au niveau Direction Générale.

POUR CES 2 POSTES :

Langue anglaise indispensable

Avenir intéressant à candidat ayant forte personnalité, dans une Société en plein développement.

Les candidats intéressés peuvent envoyer leur C.V. en indiquant la rémunération souhaitée sous le n° 77.385, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

DISCRETION ASSUREE
Il sera répondu à toutes les candidatures.

Société en plein développement

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Il aura pour action l'organisation et le développement de 2 réseaux de vente :
1) fours à micro-ondes,
2) protection contre le vol.

Préférence sera donnée à un homme d'expérience et de terrain ayant la pratique de la clientèle particulière électro-ménagiste et collectivites.

Nous offrons une rémunération minimum de 100.000 F par an.

Adr. CV dét. photo à n° 10129 EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

ALLIA-DOULTON (Groupe Lafarge)

Porte d'Orléans recherche

un adjoint au chef des services comptables

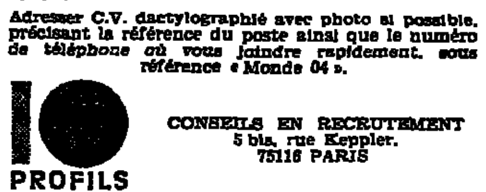
Le titulaire du poste devra :
- *développer les relations fonctionnelles entre les différents services pour la centralisation des opérations comptables.*
- *Participer à l'élaboration et au suivi des situations comptables, documents financiers, situations de trésorerie, et à l'analyse des comptes.*

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation niveau D.E.C.S., et une expérience de quelques années dans la fonction de comptabilité générale. Anglais souhaité.

Travail au sein d'une équipe jeune : 12 personnes. Possibilité de promotion à l'intérieur du Groupe.

Env. lettre manus., C.V. en précisant salaire actuel, au Groupe BBC Consultants 4, rue des Martyrs 75009 Paris
Discrétion absolue et réponse assurée.

GROUPE BBC



SOCIÉTÉ MECI

recherche son

CHEF DE PRODUIT RÉGULATION

pour assurer la responsabilité de la ligne de produit régulation de processus industriels et systèmes de régulation.

Le poste ne peut convenir qu'à UN INGENIEUR ayant une grande connaissance du marché de l'instrumentation.

Il offre, pour un candidat de valeur, une réelle opportunité de carrière.

Lieu de travail : PARIS puis PLAISIR (Yvelines).

Adresser C.V détaillé avec prétentions à MECI S.A. Direction du Personnel, 126, bd de Grenelle, 75015 PARIS. Discrétion assur. et réponse à ttes candid.

INSTITUT PASTEUR PRODUCTION

recherche

RESPONSABLE DE SECTEUR pour son Service EXPORTATION

- Le titulaire de ce poste chargé des relations avec les Agents sera dynamique, organisé et prêt à effectuer de nombreux déplacements à l'étranger ;
- une formation Biologique et une expérience de la vente des produits pharmaceutiques seront très appréciées ;
- anglais courant ;
- la rémunération de départ ne sera pas inférieure à 60.000 francs.

Ecrire avec C.V. et photo, n° 77.771, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SOCIETE D'ETUDES ET DE REALISATIONS INDUSTRIELLES

recherche,

UN INGENIEUR

pour :
- études d'application
  - de moyens de collecte et traitement résidus industriels et ménagers,
  - de moyens permettant économies de matières au niveau d'un établissement, d'une zone industrielle ou d'une région.

Nécessaire avoir 3 ans expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions à SERI B.P. n° 2 - 78150 LE CHESNAY

sorinfor

LA SOCIETE DE TRAITEMENT DU GROUPE CAP/SOGETI A PARIS (PORTE MAILLOT)

RECHERCHE

POUR SON CENTRE EQUIPE D'UN IRIS 55

- **Ingénieurs chefs de projets** GVN 100
  - Ayant une expérience d'au moins trois ans dans le domaine des applications de gestion.
  - Connaissant bien le système d'exploitation Siris 3.
  - Suffisamment murs pour encadrer une équipe importante.
- **Ingénieurs technico-commerciaux** GVN 101
  Ayant une expérience informatique suffisante pour rédiger des cahiers des charges. Evaluer l'effort de réalisation et de mise au point des coûts d'exploitation correspondants. Assurer l'interface entre le client et le bureau d'études ainsi que le centre de production de la société.
- **Spécialistes Systèmes** GVN 102
  Connaissant le langage Assiris et le système d'exploitation Siris 3 sous W 15.
- **Analystes Programmeurs** GVN 103
  - Pouvant justifier d'au moins deux ans d'expérience en informatique de gestion.
  - Connaissant parfaitement le Cobol et le système Siris 3.

LES CANDIDATS INTERESSES DOIVENT ENVOYER LEUR CV, LEUR PHOTO ET LEURS PRETENTIONS EN PRECISANT LA REFERENCE AU DEPARTEMENT SELECTION DE CAP/SOGETI FORMATION.
21, RUE LERICHE 75015 PARIS

CAP SoGETI SELECTION

Société Internationale d'Ingénieurs-Conseils

recherche des COLLABORATEURS QUALIFIES PARLANT COURAMMENT ANGLAIS POUR IMPORTANTS PROGRAMMES DE CONSTRUCTIONS ROUTIERES

PROJECT MANAGER (Référ PM 17)

Ingénieur diplômé ayant une grande expérience d'études de transport et en particulier de direction de projets routiers et de supervision de travaux

RESIDENT ENGINEERS (Référ. IR 14)

Ingénieurs diplômés ayant au moins 8 ans (certifiés) d'expérience en construction de routes.

CIVIL ENGINEERS (Référ. IC 19)

Ingénieurs diplômés ayant au moins 5 ans (certifiés) d'expérience, dont 3 ans au moins en construction de ponts et structures d'autoroutes

MATERIALS ENGINEERS (Référ MI 12)

Ingénieurs diplômés en génie civil avec au moins 5 ans d'expérience, dont 3 ans en laboratoire de constructions routières pour essais sur ouvrages en terre et béton bitumineux.
ou
GEOLOGISTS ayant au moins 5 ans d'expérience en laboratoire de constructions routières.

JUNIOR ENGINEERS (Référ. JE 21)

Ingénieurs diplômés en génie civil ayant entre 6 mois et 3 ans d'expérience en construction de routes.

Adresser C.V. dactylographié avec photo si possible, précisant la référence du poste ainsi que le numéro de téléphone où vous joindre rapidement, sous référence « Monde 04 ».

PROFILS — CONSEILS EN RECRUTEMENT 5 bis, rue Keppler. 75116 PARIS

Le Directeur des filiales céréalières d'une société multinationale

recherche UN

cadre

pour participer sous sa responsabilité directe aux études prospectives d'implantation et de rentabilité au développement, à l'établissement des budgets, aux analyses des résultats, à la mise en forme et à l'exploitation de statistiques.

La réussite dans le poste requiert une formation sup. de co. ou équivalent, le sens des contacts et le goût de la recherche.

Une expérience de quelques années dans une fonction similaire sera appréciée.

La rémunération sera en rapport avec *l'importance de cette fonction.*

Ecrire avec CV au Service 5725 M

plein emploi 118 rue réaumur paris 2e

Société Française de Produits Frais
offre un poste de

Directeur national des ventes

Chargé de :
- l'animation, le contrôle et l'extension du réseau vente, agents commerciaux et exclusifs répartis sur la France entière ;
- ayant la responsabilité personnelle des principaux clients pour faire atteindre les objectifs prévus ;
- devant participer à la mise au point de la politique commerciale et des moyens promotionnels.

Lieu de résidence Paris

Nous recherchons un candidat ayant :
- 30 ans minimum ;
- formation de base Ecole Supérieure de Commerce caractérisée par son expérience confirmée dans l'Alimentation ;
- solide homme de terrain accoutumé aux contacts commerciaux de haut niveau ;
- connaissance des produits frais appréciée sans être indispensable ;
- tempérament affirmé de vendeur ayant ambition de progresser et de réussir.

Adresser dossier de candidature sous référ. : OVIO (mentionné sur l'enveloppe), à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

---

everitube
filiale de Saint-Gobain Industries
recherche pour ses Services
ETUDES ET DEVELOPPEMENT
AMIANTE — CIMENT — POLYESTER et BOIS

INGENIEUR NOUVEAUX PRODUITS

Centrale, A.M, Pont et Chaussées, T.P. ou équivalent

Spécialiste technique et commercial des familles Produits dont il a la charge (étude de nouveaux produits : expérimentation, réalisation - gestion de produits catalogue). Il est en liaison permanente avec les différentes Directions de la Société (ventes - développement - production).
2 à 10 ans d'expér. pratique du bâtiment indispensable dont 2 à 4 ans de chantiers ou bureaux techniques ou engineering.
Le dynamisme de notre Société ouvre de larges perspectives d'avenir dans des domaines variés pour un ingénieur compétent.

Adresser C.V. détaillé et prét. sous No 121.260
30, rue de Mogador
75009 - PARIS





Filiale Française d'un Groupe Américain
N° 1 MONDIAL DE L'ASCENSEUR
6.000 personnes en France

recherche

ADJOINT CHEF DE SERVICE DE CONTROLE PRIX DE REVIENT-USINE

- Pour ses unités de production :
  — de la région parisienne,
  — de Gien dans le Loiret.
- Formation supérieure H.E.C. ou E.S.C.P. ;
- Débutants ou ayant quelques années d'expérience ;
- Bonne connaissance de l'anglais ;
- Qualités de contacts et d'autorité naturelle ;
- Stage de formation et d'intégration d'environ 3 mois.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES, 141, rue de Saussure - 75017 PARIS.

IMPORTANT CONSTRUCTEUR BRANCHE INFORMATIQUE
recherche pour
étude et conception de matériel

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Ayant 3 à 4 ans d'expérience en Informatique et connaissant bien l'Électromécanique et l'enregistrement sur Périphériques Magnétiques.

Adresser candidature et C.V., n° 77.599, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société Multinationale située Banlieue Sud de Paris, spécialisée dans le matériel de transport routier, recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Age minimum : 30 ans

Très bonne formation technique ou commerciale connaissant parfaitement l'Anglais ou l'Allemand.

Env. lettre man., C.V. et prétentions, n° 7.799, **PUBLIFOP** 100, rue de Richelieu, PARIS (2e), qui transmettra.

COHERENT RADIATION
Société Internationale spécialisée dans les LASERS recherche pour sa filiale française (en voie de création)

directeur général

- *Ingénieur électronicien ou physicien.*
- *Plusieurs années d'expérience dans des services techniques.*
- *Bonne formation commerciale.*
- *Excellent contact humain.*
- *Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.*

La rémunération annuelle sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser C.V. en anglais + photo sous référence 8457 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris

Société Française (plus de 4.000 personnes) à vocation technique
recherche
pour son Centre Industriel le plus important (2500 personnes)
un

CHEF DU PERSONNEL

Directement rattaché au Directeur du Personnel et des Relations Sociales, il est responsable de l'administration du personnel :
— application de la réglementation (congés payés, déplacements . . .)
— organisation des élections des Délégués du Personnel
— problèmes médico-sociaux
— retraite, Sécurité Sociale

Il a sous ses ordres un Service de 20 personnes dont il assure l'animation et la coordination. Sa fonction l'amène à avoir de nombreux contacts avec l'ensemble des Responsables et les membres du Personnel notamment les Représentants Syndicaux.
Le poste conviendrait à un Cadre de formation supérieure de préférence, ayant environ 7 à 8 ans d'expérience d'administration du Personnel, et un sens aigu des relations dans les contacts à tous niveaux.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions
PARFRANCE P.A. n° 3045
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Cincom Systems
leader dans le monde des systèmes de gestion de bases de données et de télétraitement

TOTAL, de Cincom Systems, est le système de gestion de bases de données le plus utilisé en Amérique du Nord.
TOTAL est aussi le système qui se rapproche le plus des recommandations d'organismes, tels que GUIDE-SHARE ou CODASYL Data Base Task Group.
Le moniteur de télétraitement, commercialisé par CINCOM-SYSTEMS, ENVIRON/1, est actuellement le plus performant sur le marché. C'est donc pour faire face aux demandes croissantes pour nos packages (aujourd'hui plus de 700 utilisateurs dans le monde) que nous recherchons :

Ingénieurs Commerciaux

Basés à PARIS, ils auront une connaissance approfondie du Hardware et du Software IBM. Une formation complète sur nos produits leur sera donnée.
Nombreux déplacements en France et en Europe.
Rémunération importante et promotion basées sur les résultats.

Ingénieurs Systèmes

Basés à PARIS, ils seront diplômés de l'Enseignement Supérieur et auront une expérience du Soft de DATA BASE-DATA COMMUNICATIONS.
Nombreux déplacements en France et en Europe.
Rémunération importante + primes en fonction des réalisations.

Analystes Programmeurs

Basés à PARIS, ils auront une connaissance approfondie du Hardware et du Software IBM, et si possible ASSEMBLEUR IBM.
Nombreux déplacements en France et en Europe.
Rémunération intéressante + primes en fonction des réalisations.

Pour tous ces postes, la parfaite connaissance de l'ANGLAIS est indispensable.
Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions à :

Cincom Systems International S.A.
We create efficiency.

Tour Maine-Montparnasse — 33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.
Tél. : 538-14-07.
Bureaux à Londres, Bruxelles, Turin, Stockholm et aux U.S.A.

---

ingénieurs ESE, IEG, INSA
Docteurs 3me cycle en électronique

Vous avez une expérience (2, 3 années) en
- **électronique rapide**
- **micro-programmation**

Vous désirez travailler à la conception de machines programmées pour applications industrielles (contrôle de processus) au sein d'un département en expansion, création récente de l'un des premiers constructeurs français de matériel électrique et électronique.

Ecrivez sous réf. 60.100/M à EUREQUIP.

EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

EXPORTATION

Importante Société exportant matériel industriel vers Moyen-Orient et Extrême-Orient cherche pour compléter son équipe de vente dans ces pays UN INGENIEUR ou TECHNICO-COMMERCIAL ayant acquis à l'étranger au minimum un an d'expérience de vente sur place de véhicules de transport, d'engins de T.P. ou d'équipements industriels.

Indispensable parler couramment anglais et voyager presque continuellement.
Base de travail banlieue SUD PARIS.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prét. n° 78.028, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
Région Parisienne
Secteur AUDIOVISUEL
recherche d'URGENCE

CHEF des SERVICES COMPTABLES

Le candidat retenu devra :
— présenter une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire ;
— avoir une connaissance écrite de l'anglais et des notions générales d'informatique ;
— avoir le sens du commandement (18 personnes) et du contact humain.

Ecrire avec C.V. et photo à n° 78.233, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui transmettra.

EXPORTATION

Le département Export d'une société de construction de matériels de manutention, de réputation internationale (CA. 350 millions), basée à Paris, recherche un Jeune Commercial Export pour lui confier la responsabilité complète de l'un de ses secteurs géographiques.
Mission : prospection, vente directe, animation du réseau d'agents et recherche de nouveaux agents. C'est donc un homme d'action travaillant à 30 % sur le terrain, mais c'est aussi un administratif rigoureux qui suit tous les dossiers (crédits, transitaires, etc). Le poste convient à un homme jeune, passionné par l'exportation et la connaissance des pays étrangers, susceptible de très bien maîtriser l'aspect administratif de la fonction, et possédant parfaitement l'anglais.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature sous réf. 66 M à M. Chaumier - 69, rue du Docteur Bauer - 93400 St Ouen.

OP

Banque internationale PARIS,
recherche pour son département

audit interne
INSPECTEURS

DIPLOMES ou NIVEAU :
- Enseignement supérieur (E.S.C....)
- Enseignement bancaire (Institut technique de Banque; Brevet Professionnel de Banque).

LES CANDIDATS AURONT POUR MISSION:
- d'évaluer et de définir toutes règles de contrôle
- de s'assurer de la régularité des procédures sur le plan des réglementations locales et internes.

Une bonne connaissance de la langue anglaise sera appréciée.

Quelques voyages sont à envisager.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à No 77316 CONTESSE PUBLICITE - 20, av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.



animateur de formation commerciale

Si vous avez une formation supérieure commerciale ou psychologique et une réelle expérience du marketing et de la formation,

Nous vous offrons la possibilité au sein d'une équipe de concevoir, organiser et animer les actions de formation du personnel commercial (cadres et représentants) de nos divisions et départements de produits grand public.

Les candidats ayant au moins 4-5 ans d'expérience professionnelle peuvent adresser leurs dossiers de candidature sous référence 322 à

PHILIPS Département du Personnel 50, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

Jacques borel International

pour l'une des Sociétés du Groupe, nous recherchons des

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

VOUS ETES :
- jeune diplômé E.S.C., Sciences Economiques ou vendeur confirmé ;
- dynamique et ambitieux ;
- attiré par la vente de services.

NOUS VOUS OFFRONS :
- une formation à nos méthodes de vente
- une possibilité de carrière dans un groupe dynamique ;
- une rémunération stimulante.

Les postes à pourvoir sont à LILLE, MARSEILLE, NANCY ou METZ et PARIS.

Adresser curric. vitae et photo à J.-L. ALPEYRIE, JACQUES BOREL INTERNATIONAL, 33, avenue du Maine - Tour Maine-Montparnasse. 75755 PARIS CEDEX 15.

GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL
recherche pour son Service
ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS :

UN CHARGÉ D'ÉTUDES TECHNICO-ÉCONOMIQUES

— Formation économique ou technique supérieure.
— Très bonne maîtrise de la langue anglaise, et si possible allemande.
— 28 ans minimum.

- Il aura la double responsabilité de réaliser des études de marchés, et de développer sur le terrain en liaison avec les services commerciaux des actions de promotion tant en France qu'à l'étranger.
- Bureaux à Paris, mais déplacements fréquents.
- Position CADRE.

Env. C.V. détaillé avec photo et prét., à n° 77.526, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CENTRE INFORMATIQUE DU 15e arrdt
ÉQUIPÉ D'UN H.B. 6.000 BATCH-TÉLÉTRAITEMENT
recherche

PROGRAMMEURS
Cobol
1 an de pratique minimum

— Avantages sociaux.
— Restaurant entreprise.
— Horaires flexibles.

Envoyer C.V. sous n° 4053 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

94 - CRETEIL
fabricant supports magnétiques
recherche

INGENIEUR MECANICIEN

26 ans minimum, adjoint services techniques, niveau AM-INSA-ENSI-ECAM. Anglais apprécié.
Sérieuses connaissances électricité et mécanique générale.
Expérience études et mise en place de programmes d'entretien préventif du matériel et des installations.
Capable prendre en charge service entretien et travaux neufs, d'assurer *implantation* nouvelles unités de production ainsi que l'étude et la mise au point et réalisation de machines spéciales de fabrication.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions à CEPS - T 4
6, rue Jean Maridor 75015 PARIS

Nous recherchons pour Paris

UN HOMME DE GRANDE CLASSE

ayant une réelle expérience de la négociation avec de grosses entreprises au niveau du « Président ».

30 ans minimum.
Très forte personnalité.

définitivement orienté vers la vente

Rémunération entre 7.000 et 15.000 F par fixe et intéressement. Frais de représentation en sus.

Réponse garantie sous deux semaines.
Nous vous remercions de votre candidature et vous prions d'adresser un bref résumé de carrière avec photo sous la référence OBET (mentionnée sur l'enveloppe).

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

LE CONTROLE ET L'ORGANISATION COMPTABLE VOUS INTÉRESSENT

Vous avez :
- Une formation supérieure niveau Expert-Comptable,
- Quelques années d'expérience,
- Des connaissances en informatique,
- Une bonne maîtrise de l'anglais.

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

Vous offre :
- De participer activement au développement de ses moyens d'interventions dans ses filiales.
- Des déplacements de courtes durées dans le monde entier sont à prévoir.

Envoyer C.V. manuscrit, Prétentions et Photo au
DEPARTEMENT GESTION DU PERSONNEL
Service Recrutement Gestion Prévisionnelle
5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL DE PRÉCISION
proche banlieue parisienne recherche :

INGÉNIEUR

Formation mécanique : quelques années d'expérience pour poste au sein d'une Direction « QUALITE »

Ecrire avec curriculum vitae, photo, prétentions, n° 77.763, à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

STE INSTRUMENTATION recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
pour promotion et ventes appareils et systèmes de mesures paramètres physiques.
Expérience technique nécessaire
25 ans minimum
Anglais indispensable
Lieu de travail : ANTONY (92)
Ecrire avec référ. et prétent. à EUROPAVIA-FRANCE 2, av. de Messine, 75008 Paris.

Etablissement enseignement second. garçons contrat Association région parisienne cherche
PROFESS. DESSIN
temps complet.
Sér. référ. exigées.
Ecrire HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008-Paris, ss référ. 60.192.

Société engineering pétrolier recherche
CHEF DE BUREAU ETUDES
expérim., âge minim. 35 ans. Adres. C.V., prétent. et référ. à n° 77.788, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris, qui tr.

Importante société internationale recherche pour son siège PARIS
UN JEUNE INGENIEUR
connaissant la résistance des matériaux
UN AGENT TECHNIQUE OU DESSINATEUR
avant des connaissances en résistance des matériaux.
Ecr. av. C.V., photo et prét. à n° 10.728, Emplois et Entreprises, 18, r. Volney, 75002-Paris.

FERODO SAINT-OUEN recherche pour son Bureau d'Etudes « Embrayages »
DESSINATEURS
E 2 - P 1
chargés de :
— modifier et adapter des embrayages existants ;
— d'étudier des embrayages nouveaux.
Avantages sociaux, primes - self-service. Horaires personnalisé.
Adres. C.V. Recrutement, 15, rue Etienne-Dolet, 93406 SAINT-OUEN

DIRECTEUR
Agence Paris, transp. messageries détails. Ev. C.V. à S.T.E.R., 83, bd Sébastopol, 75002 Paris.

Hôpital de jour et C.M.P.P. (Ets Enfance inadaptée) rech : **RESPONSABLE ADMINISTRAT. GESTION**
générale et du personnel.
Préf. H. Ecr. av. C.V. n° 6.818 à **J. R. P.** 39, rue Arcade, Paris-8e, q. tr.

IMPORTANT GROUPE BANLIEUE OUEST proche VERSAILLES recherche
CHEF DE PROJET
INGENIEUR ou équivalent
4 ans d'expérience minimum, ayant eu la responsabilité d'un projet important.
Envoyer C.V. dét. à Sté AGIP, direction du personnel 2, avenue Charles-de-Gaulle 78150 - LE CHESNAY

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE PARIS SUD, recherche pour son sce de documentation
MEDECIN
connaissant ANGLAIS et ALLEMAND.
Activité temps complet 40 heures par semaine
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 77.574, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SOCIETE équipée IBM/3 - 10 démarrage prévu IBM/3 - 15 télétraitement recherche
PROGRAMMEUR GAP 2
(analyste débutant)
Ecrire ou téléphoner Office Notarial, Mme Berthomier, 54, av. V.-Hugo, Paris-16e. Tél : 727-97-59.

Pr rég. PONTOISE Société de services en expansion importante et constante ouverte aux hommes de valeur, recherche
INSPECTEUR DES VENTES
responsable de ses objectifs. Il devra animer une équipe de vendeurs tout en étant vendeur lui-même. Ce poste conviendrait à un homme de terrain. Ambitieux mais réaliste, jeune et poss. une prat. de plus. années. *Adr. C.V. et photo à M. G. F.*, 6, rue Picot, 75016 PARIS.

KNOLL INTERNATIONAL FRANCE
Fabrique de meubles et sièges rech. pour son Usine de SAINT-OUEN-L'AUMONE (95)
PREPARATEUR ASSISTANT
CHEF DE FABRICATION
Ayant bonnes connaissances ordonnancement et lancement. Tél. pr rendez-vous à M. SAINT-DRENAN : 464-40-93 (poste 307).

IBM EUROPE
recherche
CADRE COMPTABLE
Au courant lois sociales. Une connaissance approfondie ANGLAIS est indispensable. Ecrire avec C.V. service 1.550, B-10, Cité du Retiro, PARIS-8e.

Bureau étude bâtiment rech. pour importants chantiers 16e, 17e arrondissements
TECHNICIENS CONF.
en coordination - pilotage
— Intervention auprès entreprises ;
— Mise au point plans synthèse;
— Utilisation PLANNING PERT.
Poste convenant cadre minimum 35 ans, dynamique et sens responsabilités. Lettre manuscrite, C. V. détaillé, prétentions, à Mlle SZTROK, 143, bd Lefebvre, PARIS (15e).

FRAMATOME
STE CONSTR. NUCLEAIRES
recherche pour département ASSURANCE QUALITE
INGENIEURS
FORMATION SUPERIEURE.
Postes à responsab. Expérience industrie (usines-chantiers). Anglais indispensable.
Env. C.V., photo en mentionn. la réf. GP 397, à FRAMATOME, Service du personnel, 77-81, rue du Mans, 92400 COURBEVOIE.

ETUDE 12e rech. NEGOCIAT. dynam., confirm., 25-30 ans, lib. suite. Avant. sociaux ou Indiv. Bonne rémunération. 346-60-86.

TIME'S recherche d'urgence
2 PROGRAMMEURS
COBOL sur Honeywell 2.000. Sér. référ. Bonne rémunération. Se prés. : 148, rue Montmartre. Mo Bourse - 236-75-95.

Associat. de professeurs cherche professeur de russe expér. et diplômé dans l'enseignement de leur langue maternelle. Excell. conditions de travail. 532-81-82.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE *recherche pour le* centre technique des applications du soudage. SAINT-OUEN-L'AUMONE près PONTOISE
JEUNE INGENIEUR
DIPLOMÉ, ayant 3 à 4 ans d'expérience en électronique industrielle pour diriger équipe chargée de la conception et mise au point équipements prototypes : soudage par bombardement électronique et commandes de machines par lecteurs optiques ou commandes *numériques.*
Adress. C.V. dét. et prétent. à Direction du Personnel de la S.A.F. - B.P. n° 24 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.

Cité Universitaire, Service technique demande Electricien P 3, un Plombier P 3, 10 ans expér. exigées. S'adress. : GARDIENS, 27, bd Jourdan - Paris (14e).

Ecole second. privée Château-Thierry, recherche **SURVEILLANT**
Célib. Sér. réf. exigées. Rentrée Toussaint. Env. C.V. s. réf. 7455, P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cédex 02, qui tr.

CONSTRUCTEUR ESPAGNE Burx à Paris, rech. person. sér. disp. tps lib. pr contacts clients. Ecr. Ramos Marca, 58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE recherche
COLLABORATEURS introduits BUREAUX d'ETUDES capables diriger
BRANCHE COMMERCIALE
Ecrire sous la référence ORIN, EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

TEXROPE
pour Services Exportation
CHEF DE GROUPE
SERVICE INTERIEUR
Responsable administration des ventes, homme dynamique ayant autorité, sens organisation, ordre et méthode, niv BAC. TECHN. Expérience Export appréciée. Anglais courant souhaité.
Adresser C.V. et prétentions, à : DIRECTION DU PERSONNEL, B.P. 307 - 92302 LEVALLOIS.

INSTITUT DE RECHERCHE DES TRANSPORTS recrute
JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE
ayant bonne connaissance en électronique et automatisme pour études dans le domaine de la régulation du trafic maritime. Adr. c.v. et prét., à M. DAVID, B.P. 28, 94110 ARCUEIL.

Société d'expertise compt. ch. : **COLLABORATEUR**
expérience cabinet, responsabil. Téléphone : 288-44-18.

CAISSE RETRAITE CADRE *recherche*
ADJOINT AU CHEF DU SERVICE SOCIAL
Formation supérieure, connaiss. Législation sociale. Envoyer CV manuscrit à IRRAPRI Service du Personnel, *35, rue du Départ, 75014 Paris.*

Banque de groupe à PARIS rech. pour son siège de PARIS 1 jeune comptable ayant acquis une expérience de la comptab. informatisée, préférence dans un établissem. bancaire depuis 3 a. au moins, cette expérience prof. pourra englober, outre le contrôle interne, *les statistiques* et la rédaction des docum. périodiqu. Faire acte candidature avec C.V., photo et prétentions, à T. 61.578, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e. (Discrétion assurée.)

78-VILLE D'ACHERES recrute
UN DIRECTEUR
pour Centre de Loisirs.
Candidature avec C.V. à adresser à *Monsieur* le maire d'ACHERES 78260.

Impte Société 16e, recherche : CADRE form. sup. pr assumer la responsabilité de son service Achats et Etudes de Transports Terre, Air, Mer. Angl. cour. Ind. Expér. ds fonction simil. exig. Dispon. Imméd. Ecr. à FIT réfr. 1.007, 12, Bd Poissonnière-9e.

ENTREPRISE TP EN PLEINE EXPANSION recherche
INGENIEURS CENTRALE - A.M. PONTS - T.P.
— Service exploitation ;
— Service matériel ;
— Etudes de prix.
Adr. C.V. complet à n° 4.064, *BLEU, 17, rue* Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

Rech. pour ppté LUZARCHES valet ttes mains, sachant conduire + bonne tout faire, sépar. ou coupl., bien logés. Se prés. AVIS, 32, allée de la Tour, 93-Villemomble. Tél. 738-51-64.

Organisme professionnel rech. pour son service statistiques
COLLABORATEUR(TRICE)
pouvant assurer :
— Mise en forme des statistiques officielles de la profession et des industries concurrentes ;
— Rédaction de notes de synthèse d'analyse de ces statistiques et études évolutives.
Tout candidat à ce poste devra avoir le goût du traitement des chiffres et savoir rédiger dans un style clair et précis. Expérience similaire *souhaitée. Le poste peut évoluer* en fonction des qualités de son titulaire.
Env. C.V. manuscrit, prétentions et photo sous pli personnel à M. BEDEREDE, 34, av. de Messine, 75008 Paris.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL ARTISANAL cherche
SECRETAIRE ADMINISTRATIF bon rédacteur, ayt esprit synth., connaiss. fisc., droit, quest. soc., qualités ordre, dynam., sens des responsabilités, élocution facile, dévouement indisp. Si poss. ayt réf. syndicalisme, dispon. pour *déplacements périodiques.* Ecr. C.V., photo, prét. à Leleu, 188, aven. Daumesnil, Paris-12e, qui transmettra.

SOCIETE MULTINATIONALE située à
PONTOISE
recherche
UN RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION
Nous demandons :
Un homme jeune possé*dant une formation comp*table avec une expérience informatique.
Il aura pour mission :
d'être l'interface entre les Services et l'ordinateur.
La connaissance de l'anglais sera appréciée.
Référence : ST 35.
Envoyer C.V., photo et prétent. en *rappelant la référence* à : Agence MAILLARD, 6, rue de la Paix, 75002 PARIS.

IMPT GROUPE FRANÇAIS recherche pour sa branche *Plafonds acoustiques*
CADRE EXPORT
chargé de développer les ventes à l'étranger et d'animer le réseau international.
Profil : 3 ans d'expér. minimum dans la vente à l'exportation, de *préférence* dans milieu bâtiment. Goût de la vente et grande mobilité.
Anglais courant indispensable, allemand souhaitable.
Référence 3808 A.

RESPONSABLE GESTION COMMERCIALE
chargé de l'administration et de la gestion commerciale ainsi que des études marketing.
Profil: 3 a. d'expér. minim. dans administration et gestion commerciale. Réf. 3.808 B.
Ces deux postes sont basés à Paris-La Défense.
Envoyer lettre man., C.V. dét., photo réc. et rémun. envisagée, *en rapp. la réf. du poste choisi* à AXIAL PUBLICITE, 91, Fg St-Honoré, 75008 Paris, qui tr.

SKF
proximité Rond-Point du PETIT-CLAMART *recherche*
COLLABORATEUR
pour groupe administratif exportation
connaissant langue anglaise. Problèmes douane transports formalités exportation. Expérience dans fonction similaire indispensable.
Adr. lettre man., C.V., prétent., Service du Personnel, B.P. 72, 92140 CLAMART.

ORGANISME CULTUREL JUIF recherche
JEUNE CADRE
chargé de la Gestion et de l'Administration d'un centre de Paris.
Diplôme souh. I.U.T. Gestion des collectivités publiques ou privées ou école supérieure de commerce (E.S.C.).
Adress. C.V. et photo à SIPEP, réf. 282, 3, r. Choiseul, Paris-2e.

Très importante Société de Rénovation à PARIS recherche :
3 CHEFS DE CHANTIER
— Hautement qualifiés.
— Tous corps d'Etat.
Envoyer C.V. à S.I.P. Pté (Référ. 702), 11, rue d'Uzès, 75002 Paris, qui transmettra.

URGENT
S. S. C. I.
recherche
PROGRAMMEURS
ASSEMBLEURS IBM 370/PL-1 COBOL
2 ans d'expérience minimum.
Envoyer C.V. et prétentions à SEDAP, Tour Gamma D. 197, rue de Bercy, 75012 Paris.

ORGANISME DE
RECOUVREM. CREANCES
PARIS recherche : PROFESSIONNEL confirmé pour GESTION et DEMARCHES PARIS et PROVINCE.
Poste d'avenir pour candidat de valeur. Salaire en rapport *capacités.*
Envoyer C.V. et prétentions à n° 78.017, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Recherchons auteurs compétents d'ouvrages techniques dans les *domaines suivis* : Electronique générale, Radio-T.V. - HIFI - Informatique - Electricité. Télé*phoner : Conseiller technique,* mardi ou jeudi, de 15 à 17 hres, à 202-58-30. Poste 260.

emplois féminins

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL d'une SOCIÉTÉ INTERNATIONALE TOUT PREMIER PLAN
recherche sa
SECRETAIRE ASSISTANTE
BILINGUE - ANGLAIS
Bureau à LA DÉFENSE
Horaires réguliers - Vacances d'hiver - Cafeteria.
Adresser C.V., photo et prétentions, n° 77.675, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SECRETAIRE non tenue par vie de famille, déplac. Hor. irrégul., possib. voiture, respons., expér., dynam., sténo rapide. Ecr. av. *C.V. et prétent.* à LITARIS, 91, rue Fg-St-Denis, Paris-10e.

Sté de luxe recherche sténodactylo bilingue, Franç., anglais. Téléphone : 260-30-98.

ETABLISSEMENT CREDIT A LA CONSOMMATION recherche
COLLABORATRICE
25 ANS MINIMUM
Pour poste nécessitant déplacements.
Aura pour mission, après stage, d'assurer :
— *Formation, contrôle et* remplacement du personnel chargé de l'établissement et de l'acceptation des dossiers de crédit dans grandes surfaces de vente de la région parisienne.
Très bonne présentation.
Sér. référ., sens contacts humains, initiative, responsabilité, disponibilité.
Permis V.L. + 2 ans indisp. : voiture fournie + frais déplacement.
Adresser C.V., photo (retourn.), rét. et prét., n° 8.832, Publicités *Réunies, 112, boulevard Voltaire,* 75011 Paris, qui transmettra.

Important groupe de confection féminine recherche pour assurer petit secrétariat, service export, STENODACTYLO, pratique langue allemande souhaitée. Restaurant entreprise. Se présenter, Indréco, 92, rue Réaumur (2e).

Entrepr. Industrielle équipement automobile Paris (15e) recherche
UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
Solide formation secrétariat, bilingue angl. Une certaine disponibilité ds les horaires serait appréciée. Ecrire avec C.V., s/réf. 5.325 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris cédex 02, qui transmettra.

Société d'équipements électroniques recherche pour son laboratoire de BOULOGNE (92) (*Métro Porte de Saint-Cloud*)
UNE STENODACTYLO EMPLOYEE BUREAU
capable seconder Chef d'atelier. Anglais apprécié.
Ecrire avec C. V. et prétentions n° 77.657, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Société Industrielle PARIS (18e) *recherche* pour responsabilités BUREAU EXPORT
CADRE FEMME
tril. français, anglais, allemand, ayant au moins cinq ans d'expérience administration des ventes à l'étranger.
Ecr. avec C.V., photo, prét., à n° 10.163, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

PERFO-VERIF
CONFIRMEE SUR I.B.M. OU C.M.C.
Se pr. ou écr. Ateliers G.S.P., *124, bd de Verdun, Courbevoie*

occasions

PARTICULIER VEND
L'ILLUSTRATION
Soixante numéros 1914-1918. *905 - 20 - 99.*

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lutres bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

locat.-autos

TOURISME - UTILITAIRE
48, rue Sarette, 14e — 589-60-85.

boxes-autos

A louer parking métro Pasteur. 120 F m. Tél. 538-32-32, p. 11-09.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser C. V., envel., à ECIT, 132, r. de la Gare, 95-ERMONT. Entretiens à Paris.

représent. offre

Rech. REPRESENTANT introd.
MECANIQUE GENERALE
pour alimenter usine très bien *équipée 40 personnes, région* parisienne. Ecrire sous n° 550 à GAUTRON PUBLICITE, 14, rue Clauzel, PARIS (9e), qui trans.

représent. demande

H. [illegible] ans, FORM. COMMERC. *SUP., marié, ch. [illegible]* repres. ht niv. Dept SEINE MARITIME, ouv. ttes branch. Ecr. Vatel [illegible], [illegible] Yvetot.

transports

DEMENAGEMENTS. Combinés aller - retour, toute la France. Nice et région RONDEAU. 1 bis, rue FRIANT — 828-80-40

cours et leçons

Maths Leç. part., rattrap. [illegible] 278-77-71, midi à 14 h

travaux à façon

Peinture, papier, moquette. Tél. : 636-71-97 et 535-80-60.

proposit. com. capitaux

Importante Société recherche capitaux privés à court terme. Fortes rémunérations. Garanties importantes. Tél. 285-17-40, M. Hoffmann, 55, rue de Châteaudun, Paris-9e.

Marchand d'immeubles rech. 800.000 F, garant. hypothec. 1er rang s. immeuble + caution bancaire import. groupe bancaire, *frais financ. à débattre.* SOPIFREN 24, av. L.-Rollin, 12e 307-55-36, 255-06-33, après 20 h.

Disp. Versail. et Lisieux, loc. (comm. ou bur.) + ter. pr. Lisieux, étud. tte prop. ccial ou assoc. Ec. J. Durgueil, Ste-Marguerite-des-Loges, 14[illegible] Fervaques.

traductions

Demande

TRADUCTIONS CHINOIS TRADUCTRICE dipl. ch. travx à dom. T. 622-03-93.

L'immobilier

exclusivités

appartem. vente

Paris

AVENUE TRUDAINE
Studios, 2 et 3 Pièces, gd confort, imm. stdg. Vis., 3, rue Gerando, 10 h. 30-13 h. et de 14 à 18 h.

Odéon, Soleil, Caractère. Ascens. 3 P. + séj. 70 m², haut plafond, appartem. 140 m². - ODE. 42-70.

XVIIIe Excellent placement Jolis STUDIOS tout confort, vendus direct. par propriétaire. Locations garanties 550 F mensuel. - Tél. 742-64-91.

ST-GEORGES Immeuble bourgeois 1er étage, entièrement s/jardin **5 P.** TOUT CONFORT, tél. 535.000 F
Tél. 285-25-65 - 878-33-52

Région parisienne

COURBEVOIE (Résident.)
Imm. P. de T., standing, salon, S. à M., 2 chbres, tout confort, 110 m² + belle chbre service. Prix : 400.000 francs. Facilités. Jean FEUILLADE : 579-24-39.

locations non meublées

Offre

VAVIN - RASPAIL
Gd stdg, 4/5 P., 120 m², tt cft, 2.800 F + charges. - 633-38-94.

FOCH, TR. BEL APPT 8 P., 4 S. de B., CH. serv. TEL. Park., imm. stdg : 4.600 F. 704-88-18.

XVIe-RESIDENT. Liv. dble + 7 ch. TEL. : 1.850 F. 704-88-18.

ST-MANDE pr. Bois. Gd stand. Dble living + ch., cuisine équipée, balcon, téléph., 1.150 F mensuel. - 344-25-27.

pavillons

Près Enghien, 8 min. gare, voie priv., calme, b. pav. réc., séj. 35 m², 5 ch., bs, ch., gar., s.-sol. etc. s. jard. 500 m². Part. à part. Téléphone : 236-79-59 ou 37-83.

villas

PROVENCE - SUD-LUBERON
PERTUIS : 30 KM. AIX
Villa bien située, confit, 100 m² habit. + garage, terrasse, beau jardin ombragé. 260.000 Agence CATIER, 84360 Lauris. Tél. : 46.

bureaux bureaux

24, rue de Paradis - 10e

Bureaux à louer
- disponibles immédiatement
- Il reste 4800 m² divisibles (à partir de 200 m²)
- Très bonnes prestations
- Téléphone - Parkings etc...

Richard Ellis S.A.
17, rue de la Baume,
75008 PARIS - tél : 225.27.80

TIFFEN LIPTON
17, rue du Docteur Lancereaux
75008 PARIS - tél : 227.62.31

Pierre Lichau s.a.

A LOUER (disponible immédiatement)

• 10 rue de la Paix
750 m² de bureaux divisibles (à partir 100 m²) entièrement aménagés.
téléphone - parking ...

• 23.27 rue Cambon
dans une immeuble luxueusement rénové
500 m² de bureaux divisibles (130 m²)
+ 2 boutiques (128 m² x 2)

RICHARD ELLIS S.A.
17, rue de la Baume 75008 PARIS - 225.27.80

Pierre Lichau s.a.

NOUVEL ORLEANS
PARIS XIVe
97/99, avenue Général - Leclerc,
135 M2 BUREAUX AVEC. TEL. A VENDRE OU A LOUER
S'adresser sur place AU BUREAU DE VENTE.
Téléphone : 589-87-11 ou 589-55-74.

10e A louer Bureaux, Prix intéressant. - 770-39-65.

hôtels-partic.

XVIe ARRDT. Sur voie privée, charm. mais. en parf. état, rec., 2-3 ch., bs + 1 gde chbre av bs indép., jard. 50 m² entour. jard. LARGIER. — Tél. : ANJ. 02-97.

HALLES - SAINT-EUSTACHE *petit hôtel particulier, décoration* sublime, intéressant pour famille conventionnelle. Prix intéressant. CIBA : 720-66-66.

locaux commerciaux

AU CŒUR DE DIJON
- LE CENTRE DAUPHINE
- Un Centre Commercial en pleine activité :

4 DERNIERES BOUTIQUES
- A vendre ou à louer de 36 à 200 m².
- Prix fermes et définitifs.
- Livraisons immédiates.

TEL. : 266-34-56 - COGEDIM. M. BOULLIER — 12, RUE ROQUEPINE - PARIS VIIIe

17e Gde boutique, sortie métro, 1.350 mens. 204-64-58, mat.

appartem. achat

Rech. d'urgence APPTS grandes surfaces, 7e-8e-16e-17e, faire off. KIJOXSON. TEL. : LAB. 13-09.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

demandes d'emploi

Elle Danoise 31 ans. Gestionnaire cinéma. Français, anglais, not. allemand. Excellentes références.

et

Lui Français 38 ans. Cadre comptable. Gestion et organisation. Bonnes notions anglais. Excellentes références.

ce

COUPLE demeurant à PARIS,

décidé à rompre avec les activités ci-dessus et désireux de se consacrer à un travail en commun.

EST OUVERT A TOUTE PROPOSITION SÉRIEUSE
REPRESENTATION S'ABSTENIR.

Ecrire n° 1.653, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Pour impérieuses raisons familiales

JOURNALISTE

(secrétaire de rédaction grand quotidien régional) cherche situation analogue, publication OUEST, CENTRE, SUD-EST, SUD-OUEST, PROVENCE.

Profil :
- — 39 ans ;
- — Formation universitaire (Lettres et Sciences humaines) ;
- — Quinze ans de presse régionale :
- — Dynamisme, sens des responsabilités, goût de l'initiative.

Ecrire n° 1669, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

SPÉCIALISTE AFFAIRES INTERNATIONALES
H.E.C. - C.P.A.
EXPERT-COMPTABLE

Expérience problèmes fiscaux, juridiques, financiers, administratifs, nombreux pays étrangers, en particulier Moyen-Orient, offre collaboration à Entreprise multinationale ou très exportatrice ou désirant le devenir. - Pratique Anglais-Espagnol. Ecrire n° 1.665, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

NON SATISFAIT DE MON ACTIVITE ACTUELLE, ET ASPIRANT A DE REELLES RESPONSABILITES, JE RECHERCHE UN PATRON ACCEPTANT DE FAIRE CONFIANCE D'EMBLEE A UN JEUNE (27 ans). J'AI UNE FORMATION SCIENTIFIQUE.

INGENIEUR chimiste Grande Ecole

ET UNE EXPERIENCE DE 3 années : VENTE DE PRODUITS CHIMIQUES + ANIMATION D'AGENCES + RESPONSABILITE TECHNIQUE. MON CHOIX SE PORTERA SUR UN POSTE FORMATEUR, NECESSITANT DYNAMISME, SERIEUX, COMPETENCES SCIENTIFIQUES. BONNES CONNAISSANCES D'ANGLAIS/ALLEM. Libre rapidement.

Si vous pensez pouvoir m'offrir un avenir, écrire n° 1.648, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

CADRE HAUT NIVEAU

H. 31 ans, sc. po. (éco. fin.), droit (comm.), licen. socio. (urbanisme et développement économique), 3 ans architecture.
- expérience bancaire et responsabilité de réalisations imm. avec compétence adm. juridique, financière, technique et comm. ;
- recherche poste à respons. pour mettre en pratique expérience acquise.

Ecr. n° 83.078, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur (2e).

J.H., 27 a., lic. Sc. Eco. et I.A.E. de Paris, expér. prof. val. mobilières et études éco., ch. empl. même sect d'activité ds banq., SICAV, assur., etc. (non commerc. Ecr. N° 16.438 P.A. S.V.P., 37, r. Gal-Foy, Paris-8e.

Dame JOURNALISTE, exc. réf. QUOTIDIENS et PERIODIQUES, pal. Angl. et Russe, cherche situat. stable ou piges. Articles, Enquêtes, y compris Rewriting. Peut également s'occup. de Recherches ou être Assistante Documentaliste (de nuit de préf.). Ecrire n° 1.943 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

FEMME CHEF DE GROUPE COMMERCIAL, Branche industrie, bonne présentation, cadre depuis 14 ans. Secrétaire. Sténodact. confirmée, habit. responsab. et initiatives suivi commandes, contacts clients et agents, statistiques, cherche situation similaire St-Lazare ou Banl. Ouest, salaire actuel : 3.500 × 13. Ecrire n° T 61.474. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 28 a., célibat., lic. (Droit public) + 2 D.E.S. (Sc. po. et Histoire des institut.), expér. enseignement Droit public, cherche emploi, disponible immédiatement ; Paris ou prov. Tél. : 14 h.-17 h., 655-56-52.

Ingénieur, 29 ans, expérience micro-mécanique et métallurgie, recherche poste responsabilité, de préf. secteur commercial. Ecrire N° 7.431 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Cadre, 45 a., assur., direct. M.E. 50 sal., devant cesser activ., rech. emploi ds P.M.E., rég. 59 ou 62., format. polyv. tech. et adm., apte à second. direct. Ecr. n° 1.634 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 35 a., st.-dact., réf., not. anglais, cherche mi-temps apr.-midi, Paris-Sud. - 588-43-55.

INGENIEUR ENSEM, début. (opt. méc.), d. O.M., dés. effect. ét., rech., domaines : thermique, fluides (avec évent. : autom., fiab., R. de M., métallurgie). Nucléaire, Aéronautiq., Industr. Eventuellement stagiaire. Ecr. N° 77.644 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Secrétaire de dir. parfaitem. bil. + allem. et espag., ch. poste intér. lib. imméd. Ecr. M. Lanson, 83, r. Pascal, Paris-13e.

J.F., 30 a., Cadre tourisme, résid. et voy. ds nbx pays. Angl., ch. empl. à resp., sect. indif., organisat. Rel. publ. Lib. de ste et de voy. Ecr. Mlle Fabre. 5, rue Bailly, 92400 COURBEVOIE, Tél. : 332-46-91., le matin.

CADRE HOMME 47 ANS
CHEF DU PERSONNEL
étudierait toutes propositions. Etudes socio-psychologique. Expérience très bon. conn. législation soc. droit du trav. de la formation recrutement de la sécurité. Bon. maîtrise de cette fonction rech. situation avec hautes responsabilités. Ecrire N° 83.114 REGIE Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

HOMME 32 ANS DECS
CHEF ADM. ET COMPT.
dynamique, ambitieux. Expérience : comptabilité Analytique, budget, analyse. Tableau de bord, Informatique, trésorerie, personnel. Cherche situation similaire. Ecrire N° 61.648, PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Homme 24 ans libéré O.M.
LICENCIE SC. ECO. GEST.
cherche à Paris poste de
GESTION FINANCIERE
(liée de préf. au P.B. cciaux). Etud. ttes pro. Ecr. P Bougeard 54, av. de Clichy, 75018 Paris.

J.H. 27 a., lib. o.m., lic. sc. nat., ch. empl. stable tps complet. Tél. 734-15-85 de 9 h. à 22 h.

GESTION ADM. et FIN.
4 ans expér. notamment sect. hospitalier - Sciences Eco Dipl. CUECE, anglais court. allemand, ch. situat. PME ou poste à responsab. de Gde entrepr., même à l'étranger. Tél. : 280-41-95.

J. F. 28 ans
LIC. SC. ECO.
Opt. gest. anglais courant. Sans respons., contacts humains. Ch. sit. marketing, ét. éco., gestion financière.
Ecr. N° 1.637 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DE PRODUCTION
39 ans, form. ING, élect. méc., recherche poste responsabilité ds serv. prod. ou techn. Gde expérience fab., gestion, personnel. Ecr. N° 1.630 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

15 ans d'expérience dessinatrice compl., cadre publicité, édit., respons. studio, très bnes conn. fabrication maquettes, mise en page, calibrage, exécut., rech. poste simil. Agence ou imprim. Ecr. n° 8.808, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75001 Paris, q.t.

HOMME 45 ans
EMPLOYE, bonnes références morales et professionnelles
TRAVAIL MI-TEMPS
— Une semaine matin
— Une semaine après-midi
Ecr. n° 6.589, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9

J.F. 22 ans, Secrétaire Sténod., BAC Eco. Niv. B.T.S.S., ch. pl. stab. LIB. DE STE. Doerflinger, 46, bd Kennedy, 94000 Créteil.

Secrét. Direct. compt., J.F. 32 a., fr. qual., anglais. lib. ste, ch. situation. Ecr. Mlle Gachet, 18, rue Monmousseau, Bât. F, 94200 Ivry.

J.H. PHOT. AMAT., 24 a., ch. empl. Reportage ou Lab. N.-B. MOUCHEL - Téléph. : 533-85-39.

Quarant., bne prés., sér. référ., ch. secrétariat Direction (dact. sténotyp) ou poste responsab. Paris 3.200 × 13 × 40. Intérim. s'abst. Ecr. n° 16.441, P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy - 75008 Paris.

Cadre de banque (cl. VII) Hme 29 a., lic. Sc. Eco. + IAE angl. 5 a. expér. créditman + 1 an responsab. format. de cadres ds établiss. financ., rech. proposit. de collaborat. ds secteur banc. ou industr. Paris, prét. 80.000 F. Ecr. 51.801 P.A. SVP, 37, rue Gal-Foy - Paris (8e).

Comptable principal 26 ans. 5 ans expér., ch. situat., banl. Sud. M. PESTEL, 74, rue Emile-Zola - 94260 Fresnes.

Homme 26 ans, célibataire, trilingue, gde habitude tous voyages (Amériq. Sud, Nord, Orient, Moyen-Orient), ch. poste sédentaire ou itinérant. Suivrait toute formation nécessaire. Etudierait offre durée limitée si favorable. — Ecrire n° 1.671, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Profess. culture physique directeur de salle, dipl. d'Etat, rech. direction salle début 1975 Paris, banlieue nord ou ouest. Ecrire n° 6.594, « le Monde » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, q.t.

Secrét. 34 a., bon angl., réf. sér., hab. cont. hum. et trav. ambassade, ch. empl. imméd. 755-68-44.

J.H. 27 ans, S.C.E., 5 a. expér. serv. fin. export. not. angl., esp., ch. pl. resp. financ. relat. bque coface drae dime pr étud. proj. contrat négoc. et mise en place. Créd. formal. adm. coface reco. Ecr. n° 1.675, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille 18 ans ch. emploi de bureau, niveau B.E.P.C., gare du Nord ou ligne Pontoise-Paris. Ecr. n° 6.593, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE PHOTOGRAVEUR hélio, 45 ans, ch. place région Paris, fabrication ou A. T. — Ecr. n° 1.680, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collaborateur administratif 25 ans, études supérieures, sérieuses références, sens respons. et organisat., formation comptab., recherche urgent poste P.M.E. GESTION ADMINISTRATIVE Minim. 3.000/mois. L. VINCENT, 125, quai Dervaux, ASNIERES.

Cadre 41 ans, 10 ans directeur usine transformat. papiers et entrepôt, expér. papiers, carton, verrerie, vaisselle, stockage, entrepôt ou approvisionnem. ds P.M.E., de préfér. Paris ou région Paris Sud. Ecr. n° T 061.585, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISES

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
- — INGENIEURS TOUTES CATEGORIES ;
- — CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX;
- — JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CHEF DE GROUPE COMPTABLE. — Cadre féminin. Longue expérience comptabilité générale : bilan, clients-fournisseurs, paye, prévision trésorerie. Décalque et mécanographie.
Recherche : poste comptabilité. Temps complet ou partiel. Paris, proche banlieue.
CADRE COMMERCIAL. — Féminin. Bilingue anglais. Formation sup. + Institut Commerce International. Expérience journaliste puis 7 ans chef service import-export, gestion commerciale, douanes, transit, assurances, Etudes de marché.
Recherche : poste à responsabilité région parisienne.
COLLABORATRICE DE DIRECTION. — 48 ans. Longue expérience secrétariat de direction. Connaissance de l'anglais. Sens responsabilité, initiatives.
Recherche : poste stable, même niveau, dans Paris.
INGENIEUR MECANIQUE. — Spécialité machines et outillage de constructions. 34 ans. Anglais, roumain. Expérience 2 ans bureau d'études mécanique générale, manutention, 2 ans chantiers entretien machines et outillages.
Recherche : poste à responsabilité technique, B.E., entretien. Région parisienne.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES, 12, rue Blanche - 75436 PARIS, CEDEX 09. Tél. 280-61-45 - Poste 24.

J. H. 24 ans, 3 ans sciences éco, anglais courant, connaiss. espagnol, étud. toutes propositions. — M. HERMELIN Guy, 8, rue Buzenval, PARIS (20e).

Cadre supérieur financier, 42 a., trilingue arabe, anglais, solide formation et expérience acquises dans banqu., industr. en France, Afriq. noire, Moyen-Orient, nombreuses relations haut niveau Moyen-Orient, apporter. collaboration efficace dans poste responsabil. Ma préférence irait à société traitant ou visant monde arabe. Pour premier contact, écrire n° 16.468, P. A. S. V. P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

CHEF COMPTABILITE 49 ans, B.P., 15 ans d'expér., référ., rompu problèmes ordinateurs, grande connaissance gestion immobilière, recherche poste de responsabilités Paris. Ecr. n° 78.048, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.H. cadre 27 ans, dipl. Sc. Po, lic. en droit, D.E.S. Sciences Eco., angl. courant, 2 ans exp. secteur bancaire et immob., rech. poste resp. similaires ds activité adm., jurid. et fin.

Patrick Rothey, 19, rue de Liège 75009 PARIS, ou tél. bur. : 266-34-56

J.H. CADRE 28 ans, dipl. Sc. Po, lic. droit + D.E.S., reçu magistrature 69, angl. courant, lib. O.M. (coop. techn.), exp. négociations et acquisitions foncières ds impte sté promotion construct., rech. resp. sim. ou connexe. Disp. imm. — Ecr. B. Fabre, 19, rue E.-Dubois, 75014-Paris.

J.H. 28 ans, Sc. Po, D.E.S. droit, 3 ans d'expér. direction de personnel et secrétariat général, cherche respons. similaires ou conseil juridique, Paris, province.

Ecr. G. Guilhuy, 2, rue de la Briqueterie, 75014 - Paris, ou tél. bureau : 266-34-56

CADRE TECHNICO-ADMINISTRATIF, 27 ans, formation : math. urbanisme, V. R. D., bâtiment, expérience 3 ans V.R.D., bâtiment, urbanisme, promotion immobilière, cherche poste resp. similaires.

Ecrire M. Barrier, 21, route des Gardes, 92190 - MEUDON.

J.H. lic. hist. + géo ch. trav. mi-tps corresp. Ecr. n° 83087, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui trans.

J.H. cadre dipl. Sc. Po, lic. DT des affaires, angl. courant, dég. O.M., expérience gestion fin. comm. adm. ds import. sté de promotion construction, recherche emploi gestionnaire. Dispon. immédiat. Ecrire D. Ancelle, 62, rue de Prony, 75017, ou tél. 266-34-56 bur., 622-38-25 dom.

J.H. E.S.C., lic. Sc. Eco, ch. emploi mi-temps. H. Devignevielle, 23 bis, av. Thiers, 27200-Vernon.

J.H. 23 a. ch. pl. st. mécanog. compt., lib. o.m., lib. ste. Prét. : 2.200-2.500. Connaiss. compt. cl.-fourn. et sté, 1, allée Acacias, 95390 St-Prix. 959-85-12, ap. 18 h.

TRADUCTRICE FRANÇ., ESP., ANGL., notion PORTUG., ESIT + maît. esp., cherche place utilis. ces langues. Mme Bryssine, 29-37, rue de l'Est, 92100-BOULOGNE.

COTE-D'IVOIRE Cad. administrat. 28 a., Ivoir., sociologue, sens organisation, dynamique, ch. direct. administrative ou secrétariat. génér. Etudie ttes propositions pour la Côte-d'Ivoire. Ecr. n° 82.989, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Homme 28 ans D.E.C.S., 4 ans expér. cabinet, Ecr. n° 82.935, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CHEFS D'ENTREPRISE

de 100 à 2.500 salariés
VOUS SOUHAITEZ
- — Gérer efficacement vos ressources humaines ;
- — Mettre en œuvre une politique de personnel ;
- — Prévoir l'évolution de vos effectifs ;
- — Assurer les relations syndicales ;
- — Préparer et négocier des accords d'entreprise tout en assurant votre expansion et sans engager un cadre supérieur.

un **CONSULTANT OPÉRATIONNEL**
(Conseiller d'entreprise depuis 6 ans)
répondra à vos besoins, par des missions de durée et de coût préalablement définis, et sera votre

DIRECTEUR du PERSONNEL
à temps partiel.

Ecrire n° 1.636, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER

E.S.C.P. + I.C.G. - 38 ans
ANGLAIS COURANT - CONNAISS. BIEN EXPORT
SOLIDE EXPER. STES INDUSTR. et CCIALES :
- trésorerie, plans et négociations financements ;
- budgets et gestion prévisionn. départements et filiales, rentabilité investissem. et produits ;
- organisat. comptab. gén. et analyt., informat.,

recherche équipe de Direction désirant mieux gérer le présent et préparer l'avenir.

Ecrire n° 1.847, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

33 ans, 8 ans expérience anglais

EXPERIENCE :
- — Dimensionnement équipements ;
- — Propositions techniques et commerciales ;
- — Suivi d'affaires (clients, fourniss. B.E.) ;
- — Démarrage d'unités.

CHERCHE POSTE RESPONSABILITES PROCEDES avec ASPECTS TECHNIQUES et COMMERCIAUX.

Ecrire n° 1684, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

H.E.C., 37 ans. Anglais courant.
Expérience marketing, lancement de nouveaux produits, vente; acquise dans Stés de 1er plan. Directeur commercial depuis trois ans d'une Société de Services (chiffre d'affaires passé de 25 à 75 M.).
Recherche en région parisienne

DIRECTION COMMERCIALE

d'une moyenne entreprise ou Direction département dans grande Entreprise.

Ecrire n 82847 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur,
Ecrire n° 82847, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur Paris-2e.

FRENCH ENGINEER 38 YRS OLD SEEKING

SALES ENGINEER

Position as trainee in south east of France
- 4 yrs in North America as tool and machine designer (aircraft and paper indust.)
- BT and BTS mechanical engineering
- Industrial marketing course Mac Gill Univ.
- Knowledge of spanish

Write to n° 6494 HAVAS 26 - VALENCE (FRANCE).

L'immobilier

appartements vente

Paris

ST-GEORGES terrasse s/jardin 4e s/entresol, 4 p., 75 m² cft, tél. 270.000 F. 325-49-71.

RUE DE VERNEUIL 5 P Bonne distribution / finitions de qualité, asc. 130 M2. CHARME. 633-29-17.

18e VIEUX MONTMARTRE Quartier d'artistes, calme, aéré et ensoleillé dans typique petit hôtel particulier entièrement restauré. PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT 9 STUDIOS 2 PIECES ET DUPLEX ENTIEREMENT EQUIPES magnifiques poutres apparentes luxueuse décoration réalisée par spécialiste, matériel rare et très recherché. Location facile et assurée à haute rentabilité de 8 à 11 % indexé. LE PROPRIETAIRE - GIRPA 325-25-25 et 56-78.

19e PRES LAUMIERE GIRPA lance un nouveau programme pour investisseurs avisés dans beaux immeubles entièrement restaurés. 38 STUDIOS ET 2 PIECES salle de bains, cuisine, décoration luxueuse, prix très modestes, rentabilité jamais atteinte, agréable résidence. Location et gestion assurées. GIRPA. 325-25-25 et 56-78.

16e. Près Trocadéro. Bel imm. en cours rén., asc., occupé, 2 et 4 p., dépend. T. 924-56-91, P. 26.

PARC DES PRINCES. 290 m² en duplex, terrasse 100 m², réceptions + 6 chbres, parking. 577-60-10, matin.

6e. - BOUL. MONTPARNASSE propr. vd 5 p., c., bs, 4e étage, calme. WAG. 96-17. poste 42.

PORTE VERSAILLES Séjour double, entrée, cuis., bs, 52 m², 9e étage, balcon, terrasse — 567-22-88.

Cours ALBERT-Ier, 50 m², gd stdg, 300.000 F - BAL. 10-97.

FACE LUXEMBOURG Dans HOTEL CLASSE XVIIe s., appart. 160 m², 4 pces, 3e étg. + grenier aménagé, 2 bs, tél., ch. serv., cave, box, asc. privé. Travaux à prévoir. Prix élevé. S/pl. mardi 22, 14 à 17 heures. 58, RUE DE VAUGIRARD (6e). FRANK ARTHUR - 924-07-69.

RUE DE L'ODEON IMMEUB. DE CLASSE, 140 m², ELEGANTE RECEPTION 60 m², 3 CHBR., ASCENS. 633-29-17.

23-25, QUAI VOLTAIRE STUDIOS à rénover, 98.000 F. 7 PARKINGS, prix 65.000 F. Samedi et lundi, 10-17 heures.

62, AV. RAYMOND-POINCARE Imm. catég. except., superbe salon, s. à mang., chb., 108 m². TR. LUX. PROF. LIB., 495.000. Vis. mardi 22, de 13 à 16 h.

VERNEUIL - UNIVERSITE Bel appt caractère, 5-6 p., bs. époque XVIIIe, vue s/verdure, beaucoup de charme. Prix élevé. Michel & Reyl S.A. - 265-90-05.

7e BRETEUIL-MASSERAN Ds immeuble très grand standg. 6 pièces, 149 m², 960.000 F. DISPONIBLE IMMEDIATEM. Tél. Mme Raynaud - 256-98-98.

14e arr. PLAISANCE sympathiq. mais. particulière, 170 m² - Prix : 235.000 F. Travaux à prévoir. Téléphone : 553-64-67.

VUE SUR NOTRE-DAME Appartemt de caractère 150 sur deux niveaux. Conviendrait artistes. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

CARREFOUR **BAC-SAINT-GERMAIN** TRES BEL IMM. CARACTERE CALME ET ENSOLEILLE **SALON, S. à M., 4 CH.** 2 BAINS + chambre service. GDE SUPERFICIE, REF. NF. PROFES. LIBER. AUTORISEE. **PRIX : 815.000 F** Sur place ce jour, 14 h. - 19 h., 48, rue du Bac ou BAL. 22-82.

12e MICHEL-BIZOT - Ds bel imm. réc. tt cft. GD 2 P., cuis. équip., s. de bs, wc, 52 m², garage en sous-sol. Prix intéressant. Mardi 14 h 30 à 17 h 30 : 8-10, RUE DE LA VEGA

6e CHERCHE-MIDI - S/verdure 4 PIECES TT CFT, 97 M2. Possibilité crédit. - 766-46-58.

VUE IMPRENABLE SUR JARDINS LUXEMBOURG Grand standing, étage élevé Magnifique 4 pièces, 225 m2, balcons, 2 chambres de service. FRANK ARTHUR - 924-07-69

2e BOURSE (150 mètres) Emplacement de premier ordre en plein quartier des affaires, dans très bel immeuble ancien de caractère entièrement restauré. PROPRIETAIRE VEND DIRECTEMENT STUDIOS 2 PIECES ET 3 PIECES AVEC OU SANS LOGGIA (hauteur plafond 4,10 m avec poutres) confort maximum, décoration réalisée par véritable spécialiste habitation originale, luxueuse et rare. INVESTISSEMENT SUR ET REFLECHI. LE PROPRIETAIRE GIRPA. 325-25-25 et 56-78.

BD VOLTAIRE Immeuble Pierre de Taille. Etage élevé, ascenseur neuf **3 P.** 60 M2 ENVIRON Entrée, cuisine, w.-c., possib. bains, bonne distribut. **4 P.** 95 M2 ENVIRON Entrée, cuisine, w.-c., bains, bonne distribution. Renseign. et visites. 755-85-30.

17e 17, rue de la CONDAMINE Ravissa. rez-de-chaussée clair, calme, s/verdure, 2 PCES, cuisine, bains, tél. 140.000. Mardi (15-18 h 30) ou Tél. 387-27-60.

15e LUX. CFT **2 P.** 52 M2 TT +JARD. PRIV. DE 110 M2 - WAG. 42-47.

SOLFERINO SOL. 39-10 Dernier étage. Duplex 4e et 5e ét. Immeuble en construct. 170 m² clos. à demande + 92 m² terr.

7e S/JARDIN, AU CALME, Ds imm. neuf, LUX. APPART. équipé, décoré, 150 m², 2 parkings + studio de service. PASTEYER - 266-35-84

PLACE DES VOSGES à 100 m Vends APPART. NEUF 5 P., gd confort, 124 M2 EN DUPLEX. Agence s'abstenir - 808-46-55.

Région parisienne

ANTONY, 5' Mo. Appart. 1958. 5 P. confort, peintures neuves. 154.000. PESCHARD - 666-80-27.

BOULOGNE PRES BOIS 2 P., 44 m2. cuis., w.-c., douche. 118.000 F. - Tél. : JAS. 51-84.

NEUILLY Maurice BARRES SUR LE BOIS Superbe appt. 180 m², très belle récept. Poss. 3 ch. Claude ACHARD. 637-32-93.

ST-CLOUD duplex 7-8 p. 170 m² + Terrasse 60 m², calme, soleil. Rens. ANJ. 18-83 **LARGIER**

NEUILLY-ST-JAMES APPT. TRES GRAND LUXE 140 m² Liv. dble + 1 ch., parkings + serv. Soleil, s/jdin SAINT-PIERRE ELY. 33-48.

VINCENNES Zone du BOIS Vds SEJOUR, 2 chb., NEUF, gd luxe 120 m2 + 2 box. 648.000 F. Agence s'abstenir. - 328-07-94.

appartem. achat

Dispose paiement comptant ach. urgent 1 à 2 pièces. Paris. Ecrire Lagache, 16, av. Dame-Blanche - Fontenay-sous-Bois.

Achète urgent rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e 12e 1 à 3 PIECES. Paiement compt chez notaire - Tél. : 873-20-67.

hôtels-partic.

A vdre emplac. except. en bord BOIS DE VINCENNES Av. de Gravelle, belle maison 8 p., 170 m², cft, gd jardin., gar., terrain 666 m². — 605-10-08.

Charme de la Rive Gauche NEUILLY BOIS ELEGANT HOTEL PARTICUL. 577-60-10 et 754-81-45, matin.

CHAMP-de-MARS SOL. 39-10 Duplex, 13 p., gd stand., entrée partic. Possib. profess. libérales.

appartements occupés

7e TOUR-MAUBOURG Dans imm. pier. de t. impecc., propr. vend appartem. occupés 3 et 4 pièces. Téléph. 387-35-17.

locations meublées

Demande

Urgt, rech. appt. République-Marais, 3 P. meubl., + Tél., à louer du 20-11-74 au 20-1-75. Contact. Sibécar, heure bur. : 548-58-01

locations non meublées

Offre

16e, BD FLANDRIN. Lux. stud. C. équip., tt confl. Tél. 1.300. 5e étage, soleil. ELY. 20-62.

Près LUXEMBOURG 7 pièces tt confort, tél., 200 m² + chambre service, ref. neuf. 5.000 F. — AMP. 55-73.

BOULOGNE Me Billancourt ds imm. neuf. 3 p., 1.200 + ch., 4 p., 1.400 + Charges, 5 p. 1.600 F + charg. H. LE CLAIR, ELY. 69-85.

HALLES Charmant duplex. cuis. équip., bs, tél. 1.400 F ch. c. 924-92-45.

Demande

Sté PAUL EDOUARD, Administ. Biens rech. pr nombr. client. sélect. de 2 ou 5 P. Vides ou meublés. Locat. rapide. Paiem. loyers gar. par assur. Gest. tot. sur dem. 526-77-66 - 48-83.

PARTICULIER A PARTIC. PROFESSEUR CH. 3 PIECES PARIS 4e, 5e, 6e, Calme, téléphone. S'ADRESSER TRU. 83-02.

bureaux

Paris 8e, proxim. St-Augustin, burx 40 à 60 m², libres immédiatement, contrat d'hébergement, télé. Possibilité télex. Tél. pr R.V., pr visite 266-19-94.

AVENUE MARCEAU. A louer Surfaces 130 m2 et 260 m2. Bureaux neufs de prestige. Parkings. Hampton and Sons 225-50-35

LA DEFENSE, A louer en précaire surfaces : 285, 306, 566 m2, immeuble neuf, faible hauteur. 225-50-35

NEUILLY Propr. loue un ou plus. bureaux Immeuble neuf. Téléph. 758-12-40.

4, rue de BERRI Bureaux à louer de 50 à 400 m² **800 F** le m². KNIGHT FRANK ET RUTLEY Tél. : 260-67-52.

VIIIe 450 M2 BUREAUX dans imm. récent Tt cft., 10 lig. tél., 4 park. Bail. 225-44-10.

- A 30 km de Paris (autoroute A 6)
- A 12 minutes de l'Aéroport d'ORLY
- Sur un marché en rapide expansion

LA VILLE NOUVELLE D'ÉVRY

propose d'importantes possibilités d'investissements immobiliers (bureaux et industries).

Information et retrait des dossiers à EPEVRY - Avenue de la Préfecture - 91011 EVRY (Tél. 077-24-73) M. Guy MOREAU - Télex 69774 F.

constructions neuves

LIVRAISON EN COURS **ST-DENIS** Porte de Paris 57, boul. Marcel-Sembat 2 à 5 pièces - Prix fermes Appart. témoin tous les jours (sauf mercredi) de 14 à 19 h 30. SERCO 14, rue Magellan **720-80-00**

locaux commerciaux

A LOUER OU A VENDRE
ENTREPOTS et BUREAUX
NANCY et ENVIRONS
TÉL. : 203-94-75 - POSTE 255

Suite décentralisation, vente imméd. locx commerc. Ts comm. 12 brx, 196 m², 4 lignes, 11 Postes. Px 720.000 F, 30 % compt. Tél. 50 Neuilly. Départ. Paris 16, 85, 63, 91, 11. Pr visit., voir Mme Verger, hre bur. 344-66-15 + appart. de Fonction : 170.000.

immeubles

ST-CLOUD RESIDENTIEL Petit immeuble 260 m² rez-de-chaus. + un étage. A rénover intér. Poss. ts comm. et habit. Prix intéress. - 355-10-00

fonds de commerce

R. ST-HONORE PARFUMERIE à vdre, gdes marqu[illegible] ICCI - Tél. ELY. 07-55.

propriétés

Normandie, part. vd mano[illegible] 16 km St-Valery-en-Caux, pa[illegible] 1 ha 60, 12 p., grenier, in[illegible]tallation neuve des : cha[illegible] central, salles de bains, pe[illegible]ture, téléphone. Dépendance. Tél. apr.-midi, soirs, samedi 747-49-78.

pavillons

SAINT-NOM-LA-BRETECHE Part. vd propr. caract. 290 m² gd stand., séjour 70 m², sur te[illegible]rain 3.000 ou 4.000 m². 460-81-[illegible]

ANTONY Mo. Pav. 1968 impe[illegible] 5 P., confort, garage. Jard[illegible] 300.000. PESCHARD 66-00-[illegible]

viagers

VIAGER, lib. pr. MONTEREA[illegible] mais. 3 p. cuis., s. bns de c[illegible]ract., tr. b. terr 3.100 m², C[illegible] 45.000, rente 1.000F, 2 têtes 86 et 75 ans. — Tél. : 770-07-[illegible]

villégiatures

Hôtel-Club Français Valais Suisse. Forfaits-ski Noël, février, Pâques. Voyage en Ru[illegible]sie du 27 décembre au 2 janvi[illegible] Doc. ECR. Club SUNWAYS, C[illegible] 1938 CHAMPEX.



SPORTS

AUTOMOBILISME

De la promotion à la haute compétition

La politique cohérente de la régie Renault

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Le même jour, dimanche 20 octobre, deux compétitions de caractère bien différent mais complémentaire, illustrant les activités sportives de la régie Renault, ont eu lieu à Madrid et à Barcelone. A Madrid, Renault a remporté le championnat d'Europe des prototypes 2 litres, victoire incontestée — avec sept succès sur sept épreuves disputées, — même si la concurrence n'a pas été très relevée en 1974, faute sans doute de pouvoir mettre en œuvre les mêmes moyens. Le championnat d'Europe des prototypes 2 litres présentait cependant un intérêt allant au-delà de ce bon résultat, il tenait surtout dans la conclusion positive de la première année marquant le retour de Renault à la haute compétition.

Si, pour cette raison, on peut admettre que la machine avait la priorité à Madrid, en revanche à *Barcelone toute l'attention s'est portée*, en finale du challenge européen de formule Renault, sur les pilotes. D'un côté, des prototypes qui annoncent les voitures de demain; de l'autre, des pilotes qui se font connaître à l'occasion de la plus efficace et de la plus sérieuse compétition de promotion, et qui représentent peut-être l'avenir. Toute la politique de Renault était engagée en terre espagnole : retour au sommet, formation à la conduite sportive des nouvelles générations.

L'étape du championnat d'Europe des 2 litres franchie, il paraît logique de croire que Renault s'intéressera l'année prochaine au championnat du monde des marques, sinon pour la conquête du titre, du moins pour donner une suite logique à l'effort entrepris. C'est dans ce but, en tout cas, qu'ont eu lieu ces derniers mois les essais des nouveaux moteurs 2 litres équipés de tourbocompresseurs. Si les essais n'ont pas donné toute satisfaction, la puissance disponible (envion 600 CV) laisse à penser que les prototypes Alpine Renault pourront être très compétitifs en 1975, à la condition que la robustesse aille de pair avec la performance.

La relève de Matra?

Bien que le programme de Renault n'ait pas encore été défini, et sous réserve de l'évolution de la situation économique, il semble qu'il existe quelques possibilités de voir ces prototypes aux prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans, et, en tout cas, de fortes chances dans les courses de 1 000 kilomètres du championnat du monde. Dans l'hypothèse où Matra prendrait la décision de renoncer à la compétition ou de modifier ses orientations (*le Monde* du 27 juin), Renault viendrait à point nommé pour assurer la relève de la présence nationale à ce niveau.

Dans le même temps, Renault a d'autres projets dont la réalisation est liée aux options ultérieures et, aussi, à la conjoncture : nouveaux moteurs (dont un V 8), exploitation éventuelle de l'Alpine A 310, préparation à la future formule 2, etc.

L'attrait de la formule Europe

Côté pilote, le challenge européen a révélé Didier Pironi, vingt-deux ans, dont les qualités ont été remarquées tout au long de l'année. Il suivra, comme d'autres, l'année prochaine, la filière mise en place par Renault pour les compétitions de promotion : la formule Renault-Europe. C'est en fait, pour les performances, une formule 3, qui cache son nom et qui aura l'avantage de coûter beaucoup moins cher. Alors que la formule Renault était équipée d'un moteur de 1 565 centimetres cubes (celui de la R-12 Gordini) pour 130 CV et de pneus de séries, la formule Renault-Europe disposera de la mme mécanique, dont la cylindrée a été élevée à 1 596 centimètres cubes pour 150-155 CV, soit une puissance comparable à celle de la formule 3, pour une vitesse identique (240 kilomètres à l'heure).

Même boîte à cinq vitesses provenant des R-12 Gordini et R-17 TS, avec, cependant, des rapports et un couple différent. Deux types de pneus de course sont prévus pour la formule Europe, dont le châssis, toujours pour des raisons d'économie et d'interchangeabilité, sera celui de la formule-sœur, la formule Renault. Pour ce qui concerne le budget, la comparaison avec la formule 3 montre que le coût sera, en principe, quatre fois moindre: 50 000 F pour un groupe propulseur en formule 3 (30 800 F le moteur Ford-Holbay, 19 200 F la boîte de vitesses Hewland) ; 12 000 F pour la formule Europe (moteur : 8 760 F ; boîte de vitesses : 3 240 F.).

L'attrait que suscite pour l'instant la formule Europe a été suffisant pour décider des constructeurs étrangers — belges, suisses, britanniques, — et notamment March et Lola, à s'intéresser à la nouvelle formule. Vingt courses seront disputées en 1975, dont quatorze en France et six à l'étranger. Cinq d'entre elles auront lieu en « *lever de rideau* » de grand prix de formule 1. C'est le meilleur biais pour assurer une bonne audience aux compétitions de promotion et pour motiver pilotes, constructeurs, et plus encore intéresser les sociétés appelées à financer les pilotes de la formule Europe.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS

NASTASE VAINQUEUR A BARCELONE

Orantès n'a pas pu enlever devant son public, au Real Club de Barcelone, le trophée Comte-de-Godo, qu'il convoitait. Il avait pourtant largement battu Borg en demi-finale (6-1, 7-5, 6-2), performance remarquable. En finale, dimanche, devant cinq mille spectateurs, il échoua face au Roumain Ilie Nastase, revenu en pleine forme, lequel fut néanmoins accroché, gagnant par 8-6, 9-7, 6-3.

En demi-finale, François Jauffret, en mauvais état physique, n'avait opposé qu'une faible résistance à Nastase.

En revanche, Nathalie Fuchs a remporté le tournoi féminin, battant l'Anglaise Glynis Coles 8-6, 6-5.

***

La jeune aborigène australienne Evonne Goolagong, ancienne championne de Wimbledon, a obtenu une victoire totale dans le championnat professionnel féminin de Los Angeles. En demi-finale, elle l'emporta sur Billie Jean King 6-2, 4-6, 6-3, et en finale sur Chris Evert l'imbattable par un score sans appel (6-3, 6-4).

John Newcombe a gagné le tournoi de Sydney sur courts couverts, battant Cliff Rickey en trois sets (6-4, 6-3, 6-4).

BASKET-BALL

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS DEUX ANS

BERCK N'EST PLUS LE PREMIER

Pour la première fois depuis deux ans, Berck n'occupe plus la première place du championnat de France de basket-ball. Cet « événement » ne surprend pas, s'agissant d'une équipe qui a connu bien des déboires hors saison. D'aucuns diront que ce n'est pas la prestigieuse A.S. Berck qui a perdu pied à Denain, mais la nouvelle association qui, sous le nom de Berck basket-club, tente de survivre à la première.

Le « sept majeur » du basket français

Il serait prématuré, pour autant, de reléguer l'équipe de Jean Galle au rang de faire-valoir, même si ses concurrents les plus en vue peuvent eux aussi revendiquer un passé qui atteste de leur valeur : Le Mans, Villeurbanne, Tours, Bagnolet, Denain, Vichy sont des prétendants sérieux. Ces équipes, qui précèdent Berck aujourd'hui dans cet ordre, sont aussi celles qui le suivaient à quelques jours de la fin du dernier championnat. Le 7 avril, on avait, en effet, ce classement : 1. Berck ; 2. Vichy ; 3. Le Mans ; 4. Villeurbanne ; 5. Denam ; 6. Tours ; 7. Bagnolet.

Ainsi, quel que soit l'ordre d'arrivée, on se trouve bien en présence du « *sept majeur* » du basket-ball français. Certaines de ces équipes ont réglé entre elles, au cours de ce week-end, une question de suprématie : Denain battant Berck, et Villeurbanne s'imposant devant Tours. Cependant, dans ces règlements de comptes à l'amiable, on ne saurait passer sous silence le fait que ce sont une fois encore les Américains qui ont fait la différence. « *Succès de Truitt et Bustion sur leurs compatriotes Stewart et Wright* », peut-on lire dans maints comptes rendus, à propos de la rencontre Denain-Berck. « *Bonne défense des trois grands de Tours, Reynolds, Dewitt et Bowen* » entend-on par ailleurs.

Ce genre de commentaire incite à la modestie dans la formulation des pronostics. Du moment que « *les Américains sont les faiseurs de miracles du championnat français* », comme dit si joliment un de nos confrères, mieux vaut s'inquiéter de leur santé ou de leur humeur avant de se hasarder à désigner un vainqueur...

OMNISPORTS

La recherche, un secteur délaissé

La recherche dans le domaine des activités physiques et sportives, qu'elle soit d'ordre médicale ou technique pédagogique reste peu développée dans notre pays. Si le mot figure dans la plupart des textes officiels, c'est un peu comme l'invité de la dernière heure, le vieil oncle que la bienséance oblige à nommer dans les discours de fin de banquet. Ce qui permet d'affirmer que personen n'a été oublié.

Ce n'est pas l'avant-projet de loi tendant à la promotion du sport qui pourrait rassurer sur ce point. On semble vouloir se contenter d'embryon d'unités de recherche, comme si une poignée de médecins réunis à l'Institut national des sports (I.N.S.) ou quelques professeurs œuvrant pour leur compte dans une université de province permettaient de donner le change. Non que l'on puisse un instant minimiser l'importance des travaux de ces universitaires — bien au contraire, de quels matériaux disposerait-on sans eux ? — mais que leur action n'a rien à voir avec celle qui prévaut dans n'importe quelle autre discipline universitaire, discrimination qui n'existe pas à l'étranger.

Aux Etats-Unis, par exemple comme dans n'importe quel pays socialiste, l'idée que le sport puisse être l'objet de recherches fondamentales dans le cadre universitaire ne prête pas à sourire. En France, c'est presque clandestinement que se soutiennent les thèses de doctorat de troisième cycle, si elles ont pour thème le sport.

Or peut-on valablement parler de recherche s'il n'existe pas tout un réseau dont l'uiversité, avec ses moyens et sa compétence, serait le centre ?

L'exemple de la Tchécoslovaquie

Les choses ne sont pas vues autrement partout où l'on a fait des sciences en éducation physique une matière de connaissances analogue aux autres. En ce cas, elles entrent *tout naturellement* dans le système d'études en vigueur. En Tchécoslovaquie, pour ne citer qu'un pays, on peut devenir docteur en anthropomotricité, en éducation physique, en culture physique, obtenir en ces matières les mêmes grades et les mêmes droits que dans les autres matières. Partant, la recherche bénéficiera, elle aussi, du régime général.

Prenons, toujours en Tchécoslovaquie, la psychologie sportive : elle est étudiée spécifiquement dans chaque faculté, où l'unité de recherche se trouve reliée avec le Comité central de l'éducation physique et sportive (C.S.T.V.), et collabore avec l'académie des sports. Un élève en psychologie est tenu de recevoir une formation en théorie sportive, de même que ceux de l'université physique complètent leur éducation par des études en faculté de lettres.

Cet échange permanent a sa signification. Il permet à l'information de circuler. A ce propos, on rappellera que s'il existe bien en France une société de psychologie du sport, elle est le fait de professeurs d'université, pour lesquels les pouvoirs publics n'ont guère de sollicitude. *A fortiori*, est-elle tenue plus ou moins en suspicion par les milieux sportifs, encore trop enclins à n'estimer dans la recherche que ce qui accroît l'efficacité de l'entraînement.

Le rôle de l'ENSEPS

L'exemple des pays étrangers souligne les maux dont nous souffrons par défaut de coordination et par refus de prendre en considération la nécessité de la recherche. Le système de la formation des enseignants d'éducation physique et sportive ne permet toujours pas d'espérer une action dans le cadre de l'éducation nationale. Le seul organisme sur lequel on puisse compter reste l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive (ENSEPS), dont l'une des missions fixée par décret, est justement de développer sur le plan national la recherche appliquée à l'éducation physique et sportive.

L'ENSEPS s'y est employée, tout d'abord en favorisant la présentation des thèses de doctorat de troisième cycle en éducation physique et sportive : le désert de jadis s'est peuplé de dix-sept de ces thèses au cours des deux dernières années et soixante-dix-huit sont en préparation. Ensuite, le département de la recherche de l'Ecole normale supérieure est sur le point de conclure les travaux effectués sur trois thèmes : évaluation de la valeur physique des individus sur une population donnée, motivation des Français pour la pratique de l'éducation physique et sportive, définition d'un ensemble de tests à l'intention des enfants.

D'autres travaux ont été menés à bien sans que leur teneur soit parvenue jusqu'au grand public, faute de moyens, de sorte qu'il est difficile d'évaluer correctement l'importance du système en place. On sait simplement qu'il n'existe qu'un point de convergence, qui est l'ENSEPS, *et que c'est à partir* de là que pourrait et devrait se développer la recherche en matière de sport.

Soit qu'ils n'aient pas perçu la dimension de cette prérogative de l'ENSEPS, soit qu'ils en aient minimisé la valeur, les auteurs de l'avant-projet de loi vont jusqu'à en détruire la signification lorsqu'ils prévoient de supprimer l'Ecole normale par une fusion avec l'I.N.S. et la création d'un Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP). Cette formule reviendrait à éloigner encore plus le département de recherche, s'il subsiste, de ses liens universitaires, dont on a souligné le caractère indispensable. Il n'est évidemment pas trop tard pour revoir la question, mais il n'est que temps de s'intéresser sérieusement au développement de la recherche si l'on ne veut pas en ce domaine aussi perdre tout espoir de médaille.

FRANÇOIS SIMON.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

Jean-Pierre Jabouille (Alpine Renault) a remporté à Madrid, sur le circuit de Jarama, la dernière course du championnat d'Europe des prototypes 2 litres. Le titre européen revient à Renault, vainqueur des sept épreuves disputées.

CLASSEMENT DES DEUX HEURES DE JARAMA

1. Jabouille (Alpine Renault), 245,227 km en 1 h. 45 min. (moy. 140,129 km-h.) ; 2., à un tour, Larrousse (Alpine Renault) ; 3., à deux tours, Ragnotti (March Ford) ; 4., à quatre tours, Stalder (Lola Roc Simca) ; 5. de Bagration (Chevron Ford), etc

***

Didier Pironi a gagné à Barcelone l'ultime course du challenge européen de formule Renault devant Coche et Jumelle. Pironi a aussi gagné le challenge européen mis en jeu sur l'ensemble de la saison.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION I
(Cinquième journée)

Résultats. — *Denain bat Berck, 86-80 ; *Villeurbanne bat Tours, 94-86 ; *Le Mans bat Monaco, 100-80 ; *Antibes bat Challans, 97-84 ; Nice bat *Nantes, 72-62 ; *Bagnolet bat Croix-Rousse, 85-79 ; *Caen bat Bordeaux, 96-76 ; Vichy bat *Roanne, 72-71.

Classement. — 1. Le Mans, Villeurbanne, 13 pts ; 3. Tours, Berck, Denain, Bagnolet, Vichy 11 pts ; 8. Antibes, Challans, Nice, Caen, Roanne, 9 pts ; 13. Lyon, 8 pts ; 14. Monaco, Bordeaux, 7 pts ; 16. Nantes, 4 pts.

Canoë-Kayak

CHAMPIONNATS DU MONDE

Les championnats du monde de canoë-kayak, qui se sont achevés le 20 octobre à Mexico, ont été marqués par une écrasante supériorité des représentants des nations de l'Europe de l'Est. Les Français Alain Acart et Jean-Paul Cezard ont toutefois gagné une médaille de bronze en prenant la troisième place de l'épreuve de canoë biplace disputée sur 10 000 mètres, derrière les Soviétiques Chesiunas et Lobanov, et les Hongrois Buday et Haraszti. La paire tchécoslovaque Sach-Cirriecka avait terminé son parcours devant les Français, mais elle a été disqualifiée pour être sortie de son couloir.

Cyclisme

GRAND PRIX DE LUGANO CONTRE LA MONTRE

1. Ritter (Dan.), les 77,500 km en 1 h. 46 min. 24 sec. (moy., 43,697 km-heure) ; 2. Moser (It.), à 1 min. 2 sec. ; 3. De Vlaeminck (Belg.), à 2 min. 29 sec. ; 4. Pettersson (Suède), à 2 min. 54 sec. ; 5. Rodriguez (Col.), à 3 min. 18 sec. ; 6. Gimondi (It.), à 4 min. 26 sec. ; 7. Thévenet (F.), à 4 min. 50 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION II
(dixième journée)

GROUPE A

*Cambrai et Fontainebleau	2-2
Valenciennes b. *Quimper	2-0
*Angoulême b. Mantes	4-1
*Hazebrouck et Rouen	0-0
*Sedan b Dunkerque	4-1
*Gueugnon b. Auxerre	2-1
*Laval b. Amiens	4-3
*Boulogne et Brest	2-2
*Paris F. C. et Lorient	1-1

Classement. — 1. Angoulême, 16 pts ; 2. Valenciennes, Lorient, Rouen et Sedan, 15 ; 6. Laval et Gueugnon, 14.

GROUPE B

*Toulon b. Mulhouse	2-0
*Martigues b. Nancy	3-2
Besançon b. *Blois	4-3
*Béziers b. Avignon	1-0
*Montluçon b. Toulouse	1-0
*Châteauroux b. Tours	1-0
*Epinal et Chaumont	1-1
*Cannes b Bourges	2-1

Exempt : Sète.

Classement. — 1. Nancy, 18 pts ; 2. Montluçon, 13 ; 3. Chaumont, Cannes, Martigues et Toulon, 12.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION I
(Quatrième journée)

POULE A. — *A.S.E.A. Toulouse et PUC, 15-15 ; *Ivry bat Toulouse U.C., 21-12 ; Gagny bat *Colombes, 14-13 ; Besançon bat *Cannes, 15-14 ; *Metz bat Stade Marseillais, 16-12.

CLASSEMENT. — 1. Gagny, 12 pts ; 2. P.U.C., 11 pts ; 3. Stade Marseillais et Metz, 9 pts ; 5. Ivry, 8 pts ; 6. A.S.E.A. Toulouse, Colombes et Besançon, 7 pts ; 9. Toulouse U.C., 6 pts ; 10. Cannes, 4 pts.

POULE B. — Stella Saint-Maur bat *Mulhouse, 22-18 ; Altkirch bat *A.S.P. Police, 19-18 ; A.P.A.S. Paris bat *Sochaux, 18-11 ; *Strasbourg bat Longwy, 22-13 ; *Dijon bat Billy-Montigny, 22-17.

CLASSEMET. — 1. Stella Saint-Maur, 12 pts ; 2. Strasbourg, Dijon, 10 pts ; 4. A.P.A.S. Paris, A.S.P. Police et Altkirch, 8 pts ; 7. *Billy-Montigny* et Mulhouse, 7 pts ; 9. Sochaux, 6 pts ; 10. Longwy, 4 pts.

Hippisme

Le Prix du Conseil de Paris disputé à Longchamp et qui servait de support aux paris couplé gagnant et tiercé a été gagné par Kamaraan, *suivi de* Labus *et* Steinway. *La combinaison gagnante est 8-10-12.*

Jeu à treize

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION I
(sixième journée)

POULE A

*Albi b. Villefranche	7-4
*XIII catalan et Saint-Estève	7-7
*Lézignan b. Cavaillon	30-7
Villeneuve b *Limoux	2-0
*Saint-Gaudens et Pau	0-0
Carcassonne b. *Toulouse	16-0

Classement. — 1. Lézignan, 18 pts ; 2. XIII catalan et Toulouse, 14 ; 4. Saint-Estève et Carcassonne, 13 ; 6. Albi et Villefranche, 11 ; 8. Saint-Gaudens, 10.

POULE B

Carpentras b. *Avignon	16-9
*Pia b Bordeaux	16-8
*Pamiers b. Paris	18-3
*Saint-Jacques b. Montpellier	12-3
*Roanne b. Tonneins	8-2

Classement. — 1. Roanne et Pia, 18 pts ; 3. Saint-Jacques, 14 ; 4. Marseille, 12 ; 5. Avignon et Pamiers, 11 ; 7. Bordeaux et Tonneins, 10.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DIVISION I

Cinq clubs seulement demeurent invaincus après la quatrième journée de compétition. Trois d'entre eux totalisent quatre victoires : Béziers, Narbonne et La Voulte, tandis que Mont-de-Marsan et Agen comptent un match nul.

Le champion de France Béziers a réussi une impressionnante victoire à Saint-Jean-de-Luz (32-9), mais la rencontre a surtout été marquée par deux bagarres générales sur le terrain. Le pilier international Armand Vaquerin a dû abandonner le match avec le nez fracturé. Chez les Basques, Martin a été victime d'une entorse à un genou et Iruola a dû recevoir dix points de suture au cuir chevelu.

***

POULE A

Béziers b. *Saint-Jean-de-Luz	32-9
*Chambéry b. Cahors	14-3
*Gaillac b. Toulon	13-3
*Saint-Girons b. Castres	6-3

Classement. — 1. Béziers, 12 pts ; 2. Saint-Girons, 10 ; 3. Toulon, Gaillac et Chambéry, 8 ; 6. Saint-Jean-de-Lux et Castres, 7 ; 8. Cahors, 4.

POULE B

Narbonne b. *Grenoble	16-0
*Lourdes b. Saint-Médard	21-12
**Montauban* b. Valence	8-3
R. C. France b. *Le Creusot	15-13

Classement. — 1. Narbonne, 12 pts ; 2 Montauban, 10 ; 3 Le Creusot et Lourdes, 8 ; 5. R.C. France, 7 ; 6. Grenoble et Valence, 6 ; 8. Saint-Médard, 3.

POULE C

*Mont-de-Marsan b. Brive	20-17
*Mazamet b. Dijon	9-3
*Vichy b. Bègles	18-11
Marmande b *Auch	14-12

Classement. — 1. Mont-de-Marsan, 11 pts ; 2. Brive, 10 ; 3. Auch, 9 ; 4. Mazamet, Marmande et Vichy, 8 ; 7 Bègles, 6 ; 8. Dijon, 4.

POULE D

*Oloron b. Pau	18-7
Montferrand b. *Lavelanet	10-3
*Bourg b. Angoulême	13-0
*SBUC et Tyrosse	3-3

Classement. — 1. Pau, Montferrand et Bourg, 10 pts ; 4. Lavelanet et Oloron, 10 ; C. SBUC et Tyrosse, 7 ; 8. Angoulême, 4.

POULE E

*Nice b. Biarritz	20-10
*Lyon b. Châteaurenard	13-0
*Avignon b. Carmaux	26-3
*Bagnères b. Graulhet	15-11

Classement. — 1. Bagnères, Lyon et Nice, 10 pts ; 4. Biarritz et Avignon, 8 ; 6. Carmaux, 7 ; 7. Graulhet, 6 ; 8. Châteaurenard, 5.

POULE F

*Aurillac b. Tarbes	12-6
*Périgueux b. Oyonnax	17-10
*Bayonne b. Saint-Claude	21-9
*Albi et Montchanin	9-9

Classement. — 1. Périgueux, Aurillac et Bayonne, 10 pts ; 4. Tarbes et Saint-Claude, 8 ; 6. Albi et Montchanin, 7 ; 8. Oyonnax, 4.

POULE G

*Bergerac b. Beaumont	8-4
*La Voulte b. U.S.A. Perpignan	13-10
*Salles et La Rochelle	0-0
*Mérignac b. Bourgoin	22-11

Classement. — 1. La Voulte, 12 pts ; 2. Mérignac, 10 ; 3. U.S.A. Perpignan et Bourgoin, 8 ; 5 Salles et La Rochelle, 7 ; 7. Beaumont et Bergerac, 6.

POULE H

Dax b. *Tulle	20-7
*Romans b. Stade toulousain	35-3
Agen b. *Castelsarrasin	36-0
*Le Boucau b. Quillan	15-9

Classement. — 1. Agen, 11 pts ; 2. Dax, Le Boucau et Romans, 10 ; 5. Stade toulousain, 8 ; 6. Tulle, 6 ; 7 Quillan, 5 ; 8. Castelsarrasin, 4.

Volley-ball

CHAMPIONNATS DU MONDE

Une équipe asiatique : le Japon, et cinq de l'Europe de l'Est : la Pologne, la République démocratique allemande, la Tchécoslovaquie, l'Union soviétique et la Roumanie, disputeront à partir du 22 octobre, à Mexico, la phase finale des championnats du monde. La France disputera, de son côté, à Tijuana, la poule de classement de la treizième à la dix-huitième place, en compagnie des Etats-Unis, de la Tunisie, de la Chine, de la Corée du Sud et de l'Egypte.

Chez les féminines, la Roumanie, l'Union soviétique, le Japon, la Hongrie, la Corée du Sud et la République démocratique allemande se sont qualifiés pour la poule finale. La France devra se contenter de la poule de classement de la dix-neuvième à la vingt-troisième place, avec la République fédérale allemande, la République Dominicaine, les Bahamas et Porto-Rico.

VENTES

A l'hôtel Drouot

LAQUES ARTS DÉCO POUR LES MUSÉES NATIONAUX

Un des principaux créateurs du style Arts déco, Jean Dunand, le maître des laques, fut chargé par l'Etat, en 1932, d'habiller les parois du célèbre paquebot Normandie ; *plusieurs maquettes d'études pour cette décoration présentées à l'hôtel Drouot ont fait l'objet d'une préemption des musées nationaux : deux panneaux sur fond or, mesurant chacun 80 × 170 représentant des cavaliers attrapant au lasso des chevaux sauvages, ont totalisé 14 500 F ; un troisième panneau en laque à fond rouge poudré d'or (chasseur à l'arc tirant sur des gazelles dans un paysage exotique), 171 × 142, obtint 30 000 F ; une dernière preemption de 18 000 F fut faite pour une œuvre de ce même artiste disparu en 1942, « les Vendanges » — non destinée au paquebot de prestige de l'avant-guerre — laque sur fond or, 80 × 270. (Mes Ader, Picard, Tajan, MM. Le Fuel et Praquin, experts). — G. V.*

ÉDITION

M. SIMON NORA QUITTERAIT LA LIBRAIRIE HACHETTE

M. Simon Nora quittera-t-il la direction générale de la Librairie Hachette ? Un différend aurait surgi, affirme-t-on, avec le président, M. Ithier de Roquemaurel, au sujet de l'orientation du groupe, et une décision pourrait être prise en début de semaine. M. Nora est administrateur-directeur général de Hachette depuis le 1er septembre 1971.

[Né en 1921, M. Simon Nora appartient au corps de l'inspection des finances depuis 1947. Ancien collaborateur direct de M. Pierre Mendès France, président du conseil (juin 1954 - février 1955). Il est également chargé de mission auprès de M. Jacque Chaban-Delmas, premier ministre (juin 1969-juillet 1971.]

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 h à 18 h

S. 1 - Objets d'art, d'ameublement 18e, 19e S. Porcelaine, Faïence, etc. MM. Dillée, Me Ader, Picard, Tajan.
S. 2 - Céram. Mbles. Me Pescheteau.
S. 6 - Meubles, Tapis. Me le Blanc.
S. 7 - Art et Tradition populaires : Etains, Vierges M. Roudillon. Me Renaud.
S. 8 - Livres d'enfants d'hier. Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

VENTE

S. 10 - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard, Mme Schulmann. Mes René et Claude Boisgirard.

JUSTICE

— Libres opinions —

Le racisme, la discrimination et la loi

par ROSINE MARTIN et HENRI COTTEZ (*)

DEPUIS qu'a été votée, le 1er juillet 1972, par le Parlement unanime (le fait est assez rare pour mériter d'être souligné), la loi qui, pour la première fois dans notre droit français, prévoit et réprime expressément la discrimination raciale et qui est devenue l'article 416 du code pénal, on constate qu'il n'y a guère de poursuites exercées dans ce domaine.

Et pourtant, trois millions de travailleurs immigrés — dont chacun s'accorde à reconnaître qu'ils sont indispensables au fonctionnement de notre économie — sont en butte tous les jours au racisme et à la discrimination en matière de logement, de travail et de loisirs.

Tel propriétaire ne loge pas les Africains, tel café refuse de servir les Arabes, tel cinéma encore n'accepte pas les Noirs : les témoignages abondent. Peu d'immigrés qui n'aient un jour ou l'autre *et parfois souvent été les victimes de ces pratiques.* Comment la loi peut-elle être ainsi impunément et ouvertement bafouée tous les jours ?

Les parquets ont jusqu'ici mis peu d'empressement à se saisir de telles affaires, et on ne voit pas pourquoi ils en mettraient davantage à l'avenir.

Les magistrats participent eux aussi de ce racisme latent, diffus dans la société, qui fait que pour beaucoup le racisme, si condamnable soit-il, n'est pas un fléau réclamant une vigilance prioritaire et qu'au sein de notre société démocratique les immigrés n'ont pas besoin d'une protection particulière. Malgré les termes de la loi, il ne semble donc pas que le racisme trouble beaucoup l'ordre public.

Devant l'inertie du parquet, il appartient donc aux intéressés eux-mêmes de saisir la justice, soit par le dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile, soit par citation directe à l'audience.

De telles procédures sont très rares. Peu de travailleurs étrangers ont connaissance de la loi et savent comment l'appliquer. Il faut avoir des soutiens, un avocat, les moyens de faire face aux frais de justice à engager.

Et surtout, il faut oser : citer devant les tribunaux son patron, son propriétaire, son voisin, au demeurant peut-être fort honnêtes gens, au casier judiciaire vierge, voire décorés et médaillés, disposant d'une certaine surface sociale, dont l'immigré est par essence dépourvu, apparaît bien souvent comme une gageure.

Enfin, à supposer tous ces obstacles surmontés, il faut encore — et là réside la principale difficulté — apporter une preuve, très délicate à établir en la matière.

En effet, celui qui, offrant de fournir un bien ou un service, l'aura refusé soit par lui-même, soit par son préposé et sans motif légitime, comme *le dit la loi à une personne en raison de son* appartenance à une ethnie une nation ou une race déterminée, s'il se trouve mis en cause, invoquera systématiquement les motifs les plus variés pour justifier son attitude et échapper ainsi à sa responsabilité pénale.

Ainsi le cafetier refuse de servir des Nord-Africains, parce qu'ils ont les cheveux longs ; l'employeur n'embauchera pas pour tourner des boulons des travailleurs qui ne savent pas *écrire le français* ; le propriétaire opposera une fin de non-recevoir à des Africains parce qu'il met en doute leur solvabilité, etc.

La partie civile doit faire la preuve de l'absence de motif légitime qui est constitutive du délit en établissant la fausseté des allégations qui lui sont opposées.

Les droits des immigrés

Dans ce contexte, un jugement rendu récemment par la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris revêt une certaine importance. Le tribunal a, en effet, condamné un gérant d'immeuble qui, au nom du propriétaire, avait refusé de louer un appartement à deux ouvriers sénégalais.

Le propriétaire avait prétendu justifier son refus par le fait qu'il ne voulait pas louer à deux hommes et que ceux-ci avaient emprunté à leur employeur une certaine somme d'argent pour entrer dans les lieux, mais les témoignages produits à la barre ont permis d'établir les contradictions et les mensonges du prévenu, car le gérant s'était déclaré prêt à louer à des Blancs et, malgré des promesses vagues et dilatoires faites aux deux Africains, il continuait à proposer l'appartement *à la location.*

Cette affaire montre bien l'indispensable collaboration des travailleurs français à la lutte contre le racisme et toute discrimination raciale.

Le gérant, qui a été condamné, a fait appel, et l'affaire est de nouveau examinée par la cour d'appel de Paris, ce lundi 21 octobre.

Le comité Français-Immigrés de Boulogne, association déclarée *suivant la loi de 1901 et qui, dans ses statuts, donne notamment pour* objet de lutter contre le racisme, a apporté son aide active dès le début de cette affaire aux travailleurs sénégalais. Il se propose de lancer une grande enquête sur les pratiques quotidiennes de discrimination raciale.

Son but est de combattre la division qui existe au sein de la classe ouvrière et du peuple de France, entre travailleurs français *et travailleurs immigrés. Un des moyens, entre autres, mais non* le seul, est de faire connaître leurs droits aux immigrés, de les aider à les mettre en œuvre et, si besoin est, à les faire sanctionner par la justice.

Il est également de faire connaître à tous la réalité quotidienne du racisme et de la discrimination.

Il demande à tous ceux qui ont personnellement connaissance de faits de racisme, ou qui ont pu en souffrir, de prendre contact avec lui afin d'établir un dossier qui constituera une arme indispensable dans la bataille contre le racisme.

Certes, la lutte devant les tribunaux n'est pas la lutte principale, et les travailleurs français et étrangers doivent compter essentiellement sur leurs propres actions. Il n'empêche que nous ne devons pas négliger ce terrain, car nous pouvons faire en sorte que l'application de la loi du 1er juillet 1972 devienne une réalité.

(*) Responsables du comité Français-Immigrés de Boulogne.

Les assises nationales de la justice du Comité d'action des prisonniers

POUR L'EXEMPLE...

De *notre envoyé spécial*

Colmar. — Comme le pouvoir peut apparaître parfois craintif ! Que deux ou trois centaines de militants de gauche ou d'extrême-gauche se réunissent pour soutenir un des leurs — comme c'est le cas à Strasbourg depuis le 19 octobre — ce sont deux compagnies républicaines de sécurité qui sont dépêchées dans la ville, un préfet qui vient en personne rappeler à courte, mais respectueuse distance, qu'il faut protéger les honnêtes gens, une demi-douzaine de membres des Renseignements généraux qui s'installent dans la salle de réunion, un tribunal de flagrant délit prêt à fonctionner, des policiers en uniforme qui copient les inscriptions figurant sur les véhicules du voisinage et prennent note, en même temps, de leur immatriculation.

Ce n'est pas pourtant que les interventions fumeuses et désordonnées entendues à Colmar, dimanche 20 octobre, aient pu raisonnablement inquiéter qui que ce fût.

Mais il s'agissait de justice et de la protection de son appareil : ses magistrats et les décisions qu'ils prononcent.

Pour avoir crié le 12 juillet 1974 « pourriture de justice française » à l'intention des magistrats du tribunal de Colmar, M. Serge Livrozet, l'un des animateurs du comité d'action des prisonniers, a été condamné le même jour, en flagrant délit, à deux mois d'emprisonnement ferme (« le Monde » des 14-15 juillet 1974).

Contre cette décision, dix-sept organisations de gauche et d'extrême gauche (1) ont usé à leur tour — comme les militaires d'antan — du principe « pour l'exemple » au cours des assises nationales de la justice organisées à Colmar du 19 au 22 octobre.

Mais ces mouvements ont aussi compris ce qu'il pourrait y avoir d'étrange à paraître sacrifier au culte de la vedette en soutenant collectivement le combat d'un seul. C'est pourquoi, mandaté par le Front communiste révolutionnaire, M. Alain Krivine expliquera : « *Il paraît curieux de se mobiliser sur un cas.* Mais c'est aussi le moyen d'éduquer l'ensemble des travailleurs à révéler ce qu'est cette justice. » Comme lui, M. Raymond Forni, député du Territoire de Belfort, P.S., dira : « Saisissons l'occasion d'un procès retentissant — où sera jugé celui qui a dit tout haut ce que certains pensent tout bas. » C'était dire indirectement que l'on n'allait pas juger seulement une opinion, mais aussi la manière de l'exprimer.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Comité d'action des prisonniers, Marge, Front communiste révolutionnaire, Syndicat des avocats de France, Comité d'action des prisonniers belges, Parti socialiste, Syndicat de la magistrature, Parti socialiste unifié, Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée, Groupe d'information des travailleurs sociaux, Comité antimilitariste, Mouvement d'action judiciaire, Groupe multiprofessionnel des prisons, Ligue des droits de l'homme, Association pour l'étude et la rédaction d'un Livre blanc sur les institutions psychiatriques (A.E.R.L.B.I.P.), le journal *Libération, le journal Klapperstei 68.*

LE SYNDICAT PÉNITENTIAIRE C.G.T. QUITTE LE COMITÉ DE LIAISON JUSTICE

Le Syndicat national des personnels pénitentiaires (C. G. T.) a décidé vendredi 18 octobre de se retirer du Comité de liaison justice, comité créé en mars 1970 sur l'initiative du Syndicat de la magistrature, et qui regroupe treize organisations de magistrats, fonctionnaires et agents des cours et tribunaux de l'éducation surveillée et des personnels pénitentiaires.

Dans un communiqué, M. Aimé Pastre, secrétaire général de ce syndicat, remarque que cette démission, mûrement pensée, tient compte : d'une part, du manque de réactions du Comité de liaison justice lors de l'attentat dirigé le 26 juillet dernier contre le siège du syndicat C. G. T. ; d'autre part, du fait que plusieurs organisations adhérentes au Comité de liaison justice prennent davantage intérêt aux thèses développées par des associations d'anciens détenus qu'à la nature et à l'importance des missions confiées aux personnels pénitentiaires.

De plus, les conceptions, les buts à atteindre ou les structures existantes aboutissent à une alliance conflictuelle qui *fait* des magistrats, hauts fonctionnaires et catégories d'exécution, au sein du Comité de *liaison justice*, des représentants chargés d'intérêts inconciliables.

FAITS DIVERS

DES ÉRUPTIONS VOLCANIQUES ONT PROVOQUÉ D'IMPORTANTS DÉGATS AU GUATEMALA

Guatemala *(A.F.P.).* — Le Guatemala se trouve dans une situation dramatique à la suite de l'éruption simultanée de trois volcans lundi 14 octobre dans le sud-ouest du pays. Selon un premier bilan officiel, les dégâts s'élèvent à plus de 40 millions de dollars, et des milliers de personnes sont sans abri. Des centaines de bêtes meurent chaque jour faute de nourriture.

Le volcan Fuego, dont l'éruption a été plus dévastatrice que celles du Santiaguito et du Pacaya, constitue encore une menace pour les habitants de la région. Il a répandu une épaisse couche de cendres sur plus de 100 kilomètres carrés et a contraint plus de quatorze mille personnes à quitter la zone sinistrée.

Le village le plus affecté par l'éruption, celui de San-Pedro Yapocapa, situé à quelque 90 kilomètres au sud-ouest de la capitale, a totalement disparu. Il est recouvert par plus de 1 mètre de cendres. Le maire de San-Pedro, M. Gustavo Potter, indique que les villageois ont abandonné leurs maisons jusqu'à plus de 300 kilomètres à la ronde.

POLICE

LE SERVICE DE POLICE-SECOURS EST RÉDUIT PENDANT LA NUIT ET CERTAINS JOURS DE LA SEMAINE

« La conjoncture actuelle nous impose de prendre des mesures tendant à une réduction sensible de la consommation de carburant. En conséquence, nonobstant des dispositions techniques ultérieures, les mesures suivantes devront être appliquées dès le lundi 30 septembre 1974 :

» 1) Aucun changement en ce qui concerne la P.S. 13-1 ;

» 2) La P.S. 13-B sera arrêtée à 19 heures. Elle ne sera pas équipée les dimanches, lundis, mardis et jours fériés. »

Cette note, publiée fin septembre, émane du commissaire central de police du treizième arrondissement parisien.

A cause de la crise du carburant, s'achemine-t-on vers une réduction et même une suppression du service de police-secours ? Absolument pas, répond la préfecture de police. Les restrictions d'essence imposées à l'ensemble des services publics ont simplement conduit les responsables de la police parisienne à donner à la direction de la police municipale des consignes tendant à une redistribution des moyens de la police, la nuit, dans la capitale.

Cette redistribution est la conséquence d'une double constatation : d'une part, les appels à police-secours sont en moyenne dix fois moins nombreux entre minuit et 6 heures que pendant le reste de la journée ; d'autre part, le parc automobile a été accru depuis quelque temps : il compte aujourd'hui trente fourgons et deux véhicules « P. S.-SAMU » auquel s'en ajoutera bientôt un troisième. De là à en déduire que des véhicules pouvaient apparaître en surnombre en certains moments de la journée, il n'y avait qu'un pas que les restrictions de carburant aidèrent à franchir. Désormais donc, ne circulent plus pendant la nuit que les « P. S. » des districts et un car par arrondissement, ce qui entraîne l'immobilisation de six véhicules.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

Le débat sur le statut de la capitale est ouvert

La commission consultative sur le statut de Paris, qui comprenait des élus et des fonctionnaires et s'est réunie durant quatre séances sous la présidence de M. Roland Maspetiol, conseiller d'Etat, a achevé ses travaux. Le gouvernement doit maintenant mettre au point un projet de statut qui sera soumis au Conseil de Paris pendant la deuxième semaine de novembre au cours d'une session extraordinaire puis au Parlement, vraisemblablement avant la fin de l'année.

On s'orienterait vers la mise en place d'un maire élu pour trois ans par l'assemblée parisienne et doté de pouvoirs plus importants. Cent vingt conseillers seraient élus au lieu de quatre-vingt-treize actuellement. Les mairies de chaque arrondissement auraient un rôle accru. Des services administratifs plus nombreux y seraient décentralisés et les élus y siégeraient plus régulièrement.

On peut craindre que ces discussions sur le statut de la capitale, quel que soit leur intérêt, n'apparaissent pour beaucoup comme des querelles *d'experts se déroulant hors de l'intérêt des Parisiens.* Ceux-ci ne connaissent pas leur mairie d'arrondissement, méconnaissent l'Hôtel de Ville et ce qui s'y dit et fait. L'histoire du statut de la capitale explique pour partie la disparition de ce « civisme parisien » qui s'exprime en revanche hors des instances officielles, dans les multiples associations de quartier ou d'arrondissement, où sont examinées et prises en charge les vraies préoccupations des habitants de la capitale. Il y a là un phénomène récent, de plus en plus marquant et dont on aurait tort de ne pas tenir compte.

Le souvenir d'Haussmann

Pourra-t-on bientôt oublier la phrase du baron Haussmann selon laquelle « *la capitale appartient au gouvernement* » ? Pour l'instant, Paris est à la fois une ville, un département et une capitale. La loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne et créant le District précise dans son article 2 : « *La Ville de Paris est une collectivité territoriale à statut particulier ayant des compétences de nature communale et départementale.* » L'article 5 confirme le poids de la tutelle sur la ville de la façon suivante : « *Le préfet de Paris et le préfet de police... sont chargés, dans les domaines où s'exercent leurs attributions respectives, de l'instruction préalable des affaires soumises au Conseil de Paris et de l'exécution des délibérations de celui-ci.*

En fait, Paris vit encore dans le souvenir des sanglantes journées de la Commune de 1871. A un point tel qu'un ancien rapporteur du budget de la ville, M. Alain Griotteray, a pu écrire : « *Les Versaillais entrés dans Paris n'en sont jamais sortis.* » La complexité des rapports entre la cité et l'Etat éloigne, d'autre part, les Parisiens de l'Hôtel de Ville, la maison commune. Leur participation à la vie municipale, faute de savoir exactement qui commande, qui prend les décisions, est pratiquement nulle. La mairie d'arrondissement, avec son maire et ses maires adjoints nommés par le gouvernement, n'a aucun pouvoir.

Les pouvoirs publics ont toujours hésité à rendre à Paris sa liberté en prétextant que cette ville était le siège du gouvernement. Mais, en 1974, peut-on encore soutenir qu'un quelconque arrondissement menace davantage le pouvoir central que Neuilly, Vanves, Vincennes ou quelque autre commune de la banlieue ?

Les conseillers de Paris détiennent toutefois certains atouts : ils peuvent refuser le budget ou les « mémoires » qui leur sont soumis. Par leurs votes, ils acceptent ou ils refusent les propositions du préfet, représentant du gouvernement. Ce qui explique que l'assemblée parisienne soit souvent motivée dans ses décisions par des considérations politiques. Ainsi les élus de la majorité conformément aux vœux du gouvernement ont pu approuver dans un premier temps le projet de voie express rive gauche pour l'enterrer, par un autre vote, quelques mois plus tard.

Si la présence d'un préfet est inévitable puisque Paris est aussi un département, la plupart des groupes politiques de l'Hôtel de Ville réclament un maire comme M. Giscard d'Estaing l'avait promis au cours de sa campagne électorale. Un maire ayant de réels pouvoirs pour gérer.

La gauche souhaite l'application du régime de 1884, c'est-à-dire l'égalité du statut de maire de Paris avec celui des maires des autres villes de France. Les centristes demandent aussi le retour à la loi de 1884, mais avec quelques exceptions. Les républicains indépendants réclament un maire qui pourrait notamment préparer le budget. L'U.D.R. enfin propose un président de commission permanente, et non un maire, le préfet ne pouvant agir qu'avec l'accord de cette commission.

Deux autres questions sont à l'ordre du jour : l'avenir du personnel et le mode de scrutin. Le personnel de la Ville de Paris (trente mille personnes) a un statut particulier. Hiérarchiquement, il dépend du préfet, mais les cadres supérieurs sont rémunérés par l'Etat alors que les agents d'exécution relèvent du budget de la Cité. Qui demain dirigera ce personnel ? Le maire ou le préfet ?

« DES MAISONS POUR TOUS »

Réunis le samedi 19 octobre, trois cents animateurs de Paris et la région parisienne, et un certain nombre d'associations de participation à l'urbanisme et à la vie de la Cité, ont abordé, en une quinzaine de carrefours et de tables rondes, toutes les questions qui se posent aujourd'hui en milieu urbain : transports en commun, espaces verts, rénovation, famille et ville, statut de la capitale, centres d'animation et d'information. Cette réunion était organisée sur l'initiative de la Plate-forme des associations de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité (24, rue du Four, Paris-6e).

« Paris est un lieu de passage, ont notamment déclaré les animateurs, il n'existe pas de communauté parisienne », mais une multitude de groupes au niveau des quartiers anciens ou nouveaux. Le rôle des associations consiste à tenir les deux bouts de la chaîne : d'un côté animer ces mini-communautés, et de l'autre, poser vis-à-vis de l'administration, les problèmes des Parisiens à un niveau plus général (transports en commun, par exemple).

Cette fonction devrait être reconnue et subventionnée par l'Etat : Paris et la banlieue serait ainsi jalonnés de « maisons pour tous » où associations et particuliers pourraient « se retrouver, travailler et s'informer ».

FAITS ET PROJETS

District parisien

● UN NOUVEAU POS POUR PARIS. — Une commission associant les élus parisiens, les représentants de la préfecture de Paris et des fonctionnaires devra préparer un nouveau plan d'occupation des sols pour la capitale qui sera soumis au Conseil de Paris et dont les grandes lignes seront rendues publiques avant la fin de l'année.

Cette décision a été prise le le 18 octobre conformément aux instructions que M. Valéry Giscard d'Estaing avait données à M. Chirac dans une lettre qu'il lui avait adressée le 17 septembre dernier.

● COMMISSION D'ENQUETE SUR LE PERMIS DE CONSTRUIRE. — Les députés ont, le 18 octobre, décidé de créer une commission chargée d'examiner les conditions de délivrance de certains permis de construire ou de démolir dans les secteurs sauvegardés de Paris.

● LE DEVIS DE L'OPERATION DES HALLES. — Selon le mémoire sur l'aménagement des Halles, rendu public le 18 octobre par M. Jean Verdier, préfet de Paris (*le Monde* du 19 octobre), l'opération coûtera 270 millions de francs. Primitivement, la participation de l'Etat était de 50 millions de francs et elle passe à 164 millions (dont 27 au budget des P.T.T.). Quant à la ville, il lui est demandé d'assurer un supplément de subvention de 46 millions de francs qui s'ajoute à la subvention de 60 millions prévue auparavant soit 106 millions de francs.

Environnement

● L'ALSACE ET LE « NUCLEAIRE ». — Quatre-vingts médecins et pharmaciens d'Alsace protestent contre l'installation sur le camp militaire d'Oberhoffen (Bas-Rhin) d'une batterie atomique Pluton. Ces fusées, montées sur des chars, mais dont seule la tête est nucléaire, peuvent, selon ces médecins, entraîner « *de graves conséquences pour la population* ».

● LE « MUTSU » AU PORT. — Le *Mutsu*, le premier cargo nippon à propulsion atomique, qui, parce que des fuites avaient été décelées dans son réacteur, était rejeté par tous les ports devant lesquels il se présentait, a finalement regagné son port d'attache.

Pêche

● SARDINES A LA MER. — Les pêcheurs marseillais ont, le 19 octobre, rejeté à la mer ou déversé sur les quais plusieurs tonnes de sardines qui n'avaient pas trouvé preneurs malgré des prix de braderie : 2 F pour un plateau de 6 kilos. Les responsables syndicaux insistent sur la gravité de la situation : la pêche s'annonce excellente, les prix risquent de s'effondrer encore, les pêcheurs de se fâcher.

Urbanisme

● LES « JACOBINS » RESTAURES. — M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a présidé, le 20 octobre, à Toulouse, les cérémonies marquant la fin des travaux de restauration du couvent et de l'église des Jacobins. Il a fallu plus de quatre-vingts ans pour réparer les dégâts causés par l'armée à ce chef-d'œuvre gothique en brique rose. Les reliques de saint Thomas d'Aquin y seront transférées ce lundi. — (*Corresp.*)

● POUR DEFENDRE MERLIN. — Le conseil municipal de Moutiers-en-Retz (Loire-Atlantique) a démissionné, dimanche 20 octobre, pour protester contre la décision du préfet de région d'interdire la création d'un lotissement, de la société Merlin sur un territoire particulièrement pittoresque et vulnérable de la commune.

TRANSPORTS

Un budget de 500 millions de francs en 1975

Les ports français s'équipent pour le trafic par conteneurs

Le budget de l'Etat pour 1975, au titre des travaux d'infrastructure dans les ports maritimes de commerce, devrait être, s'il est approuvé par *le Parlement, de 488 millions de francs.* Par rapport à l'enveloppe de 1974 (426 millions de francs d'autorisations de programme), la progression approche 15 %. Environ 80 % des crédits devraient être affectés aux six grands ports autonomes métropolitains.

Comme en 1974, l'essentiel des travaux concerne la continuation ou l'achèvement des « coups partis » dont la réalisation aura exigé trois à cinq ans. Il s'agit des *infrastructures* « lourdes » : creusement des chenaux d'accès dans la Basse-Seine, avant-port de Dunkerque, grandes formes de réparation navale de Marseille, par exemple. Mais les responsables du ministère de l'équipement souhaitent désormais qu'une nouvelle orientation soit donnée à la politique portuaire. Dans ce but il sera demandé aux différents établissements de jouer « *avec conviction* » la carte des marchandises diverses (celles qui sont transportées notamment par les navires rapides porte-conteneurs), plutôt que le pétrole ou les minerais qui sont des produits moins générateurs de valeur ajoutée pour le commerce extérieur.

Mais pour que cette carte soit jouée avec toute l'efficacité souhaitable, et pour que les exportations de machines, d'automobiles ou d'éléments d'usines se développent, il est nécessaire que toutes les professions maritimes fassent un effort de gestion et de modernisation : armateurs, dockers, manutentionnaires, consignataires et transitaires. Or, cette dernière catégorie professionnelle, qui a pour mission d'organiser et de vendre du transport non seulements maritime mais terrestre, aérien et fluvial, est, par rapport à ses concurrents étrangers, en état d'infériorité. La conjoncture actuelle est pour quelque chose dans cette situation critique, mais aussi l'éparpillement de la profession. Plusieurs entreprises françaises de ce secteur, et non des moindres, ont été rachetées par des groupes de transit étrangers (britanniques, hollandais ou suisses). D'autres sociétés ont déposé leur bilan ou connaissent de graves difficultés financières. Un groupe de travail interministériel a proposé douze mesures pour tenter de mettre au point une politique plus dynamique dans ce domaine.

Dans chacun des grands ports autonomes français, toutefois, la part des travaux réservée à l'amélioration du trafic par conteneurs en 1975 sera importante.

● DUNKERQUE : 115 millions de francs d'autorisations de programme sur le budget de l'Etat. Sur ce total, une centaine de millions représentent l'achèvement des travaux de l'avant-port accessible aux navires de 200 000 à 300 000 tonnes, et une quinzaine de millions seront consacrés à l'aménagement de quais dans le futur « port-rapide » réservé aux navires porte-conteneurs et aux bateaux embarquant directement des camions et des remorques.

En outre, le port autonome consacrera sur son propre budget *38 millions de francs aux travaux* d'infrastructure.

● LE HAVRE : 100 millions de francs sur le budget de l'Etat. La moitié de cette somme permettra de continuer les travaux du port pétrolier d'Antifer. Une trentaine de millions de francs sont réservés à la modernisation des quais à conteneurs et à marchandises diverses.

Le propre budget d'équipement du port autonome est, en outre, de 107 millions de francs.

● ROUEN : 30 millions de francs sur le budget de l'Etat pour l'entretien et l'approfondissement du chenal de la Seine et l'amélioration des quais du bassin de Quevilly, où le trafic par conteneurs se développe, notamment vers la côte occidentale d'Afrique.

Budget du port autonome : 10 millions de francs.

● NANTES-SAINT-NAZAIRE : 14,5 millions de tonnes sur le budget de l'Etat, dont 10,5 pour l'amélioration des accès et 4 millions pour les quais à Cheviré, sur la rive sud de la Loire, près de Nantes.

Budget du port autonome : 5 millions de francs.

● BORDEAUX : 30 millions de francs sur le budget de l'Etat, dont la moitié environ pour les travaux du site du Verdon, en aval de l'estuaire de la Gironde. La mise en valeur de cet avant-port de Bordeaux exigera en outre le renforcement de la desserte routière à travers la région du Médoc.

Dépenses du port autonome : 12 millions de francs.

● MARSEILLE-FOS : 90 millions de francs sur le budget de l'Etat. Il s'agit d'achever les travaux de la cale de réparation navale pour très grands navires, d'allonger les quais à conteneurs à Fos, de lancer les travaux d'un quatrième poste pétrolier à Fos pour les navires de 80 000 à 150 000 tonnes, capables de traverser le canal de Suez lorsqu'il sera réouvert. Seront engagés aussi les premiers travaux *de construction d'une station de* déballastage et de dégazage des pétroliers (le prix d'une telle station est d'environ 15 millions de francs).

Le budget propre du port autonome atteint 34 millions de francs.

Commerce extérieur

L'Etat prévoit en outre de lancer des travaux dans certains ports d'importance moyenne avec la participation financière des chambres de commerce et d'industrie. Ainsi à La Rochelle sera construit un appontement pour la réception des produits pétroliers raffinés ; à Sète — qui va ouvrir une ligne pour passagers et véhicules vers Tanger, — de nouveaux bassins seront aménagés ; à Brest, des crédits sont prévus pour la réparation navale et l'extension des terre-pleins du port de commerce.

La direction des ports maritimes dispose enfin d'une « enveloppe » d'une cinquantaine de millions de francs qui ne sont pas encore *affectés*.

A l'ensemble de ces moyens financiers provenant de l'Etat, des ports autonomes ou des chambres de commerce, s'ajoutera le produit d'un emprunt de 200 millions de francs sur vingt ans, au taux de 11,5 %, qui a été lancé le mardi 15 octobre par un pool bancaire dirigé par le Crédit lyonnais.

Quand on se souvient que l'Etat vient de décider d'accorder aux armateurs français, au titre du plan de croissance, 1 milliard de *francs de subventions entre 1975* et 1980, on constate que les transports maritimes tirent assez bien leur épingle du jeu, dans un climat général plutôt maussade. Le commerce extérieur devrait s'en trouver stimulé. A condition que toutes les industries et toutes les professions « s'engagent sans réserve dans l'aventure exportatrice ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

A PROPOS DE...

Une banque espagnole à Perpignan

LE FRONT DES PYRÉNÉES

La Banque catalane de développement, banque d'affaires de droit français à capitaux espagnols (capital 20 millions de francs), vient de s'installer à Perpignan.

Il s'agit là d'un événement important pour l'avenir économique des Pyrénées-Orientales, qui cherchent à attirer sur leur sol les industriels espagnols. La Banque catalane de développement appartient à un groupe comprenant la Banco catalane de Desarolle, à Barcelone, la Banco de Madrid, à Madrid, The Bank of Miamibeach, en Floride (Etats-Unis), la Banque pour le commerce et le financement (BANCOFIN), à Lausanne. Elle a pour objectif principal de favoriser l'installation en France, et en particulier dans le Roussillon, des industries espagnoles en leur fournissant l'appui des services techniques commerciaux et financiers de la Banco catalane de Desarollo, qui depuis dix ans a participé à la création de plus de cinquante sociétés.

La pugnacité des provinces espagnoles à l'est et à l'ouest des Pyrénées et la relative faiblesse des régions françaises qui leur font face inquiètent, à juste titre, les responsables de l'aménagement du territoire, qui pensent qu'un des fronts les plus chauds de la compétition industrielle dans le Marché commun va s'ouvrir sur cette frontière.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les agents de maîtrise en question

(Suite de la première page.)

Le « petit chef » a toujours été assis entre deux chaises. Les statisticiens de l'INSEE le rangent parmi les ouvriers ; les employeurs le classent, pour les conventions collectives, dans une catégorie à part, celle des ETAM : employés, techniciens et agents de maîtrise : certains syndicats les invitent dans leur organisation de cadres.

Lorsque le chef d'entreprise a créé ce poste de chef d'équipe et de contremaître, dans les années 1910-1920, l'agent de maîtrise était *« un maître »*, c'est-à-dire un véritable *« petit patron »*. C'était l'homme de confiance du directeur, celui qui reçoit délégation pour être *« le touche-à-tout »* ; embaucher, fixer les salaires, répartir le travail, adapter la production, mettre la main à la pâte quand il y avait un pépin, des absents ou une grève. Il avait la « maîtrise » des techniques, et ses subordonnés ne pouvaient pas *« lui en remontrer »*.

Les rapports étaient faciles avec le patron tout proche : il n'y avait pas ou peu de cadres (un ou deux directeurs, deux ou trois ingénieurs) ; ils ne l'étaient pas moins avec les ouvriers, qui le *craignaient* mais le respectaient.

Progressivement tout a changé. Lorsque mai 1968 a éclaté, l'agent de maîtrise a dû admettre la réalité. Aujourd'hui, *le « petit chef »* est *« nu »* : sa fonction ne ressemble plus à celle des années 1920, et même 1950. Petit à petit, l'agent de maîtrise a été dépouillé de *tous côtés* par le haut, sur sa droite, sur sa gauche, par le bas.

Surveillant ou fonctionnaire

Dépouillée par le haut, la maîtrise est désormais séparée du patron par une armée de cadres et de services qui créent autant d'écrans. La direction du personnel lui ôte ses pouvoirs sur la promotion et la rémunération; la direction financière et la direction des achats lui enlèvent toute initiative pour la commande et l'installation d'une machine; la direction des méthodes, des temps, lui dicte la façon de faire travailler les autres, sans grande marge de manœuvre. Toute la vie de l'entreprise est désormais fichée, réglementée : le *« sous-off »* de l'industrie se perd dans la grisaille d'un organigramme compliqué, dans un amas de papiers à lire, à rédiger. Il est devenu un exécutant, un surveillant. *« Quand on essaye de faire une observation, de présenter des arguments, on nous répond qu'il y a les normes, l'organigramme. C'est irréfutable. Nous sommes obligés de croire ce qui descend d'en haut »*, observe M. C. M., chez Solmer; *« on est envahi par la paperasse; les « méthodes », la direction « personnel », « l'entretien », les « achats »... on a de moins en moins d'initiative ; encore un peu, avec les ordinateurs, et on deviendra des fonctionnaires. »*

Dépouillée aussi sur sa droite comme sur sa gauche, la maîtrise voit ce qui lui reste de pouvoir concurrencé par le contre-pouvoir des syndicats, des délégués du personnel et du comité d'entreprise. *« Si je demande à la direction d'améliorer la protection d'une machine pour éviter un accident*, déclare un agent de maîtrise de Poclain, *il faut attendre des jours et des jours ; mais, dès qu'un délégué y fourre son nez et intervient, directement au sommet, deux heures après c'est fait. »*

Les remarques les plus acerbes portent sur les sanctions que le contremaître ou le chef d'équipe peut infliger : *« Nous n'intervenons plus — ou rarement — pour discuter des promotions, mais quand il s'agit de sévir, alors là, on se souvient que la maîtrise existe. Les récompenses ? Pratiquement jamais. J'ai cent dix ouvriers sous mes ordres*, indique M. M. G., chef d'atelier dans une entreprise de matériel de transport, *et si je distribue cinq récompenses en un an, c'est le maximum. »* D'autres agents de maîtrise considèrent qu'il y a eu des progrès dans la mesure où des barèmes ont été établis, permettant d'éviter les erreurs d'appréciation mais la quasi-totalité d'entre eux se plaignent d'être « court-circuités » par les syndicats. *« Les avertissements se perdent au sommet ; les directions les ignorent ou les suppriment après intervention d'un délégué ; la règle du patron est : « surtout » pas d'histoire ». Et nous, on a l'air de rigolos. Ça nous enlève toute autorité. »*

> **COMBIEN SONT-ILS ?**
>
> Selon l'enquête sur l'emploi de l'INSEE, en 1972, 489 208 Français — dont 32 922 jeunes seulement — appartiennent à la catégorie maîtrise. Ces « contremaîtres », terme retenu par l'Institut, ont sous leurs ordres 2 538 661 ouvriers qualifiés, 2 807 818 ouvriers spécialisés et 1 439 067 manœuvres.
>
> Un contremaître sur cinq n'a aucun diplôme, un sur trois environ est titulaire du certificat d'études, un sur quatre possède un C.A.P. ; certains d'entre eux (9 %) ont passé le baccalauréat ou possèdent un diplôme supérieur.

Des francs-tireurs sacrifiés

Lors de certaines grèves, les *« petits chefs »* s'estiment souvent piégés : chez Poclain, par exemple, l'un d'entre eux raconte que lors d'une grève perlée, la direction leur avait dit : *« Il faut tenir, on ne lâchera pas. »* Lancés à l'assaut comme les francs-tireurs, ceux qui appartiennent à la première ligne de commandement ont alors pour tâche, en début de conflit, de limiter *« les dégâts »* ; malheur à eux ensuite si la grève s'étend, dure et si, finalement, la direction *« discute et lâche tout »* comme cela s'est passé : *« On passe pour les c..., d'autant plus qu'à la reprise, des grévistes viennent nous dire : « T'es bien content, t'as pas fait » la grève mais t'en profites aussi, » des augmentations. »*

Laminé par les cadres et les syndicats, le pouvoir de la maîtrise est aussi dépouillé par le bas. Plusieurs agents de maîtrise nous ont, certes, affirmé qu'*« assez souvent, ça se passe bien avec les ouvriers. Ils nous comprennent. Ils savent bien d'où viennent les ordres »*, mais plus nombreux sont ceux qui notent les difficultés de plus en plus grandes rencontrées dans l'exercice de leur métier.

Les O.S., surtout les jeunes et les immigrés, acceptent mal le style traditionnel du commandement. *« On peut plus faire comme avant*, indique un agent de maîtrise de Peugeot, à Mulhouse. *Il faut convaincre. Tantôt l'ouvrier nous croit et ça passe, tantôt il se rebiffe et il nous prend pour un truand. »* D'autres chefs ferment les yeux : pour tenir la cadence, des ouvriers multiplient les combines et, comme le note une enquête du centre d'études des entreprises, *« les mensonges vont d'autant plus loin que le contremaître est neuf fois sur dix complice »*. Enfin, phénomène nouveau, des directions d'entreprise élargissent les tâches des ouvriers : l'O.S. récupère alors certaines fonctions de la maîtrise et parfois, comme cela se passe chez Rhodiaceta, à Besançon, ou dans certaines usines de Norvège, des postes de *« chefs »* sont supprimés.

L'appauvrissement de la fonction de maîtrise, surtout dans les usines de grande dimension et de séries, est d'autant plus mal accepté qu'il s'accompagne d'une dégradation relative du statut des agents de maîtrise. Après l'extension des congés payés et de divers autres avantages, après un certain rétrécissement de l'éventail des salaires, la mensualisation a comblé largement le fossé qui séparait les ouvriers de leurs supérieurs directs. *« Avec les primes, les professionnels gagnent autant ou plus que nous. C'est navrant. On n'est plus considéré »*, remarque M. T. M..., chef de groupe chez Dassault ; *« les bons ouvriers professionnels refusent de passer à la maîtrise*, indique M. M. G..., chef d'atelier. *Ils voient très bien ce qui se passe : pour eux un salaire honnête sans ennui ; pour nous pas beaucoup de fric en plus mais tous les emmerdements, alors ils nous disent : « Pourquoi se casser la » nénette ? » « Faut pas s'étonner* ajoute un chef d'atelier, *si on observe un écœurement de plus en plus grand dans la maîtrise ; à la limite on assistera à un basculement vers un comportement révolutionnaire. Des Piaget ? On pourrait bientôt en rencontrer par centaines. »*

Effectivement, le malaise de la maîtrise grandit. Souvent âgée, elle perd pied face aux progrès de la technique, à la complexité des circuits administratifs, à l'arrogance des jeunes ouvriers ; quant aux jeunes diplômés sortant des instituts universitaires de technologie, ils préfèrent deux fois sur trois être technicien plutôt que chef d'équipe ou contremaître. La syndicalisation progresse aussi, catégorielle souvent ; la participation aux grèves n'est plus exceptionnelle, et des conflits lancés par la seule maîtrise se produisent parfois.

Il n'en va pas de même partout. Il existe d'énormes différences selon la taille et la nature des établissements et aussi selon l'activité des ateliers. Dans certains laboratoires, dans des services d'entretien, dans de petites affaires, la maîtrise a conservé ses anciennes fonctions et une large autonomie. Dans les travaux publics, notamment, le chef de chantier est encore très souvent un « petit patron ». M. B..., par exemple, travaille dans une petite entreprise du bâtiment : *« J'ai dix manœuvres et vingt compagnons ; j'ai une grande liberté d'action. Mon directeur me fait confiance : j'embauche, je débauche, j'organise ; tout repose sur mes épaules. »* Mais M. B... ne voudrait pour rien au monde travailler sur un gros chantier. *« Ce sont peut-être des bâtisseurs ; ça, oui ! ils bâtissent, ils bâtissent, ça fonctionne, mais ce ne sont plus des agents de maîtrise. »*

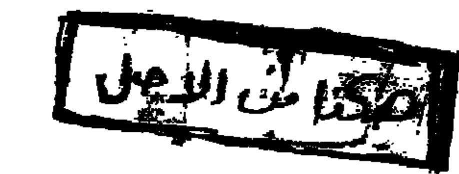
S'il est vrai que d'énormes différences sont à noter, s'il est vrai que le rôle de certains chefs d'atelier — assimilés cadres — demeure très grand, dans l'ensemble tout le monde reconnaît qu'il y a un réel malaise. Patronat, sociologues, syndicats l'admettent. *« On est en train de détruire la maîtrise »*, affirme M. Marchelli à la fédération C.G.C. de la métallurgie. *« Pour faire plaisir à certains syndicats, les directions nous enlèvent progressivement toute prérogative »*, constate M. Luzuric, président de la fédération C.G.C. des agents de maîtrise. Trop souvent, la maîtrise est *« dévalorisée, inadaptée, discréditée »*, reconnaît *Entreprise et Progrès*. Est-elle pour autant condamnée à disparaître ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

Prochain article :

CHANGER LES HOMMES OU L'ORGANISATION ?





LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Plusieurs dizaines d'ouvriers de Lip ne pourraient pas être réembauchés d'ici à la fin de l'année

De notre correspondant

Besançon. — « *Lip souhaite la bienvenue aux horlogers, bijoutiers, joailliers réunis en congrès à Besançon.* » Placardée sur les autobus de Besançon, cette affiche illustre assez bien la campagne du sourire que mène M. Claude Neuschwander auprès des horlogers détaillants.

Mais le patron de Lip n'est pas seulement préoccupé par la reconquête d'un réseau de distribution, il doit faire face, en effet, à des revendications internes, devenues plus aiguës depuis qu'un tract de la C.F.D.T. a exigé le réemploi de l'ensemble du personnel encore en chômage avant le 31 décembre, le retour à l'échelle mobile et l'augmentation des salaires.

Lors de la réunion au comité d'entreprise, le 17 octobre, M. Neuschwander a lancé un avertissement aux syndicalistes. L'échéance du 31 décembre rend en effet nerveux le personnel en chômage, qui, malgré les clauses prudentes incluses par M. Bidegain dans l'accord de Dole, persiste à penser que tous les travailleurs devraient être réintégrés avant la fin de l'année et que l'effectif de l'usine devrait être porté ainsi à huit cent trente salariés (huit cent vingt en réalité, puisque dix chômeurs ont accepté un travail dans d'autres entreprises).

M. Neuschwander a annoncé que l'effectif serait de sept cent trente-cinq personnes au 31 décembre. Quarante-huit postes seraient, en outre, créés durant le premier semestre 1975. Mais ce sont en majeure partie des postes d'O.S. qui ne correspondent pas tous aux qualifications du personnel non encore réintégré dans l'usine. Certes, M. Neuschwander a, en outre, offert au personnel vingt emplois à l'extérieur de l'entreprise, principalement dans l'administration ; mais cette proposition n'a guère recueilli d'écho jusqu'à présent.

Les syndicats s'efforcent d'examiner, atelier par atelier, s'il ne reste pas ici ou là un emploi à créer, quitte à suggérer une réduction de l'horaire général de travail pour le personnel repris.

CLAUDE FABERT.

LA GRÈVE DANS LES CENTRES DE TRI DES P.T.T. DOIT S'ÉTENDRE EN PROVINCE

La grève déclenchée par les syndicats *C.G.T., C.F.D.T. et F.O.*, vendredi 18 octobre, dans les centres de tri postaux de la région parisienne doit s'étendre en province cette semaine. Dès vendredi soir, les douze centres parisiens étaient atteints, ce qui concerne vingt-cinq mille personnes au total.

L'union départementale des syndicats C.F.D.T. de Paris et les unions locales d'arrondissement apportent leur soutien dans un communiqué aux travailleurs des P.T.T., qui demandent notamment une augmentation des effectifs, une amélioration des conditions de travail et un minimum de rémunération de 1 700 francs par mois.

D'autre part, le personnel de l'administration centrale des P.T.T. a été appelé par les syndicats F.O., C.G.T. et C.F.D.T. à se mettre en grève le mardi 22 octobre pour protester contre le remplacement d'un haut fonctionnaire par un membre du cabinet du premier ministre à la tête du service de l'information et des relations publiques (« le Monde » daté 20-21 octobre).

SYNDICATS

RÉUNIE EN CONGRÈS A VICHY

La C.F.T. prévoit une manifestation pour obtenir la représentativité

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La question de la représentativité a été cinq jours durant le leitmotiv des travaux qui ont rassemblé trois cent cinquante congressistes de la C.F.T. (Confédération française du travail) au Palais du lac à Vichy.

Les responsables de la C.F.T. s'estiment en effet lésés par le système actuel, qui écarte au premier tour des élections professionnelles les syndicats jugés non représentatifs. « *On se trouve en présence de véritables privilèges syndicaux* », a déclaré, dans son rapport moral, le secrétaire général, M. Jacques Simakis, qui a été réélu à ce poste par 92 % des suffrages. « *Que dirait-on si la loi n'autorisait que les seuls groupes représentés à l'Assemblée nationale à présenter des candidats aux élections législatives ?* »

Sur ce point, la C.F.T. a reçu un appui précieux en la personne de M. Hector Rolland, député U.D.R., maire de Moulins. Ce dernier s'est engagé à « *intervenir à la tribune de l'Assemblée nationale pour que soit enfin reconnue la représentativité de la C.F.T.* ».

Malgré cela, la C.F.T. envisage une action directe, dont elle n'a pas défini la forme, pour défendre sa revendication. Il pourrait s'agir d'une manifestation d'envergure, organisée à Paris, le 4 novembre prochain, lors de la discussion du budget du ministère du travail.

« *L'entreprise de demain* » était aussi à l'ordre du jour du congrès. La C.F.T., qui « *rejette la lutte des classes mais aussi le capitalisme sauvage, préconise la concertation permanente à tous les niveaux, en instituant une décentralisation et une large délégation de pouvoirs, en répartissant les centres de décision, en budgétisant les unités de travail, en définissant les postes et les responsabilités de chacun, ainsi qu'en favorisant l'initiative* ».

Notons enfin que les congressistes, qui ont déclaré représenter quatre cent mille adhérents répartis dans tous les secteurs de l'économie, se sont prononcés, dans une motion de synthèse, pour la fixation d'un salaire minimum annuel et contre toutes les formes de rémunération au rendement. — P. C.

● LE COMITE NATIONAL DE LA C.F.T.C., *qui s'est réuni du 18 au 20 octobre à Mulhouse*, réclame une augmentation de 2 % du pouvoir d'achat en 1975 et la réévaluation des prestations familiales. Il demande une aide financière plus importante de l'Etat au chômage ; enfin, il pose comme préalable à tout licenciement collectif la présentation d'un plan de reclassement. — *(Corresp.)*



Le nombre des chômeurs a dépassé le cap du demi-million

(Suite de la première page.)

Les statistiques ne sont pas plus encourageantes si l'on tient compte des variations saisonnières : 498 500 demandes non satisfaites à la fin de septembre, au lieu de 464 400 en août et de 402 200 il y a un an (+ 24 %) ; 179 500 offres non satisfaites à la fin de septembre, au lieu de 207 600 en août et de 257 900 il y a un an (— 30 %). Quant au nombre des chômeurs secourus, il atteint, après correction, 149 700 fin septembre, au lieu de 145 500 fin août et de 125 700 il y a un an (+ 19,30 %). Dans certains secteurs, tels que la métallurgie, où le nombre des offres était jadis supérieur à celui des demandes, il y a désormais parité. Dans le tertiaire, secteur habituellement déséquilibré, on compte maintenant près de six demandes pour une offre. La montée du chômage est d'ailleurs un phénomène général dans les pays industrialisés, et même plus marqué chez nos voisins. Face à cette aggravation de l'emploi, les protestations des syndicats devraient s'amplifier dès cette semaine. Elles convergeront, vendredi 25 octobre, vers le C.N.P.F., lorsque MM. Séguy et Maire, accompagnés de militants, se rendront au siège parisien de l'organisation patronale, comme leurs prédécesseurs, MM. Frachon et Descamps, l'avaient fait en 1967 pour réclamer l'ouverture de négociations.

Des négociations qui s'enlisent

Certes, les discussions sur l'amélioration de l'accord de février 1969 concernant la garantie de l'emploi sont engagées. Mais elles s'enlisent. Suspendues en mars 1974, elles n'ont pratiquement pas progressé au long des deux réunions paritaires tenues depuis le retour des congés payés. Les syndicats n'entendent pas que soit aussi infructueuse la prochaine rencontre, le 28 octobre.

L'accord réalisé, *le 14 octobre*, entre le C.N.P.F. et les cinq centrales syndicales sur l'allocation d'attente qui, sous certaines réserves, garantit pendant un an les ressources des travailleurs licenciés pour raisons économiques montre que la politique contractuelle n'a pas perdu ses vertus.

Cependant, s'il s'agit toujours de protéger les travailleurs contre le chômage, l'optique des prochaines discussions n'est pas la même, et la nature des droits que réclament les syndicats est tout autre : il s'agit de ne plus laisser au seul employeur le droit souverain de décider des licenciements. Ce n'est pas seulement une atteinte aux prérogatives solidement établies, c'est une brèche dans le pouvoir patronal.

Quand les contacts reprirent, le 3 septembre, le C.N.P.F. fit trois propositions : l'entreprise ayant décidé de licencier du personnel pour des raisons économiques (c'est-à-dire à l'exclusion de mesures disciplinaires) devrait communiquer ses raisons au comité d'entreprise et, à défaut de l'existence de cet organisme, aux délégués du personnel ; des commissions d'intervention paritaires patrons-salariés s'efforceraient de faciliter le reclassement, et, en cas de difficulté, les licenciements englobant plus de cinquante personnes seraient portés devant la commission paritaire de l'emploi ou devant les organisations patronales et syndicales du secteur considéré ; la commission paritaire serait informée des projets de licenciement visant plus de vingt salariés.

Tout cela ne constitue que des aménagements à la procédure de licenciement alors que les syndicats veulent pouvoir agir avant que la décision elle-même soit prise, afin de tenter de conserver à chacun son « droit au travail ». Les cinq centrales, fait assez exceptionnel, se sont entendues pour soutenir en commun trois revendications minimales essentielles.

● *Les garanties de l'accord devraient s'appliquer à tous les travailleurs menacés de licenciement individuel ou collectif pour des raisons économiques.*

Le C.N.P.F. refusait de prendre en considération les cas individuels, mais a fini par baisser le seuil qu'il avait fixé à la définition du licenciement collectif. Il serait de vingt personnes renvoyées pendant une période d'un mois.

● *Un secours, avec effet suspensif, pourrait être introduit devant les commissions paritaires de l'emploi pour vérifier si tout a été fait pour éviter le licenciement ou assurer les reclassements préalables.*

Le patronat a repoussé ce blocage « *contraire au principe de la libre entreprise* ». De plus, dit-il, le patron qui licencie est précisément en difficulté et, si ses charges sont maintenues au même niveau pendant trois mois, le redressement risque d'être définitivement compromis.

● *L'accord s'appliquerait en cas de faillite, dépôt de bilan ou règlement judiciaire, par le jeu de la responsabilité collective du patronat. Les représentants des salariés seraient entendus par le tribunal au même titre que les employeurs et les créanciers.* Les patrons, estiment les syndicats, devraient constituer une sorte de caisse de solidarité.

Le C.N.P.F. récuse la responsabilité collective. Les difficultés des entreprises résultent largement, selon lui, de la politique gouvernementale. Toutefois, les employeurs reconnaissent qu'un problème existe. Il doit d'ailleurs être traité par l'un des groupes de travail de la commission Sudreau chargée de la réforme de l'entreprise.

Il faut aussi noter que certaines des mesures réclamées par les syndicats relèvent non d'un accord avec le C.N.P.F., mais de l'intervention de la loi.

Les esprits auront-ils évolué des deux côtés de la barricade d'ici au prochain rendez-vous, le 28 octobre ? Les milieux patronaux assurent qu'en imposant un « butoir » à la négociation le gouvernement en a faussé la liberté. M. Chirac, on le sait, a dit qu'en cas d'échec il reprendrait le projet par la voie législative. Les partenaires sociaux, dès lors, n'auraient plus intérêt à faire les mutuelles concessions qui permettent d'aboutir au compromis que constitue tout accord. En effet, le constat de fin de discussion deviendrait la base de départ pour les revendications de chacune des deux parties qui, cette fois, auraient pour interlocuteur commun les pouvoirs publics.

Si ceux-ci veulent donner toutes ses chances à la politique contractuelle, il n'est peut-être pas exclu qu'un délai supplémentaire soit accordé aux négociateurs, à condition, évidemment, que les syndicats et le patronat estiment avoir quelque chance de sortir de l'impasse.

AFFAIRES

M. EDOUARD DE ROTHSCHILD RESTE CONFIANT DANS LES DESTINÉES DE LA BANQUE ISRAEL CORPORATION.

Dans un entretien accordé au quotidien israélien *Yedioth Aharonoth*, le baron Edouard de Rothschild, président du groupe financier Israel Corporation, mis en difficulté par des placements aventureux dans un établissement helvétique (*le Monde* du 1er octobre 1974), a déclaré notamment :

« *Tous les désagréments que vient de connaître cette société ne modifieront en rien ses activités économiques en Israël, qu'elle entend poursuivre comme par le passé.* »

» *Ma famille est liée à Israël depuis trois générations*, a poursuivi de M. de Rothschild, *et si ce qui vient de se produire me préoccupe, ma confiance dans le pays n'en est pas troublée pour autant. La conduite inqualifiable de plusieurs personnes irresponsables ne changera rien aux engagements que j'ai pris.* »

[L'Israel Corporation a été fondée en 1968 à Jérusalem par ce que l'on a appelé la « conférence des milliardaires », afin de contribuer au développement économique du pays. Son directeur général avait prêté, sans l'autorisation, semble-t-il, du conseil d'administration, 28 millions de dollars à la Banque de crédit international à Genève, que contrôle M. Tibor Rosenbaum, et dont la situation financière est critique.]

AÉRONAUTIQUE

LA COMPAGNIE IBERIA POURRAIT RENONCER A ACHETER L'AIRBUS

Six mois avant la livraison de son premier appareil, en mars prochain, par les constructeurs européens, la compagnie aérienne espagnole Iberia vient de manifester son intention de renoncer à l'achat de quatre moyen-courriers biréacteurs Airbus, en raison du suréquipement de sa flotte conjugué à une réduction du tourisme espagnol amorcée cet été. De surcroît, le contrat entre le client et ses fournisseurs stipulait que les constructeurs devaient vendre, entre-temps, un certain nombre d'Airbus à d'autres compagnies aériennes, ce qui est loin d'être le cas avec la mévente actuelle de cet appareil sur le marché mondial.

Toutefois, l'abandon de l'Airbus envisagé par la compagnie Iberia fait encore l'objet de discussions gouvernementales à Madrid. En effet, l'Espagne est associée à la coproduction de l'Airbus, aux côtés de la France, de la République fédérale d'Allemagne et de la compagnie britannique Hawker Siddeley, depuis un accord intergouvernemental du 23 décembre 1971. Par cet accord, la société Casa (Construcciones Aeronauticas) fabrique l'empennage horizontal du biréacteur européen (soit environ 4,2 % de la construction de l'avion de série), et l'Etat espagnol a promis de fournir, d'ici à 1982, environ 5 milliards de pesetas (400 millions de francs) pour cette production.

On estime, dans ces conditions, à Paris, qu'il est pour le moins paradoxal qu'un pays n'achète pas l'avion à la construction duquel il est associé.

A L'ÉTRANGER

LE MEXIQUE ET L'ARGENTINE VEULENT NATIONALISER LEUR INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le gouvernement et divers intérêts mexicains vont porter leur participation de 34 à 51 % dans la Compagnie d'équipement pour télécommunications — Indetel — filiale du groupe International Telephone and Telegraph (I.T.T.).

Dans le cadre de la réorganisation de l'industrie des télécommunications, les pouvoirs publics argentins ont annoncé que la société Standard Electric, filiale d'I.T.T., serait nationalisée. Selon un porte-parole de Siemens, le gouvernement aurait également demandé à cette société de dissocier de sa filiale argentine le secteur du téléphone pour fonder une entreprise indépendante avec participation étatique argentine majoritaire. — *(A.F.P., A.P.)*

COLLOQUES

DES JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LA CRISE MONDIALE ET LES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Le Bureau d'études culturelles-Centre de formation aux réalités étrangères et internationales organise, pour le quatrième trimestre 1974, trois séries de journées d'études « Quinze Heures sur le monde ».

25-26 octobre : « Les effets économiques et monétaires de la crise pétrolière », par MM. de Montbrial, du Centre d'analyse et de prévision des affaires étrangères ; Develle, B.U.P. ; Desprairies, président de l'I.F.P. ; Carrière, directeur à la Banque mondiale.

15-16 novembre : « La crise alimentaire mondiale », par MM. Klatzmann, de l'Institut national agronomique ; Tremolières, directeur de l'Institut national de la santé ; Calot, directeur de l'INED.

6-7 décembre : « Les entreprises multinationales », par MM. Weber, du GEPI ; Maisonrouge, président d'I.B.M.-Europe ; Saltiel, directeur adjoint au C.I.C. ; Pierre Uri, vice-président de la commission des Nations unies sur les multinationales.

★ Informations et inscriptions au Centre de formation internationale-B.E.C., 30, rue Cabanis, 75014 Paris, tél. 336-04-41.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	8 7/8	9 7/8	8 1/2	9 1/2	3 1/2	4 1/2
1 mois	9 5/8	10 1/8	8 7/8	9 3/8	7 3/4	8 1/4
3 mois	10 3/8	10 7/8	9 1/4	9 3/4	9 1/8	9 5/8
6 mois	10 3/8	10 7/8	9 1/4	9 3/4	9 1/4	9 3/4

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

AU COURS DE LEURS JOURNÉES DE RENNES
Les «paysans-travailleurs» créent une association nationale

Le collège agricole de La Lande-du-Breil, à la périphérie de Rennes, a abrité, samedi 19 et dimanche 20 octobre, trois cent cinquante délégués des mouvements régionaux « paysans-travailleurs ». Deux journées nationales de réflexion qui ont permis aux gauchistes de l'agriculture de créer une association pour coordonner au niveau national les actions locales et de désigner les membres du collectif national chargé pour une année de présider aux destinées du mouvement. En clair, le monde paysan vient de se doter d'une organisation — aux contours encore imprécis — qui va militer « pour que cessent toutes les formes d'exploitation ».

De notre envoyé spécial

La Lande-du-Breil. — Des affiches retraçant les dernières luttes, des mots d'ordre « *graffités* » à la craie, les œuvres de Marx, Lénine, Engels à l'étal avec les dernières productions des éditions Maspero et de l'édition « Paysans » de l'agence de presse Libération, des silhouettes barbues et chevelues familières au quartier Latin... Ce pêle-mêle inhabituel *dans les campagnes* a été samedi et dimanche la toile de fond des journées nationales qui ont réuni quelque trois cent cinquante délégués du mouvement « paysans-travailleurs » au collège agricole de La Lande-du-Breil, à côté de Rennes.

La question posée aux militants était : faut-il s'organiser et unifier le mouvement ? Après avoir fait le bilan de leur action au cours des deux dernières années, ils ont répondu par l'affirmative. Une association nationale qui fédérera les différents groupes agissant sur le terrain va être créée. Elle sera dirigée par un collectif national dont les membres, désignés pour un an par les régions, seront révocables à tout moment.

La « *déchirure* » avec les organisations paysannes traditionnelles est donc consommée.

L'objectif est clairement fixé : une société dans laquelle il n'y aura plus d'exploités ; mais les moyens de l'atteindre ne sont pas définis avec précision.

Héritiers du spontanéisme de mai 1968, les paysans-travailleurs ont l'obsession de rester en prise directe avec les problèmes quotidiens des exploitants, « *pris au piège de la productivité* ». « *Il faut nous occuper des problèmes immédiats des paysans, les écouter attentivement et non pas théoriser sur des objectifs à long terme* », ont répété plusieurs intervenants.

En ce qui concerne les salariés que certains « paysans - travailleurs » emploient sur leurs fermes, il n'a pas été possible de déterminer, au cours du débat, quelle devait être l'attitude à adopter : théoriquement, il y a « alliance » entre deux caté*gories de travailleurs exploités*. En fait, les rapports patrons - employés restent « dominants ».

Les discussions sur la propriété du sol, l'environnement, la qualité des produits, ont été de même nature. Les idées ont véritablement bouillonné. « *C'est un débat de recherche* », expliquait un délégué, qui ne cachait pas que « *de nombreuses ambiguïtés n'ont pas été levées* ».

Depuis les dernières assises du mouvement à Blois en 1972, les paysans - travailleurs ne semblent avoir progressé que sur un point : la rémunération des exploitants. La revendication sur le paiement des produits au prix de revient s'est en effet complétée d'un mécanisme de quantum. Les prix ne seraient garantis que pour une certaine quantité de produits afin de ne pas aggraver la disparité des revenus entre petits et gros agriculteurs.

Le refus de toute personnalisation du mouvement — les responsables « *tournent* » tous les six mois, — la crainte constante des « renseignements généraux », l'utilisation à tort et à travers d'un vocabulaire marxisant plus ou moins bien assimilé, sont les autres caractéristiques des paysans-travailleurs « *cuvée 1974* ». Reste maintenant à savoir s'ils demeureront des marginaux spécialisés dans les opérations de résistance (type Larzac) ou s'ils pourront présenter en tant qu'organisation de classe une alternative aux autres centrales paysannes.

ALAIN GIRAUDO.

UN RAPPORT ALLEMAND CRITIQUERAIT DUREMENT LA POLITIQUE COMMUNE

Bonn (A.F.P.). — Un rapport préparé sous la direction de M. Karl Otto Schlecht, secrétaire d'État ouest-allemand à l'économie, indiquerait que la France a, dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie, des taux de croissance de ses exportations supérieurs à ceux de la R.F.A. Les experts du ministère en tirent la conclusion que la France ne pourrait pas répondre à une transformation du Marché commun par des mesures de rétorsion dans le domaine des échanges industriels sans léser gravement son économie.

La politique agricole commune n'aurait en fait servi, selon ce rapport, qu'à contribuer à l'apparition d'excédents agricoles, à accélérer la disparité des revenus dans la profession et à provoquer de nombreuses difficultés commerciales par l'effet de « dumping » qu'elle a eu sur les exportations des excédents. Un calcul indiquerait, par exemple, qu'une hausse de 1 % des prix entraîne une augmentation de *240* millions de DM des charges budgétaires de la C.E.E.

Le rapport du secrétaire d'État à l'économie proposerait enfin un contingentement de la production pour certaines cultures et la combinaison du système des prix avec un soutien direct des revenus agricoles.

LA COMMISSION DES FINANCES A ADOPTÉ LE BUDGET DE L'AGRICULTURE

Avant de poursuivre l'examen des fascicules budgétaires, la commission des finances de l'Assemblée nationale, réunie le samedi 19 octobre, a autorisé M. Jacques Marette, député U.D.R. de Paris, à retirer sa proposition de suppression des crédits de coopération destinés au Chili, puisque les autorités de Santiago avaient décidé de libérer sept ressortissants français détenus depuis un an (*le Monde* du 20-21 octobre 1974).

Les crédits ordinaires du budget de *l'agriculture* ont été ensuite adoptés, ainsi que les observations du rapporteur de ce budget, M. Maurice Tissandier, député (rép. ind.) *de l'Indre, qui a* demandé notamment la mise en œuvre d'un plan de développement de la production de protéines végétales.

Il en a été de même pour les dépenses en capital du budget de l'agriculture.

Les crédits du FORMA (*Fonds* d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) ont été adpotés ainsi que la proposition formulée par *M. Pierre Joxe, dé*puté (P.S.) de Saône-et-Loire, de demander à la Cour des comptes de procéder à une enquête sur la gestion des crédits du *FORMA*. Enfin, la commission a adopté le budget annexe des prestations sociales agricoles.

EUROPE

Les ministres des finances des Neuf étudient les conditions de lancement d'emprunts communautaires

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des finances et les ministres de l'agriculture des Neuf se réunissent ce lundi 21 octobre à Luxembourg. Les premiers devaient délibérer des *conditions dans* lesquelles la *Communauté pourrait être autorisée* à émettre des emprunts importants, notamment auprès des pays producteurs de pétrole. Les crédits ainsi rassemblés seraient destinés à appuyer les efforts de redressement entrepris par les États membres éprouvant de graves difficultés pour rééquilibrer leurs paiements extérieurs. Les seconds devaient débattre de la politique sucrière et de l'approvisionnement de la C.E.E. en céréales et en soja, comme nous l'*avons expliqué dans nos éditions datées 20-21 octobre*.

Lors de la précédente rencontre des ministres des finances, seul *M. Appel, le ministre allemand*, avait estimé qu'il était prématuré de s'engager dans la voie d'un emprunt. Le gouvernement de *Bonn* ayant *annoncé qu'il* levait ses réserves (*le Monde* du 18 octobre), des décisions devraient pouvoir être prises maintenant par les Neuf.

Les ministres ont à se prononcer, en principe, sur deux propositions qui leur ont été soumises *par la Commission de Bruxelles* : un texte-cadre, visant à donner à la Communauté la capacité d'émettre elle-même des emprunts (*le Monde du 12 octobre*) *et* un projet de règlement d'application décrivant comment jouerait la garantie donnée par les pays de *la C.E.E. aux futurs souscripteurs*. Cette dernière proposition a été rédigée par les services bruxellois, de manière à rassurer le plus possible l'Allemagne, qui, *étant* le pays le plus riche, et par conséquent le plus solvable de la C.E.E., redoute d'assumer l'essentiel des risques de *l'opération*.

Il est proposé, en effet, que la garantie à supporter par un État membre, en cas de défaillance au moment du remboursement du pays bénéficiaire de l'emprunt, ne puisse excéder le double de sa *quote-part dans le dispositif* de soutien mutuel à court et à moyen terme, existant dans la Communauté soit, pour la France, le *Royaume-Uni* et *l'Allemagne*, 22 % × 2 = 44 %. C'est là assurer à l'Allemagne que l'effort financier qu'elle devra supporter sera *limité, même* si les pays membres bénéficiant de l'emprunt, puis plusieurs des pays membres ayant apporté leur cau*tion*, se *montrent incapables* à l'échéance de faire face à leurs obligations.

Une fois le texte-cadre et son règlement d'application adoptés, il a été entendu que le premier emprunt ne serait lancé que sur la demande explicite du ou des pays membres en difficulté. M. Colombo, le ministre italien du Trésor, présentera-t-il une telle requête ? Ce serait assurément le moyen de vérifier si les Allemands sont réellement décidés à appuyer de façon concrète cette nouvelle forme de manifestation de la *solidarité* communautaire.

Ph. L.

TIERS-MONDE

M. FIDEL CASTRO INVITE LES PRODUCTEURS DE PÉTROLE A AIDER LES PAYS PAUVRES

La Havane (*Reuter*). — Le premier ministre cubain, M. Fidel Castro, a lancé un appel aux pays producteurs de pétrole pour qu'ils aident les pays pauvres dont le développement est menacé par le renchérissement du pétrole, des machines et des importations alimentaires. « *Ces pays, dont le nombre n'est pas négligeable, ne peuvent pas être abandonnés* », *a-t-il* déclaré à quelques deux cents syndicalistes de soixante-dix pays, réunis pour une conférence de la Fédération syndicale mondiale (*F.S.M.*), *qui s'est achevée* vendredi 18 octobre au soir à La Havane. « *C'est dans l'intérêt de ces peuples que les pays producteurs, qui disposent d'énormes ressources financières, doivent élaborer une stratégie du développement à l'échelle mondiale.* »

M. Castro a invité les pays pétroliers à investir dans les pays pauvres en affirmant que leurs énormes investissements aux *États-Unis* pourraient devenir un jour des « *otages de l'impérialisme* ». « *Dans une bataille tellement cruciale pour tous les pays sous-développés il est impossible de demeurer égoïste et aveugle* », s'est-il écrié sous les applaudissements de son auditoire.

Conjoncture

● *QUATRE PROPOSITIONS DE* M. EDGAR FAURE POUR LUTTER CONTRE L'INFLATION. — Au cours d'un débat à Grenoble, M. Edgar Faure a proposé quatre mesures : un système de contre-indexation calculé de manière que les prix industriels ne progressent pas plus vite que les prix de la production agricole ; un mécanisme de péréquation des charges pour mettre fin aux distorsions qui, en matière de charges sociales, pénalise les entreprises employant beaucoup de main-d'œuvre ; l'indexation de l'épargne ; la limitation de l'augmentation des revenus là où ils sont excessifs, notamment dans le secteur de la promotion immobilière.

Faits et chiffres

Élections professionnelles

● A LA SUITE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES aux usines Chrysler-France de Poissy (*le Monde* du 19 octobre), la C.G.T. a déposé deux plaintes pour faire annuler les scrutins du comité d'établissement et des délégués du personnel. *Le syndicat dénon[ce] « les entraves au droit de vo[te] les pressions et les irrégularit[és] que la direction a multipli[ées] pour contenir la perte d[e] voix de la C.F.T. »*.

Matières premières

● D'ENORMES GISEMENTS D[E] MATIERES PREMIERE[S] AURAIENT ETE DECOUVERTS DANS LES EMIRAT[S] ARABES par une mission d[es] Nations unies, rapporte [le] journal d'Abou - Dhabi, *Ittihad*, citant un porte-paro[le] du ministère des finances d[es] Emirats arabes unis. Aucu[ne] autre précision n'est donné[e]. — (*A.P.*)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN — PONT-A-MOUSSON

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1974

Les ventes consolidées du groupe sont de 10 366 millions de F contre 7 475 pour le 1er semestre 1973, soit une progression de 39 % et de 30 % à structure comparable.

Le résultat d'exploitation, 709 millions de F, progresse de 39 % malgré une élévation des frais financiers.

Le bénéfice net, 472 millions de F, progresse de 53 %, mais il y a lieu de tenir compte de l'enregistrement d'une *importante plus-value sur* la cession de la participation du groupe dans la Société Lyonnaise des eaux (64 millions de F). Déduction faite de cette plus-value, la progression du bénéfice net ressort à 32 %.

En revanche, du fait de la recommandation du ministre français des finances de reporter au-delà du 30 juin le paiement des dividendes, le bénéfice net n'a pas enregistré au premier semestre la majeure partie des dividendes des sociétés françaises dans lesquelles le groupe a des participations non consolidées.

Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul du bénéfice consolidé par action est, au 30 juin, de 28 061 661 contre 25 933 180 au 31 décembre 1973. Le bénéfice net par action est pour le semestre de 16,82 F et, compte tenu de la plus-value citée au paragraphe précédent, de 14,55 F. Ces valeurs se comparent à 11,99 F pour le premier semestre 1973 et à 23,63 F pour l'ensemble de l'exercice 1973.

Le compte de résultats enregistre les *modifications* décidées par l'assemblée générale du 27 juin 1974. L'incidence de ces opérations sur les résultats consolidés du semestre est un profit supplémentaire de 10 millions de F environ. L'incidence au niveau du groupe — qui est de 21 millions de F — des provisions constituées chez Certain-teed Products (U.S.A.) à la suite des difficultés d'une filiale a été entièrement prise en compte ce semestre.

Les principales modifications intervenues dans le plan de consolidation depuis le 31 décembre dernier sont : l'intégration de la société Air-Industrie et de ses principales filiales (thermique, mécanique, séraulique), dans laquelle la participation du groupe est *passée récemment par OPE de 34 à 93 % et l'élimina*tion de la société Saint-Gobain Carnaud Interplastic (emballages plastiques), cédée récemment à un autre groupe.

* * *

Depuis la fin du 1er semestre, le groupe perçoit nettement les répercussions du ralentissement de l'activité économique. S'il est permis de penser que les ventes du deuxième semestre pourraient se maintenir à un niveau équivalent à celui du premier semestre — et donc être de l'ordre de 20 000 millions de F pour l'année, — il n'en sera pas de même des résultats. L'activité industrielle a été forte au premier semestre, sauf deux exceptions : l'une de marché, les produits liés à l'automobile, notamment les glaces, en régression en moyenne de 20 % ; l'autre géographique, l'Allemagne dont — en raison de la situation générale — *les ventes du groupe exprimées en D.M. ont pr[o]*gressé de 3 % seulement et dont les résultats n[on] consolidés sont en diminution de 35 %.

Le département construction (34 % des ventes [du] groupe) a profité du boom de l'isolation où les impo[r]tants investissements réalisés depuis plusieurs anné[es,] notamment en France et en Allemagne, ont perm[is] de faire face à l'accroissement rapide de la demand[e,] principalement en France. La progression des vent[es] de produits isolants pour l'Europe devrait être, po[ur] l'année, en volume de l'ordre de 20 %. Du fait de [la] situation dans l'automobile et le bâtiment, les vent[es] de glace se sont, en revanche, nettement ralenti[es] au fil de l'année, obligeant à réduire l'activité [de] *certains usines*. Cependant, les ventes de produi[ts] en amiante-ciment ont été et restent satisfaisant[es.]

Dans le département canalisations et mécaniq[ue] (17 % des ventes), la demande reste forte pour [les] canalisations en fonte, en France et à l'exportation [où] sont *réalisées 45 % des ventes. Une détérioration* de [la] situation dans les activités liées au bâtiment est de[venue] sensible.

Le département emballage (21 % des ventes) [a] connu un premier semestre satisfaisant, qu'il s'agis[se] de verre ou de papiers et cartons, ce qui a permis [un] redressement des marges restées faibles les anné[es] précédentes. Des signes de ralentissement se man[i]festent.

Les entreprises du groupe liées à la constructio[n] (14 % des ventes) ont des résultats inégaux selon le[ur] spécialisation, mais au total elles contribueront faiblement en 1974 aux résultats du groupe.

L'activité du département commerce (12 % d[es] ventes) a *été bonne* au premier semestre et devrait [se] maintenir.

Le groupe a décidé de ralentir l'exécution de so[n] programme d'investissements. L'effet de ces mesur[es] se fera principalement sentir en 1975. Toutefois, dè[s] 1974, le montant total des investissements consolidé[s] devrait être en retrait de 10 % environ sur 197[3,] année où, il est vrai, les dépenses effectuées à ce tit[re] (2 270 millions de F) avaient été exceptionnellem[ent] élevées du fait de l'acquisition de nouvelles participations.

L'autofinancement (cash-flow) du groupe progress[e] de 686 à 988 millions de F pour le premier semestre et, sans qu'il puisse être doublé pour l'ensemble d[e] *l'exercice, il devrait permettre* de financer une par[t] accrue des investissements. Parallèlement, l'augmentation de l'endettement à long terme du groupe devra[it] être, en 1974, nettement inférieure à celle constaté[e] en 1973.

* * *

D'une façon générale, il convient de se souven[ir] que la progression des ventes et des résultats d[u] groupe provient, pour une part, des effets de l'inflation mondiale et de l'érosion monétaire qui ne son[t] pas éliminés par les règles actuellement utilisées pou[r] la consolidation.

F.E.R.E.M.

Le conseil d'administration de *la Société F.E.R.E.M. — Française* d'étanchéité et de revêtements métalliques, — qui s'est réuni le 1er octobre 1974, a constaté la réussite de l'offre publique d'échange d'actions faite par la Société des mines de bitume et d'asphalte du Centre (S.M.A.C.).

La conclusion définitive de cette opération a rendu effective la prise de participation majoritaire de S.M.A.C. (groupe S.C.R.E.G.) dans le capital de F.E.R.E.M.

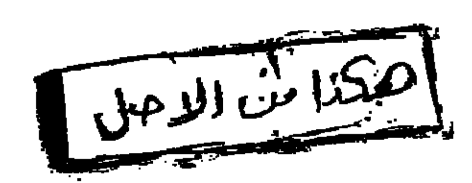
Le conseil a pris acte de la *démission de sept* administrateurs et coopté en leurs lieu et place MM. Jean-Pierre Bussiere, Robert *Charreton, Robert Girardot*, René de Lancker, Jacques Louria, André Marion et Francis Ovaert.

M. Jean Robidaire, qui assumait les fonctions de président depuis l'assemblée générale du 17 juin 1974, a présenté sa démission au conseil qui lui a exprimé sa reconnaissance pour l'action menée pendant cette période transitoire.

Le conseil, à l'unanimité, a décidé de confier la présidence à M. Robert Charreton et de reconduire les fonctions de M. Jean *Chadenier* en *qualité de* vice-président.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEU[X]

Le conseil d'administration de l[a] S.N.C.D.V. a décidé, dans sa séanc[e] du 18 octobre 1974, de soumettre [à] l'approbation d'une prochaine assemblée générale extraordinair[e] l'augmentation du capital social d[e] F 92 300 000 à F 138 450 000 par incorporation de réserves et distributio[n] gratuite d'une action nouvelle pou[r] deux actions anciennes, jouissanc[e] 1er janvier 1974.



LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

La baisse des taux à court terme relance le marché

GEFI. — La poursuite de la [détente] sur les taux à court terme, [tant] aux Etats-Unis que sur l'euro-[marché], s'accompagne d'un regain [d'a]ctivité indéniable en matière [d']obligations, tout au moins sur les [mar]chés primaires. Emissions obliga-[taires] en eurodollars canadiens, dans [l'at]tente de nouveaux emprunts [libe]llés en eurodollars, en unités de [com]pte, en euroflorins, en francs [lux]embourgeois ou en diverses [devi]ses du golfe Persique, se sont [suc]cédé ou s'apprêtent à venir s'offrir [aux] investisseurs internationaux. [Tou]tefois, tout espoir d'une baisse [sig]nificative sur les taux à long [ter]me, dans un avenir relativement [pro]che, reste très prématuré. D'une [par]t, il est difficile de prévoir jus-[qu']à quel point la régression des [tau]x à court terme est appelée [à] se poursuivre. D'autre part, [les] besoins de financement à long [ter]me demeurent si élevés dans le [mo]nde qu'ils pèsent sur les taux [à] long terme d'une manière défini-[tiv]e. Néanmoins, l'important n'est [pas] tant la baisse des taux à long [ter]me en elle-même que le renver-[sem]ent du rapport précédent entre [les] taux à court terme et ceux à long [ter]me. Plus que le niveau effectif [des] taux d'intérêt, c'est le fait que [les] taux à court terme sont demeurés [plu]s élevés que le loyer de l'argent [à] long terme qui a été à la base de [l'as]phyxie progressive des marchés [de]s capitaux.

La détente des taux d'intérêt à [lon]g terme exigera, au préalable, un [ral]entissement des taux d'inflation [dan]s le monde : on ne peut raison-[na]blement demander à l'épargne — [qu]e ce soit celle, volontaire, des par-[ticu]liers ou celle, plus autoritaire, [de]s fonds — de venir s'investir à [lo]ng terme à moins de 10 % aussi [lon]gtemps que le taux d'inflation [ser]a supérieur à ce niveau. Par [con]tre, à partir du moment où [l'é]cart entre la structure des taux à [co]urt terme et celle des taux à long [ter]me se rétablit au profit de la [sec]onde, les capitaux finissent par [re]trouver le chemin des investisse-[me]nts de longue durée. C'est donc [l'é]volution des taux à court terme [qu]i doit continuer, pour l'instant, [à] retenir l'attention de l'observateur [et] de l'investisseur.

Quoi qu'il en soit, la détente [ac]tuelle sur les taux à court terme [int]ervenant après des mois de ten-[sio]n ininterrompue est suffisante [po]ur faire renaître, dans le secteur [ob]ligataire, un espoir qui n'était pas [lo]in d'être définitivement éteint. Si [l']espérance ne va pas jusqu'à pré-[di]r une renaissance immédiate des [em]prunts à très long terme, les pro-[fes]sionnels commencent à croire au moins en un regain d'attraction pour les obligations à moyen terme. Cette anticipation se matérialise par la venue de nombreuses émissions de durée inférieure à dix ans.

Dans ce domaine, les investisseurs belges ont donné l'exemple en se ruant sur l'emprunt à sept ans de francs luxembourgeois : 400 millions, offert par la CECA avec un coupon de 10 % sur un prix d'émission de 99,50. Le succès a été tel que la Banque européenne d'investissements se propose de lancer, à son tour, un emprunt d'un montant similaire en francs luxembourgeois. Ce type d'émission n'est pas soumis à la retenue à la source, facteur d'autant plus attrayant pour les investisseurs belges que les déconvenues de la Banque de Bruxelles paraissent les avoir détournés des dépôts à court terme.

LONDRES

Indécis

Le marché est indécis, après le vif redressement de la semaine dernière. Effritement des industrielles et des pétroles. Irrégularité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 157 50 contre 155 25

VALEURS	CLOTURE 18/10	COURS 21/10
War Loan 3 1/2 %	23 1/2	23 5/8
Beechams	136 1/4	139 1/2
British Petroleum	277 1/2	273 1/2
Shell	156 ...	152 ...
Vickers	82 3/4	93 3/4
Imperial Chemical	167 ...	167 ...
Courtaulds	72 1/4	72 3/4
De Beers	170 ...	173 ...
* Western Holdings	27 ...	27 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	90	91 ...
* West Driefontein	37 1/2	37 ...

(*) En livres

NOUVELLES DES SOCIETES

FRANÇAISE DES PETROLES B. P. — Les ventes du premier semestre sont en régression de 4,3 %, et les résultats financiers font apparaître une perte d'exploitation de 317 millions de F.

A. D. G. — Ventes totales hors taxes de l'exercice clos le 30 septembre 1974 : 265 millions F (+ 35 %), dont 55 % à l'exportation.

ROUTIERE COLAS. — Résultats du premier semestre 1974. 5,58 millions F contre 1,49 million F.

B. A. L. O.

Le BALO du 21 octobre 1974 publie notamment les insertions suivantes :

Société auxiliaire d'entreprises. — Augmentation du capital de 40 millions à 46 millions 500 000 F par incorporation de réserves et attribution de 130 000 actions nouvelles (jouissance 1er janvier 1974), qui seront réparties gratuitement à concurrence de 100 000 aux actionnaires (une action nouvelle pour huit anciennes), à concurrence de 30 000 au personnel de la société et de ses filiales.

Dubigeon-Normandie. — Emission et cotation éventuelle en Bourse de Nantes des 20 000 actions de 100 F, créées en rémunération de l'apport en nature fait à la société par la Société des ateliers et chantiers de Bretagne.

Société du Grand Bazar de la Marne. — Emission au pair et cotation éventuelle, au hors-cote de la Bourse de Nancy, de 19 800 actions nouvelles de 100 F (une action nouvelle pour deux anciennes), jouissance 1er janvier 1975. Le capital est porté de 3 960 000 F à 5 940 000 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	17 oct.	18 oct.
Valeurs françaises	68	68,1
Valeurs étrangères	73,3	74,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	57,8	57,7

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cochery, c. 13	13 p. 5	.. ..
Jaeger, c. 58	4 p. 11	.. ..
Mag. gén. Lyon-Gall., dr.	1 p. 2	17 ..
Providence (I.A.R.D.), dr.	1 p. 4	.. ..
Tofinso, c. 26 et dr.	1 p. 18	o 6 10

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/10	21/10
1 dollar (en yens)	299 15	299 42

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	......	......
Effets privés	......	13 1/4 %
Moyen terme	......	11 7/8 %

BOURSE DE PARIS — 18 OCTOBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
%	39 50	0 148	France (Vie)	427 .	438 .	Séquanaise Banq.	190 ..	188	Acier Investiss.	84 50	84 .
%	58 60	3 562	Préservatrice S.A.	290 .	293 ..	SLIMINCO	125 .	129 90	Gestion Sélect.	164	168
% 1920-1960	128 ..	3 562	Prévoyance	1040 ..	1045 ..	Sté Cent. Banque	74 10	74 10	Invest. et Gest.	94	96
% amort. 45-54	87 50	0 849	Protectrice A.I.R.	218 ..	220 .	SOFICOMI	111 .	111 .	Parisienne Plac.	129 30	133
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

OBLIG. ECHANG.

SICAV

21 10	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
13	De Beers (S)	12 70	12 70	12 85	12 95													11	Tanganyika	11 80	11 80	11 80	11 90						
190	Dome Mines	223 .	216 ..	205 60	216 ..													137	Unilever	132 ..	131 50	133 60	133 50						
575	Du Pont Nem	518 .	517 ..	621 .	522 ..													26	Union Corp.	22 95	23 35	23 55	23 60						
368	East Kodak	325 ..	335 60	343 ..	337													144	U. Min. 1/10	147	150	160	147						
85	East Rand	81 65	83 .	84 ..	84 10													260	West Drief.	263 80	252	261 .	260 10						
200	Ericsson	212	211	212 50	213 50													106	West Deep.	127 .	123 ..	124 70	125 50						
320	Exxon Corp.	308 90	316 50	317 50	318													225	West Hold.	218 20	216 .	218 50	216 .						
189	Ford Motor	166 80	169	169 ..	165 80													4 10	Zambia Cop.	4 50	4 55	4 50	4 50						
149	Free State	148 30	150	148 80	147 30																								

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 740	4 789	4 72
Canada ($ can. 1)	4 830	4 825	4 77
Allemagne (100 DM)	184 600	184 150	183
Belgique (100 fr.)	12 342	12 332	12 15
Danemark (100 krd.)	78 800	79 170	78
Espagne (100 pes.)	8 285	8 285	8 10
Grande-Bretagne (£ 1)	11 085	11 067	10 98
Italie (100 lires)	0 709	0 709	0 67
Norvège (100 kr.)	86 270	86 120	85 25
Pays-Bas (100 fl.)	179 200	179 500	178
Portugal (100 esc.)	18 730	18 720	17 50
Suède (100 krs.)	108 970	108 250	107 75
Suisse (100 fr.)	164 280	164 325	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 18 10
Or fin (kilo en barre)	24115	24350
Or fin (kilo en lingot)	24125	24210 ..
Pièce française (20 fr.)	265 10	268 .
Pièce française (10 fr.)	201 20	201 20
Pièce suisse (20 fr.)	252 60	256 90
Union latine (20 fr.)	250 50	251 60
Souverain	259 90	261 20
Pièce de 20 dollars	1329 20	1329 60
Pièce de 10 dollars	730	739 80
Pièce de 5 dollars	440 .	450 50
Pièce de 50 pesos	996 .	994
Pièce de 10 florins	230 80	232 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20-21 octobre 1974 a été tiré à 499 173 exemplaires.

LA RÉFORME DE LA CONSTITUTION

Nous avons voulu donner à l'opposition les moyens de mieux remplir sa mission

DÉCLARE LE PREMIER MINISTRE

Deux trains spéciaux partant de la gare des Invalides, proche du Palais-Bourbon, ont conduit lundi matin 21 octobre députés et sénateurs, convoqués en congrès à Versailles pour modifier l'article 61 de la Constitution relatif à la saisine du Conseil constitutionnel.

MM. Jacques Chirac, arrivé en hélicoptère, Michel Poniatowski, ministre d'Etat, et Jean Lecanuet, garde des sceaux, étaient présents à l'ouverture de la séance. Le premier ministre devait prendre la parole pour présenter le texte gouvernemental.

En fin de matinée, les parlementaires devaient se restaurer sur place. Plusieurs centaines de couverts avaient été dressés dans la galerie des Batailles du château. M. Edgar Faure, qui préside le Congrès, devait inviter à déjeuner les membres des bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Avant que ne débutent les travaux, une conférence des présidents des deux assemblées avait réglé divers problèmes matériels. Le règlement qui devait s'appliquer au Congrès est celui qui avait été élaboré lors de la réunion du Parlement en 1963.

Avec quelques minutes de retard, la séance est ouverte à 10 h. 15 par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, président de droit du Congrès. Députés et sénateurs sont installés dans l'hémicycle par ordre alphabétique en partant de l'extrême droite. M. Pierre Brousse, sénateur de l'Hérault (gauche démocratique), siège au côté de M. de Broglie, député de l'Eure, ancien ministre (rép. ind.). M. Marchais, député communiste du Val-de-Marne, siège entre MM. Raymond Marcellin, ancien ministre de l'Intérieur, sénateur du Morbihan, et Pierre Marcilhacy, sénateur de Charente (non-inscrit). M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion, se trouve placé devant M. Etienne Fajon, député communiste de la Seine-Saint-Denis, et derrière M. Chevènement, député socialiste de Belfort. Dans le prolongement du banc du gouvernement, au premier rang, siègent, à droite, les vice-présidents et questeurs de l'Assemblée nationale, à gauche les vice-présidents et questeurs du Sénat.

M. Edgar Faure donne lecture du décret de convocation du Parlement et déclare celui-ci réuni en Congrès. Puis députés et sénateurs décident à sa demande de suspendre leur séance pour permettre aux différents groupes politiques de désigner leurs orateurs.

Une extension notable du contrôle

La séance reprend à 11 heures. Dans un rappel au règlement, M. Tailhades, sénateur du Gard (P.S.), souligne, au nom du groupe socialiste, que, si aux termes de l'article 31 de la Constitution les membres du gouvernement ont accès aux deux Assemblées, cela ne signifie pas qu'ils ont accès au Congrès. « *Les règlements des deux Assemblées, précise-t-il, prévoient cette présence, pas celui du Congrès.* » « *D'autre part,* poursuit M. Tailhades, *l'article 10 du règlement du Congrès indique qu'il n'y a pas de débats.* » Le sénateur demande donc au congrès de dire que le gouvernement n'aura pas la possibilité de participer aux débats.

M. Edgar Faure estime, pour sa part, que cette interprétation ne lui paraît pas « soutenable ». Il annonce qu'il a demandé à M. Chirac de prendre la parole avant les explications de vote et déclare l'incident clos. Le premier ministre monte à la tribune.

« *Dans le message qu'il vous a adressé le 30 mai dernier, au lendemain de son élection,* déclare M. Chirac, *le président de la République a inscrit l'affirmation du caractère libéral et démocratique de notre société parmi les fondements essentiels de son action.* » Le chef du gouvernement ajoute : « *Le président de la République vous convoque aujourd'hui pour vous permettre de délibérer d'une réforme fondamentale puisqu'elle touche nos institutions : à travers une modification de procédure, vous êtes en effet appelés à vous prononcer sur une extension notable du contrôle de la constitutionnalité des lois.* »

M. Chirac rappelle que deux propositions avaient été soumises au vote des Assemblées. « *La première,* dit-il, *concernait les conditions dans lesquelles les membres du gouvernement peuvent, lorsqu'ils quittent celui-ci, retrouver leur rôle de parlementaire. (...) Cette réforme, que de nombreux parlementaires avaient d'ailleurs demandée, a été adoptée par la majorité d'entre vous, mais les débats ont aussi révélé que le large assentiment prescrit par la Constitution (et qui s'impose pour des raisons morales et politiques dans un tel domaine) ne s'est pas encore dégagé. Il faut donc que le gouvernement et les Assemblées continuent à y réfléchir et recherchent ensemble le meilleur aménagement d'une disposition qui concerne essentiellement les parlementaires eux-mêmes.* »

Le chef du gouvernement présente ensuite le projet relatif au contrôle de la constitutionnalité des lois, « *grande nouveauté esquissée dans la Constitution de 1946 et instaurée par celle de 1958* ». Il note : « *La suprématie de la loi, expression du suffrage universel et de la volonté populaire, demeure la règle fondamentale de l'Etat. Lorsqu'elle a fait l'objet de tous les débats, lorsque tous les points de vue, toutes les opinions, ont pu être discutés démocratiquement, lorsqu'elle a été promulguée par le chef de l'Etat, la loi s'impose à tous et constitue un acte inattaquable que les juridictions sont tenues d'appliquer. Mais, autant il est indispensable de maintenir sur ce point notre tradition, autant, dans le cadre d'une société que nous voulons toujours plus attentive à la défense des droits de l'individu et des minorités, il nous est apparu nécessaire de renforcer encore leur protection contre toute disposition législative qui risquerait de porter atteinte à la Constitution dans son esprit comme dans sa lettre.* »

Le premier ministre indique : « *Telle qu'elle est maintenant soumise au Congrès, cette réforme constitutionnelle apparaît comme un complément important de notre régime démocratique. Il ne s'agit pas, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, d'un simple aménagement de procédure ou d'une amélioration superficielle du texte. C'est une protection nouvelle que nous apportons aux minorités, c'est une reconnaissance supplémentaire des droits de l'opposition. A l'opposition, nous avons voulu donner les moyens de mieux remplir sa mission.* »

« *Nous vivons dans un monde où il est de plus en plus difficile de concilier le respect des valeurs fondamentales de notre société et l'agression d'une civilisation de plus en plus dure et contraignante. (...) Nous voulons à la fois concilier l'autorité de l'Etat, sans laquelle il n'est pas de démocratie, avec la protection inlassable, minutieuse, des libertés individuelles. (...) Alors que nous n'avons à résoudre de difficiles problèmes économiques et sociaux, alors que les mois et les années à venir exigeront un effort de tous, rien ne doit nous paraître plus essentiel que de sauvegarder et de renforcer les principes fondamentaux de notre démocratie. A ceux qui, par lâcheté, acceptent le renoncement, à ceux qui prônent la violence ou l'intolérance, nous devons affirmer avec sérénité, mais avec plus de force encore que par le passé, notre volonté de protéger les libertés publiques et d'assurer à tous le respect des règles fondamentales qui les protègent.* »

M. Jacques Chirac conclut : « *Pour la première fois sous l'impulsion du général de Gaulle et de Georges Pompidou, la France s'est dotée d'institutions stables et conformes à la dignité d'une grande nation. En aucun cas, nous ne devons remettre en cause les principes sur lesquels elles reposent, c'est-à-dire la Constitution. L'adaptation proposée aujourd'hui n'est pas une modification de ces principes. Elle confirme l'esprit même de nos textes fondamentaux. C'est dans cet esprit que je vous demande de voter le texte qui vous est proposé. Vous traduirez ainsi à la fois votre attachement aux institutions de la Vᵉ République et votre volonté de faire progresser la France sur la voie d'une démocratie moderne.* »

Pour le premier semestre

CITROËN ANNONCE UNE PER[TE] DE 395 MILLIONS DE FRAN[CS]

La *Société des automob[iles]* Citroën a enregistré, au cours [du] premier semestre 1974, une pe[rte], après amortissement, de 395 m[il]lions de francs. Ce résultat s'ex[plique], que, selon la direction de la soci[été], par trois raisons majeures : la m[au]vaise situation du marché et le re[cul] des ventes ; la hausse des matiè[res] premières ; l'importance des inv[es]tissements.

Ces pertes semblent confirmer [les] informations selon lesquelles l'ex[er]cice 1974 de Citroën se solderait [par] un déficit voisin de 800 millions [de] francs, dans la mesure où les con[di]tions d'exploitation défavorables [qui] ont grevé les comptes du prem[ier] semestre n'ont pas disparu, bien [au] contraire (*le Monde* du 9 octobre).

Les graves difficultés de la fi[rme] du quai de Javel renforcent [les] doutes qui planent sur la possib[ilité] d'une reprise de Citroën par P[eu]geot. On ne saura, vraisemblabl[e]ment, qu'au début du mois de nov[em]bre le résultat des négociations [qui] se poursuivent entre les d[eux] groupes.

● *La Commission europée[nne]* a décidé que l'Italie devrait, [à] compter de ce lundi 21 octob[re], supprimer la caution obligato[ire] qu'elle impose encore sur l'i[m]portation de quelques produ[its] agricoles. Cette libéralisation t[ou]chera en particulier les ach[ats] de viande de bœuf, qui fait l'ob[jet] d'un cautionnement obligato[ire] de 25 %. — (*Corresp.*)

Au Soudan

DES ÉMEUTES ONT ÉCLATÉ DANS LE SUD DU PAYS

Khartoum (*A.F.P., A.P.*). — Le calme serait revenu dans la ville de Juba, capitale du Soudan méridional, après les émeutes qui se sont produites le 15 octobre dernier, et qui ont fait deux morts et plusieurs blessés. Soixante-trois voitures ont été incendiées. Deux cents personnes ont été arrêtées, et l'état d'urgence a été décrété.

Des mesures de sécurité ont été prises également dans deux des trois provinces méridionales du Soudan à la suite de ces émeutes.

Selon un communiqué officiel publié à Juba « *les manifestants ont été induits en erreur par des éléments subversifs et des personnes irresponsables qui leur auraient fait croire que deux millions et demi d'Egyptiens allaient s'installer à Jonglei, ville située dans la province du Haut-Nil, et où, à la suite d'un accord égypto-soudanais, conclu en février dernier, un grand canal d'irrigation doit être construit* ». Le communiqué apporte un démenti à ces rumeurs ; il ajoute qu'aucun soldat égyptien ne doit non plus arriver à Jonglei.

[Ces émeutes s'expliquent par la sensibilité de la population noire du Soudan méridional, de religion animiste ou chrétienne, à toutes les nouvelles qui pourraient faire croire à une remise en question du statut particulier accordé au Soudan du Sud par le gouvernement de Khartoum. Cette population a toujours redouté que l'Egypte exerce une influence dans ce sens.]

Au Liban

M. SAEB SALAM RENONCE A FORMER LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Beyrouth (A.F.P.). — Le premier ministre désigné, M. Saeb Salam, a renoncé à former le gouvernement libanais.

M. Salam a fait cette annonce à la presse, ce lundi matin 21 octobre, *à l'issue d'un entretien de deux heures* avec le président Soleiman Frangie.

M. Salam avait été pressenti le 3 octobre pour former un nouveau gouvernement, celui présidé par M. Takieddine Solh ayant démissionné le 25 septembre dernier.

● *Le gouvernement israélien* a décidé de rejeter la demande de réintégration dans le service actif du général Sharon, qui s'était rendu célèbre pendant la guerre d'octobre lors de la traversée du canal de Suez par les forces israéliennes. Cette décision serait motivée, selon des informations de l'A.F.P., par des considérations d'ordre militaire bien davantage que politique, et elle aurait été prise après consultation du chef d'état-major et du haut commandement de l'armée.

